HAL open science

Intersubjectivité et Singularités en Entrepreneuriat et en Sciences de Gestion

Thierry Levy-Tadjine

To cite this version:

Thierry Levy-Tadjine. Intersubjectivité et Singularités en Entrepreneuriat et en Sciences de Gestion. Gestion et management. Université de Bretagne occidentale - Brest, 2008. tel-00410050

HAL Id: tel-00410050

https://theses.hal.science/tel-00410050v1

Submitted on 16 Aug 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Bretagne Occidentale

Intersubjectivité et Singularités en Entrepreneuriat et en Sciences de Gestion

Habilitation à Diriger des Recherches

En Sciences de Gestion
Section 06

Présentée par **Thierry LEVY-TADJINE**
Le 2 décembre 2008

JURY :

M. Robert PATUREL, Professeur à l'Université de Bretagne Occidentale, Directeur de l'HDR

M. Karim MESSEGHEM, Professeur à l'Université de Montpellier 1, Rapporteur
M. Gilles PACHE, Professeur à l'Université de la Méditerranée, Rapporteur
M. Olivier TORRES, Professeur à l'Ecole de Management de Lyon, HDR, Rapporteur

M. Bertrand URIEN, Professeur à l'Université de Bretagne Occidentale.

L’Université n’entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce document ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

Remerciements et dédicaces

L'intersubjectivité est pour moi, une des caractéristiques essentielles de l'activité scientifique. Aussi, et sans chercher à les nommer tous, je tiens à remercier tous ceux, académiques comme acteurs de terrain, qui ont contribué à alimenter mes réflexions. Je mentionnerai tout particulièrement Edward FULLBROOK avec qui j'ai cheminé dans ma prise de distance par rapport au « *mainstream* » des économistes et Louis-Michel BARNIER, Délégué Général d'A.L.E.X.I.S. dont la structure m'a accueilli pour mon second travail doctoral et avec qui je continue d'échanger avec le même plaisir, pour confronter mes idées à sa pratique de l'accompagnement entrepreneurial.

Ce travail encadré par le Professeur Robert PATUREL s'inscrit dans le prolongement d'échanges engagés depuis 2001, dans le cadre de mon second Doctorat réalisé sous sa direction. Nos discussions et notre connivence scientifique, qui ont abouti à la production de plusieurs travaux cosignés, reposent sur un ensemble de valeurs partagées et éprouvées et font qu'aujourd'hui je le considère autant comme un ami fidèle que comme un collègue dont la passion et la rigueur constituent toujours un modèle à suivre. J'espère donc que mon engagement scientifique dont il est fait état dans ces pages, constituera une manifestation de ma reconnaissance et de mon profond respect à son égard.

Je suis également très reconnaissant aux Professeurs Gilles PACHE, Karim MESSEGHEM et Olivier TORRES d'avoir accepté de rapporter sur mon travail et au Professeur Bertrand URIEN de participer à mon jury. Au-delà de l'honneur qu'ils me procurent ainsi, je suis surtout sensible à la discussion épistémologique de mes productions que leur acceptation rend possible et dont je ne doute pas en vertu de leur expertise et de leur ouverture scientifiques.

Enfin, tandis que mon travail doctoral en Sciences de Gestion portait sur l'entrepreneuriat immigré, je tiens à dédier ce travail et les projets qu'il incarne à Amale, mon épouse qui est à l'origine de mon aventure « *acadépreneuriale* » et de mon expatriation en terre libanaise et dont l'affection m'a accompagné au long de la rédaction de ce document tandis qu'elle portait notre fils. C'est donc à lui, pour finir, que je dédie également ces pages en souhaitant à travers ce geste, manifester mon intention de lui transmettre les valeurs de rigueur et de modestie autant que la passion qui animent ma démarche scientifique.

Sommaire

Remerciements et dédicaces 5
Index des figures 9
Index des tableaux 10
Nota 11

Introduction 13

1. Une perspective intersubjectiviste 17
1.1. Un accent sur les jeux d'acteurs et sur les conventions 17
1.1.1. L'étude des conventions monétaires et la discussion de la théorie de la Valeur 18
1.1.2. Intersubjectivités et descente au cœur *de la boite noire* de l'entreprise 22
1.2. Un ancrage affirmé au sein de l'Individualisme Méthodologique Sophistiqué 26
1.3. Une nouvelle approche économique de l'entreprise et de la rationalité 30
1.3.1. Une redéfinition de la rationalité 30
1.3.2. Vers une nouvelle théorie de l'entreprise 33

2. Une focalisation pragmatique sur l'entrepreneuriat 37
2.1. L'entrepreneuriat des publics singuliers 37
2.1.1. L'entrepreneuriat des publics issus de l'immigration 38
2.1.2. L'extension à d'autres publics singuliers 43
2.1.3. Critique de la singularité 46
2.2. La modélisation du phénomène entrepreneurial 50
2.2.1. Un modèle intégrateur du phénomène entrepreneurial 50
2.2.2. L'entrepreneur au cœur d'un agir communicationnel et politique 54
2.2.3. Les différentes manifestations de l'agir communicationnel Entrepreneurial 57
2.3. Une théorie pragmatique de l'accompagnement entrepreneurial 60

3. Conventions et dynamiques de la recherche en Sciences de Gestion 67
3.1. Une contribution à la sémantique entrepreneuriale 67
3.1.1. Les modélisations entrepreneuriales face au test de l'Argument Transcendantal 67
3.1.2. La question des frontières disciplinaires 71
3.1.3. La vision organisante de la recherche en entrepreneuriat et sur la PME 79
3.1.3.1. La Vision Organisante de la communauté des chercheurs et des praticiens en entrepreneuriat 79
3.1.3.2. Vision organisante ou vision organisée ? 81

3.2. L'intersubjectivité, un paradigme pour les Sciences de Gestion 84
3.2.1. A la recherche des conventions constitutives des sciences de gestion 84
3.2.2. Questions de méthodes dans une perspective intersubjectiviste 87
3.3. Un engagement à poursuivre 91
3.3.1. Nos perspectives de recherche 91
3.3.1.1. Des études contextualisées sur le processus entrepreneurial 92
3.3.1.2. La modélisation de l'intention entrepreneuriale individuelle et Collective 93
3.3.1.3. Les déterminants des comportements des entrepreneurs et des discours de justification 94
3.3.2. Une vision politique et plurielle de la recherche 95

Conclusion 99

Bibliographie 101

4. Curriculum-Vitae 113

5. Liste des productions annexées dans le volume 2 129

6. Liste des Annexes complémentaires dans le volume 2 131

Index des figures

1. Notre itinéraire de recherche : un parcours des Sciences Economiques vers les Sciences de Gestion ancré dans le paradigme de l'Individualisme Méthodologique Sophistiqué 14
2. Un modèle de la CSI-D-P (Configuration Stratégique Instantanée et Discriminations Perçues) 40
3. L'altération du triptyque Porteur-Portant-Porté 61
4. La relation d'accompagnement et les conflits de représentation 61
5. Les huit configurations archétypiques de l'accompagnement d'un entrepreneur issu de l'immigration 63
6. Un essai de généralisation du modèle configurationnel de la relation d'accompagnement 64
7. Les différentes formes d'entrepreneuriat institutionnel et la dialogique Individu-Création de valeur 75
8. L'intensité du changement individuel, clef de la différenciation entre Entrepreneuriat et Management stratégique 77
9. Transposition du modèle de SWANSON et RAMSILLER 80
10. Les cinq pôles de la production de recherche 89
11. Les trois audiences hiérarchisées de la recherche en Entrepreneuriat 96

Index des Tableaux

1. La structuration du document 12-16
2. Positionnement épistémologique et cartographies des approches du réel 29
3. La pluralité des modèles de production de la qualité 34
4. Transposition du modèle des « 4I » de CROSSAN, LANE et WHITE (1999) au processus entrepreneurial 53
5. Les trois réalités entrepreneuriales et le modèle de rationalité associé 57
6. L'épreuve de l'Argument Transcendantal pour l'entrepreneuriat 69
7. Synthèse des analyses de l'Argument Transcendantal pour les trois modèles soumis à l'épreuve 69
8. Analyse lexicologique des discours aux CIFEPME 82
9. Analyse lexicologique des discours aux conférences AIMS 2005-2007 et aux colloques de l'AE (2005-2007) 82
10. Comparaison des mutismes et des discours épistémologiques chez les gestionnaires et chez les autres chercheurs en Sciences Sociales 85
11. Relectures horizontales du parcours 99

NOTA

Afin de simplifier la lecture des références renvoyant à nos travaux dans le corps du texte, ceux-ci seront repris selon la numérotation dont ils font l'objet dans le Curriculum-Vitae et, lorsqu'il y aura lieu, le code permettant de les retrouver dans la liste des travaux annexés sera ajouté.

Par exemple,

La citation **R13-A14** renverra à notre publication (Thierry Levy-Tadjine (2008), Un essai sur les conventions constitutives des Sciences Economiques et des Sciences de Gestion, *Vie et Sciences Economiques*, N 178, Mars, p. 113-123) reproduite en annexe.

La citation **L1** renverra elle, à notre chapitre dans le livre édité par Raul MONCARZ qui n'est pas repris dans la liste des annexes proposées (Thierry Levy (1995), Firm's Information Structure and International Trade, in *International Trade and the new economic order*, Edited by Raul MONCARZ, Pergamon-Press, USA).

De manière générale, la codification suivante a été adoptée pour faciliter l'identification de nos travaux :
A renvoie aux travaux annexés ;
B, aux annexes complémentaires ;
T, à nos mémoires de DEA ou thèses de Doctorat ;
L, aux chapitres d'ouvrages ;
R, aux publications dans des revues académiques ;
W, aux chantiers en cours donnant lieu à des publications prochaines ;
C, aux communications que nous avons présenté ;
P, à nos contributions au débat social.

Intersubjectivité et Singularités en Entrepreneuriat et en Sciences de Gestion

Introduction

Nos travaux de recherche, engagés d'abord dans une perspective d'économiste, puis progressivement, avec une dimension plus gestionnaire, c'est-à-dire intéressée par le pilotage organisationnel et entrepreneurial, peuvent être relus avec le double éclairage de **l'intersubjectivité et de la singularité.**

Ces deux éclairages nous paraissent de surcroît caractéristiques de l'activité de production de connaissance scientifique. Pour nous, la recherche, particulièrement lorsqu'elle s'applique aux Sciences de Gestion, se développe dans l'intersubjectivité. Le chercheur interagit avec son terrain de recherche et avec la communauté scientifique. De ces interactions naissent des idées nouvelles. Parallèlement, en définissant son objet d'étude, le chercheur vise à singulariser celui-ci, c'est-à-dire à le différencier des objets déjà étudiés. Comme toute activité humaine, la recherche procède, en effet, beaucoup par catégorisation. Une propriété fondamentale en psychologie est, en effet, de reconnaître à l'esprit humain sa capacité à générer des catégories cognitives résumant les similarités et différences entre objets, événements, personnes et conditions dans l'environnement (ROSH, 1978[1], SMITH & MEDIN, 1981[2]).

Nous développerons ces deux aspects de la production scientifique tout en relisant, de manière critique, le positionnement de nos propres travaux vis-à-vis de ces deux réalités.

On peut, en effet, relire notre cheminement de chercheur, des Sciences Economiques vers les Sciences de Gestion (Figure 1), comme articulant deux axes de recherche avec la prise en compte de l'intersubjectivité humaine dans les situations économiques et de gestion, et l'étude de la singularité, en Entrepreneuriat prioritairement.

[1] E. ROSCH, 1978, Principles of categorization, in E. ROSCH, B. LLOYD, *Cognition and categorization*, Erlbaum, Hillsdale NJ, p. 27-48.

[2] E.E. SMITH, D.L. MEDIN, 1981, *Categories and concepts*, Cambridge MA, Harvard University Press.

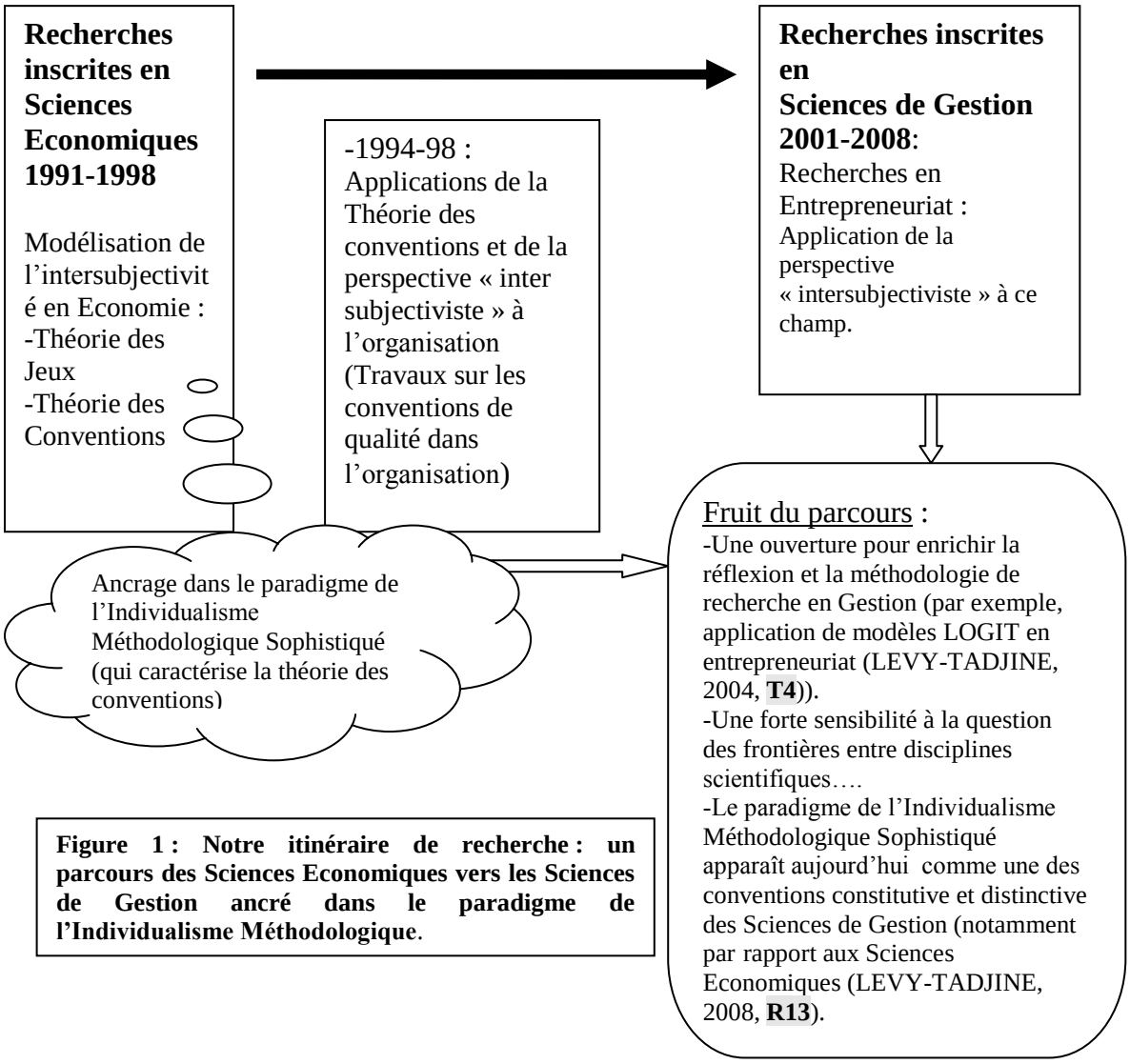

Figure 1 : Notre itinéraire de recherche : un parcours des Sciences Economiques vers les Sciences de Gestion ancré dans le paradigme de l'Individualisme Méthodologique.

Toutes ces recherches ont en commun un ancrage dans le paradigme épistémologique de l'Individualisme Méthodologique Sophistiqué tel qu'il est revendiqué par les économistes des conventions. L'inscription au sein de ce paradigme nous paraît même constituer aujourd'hui (**R13**[3]), une convention constitutive des Sciences Managériales et Entrepreneuriales.
Ceci nous conduit à envisager, d'abord, une relecture de notre parcours sous l'angle de l'intersubjectivité (I), avant de proposer en quoi, nos travaux en entrepreneuriat articulent intersubjectivité et singularité (II), puis d'en tirer quelques implications générales pour la recherche et l'encadrement de travaux en Sciences de Gestion, en évoquant nos perspectives de recherche et les propositions épistémologiques et méthodologiques qui résultent de nos réflexions (III).

Comme nous le montrerons en proposant une relecture critique de l'ensemble de nos travaux, notre perception de l'intersubjectivité est intimement liée à la pensée de Jürgen HABERMAS. Or, ce dernier fixe trois objectifs imbriqués à la Science moderne et à la production de connaissances scientifiques pour qu'elle dépasse le dogmatisme :

[3] Thierry LEVY-TADJINE, 2008, Un essai sur les conventions constitutives des Sciences Economiques et des Sciences de Gestion, *Vie et Sciences Economiques*, N 178, Mars, p. 113-123.

- tout d'abord, un intérêt directement opératoire, l'accent étant mis sur l'identification et la manipulation de variables ;

- ensuite, un intérêt de « raison pratique », la science visant à l'interprétation de la communication symbolique et facilitant la compréhension mutuelle ;

- enfin, un intérêt critique et émancipatoire, la science ayant alors pour finalité, dans une perspective pragmatique, de produire le changement social et d'éliminer la souffrance socialement inutile. Comme le note DESREUMAUX (2005[4]; 17), « *l'oubli de la valeur critique et émancipatoire* » qui, pour HABERMAS, menace nombre de scientifiques modernes, «*est signe d'une incapacité à voir en quoi l'activité scientifique est encastrée dans le processus d'autoformation de l'homme à travers lequel les hommes reconstituent continuellement leurs institutions sociales et leurs identités* ».

Adhérant à ce triple objectif, nous nous efforcerons de proposer une relecture de nos travaux et de nos engagements qui en rende compte comme l'illustre le tableau 1 qui présente la structuration adoptée pour cet exercice.

Trois niveaux seront donc envisagés autorisant une lecture de notre travail à la verticale pour chacun des axes de notre parcours, la plus naturelle, et à l'horizontal pour chaque intérêt de connaissance. Dans cette deuxième perspective, on peut ainsi se contenter d'une lecture historique et ontologique de nos travaux (1er degré) ou décrypter le niveau symbolique et métaphysique que nos travaux sous-tendent (2ème degré), voire discuter de l'engagement et de la polémique qui sont inhérents à ceux-ci (3ème degré)[5]. Lorsqu'il y aura lieu, chemin faisant, nous complèterons la relecture thématique de nos travaux par une évocation critique des citations s'y rapportant[6]. En suivant IGALENS et PENAN (1993), nous nous focaliserons, non plus sur le contenu logique de nos travaux scientifiques, mais sur « *leur capacité de circulation et d'échange, dans l'étendue de leur dispersion* »[7].

---

[4] A. DESREUMAUX, 2005, *Théorie des organisations*, 2ème éd., E.M.S., Caen.

[5] En d'autres termes, si toutes les premières parties des 3 chapitres (1.1, 2.1, 2.3) renverront le lecteur à l'ontologie de nos recherches (ce qui en fonde la spécificité, ce par quoi on nous identifie), le deuxième niveau abordera les aspects épistémologiques et axiologiques de nos travaux en présentant nos positionnements. Enfin, comme en découlant, le troisième degré s'ouvrira sur le domaine de la praxéologie.

[6] Accessoirement, cette attention critique accordée aux citations de nos travaux qui ne prétendra pas à l'exhaustivité est cohérente avec l'approche intersubjectiviste puisque cette dernière donne une place prégnante à l'altérité et aux interactions. Si vraiment « je » n'existe que par l'autre (BENVENISTE), il est possible de relire notre parcours de chercheur à la lumière de ce qui en émerge dans les travaux d'autres chercheurs. Dans la perspective « intersubjectiviste », les citations traduisent assurément une part de notre apport « objectivé » (et parfois discuté) par d'autres. Nous appliquerons donc lorsqu'il y aura lieu, une analyse critique des citations de nos travaux en excluant toutefois, dans un souci d'objectivité, les citations et co-citations impliquant des chercheurs avec qui nous avions co-rédigé des travaux (Robert Paturel, Raphael Nkakleu ; Julien Defreyman ; etc) ou les membres du Laboratoire ERMMES dont nous étions membre entre 2001 et 2007, même si nous n'avons rien écrit avec eux (Cyrine Ben-Hafaiedh ; Katia Richomme…) ainsi que les doctorants avec qui nous travaillons (par exemple M. Justin KAMAVUAKO dont le travail porte sur l'entrepreneuriat immigré des libanais, chinois et autres africains en République Démocratique du Congo et qui s'appuie sur nos modélisations pour son étude).

[7] J. IGALENS, H. PENAN, 1993, La structure des connaissances en gestion des ressources humaines, *Revue de Gestion des Ressources Humaines*, 7, pp 13-31.

	Intersubjectivité et Singularités en Entrepreneuriat et en Sciences de Gestion		
Intérêt de connaissance selon HABERMAS	**Partie 1. Une perspective intersubjectiviste**	**Partie 2. Une focalisation pragmatique sur l'entrepreneuriat**	**Partie 3. Conventions et dynamiques de la recherche en Sciences de Gestion**
Intérêt technique et immédiat *Décrire notre parcours et nos engagements.*	1.1. Un accent sur les jeux d'acteurs et les conventions. Relecture au premier degré de nos travaux en Economie (1991-2002)	2.1. L'entrepreneuriat des publics singuliers. Relecture au premier degré de nos travaux en entrepreneuriat (2002-2008)	3.1. Un essai de sémantique entrepreneuriale Relecture au premier degré de nos travaux et programmes récents pour questionner la sémantique entrepreneuriale
Intérêt interprétatif et communicationnel *Rendre intelligible et décortiquer les soubassements de nos choix.*	1.2. Un ancrage au sein de l'Individualisme Méthodologique sophistiqué -une vision du monde particulière	2.2.La modélisation du phénomène entrepreneurial -Un modèle intégratif du phénomène entrepreneurial -L'agir communicationnel entrepreneurial	3.2. L'intersubjectivité, un paradigme pour les Sciences de Gestion -Les conventions constitutives des Sciences de Gestion, -Questions de méthodes dans une perspective intersubjectivité
Intérêt critique et émancipatoire *Proposer à la discussion en vue de l'action les conséquences de nos positions.*	1.3. Une théorie renouvelée de la rationalité et de l'entreprise -Une approche plurielle du réel et de l'entreprise -L'enjeu de la rationalité communicationnelle	2.3. Une théorie pragmatique de l'accompagnement entrepreneurial -Une approche pragmatique qui se prête au dialogue entre chercheurs académiques et praticiens	3.3. Un engagement à poursuivre -Nos perspectives de recherche -Une vision politique et plurielle de la recherche

Tableau 1. La structuration du document

1. UNE PERSPECTIVE INTERSUBJECTIVISTE

La posture « intersubjectiviste»[8] qui a caractérisé nos premières recherches se traduit par un angle d'études particulier et par une approche singulière du réel. En effet, la référence au concept d'intersubjectivité qui, comme le rappelle LAUDOU (2005[9]), n'est apparu dans la langue française qu'en 1931 dans la traduction donnée par Gabrielle Pfeiffer et Emmanuel Levinas des *Méditations cartésiennes* de Husserl, invite à recentrer l'étude des phénomènes économiques et de gestion sur les interrelations, voire sur les blocages et conflits qui se jouent dans l'action sociale.

L'accent est mis sur l'individu tout en laissant une place aux déterminismes sociaux. La première section de ce chapitre énoncera comment s'est structurée notre réflexion centrée sur l'analyse des jeux d'acteurs et des conventions sociales. La deuxième évoquera les répercussions épistémologiques de ces préoccupations tandis que la troisième section fera, en quelque sorte, la jonction entre notre parcours initial d'économiste et nos recherches ultérieures en Sciences de Gestion, en rappelant dans quelle mesure le recours à la théorie des conventions et aux théories de l'action collective renouvelle la problématique de la décision et la modélisation de l'entreprise.

1.1. Un accent sur les jeux d'acteurs et sur les conventions.

Marqué dès sa parution par la lecture du Numéro spécial de la *Revue Economique* consacré à la Théorie des conventions (Mars 1989), nous avons commencé notre itinéraire de chercheur en nous attaquant aux conventions économiques les plus fondamentales des sociétés modernes, la monnaie et les institutions qui fondent l'échange marchand. Notre réflexion amorcée dans un mémoire de DEA (**T1**[10]) a consisté à discuter l'œuvre de AGLIETTA et ORLEAN (1982[11]) pour aboutir à notre propre représentation du marché comme espace où s'exprime l'intersubjectivité entre acheteurs, chacun prenant sa décision en référence à autrui. Le parcours initié à ce moment nous a permis de travailler avec Edward FULLBROOK, également intéressé par l'intersubjectivité qu'il abordait initialement à partir de ses lectures de Jean-Paul SARTRE et de Simone de BEAUVOIR[12].

---

[8] L'utilisation du terme 'intersubjectiviste' pour qualifier la posture de la théorie des conventions et de ses extensions est à l'origine, le fait d'Edward FULLBROOK (The Metaphysics of Consumer Desire and the French intersubjectivists, *International Advances in Economic Research*, 2 (3), 1996, pp 289-294). Elle a ensuite été reprise par Tony LAWSON (*Economics and reality*, Routledge, London, 1997) puis par les auteurs conventionnalistes eux mêmes.

[9] C. LAUDOU, 2005, L'intersubjectivité à l'épreuve de la parole : le concept d'intersubjectivité pris dans le mouvement rétrograde du vrai, in G.W. BERTRAM, S. BLANK, C. LAUDOU, D. LAUER (Eds), *Intersubjectivité et pratique, contributions à l'étude des pragmatismes dans la philosophie contemporaine*, L'Harmattan, Paris.

[10] Thierry LEVY, 1991, *Conventions et fondements de l'échange marchand et de la monnaie*, Mémoire de DEA réalisé sous la direction du Pr. Danièle Blondel, DEA 111, Université Paris-IX-Dauphine.

[11] M. AGLIETTA, A. ORLEAN, 1982, *La violence de la monnaie*, PUF, Paris.

[12] Dans l'ouverture de l'ouvrage « *Intersubjectivity in economics* » (Routledge, 2002, p. xiv) qu'il a dirigé, il souligne explicitement le rôle qu'ont joué nos échanges et sa lecture de notre travail de DEA pré-cité dans la structuration de sa pensée pour concevoir le paradigme intersubjectiviste. Voir Annexe B1.

1.1.1. L'étude des conventions monétaires et la discussion de la théorie de la valeur

Dans le prolongement des travaux de René GIRARD, les suites immédiates de notre mémoire de DEA (**R1**[13]) soulignaient que l'échange marchand pouvait être relu sur des bases intersubjectivistes qui appellent à dépasser les perspectives philosophiques du Réalisme comme de l'Idéalisme qui limitent la perspective au dualisme sujet-objet.
Dans les termes de DUPUY (2004[14]), la différence d'approche est assez aisée à percevoir en prenant comme terrain d'illustration, l'amour.

Pour le réaliste auquel, selon DUPUY, correspond le SARTRE[15] des débuts (avant qu'il n'ait rencontré Simone de BEAUVOIR[16]), les phénomènes sociaux doivent pouvoir être objectivés. *Si j'aime cette femme, c'est parce qu'elle est (objectivement) charmante, aimable et désirable.* L'idéalisme imprègne la description du réel d'une touche de subjectivité. *C'est parce que j'aime et suis amoureux de cette femme qu'elle est si aimable, charmante et désirable à mes yeux.*
La transposition « intersubjectiviste » de cette situation, donne : « *j'aime cette femme parce qu'une tierce partie me l'a fait découvrir et aimer…* ». L'intervention d'un autre acteur vient altérer le dualisme sujet-objet. Dans cette optique, DUPUY (2004) propose une formulation moins romantique de l'intersubjectivisme girardien, mais sans doute plus utile pour analyser les situations économiques : « *J'aime cette femme parce qu'elle est aimée et désirée par une tierce partie* ». Chez GIRARD, la décision individuelle se fonde sur le désir mimétique[17]. Dans cette perspective, notre application (**R1**, op. cit.) sous-entendait que les individus sur le marché prennent davantage leurs décisions d'achat à partir de comportements mimétiques que sur des bases de calculs individuels comme ceux que postule la théorie néo-classique traditionnelle. Cette représentation n'est pas éloignée des travaux plus récents portant sur les biens de position en Marketing[18]. Dans une perspective critique vis-à-vis de la théorie économique, cette modélisation permettait surtout de justifier l'introduction de la monnaie au cœur des échanges économiques. La théorie de la valeur développée par DEBREU décrit, en effet, une économie dans laquelle la monnaie est inutile.
En effet, si deux individus A et B, respectivement en possession des biens a et b, désirent échanger, la théorie est apte à décrire le rapport d'échange en comparant l'intensité relative

---

[13] Thierry LEVY, 1994, Measurement Economics, Value-Theory and the Social function of Money, *Atlantic Economic Society Best Papers Proceedings*, Vol. 4, N°2, Juillet.
[14] Jean-Pierre DUPUY, 2004, Intersubjectivity and Embodiment, *Journal of Bioeconomics*, -, pp 275-294.
[15] Jean-Paul SARTRE,1939, Une idée fondamentale de la philosophie de HUSSERL : l'intentionnalité, Repris in *Situations 1*, Gallimard, 1947. La citation proposée par DUPUY est issue de la p. 32 de cette dernière édition
[16] Avec cette formulation, il n'est, en effet, pas encore l'intersubjectiviste qu'il deviendra par la suite sous l'influence de celle qui deviendra sa compagne comme l'ont montré de manière très brillante notre collègue Edward FULLBROOK et son épouse regrettée (Edward & Kate FULLBROOK, 1994, *Simone de Beauvoir and Jean-Paul Sartre : The Remaking of a Twentieth Century Legend*, Basic Books, New-York, London).
[17] On peut d'ailleurs noter que si les économistes intersubjectivistes à la suite de DUPUY (2004, op. cit.) notamment ne s'inscrivent que dans la filiation de GIRARD et de sa théorie du désir mimétique ou pour certains à SARTRE, ils trouveraient également un fondement de leur représentation des situations sociales chez HUSSERL. Lorsque HUSSERL pose que « *du point de vue phénoménologique, l'autre n'est que l'écho de mon moi* » (Edmund Husserl, 1980, *Méditations cartésiennes*, Vrin, Paris, p. 97), les bases de la violence mimétique sont posées.
[18] Le bien-être des individus n'est pas seulement affecté par leur niveau absolu de revenu ou de consommation pour ne retenir que ces deux facteurs. En effet, plusieurs études empiriques ont montré que le comportement des individus s'explique aussi par des effets de position, où les individus cherchent à obtenir plus que les autres et pas nécessairement plus en termes absolus. Pour prendre un exemple concret, certaines personnes préfèrent la situation A (toucher 1500 euros si tout leur entourage touche 1000 euros) à la situation B (toucher 2000 euros lorsque leur entourage touche 2500 euros).

du désir du sujet A pour obtenir le produit b à celle de B vis-à-vis de l'objet a. Dans la terminologie microéconomique, le rapport d'échange sera le rapport des utilités marginales. A l'équilibre, on montre que le rapport objectif d'échange (le rapport des prix) tend à égaliser le rapport subjectif (rapport des utilités marginales). Toutefois, cette perspective suppose que les intensités de désir des individus soient évaluables et indépendantes les unes des autres. Dans nos travaux, nous échappions à ces hypothèses restrictives en proposant un système autoréférentiel dans lequel chaque individu prenant l'autre comme référent, il semblait ne pas y avoir de solution[19] sauf dans l'introduction de la monnaie comme seule médiation externe susceptible de créer une distance entre les deux individus, comme le suggérait déjà le philosophe SIMMEL[20]. Dans cette perspective, la monnaie n'est pas un simple artefact visant à rendre les échanges plus commodes. Elle est une institution indispensable pour que l'échange puisse avoir lieu et pour canaliser la violence potentielle que peut susciter le désir mimétique. Nos travaux rejoignaient ceux d'AGLIETTA et ORLEAN (1982[21]) pour qui « *les désordres monétaires inspirent une terreur diffuse parce qu'ils sont porteurs du parfum de la guerre civile en ce qu'ils développent une menace indéterminée contre l'ordre social. Ils révèlent la présence d'un ennemi sans visage que l'on ne peut designer précisément* ». De ce fait, **notre contribution à l'élaboration d'une théorie de la valeur différente de celle de DEBREU** et dans laquelle la monnaie soit pleinement considérée, nous a conduit à prendre part aux débats accompagnant la mise sur pieds de la monnaie unique européenne et de la future politique monétaire commune[22].

La reconnaissance de notre projet est lisible dans le travail d'Edward FULLBROOK (1996[23]) qui cite plusieurs de nos travaux.
« *Le programme de recherche intersubjectiviste est déjà bien développé. Il inclut des travaux portant sur la dynamique des marchés financiers, (ORLEAN, 1988, 1989a, 1990[24]; DUPUY, 1991[25]; LEVY, 1996[26]),**la théorie de la valeur (ORLEAN, 1989b[27]; LE(VY, 1994a[28]**,*

---

[19] Comme on peut le lire dans notre article de 1997 (**A3-R 3**) repris en annexe, formellement, le système indéterminé prend la forme suivante :
d_A (b) = a d_B (a)
d_B (a) = b d_A (b) .
Ces équations formant un système où d_I (j) mesure l'intensité du désir de l'individu I vis-à-vis du bien j, traduisent le fait que chacun des deux agents, A et B, prend l'autre comme référent pour déterminer sa propre valorisation des biens qu'il est prêt à échanger sur le marché. Dans la théorie néo-classique traditionnelle, au contraire, chaque échangiste détermine la valeur subjective qu'il attribue aux produits indépendamment d'autrui et avant l'échange, en se fondant uniquement sur ses préférences et plus précisément sur les utilités marginales qu'il associe à chaque bien. Dans ce système auto-referentiel, on ne peut connaître les valeurs d'échange avant ce dernier.

[20] Georg SIMMEL, 1977, *Philosophie de l'Argent*, PUF.

[21] Michel AGLIETTA, André ORLEAN, 1982, *La violence de la monnaie*, PUF.

[22] Par exemple,**R4** (Thierry LEVY, 1995, Money, Nations and nationalisms in the prospect of European Monetary Union, *Archives of Economic History*, Vol. VI, N°2, Juillet-Décembre, pp. 87-109).

[23] Edward FULLBROOK, 1996, The Metaphysics of Consumer Desire and the French Intersubjectivists, *International Advances in Economic Research*, 2, 3.

[24] André ORLEAN, 1988, L'Auto-Référence dans la théorie keynésienne de la spéculation, *Cahiers du CREA*, 11, Ecole Polytechnique, Paris.
André ORLEAN, 1989, Pour une approche cognitive des conventions économiques, *Revue Economique*, 2, pp 241-272, Mars.
André ORLEAN, 1990, Le rôle des influences interpersonnelles dans la formation des cours boursiers, *Revue Economique*, 5, Septembre.

[25] Jean-Pierre DUPUY, 1991, *La panique*, Les empêcheurs de penser en rond, Paris.

[26] Thierry LEVY, 1996, The paradox of perfect information in financial markets, communication présentée à *l'International Atlantic Economic Conference*, 12-19 Mars, Paris (**C6**).

[27] André ORLEAN, 1989, La crise du paradigme walrassien, *Cahiers du CREA*, 13, Ecole Polytechnique, Paris.

1994b[29]), l'économie monétaire (AGLIETTA, ORLEAN, 1982[30]; LEVY, 1991[31]), *la dynamique des changements techniques (DALLE, 1995[32]) et la théorie de la firme (EYMARD-DUVERNAY, 1994[33]; FAVEREAU & al., 1994[34])* » (op.cit., p. 288[35]; souligné par nous).

Pour autant, les représentations du marché qui découlent de ces travaux (ceux des conventionnalistes en général comme les nôtres) ignorent la dimension productive. C'est pour y remédier que, dans des travaux ultérieurs étalés de 1994 à 1997 (**R2[36] et R5-A3[37]** qui est reproduit en annexe**),** nous avons cherché à mobiliser les travaux de l'économiste italien Piero SRAFFA[38] pour compléter la perspective intersubjectiviste précédemment élaborée. Cette mobilisation s'imposait presque naturellement, car l'auteur qui avait proposé une relecture des travaux de Ricardo, proposait une théorie renouvelée des prix de production dans laquelle la monnaie était absente, tandis que la perspective que nous avions adoptée précédemment soulignait le rôle de la monnaie dans l'échange, sans y situer les créateurs de richesse.
Dans un premier temps (**R2**, op. cit.), nous avons discuté des possibilités techniques et conceptuelles d'introduire la monnaie dans la modélisation de SRAFFA. Certains s'y étaient attelés avant nous. C'est le cas de MONDELLO (1980[39]). Mais, dans sa proposition formelle, les valeurs monétaires et les valeurs réelles étaient déterminées indépendamment, ce qui nous obligeait à rejeter sa proposition en suivant FULLBROOK (1993[40]) pour qui la valeur réelle n'est qu'une expression particulière de la valeur avec un numéraire particulier. « *Une valeur réelle n'est rien d'autre que la valeur monétaire convertie dans une autre unité de mesure que la monnaie* »[41]. Pour autant, dans sa modélisation, MONDELLO proposait implicitement de rapprocher la désignation d'un étalon monétaire de la fixation des composants de la « marchandise composite » (combinaison de toutes les marchandises en fonction de leur utilisation dans le système de production) que SRAFFA retenait comme étalon universel de mesure de la valeur des produits dans ses travaux. Cette idée n'était pas totalement

---

[28] Thierry LEVY, 1994, Sraffa's standard commodity, money, prices and unit of account, *Archives of Economic History*, Vol. V, N°1-2, pp.149-163, (**R2**).
[29] Thierry LEVY (1994), Measurement Economics, Value-Theory and the Social function of Money, *Atlantic Economic Society Best Papers Proceedings*, Vol. 4, N°2, Juillet, (**R1**).
[30] Op. cit.
[31] Thierry LEVY, 1991, *Conventions et fondements de l'échange marchand et de la monnaie*, Mémoire de DEA réalisé sous la direction du Pr. Danièle Blondel, DEA 111, Université Paris-IX-Dauphine.
[32] Jean-Michel DALLE, 1995, Dynamiques d'adoption, coordination et diversité : la diffusion des standards technologiques, *Revue Economique*, 46,4.
[33] François EYMARD-DUVERNAY, 1994, Les interactions aux frontières des organisations: l'économie des relations de proximité, Université Lyon 2, janvier.
[34] Olivier FAVEREAU, Olivier BIENCOURT, François EYMARD-DUVERNAY, 1994, L'économie doit définir le marché à partir de l'entreprise plutôt que l'inverse", Communication au colloque de la *Society for the Advancement of Socio-Economic*s, Paris, juillet.
[35] *The research program of intersubjective economics is already far-ranging. It includes the dynamics of financial markets (Orlean, 1988, 1989a, 1990; Dupuy, 1991; Levy, 1996),the theory of value (Orlean, 1989b; Levy, 1994a, 1994b), monetary theory (Aglietta, Orlean, 1982; Levy, 1991), the economics of technical change (Dalle, 1995) and the theory of the firm (Eymard-Duvernay, 1994; Favereau & al., 1994)*
[36] Thierry LEVY, 1994, Sraffa's standard commodity, money, prices and unit of account, *Archives of Economic History*, Vol. V, N°1-2, pp.149-163.
[37] Thierry LEVY, 1997, Intersubjective Economics, Production Theory and the Transformation Problem., *International Advances in Economic Research*, Vol. 3, N°1, Février, pp. 37-45.
[38] Piero SRAFFA, 1960, *Production of commodities by mean of commodities*, Cambridge University Press, Ma.
[39] G. MONDELLO, 1990, Essai sur l'expression monétarisée d'un vecteur de prix de production sraffaien, in R. ARENA, J.L. RAVIX (eds), *Sraffa, trente ans après*, PUF.
[40] Edward FULLBROOK, 1993, Nominal versus Real values : a nominal distinction, *Atlantic Economic Society Best Paper Proceedings*, vol. 4, 1, January.
[41] «*A real value is only a money value which has been converted to a different unit of measurement* »

satisfaisante, car contrairement à nos ambitions, la monnaie restait limitée dans un rôle d'artefact servant pour la mesure de la valeur.
Dans la conclusion de notre premier travail sur le sujet (R2) et sur la base d'une suggestion de Marc R. TOOL[42], nous esquissions la raison pour laquelle la monétarisation du système de SRAFFA restait purement artificielle. Dans sa construction, l'italien de Cambridge exclut les sujets (consommateurs et entreprises). Comme beaucoup d'économistes, il raisonne au niveau agrégé même s'il souligne explicitement que l'établissement des prix de production requiert du temps et, notamment, le temps de la négociation entre salariés et capitalistes[43]. Or, nous avons montré ensuite (**R5-A4**[44]) que la prise en compte de la fixation des prix par les entreprises (et non plus « par le système ») était la seule perspective pour aborder de front la question post-marxienne de la transformation des prix de production en prix de marché et en soulignant que l'écart probable entre les prix de production (fixés par les firmes) et les hypothétiques prix d'équilibre, étaient générateurs de la dynamique économique.

Même si la relecture de cet exercice d'économiste dans le cadre de notre candidature en vue de l'Habilitation à Diriger des Recherches en Sciences de Gestion peut paraître incongrue, elle explique l'évolution de nos interrogations et pourquoi, nous nous sommes peu à peu détourné du discours économiste[45]. L'introduction de la décision individuelle de fixation des prix, donnée tautologique pour le gestionnaire, restait abstraite pour les

---

[42] Marc R. TOOL, 1994, Costing and Valuation, Communication présentée au colloque de la *Society for the Advancement of Socio-Economics*, Paris.

[43] Cette référence à la durée des négociations pour parvenir à fixer les taux de salaire et de profit démarque clairement SRAFFA des approches néo-classiques dans lesquelles les prix d'équilibre sont accessibles presque instantanément. Cette remarque nous conduisait à conclure que malgré son absence de prise en compte explicite des individus, SRAFFA abordait son analyse sous l'angle du temps historique que J. HENRY (*La Théorie du commerce extérieur dans le temps historique*, PUF, 1981) opposait au temps de l'instantanéité des ajustements qui régit l'économie néo-classique. Ces conclusions nous autorisaient même à rapprocher SRAFFA et KEYNES dans notre dernier travail purement économiste (**R7** ; Thierry Levy, Keynes and Sraffa reconcilied, *Archives of Economic History*, Vol. X, N°1-2, 1999, pp. 7-20). En montrant formellement qu'une connection était envisageable entre l'approche keynésienne de la demande effective et le système sraffaien des prix de production, nous montrions surtout que les deux auteurs plaçaient les conflits entre possesseurs de capitaux et salariés au cœur de leurs travaux en admettant que leur résolution comme la production réclamaient du temps (le temps du « cycle de production » dans le vocabulaire de l'économiste italien) et l'adoption de conventions. Pour SRAFFA, l'arbitrage entre taux de profit et salaires est déterminé arbitrairement. Cet arbitraire ne peut s'expliquer autrement que dans le registre conventionnel.

[44] Thierry LEVY, 1995, An intersubjectivist economic approach and the theory of firm's dynamic, *Archives of Economic History*, Vol. VI, N°1, Janvier-Juin, pp. 35-62.

[45] Notre parcours marqué par une réorientation vers les Sciences de Gestion peut etre rapproché de celui de notre collègue Edward Fullbrook qui aussi désabusé que nous par la naïveté et le mépris pour certains phénomènes réels de ses collègues économistes, a finalement été à l'origine d'un mouvement profondément critique de la Science Economique. Ancien opposant de la guerre du Vietnam, il milite aujourd'hui avec les économistes hétérodoxes pour un renouvellement de la Pensée Economique et édite, en effet, la *Post-Autistic Economics Letter* dont le titre est assez évocateur. Nous étions ensemble en 1994 à Boston pour le monumental congrès de l'*American Economic Association* et de l'*Allied Social Sciences Association* et nous avions été outré par le spectacle que sans nul doute, nous étions parmi les rares congressistes à relever. Il neigeait… Le colloque, grandiose et bien organisé, rassemblant près de 10000 économistes et sociologues, se tenait dans les grands palaces de la ville, eux-mêmes reliés entre eux par des passerelles suspendues, chauffées et ornées de galeries commerciales. Bref, ceux qui potentiellement étaient en charge de susciter les politiques économiques et sociales du pays pouvaient vivre leur colloque sans se douter un instant qu'en bas, dans la rue à l'air libre, sous la passerelle, des pauvres et des sans-domiciles fixes vivaient dehors, dans le froid. Sous le titre *«No reality, Please. We're Economists* », ces observations lui inspirèrent un billet caustique dans le *The Times Higher Education Supplement* du 25 Mars 1994. Notre réorientation vers les Sciences de Gestion, plus pragmatiques, et vers l'Entrepreneuriat en particulier relève de la même dynamique critique. Autant apprendre à pécher à celui qui a faim plutôt que de chercher à lui donner un poisson…

économistes néo-sraffaiens et néo-marxiens alors qu'elle permettait d'éclairer « *le problème de la transformation* ».
Cette préoccupation combinée pour une approche intersubjectiviste du réel et pour la prise en compte des acteurs productifs dans l'analyse a finalement animé la plupart de nos travaux entre 1994 et 2002, en nous conduisant à aborder la dynamique de l'entreprise par une mobilisation de la théorie des jeux et de la théorie des conventions.

1.1.2. Intersubjectivités et descente au cœur de « la boîte noire » de l'entreprise

Le pari initial de cette série de travaux était de **poursuivre la descente à l'intérieur de « la boite noire » en gageant aussi que ce parcours n'était pas neutre pour les analyses macroéconomiques**[46]. Cette ambition qui animait notre premier travail doctoral (**T3**)[47] est apparente dans les deux travaux qui lui ont immédiatement fait suite en 1995 (**L1**[48] ; **R3-A3**[49]). Il s'agissait de démontrer formellement l'imbrication des arbitrages internes de l'entreprise et de son positionnement vis-à-vis de son environnement. Nous focalisant d'abord sur la flexibilité, nous cherchions à montrer que celle-ci était avant tout une construction sociale déterminée autant par l'environnement de l'entreprise que par les relations sociales qu'elle établissait avec ses salariés (**T3** ; **C1**). Nous avons ainsi esquissé une modélisation ludale dans laquelle « le jeu externe » de l'entreprise est techniquement subordonné au jeu interne tout en l'influençant en retour (**R3-A3**[50] op. cit., 47-49). Il en résultait que la modélisation usuelle des situations de concurrence par des équilibres de Cournot ou de Stackelberg qui est encore pertinente aujourd'hui[51], s'en trouvait altérée, le jeu interne des différents concurrents pouvant prédéterminer l'issue du jeu externe.
Les formalisations proposées supposaient l'existence d'une interface entre l'interne et l'externe dont nous devons reconnaître qu'elle devenait une nouvelle « boite noire » puisque nous nous bornions à envisager ses deux fondements discutés dans la littérature sans trancher explicitement (**R3-A3,** p 45-46).

-En suivant AOKI (1984[52]), l'approche la plus appropriée pour appliquer la théorie des jeux considère que les managers gèrent simultanément le jeu interne et le jeu externe.

-Pour autant, nous admettions en suivant CROZIER et FRIEDBERG (1977[53]) qu'en réalité, une multitude d'acteurs de l'entreprise contribuent au management de l'interface.

De fait, si le formalisme ludal retenu est plus adaptée à la première perspective, nous avons également eu l'occasion de confronter nos observations à la seconde dans le cadre d'un travail sur le Knowledge-Management conduit avec Olivier Devise et Jean-Pierre Vaudelin en 2006

---

[46] La plupart des travaux engageant cette perspective, comme ceux de LEIBENSTEIN, n'envisageaient, en effet, pas le feed-back de leurs descriptions « micro-microéconomiques » pour l'analyse macroéconomique.
[47] Thierry LEVY, 1994, *L'interaction entre jeu interne et jeu externe dans la dynamique de l'entreprise*, Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, réalisée sous la direction du Pr Danièle Blondel, Université Paris-IX-Dauphine.
[48] Thierry LEVY, 1995,Firm's Information Structure and International Trade, (Chapitre 4) in *International Trade and the new economic order*, Edited by Raul MONCARZ, Pergamon-Press (USA).
[49] Thierry LEVY 1995, An intersubjectivist economic approach and the theory of firm's dynamic, *Archives of Economic History*, Vol. VI, N°1, Janvier-Juin, pp. 35-62.
[50] Thierry LEVY 1995, An intersubjectivist economic approach and the theory of firm's dynamic, op. cit.
[51] Pour une illustration, Jean François VERNE, 2008, Subventions à la production et comportements stratégiques dans une situation de concurrence duopolistique, *La Revue des Sciences de Gestion*, 230, mars-avril.
[52] M. AOKI, 1984, *Cooperative Game-Theory of the Firm*, Oxford University Press.
[53] M. CROZIER, E. FRIEDBERG, 1977, *L'Acteur et le système*, Le seuil, Paris.

(**C45[54]-C54-A9**). Qualifié de « *slogan faisant suite à celui d'organisation apprenante* » par HATCHUEL et al.(2002[55]), le Knowledge Management souffrait pour les auteurs, d'une absence de fondements conceptuels stables. Le trouble est renforcé par le fait que, dans la pratique, en suivant HANSEN, NORIA, TIERNEY (1999[56]), on peut distinguer deux acceptions du Knowledge-Management (KM). Certaines entreprises privilégient une orientation informatique du KM (archivage et modélisation des connaissances dans les systèmes d'information : bases de données, formalisation des connaissances…) tandis que d'autres mettent l'accent sur l'humain (permettre la mise en réseau via l'intranet, faciliter la création de communautés de pratiques et de communautés épistémiques ; encourager le partage de savoirs…). Cette ambiguïté trouve d'ailleurs son équivalent au niveau des théories du transfert de connaissance et de l'apprentissage organisationnel. L'accent est mis tantôt sur les mémoires organisationnelles qui permettent de stocker et de retrouver l'information, ou sur l'encodage des routines (CYERT & MARCH, 1963[57] ; NELSON & WINTER, 1982[58] ; LEWITT & MARCH, 1988[59]) et sur l'interprétation des informations (DAFT & WEICK, 1984[60]), tantôt sur la communication et les interactions interpersonnelles (ARGYRIS & SCHÖN, 1978[61] ; DUNCAN & WEISS, 1979[62]) ou sur la diffusion d'informations au sein de l'organisation (HUBER, 1991[63]). Pour autant, dans ces approches, l'acteur était peu pris en compte. La réaffirmation de la thèse selon laquelle il n'y a de savoirs dans l'organisation que communs ou partagés permet de réconcilier les deux approches tout en faisant du Knowledge-Management, une convention reposant sur l'engagement des acteurs ou en référence aux travaux de DUPUY (1989[64]), un *Common-Knowledge-Management*. La convention est simultanément le résultat d'actions individuelles et un cadre contraignant les sujets. Sur le plan épistémologique, cette orientation conduit à privilégier, pour la gestion, un positionnement épistémologique au sein du Paradigme de l'Individualisme Méthodologique sophistiqué, comme nous serons amené à le soutenir dans la suite.

Parallèlement, fondée sur le recours à la théorie des conventions et, plus ponctuellement, à la théorie des jeux, notre « *descente à l'intérieur de la boite noire* » nous a conduit à étudier deux problèmes de gestion particuliers : -la gestion des relations de pouvoir et du temps et –le management de la qualité. Le premier axe qui a fait l'objet d'une communication au Colloque

---

[54] Thierry LEVY-TADJINE, avec la collaboration de Jean-Pierre Vaudelin et Olivier Devise, De la compétence à l'engagement, communication au colloque *C2EI - Modélisation et pilotage des systèmes de connaissances et de compétences dans les entreprises industrielles*, Nantes, 29 juin 2006.

[55] A. HATCHUEL B. WEIL et P. LE MASSON, 2002, De la gestion des connaissances aux organisations orientées conception in *Faire de la Recherche en Système d'information*, (Edité par F. ROWE), Vuibert-Fnege, pp. 155-156.

[56] HANSEN, NORIA, TIERNEY, 1999, What's your strategy for Management Knowledge?, *Harvard Business Review*, March-April

[57] R. CYERT, J. MARCH, 1963, *A behavioral theory of the firm*, Englewood Cliffs, N.J : Prentice Hall.

[58] R. R. NELSON, S.G. WINTER, 1982, *An evolutionary theory of economic change*, The Belknap Press

[59] B. LEVITT, J. MARCH, 1988, Organizational learning, *Annual review of sociology*, vol.14, pp.319-340.

[60] R. L. DAFT, K.E. WEICK, 1984, Toward a model of organizations as interpretations systems, *Academy of Management Review*, 9, 284-295..

[61] C. ARGYRIS, D. A. SCHÖN, 2002, *Apprentissage Organisationnel : Théorie, Méthode, Pratique*,, De Boeck Université.

[62] R. DUNCAN, A. WEISS, 1979, Organizational learning: implications for organizational design, *Organizational behavior*, vol. 1, pp. 75-123.

[63] G. P. HUBER, 1991 Organizational Learning : the contributing processes and the litteratures, *Organization Science*, USA, Vol. 2, No. 1, February, 1991.

[64] J.-P. DUPUY, 1989, Common-Knowledge et conventions" in Collectif, *l'économie des conventions*, Revue Economique, Mars, 1989.

International de Théorie des Jeux à Milan en 1997 **(C8)**[65] **est surtout important pour caractériser notre préoccupation constante pour la prise en compte des dynamiques temporelles dans l'entreprise.** La théorie des jeux est souvent accusée de ne pas rendre compte suffisamment clairement du temps. Pour autant, des formalismes comme celui de SEUROT (1979[66]) reliaient déjà le temps à l'apprentissage d'un joueur au cours d'une négociation interindividuelle. Pour CROSS (1969[67]), la négociation caractérise une relation sociale dans laquelle un acteur est susceptible d'accepter des concessions sur ses actions ou ses paiements en résultant en faveur d'un autre. Dans ce cadre, il nous a été possible de démontrer que la fonction de réponse (mathématique) d'un individu en négociation est décroissante en fonction du temps. Plus un individu dépense du temps pour apprendre quelles sont les prétentions de ses rivaux et plus il réduit ses propres ambitions. Pour autant, la limite de ce travail tient à ce que la négociation est prise comme un absolu. La rétro-influence d'une réduction des ambitions d'un individu sur ses performances productives ultérieures n'était pas l'objet de ce travail formalisé. La prise en compte de ces interactions était plus efficace dans nos travaux sur la co-production de la qualité.

Notre approche de l'Economie et du Management de la Qualité, présentée dans une communication (**C9**)[68], un article (**R6-A5**)[69] et un chapitre d'ouvrage (**L2-A6**)[70], est assez proche de celle de GOMEZ (1994[71]). Toutefois, alors que ce dernier refuse d'assimiler BOLTANSKI et THEVENOT (1987, 1991, op. cit.) aux auteurs conventionnalistes, nous fondons notre approche sur leur modèle des « *économies de la grandeur* » qui autorise, dans toute situation sociale (et de gestion), une pluralité de jugements possibles. Cette perspective permettait de souligner l'existence d'une multiplicité d'évaluations possibles de la qualité par l'acheteur, les conventions de qualifications. EYMARD-DUVERNAY (1989[72]) distingue ainsi les marchés où l'évaluation est « *marchande* » (centré sur le prix, les délais…), « *industrielle* » (focalisée sur le respect de certains standards techniques…) ou « *domestique* » (l'évaluation reposant alors surtout sur la confiance dans le fabricant et sur sa réputation). De même, l'offreur de produit dispose de plusieurs registres pour évaluer et produire la qualité de ce qu'il propose sur le marché. GOMEZ, se focalisant sur la production de la qualité, parlait de convention d'effort. Nous avons montré que les deux conventions d'effort, qu'il décrivait (*la firme marchande* et *la firme industrielle*), peuvent être rapprochées des cites industrielle et marchande de BOLTANSKI et THEVENOT (1987) pour la première et civique et domestique pour la seconde. L'intérêt de notre premier travail sur le sujet (**C9**, op. cit.) était

---

[65] Thierry LEVY (1997), Modelization of power : power-games and organizational learning. », communication à la 11ème Conférence Internationale sur la Théorie des Jeux et ses Applications, Bocconi-University, Milan, Juin. En reprenant aujourd'hui ce travail avec notre collègue Jean-Francois Verne de l'USEK, nous envisageons de le remettre au goût du jour et de le soumettre au *Journal of Conflict Resolution*.

[66] François SEUROT, 1979, Les théories de la négociation, in SCHEILCHER (Ed), *Jeux, Information et groupes*, Economica, Paris.

[67] J. CROSS, 1969, *The economics of Bargaining*, Basic Books.

[68] Thierry LEVY, 1998, Participation à la table ronde finale du tutorat doctoral « Qualité » organisé à Lyon par l'ISEOR (Université Lyon 2). Contribution support de notre prise de parole reproduite dans les Actes de la journée sous le titre : « Evaluation interne et évaluation externe de la qualité des biens : que nous apporte l'économie des conventions ? ».

[69] Thierry LEVY, 1998, Démarche-Qualité, Conventions et Audit de type socio-économique dans les institutions éducatives du Supérieur (Récit et Analyse d'une intervention menée à l'IUT d'Hellespont), Revue *Savoirs-Education-Formation*, N°1, 1998, pp. 69-96

[70] Thierry LEVY, 2002, The Theory of conventions and a new theory of the firm, in « *Intersubjectivity in Economics : Agents and Structures*. » Edited by Edward FULLBROOK, Routledge, New-York, London.

[71] Pierre-Yves GO MEZ, 1994, *Qualité et théorie des conventions*, Economica, Paris.

[72] François EYMARD-DUVERNAY, 1989, Conventions de qualité et formes de coordination, *Revue Economique*, Mars.

aussi de souligner la proximité épistémologique de l'approche conventionnaliste de la qualité et d'approches gestionnaires, en l'occurrence la théorie socio-économique des organisations (SAVALL, ZARDET, 1991[73]), qui mettent également au cœur de leur perspective, la dissociation entre évaluation interne et évaluation externe de la qualité. Conséquemment, l'analyse d'un audit de type socio-économique dans une institution éducative de l'Enseignement Supérieur, *l'IUT d'Hellespont*, constitua l'étape suivante de notre parcours (**R6-A5**). **L'originalité de ce travail réside dans la mobilisation de la grille des « *économies de la grandeur* » de BOLTANSKI et THEVENOT (op. cit.) pour relire et interpréter les positions des acteurs en présence dans l'organisation auditée**. Nous avons souligné que la résistance au changement de la direction pouvait être décryptée sur la base de son affiliation à « *la cité domestique* » qui entrait en opposition frontale avec la logique de l'intervention guidée par les registres « *civiques*[74] *et du renom »*[75].
Dans « *la cité domestique* », l'individu se soumet au Prince, car celui-ci « *fait pour le bien commun, le sacrifice de ses satisfactions personnelles* » (BOLTANSKI & THEVENOT, 1991, op. cit. p. 119). La direction a donc fait « *une affaire personnelle* » des remises en question qui étaient suggérées.
Or, comme nous le rappelions dans ce travail en prolongeant nos travaux antérieurs, l'enjeu de ces oppositions internes était le positionnement des établissements d'enseignement supérieur dans un univers de plus en plus compétitif. Le changement d'organisation était motivé par le jeu externe. Frederic CANARD (2001[76], p. 10) était d'ailleurs sensible à cette interaction qu'il reprenait à son compte. «*Pour convaincre les prescripteurs de la qualité des formations proposées, beaucoup cherchent à obtenir un avantage concurrentiel en développant une sorte de marketing-mix, c'est-à-dire, mettre en place une politique de communication (élaboration de plaquettes attractives par exemple), de prix (valorisation du faible coût de la formation et de son rapport qualité/prix), de distribution (développement de réseaux avec d'autres établissements pour se faire connaître) et de produit/service (développement d'enseignements de qualité, par des recrutements d'enseignants, la recherche et la mise à disposition de moyens compétitifs : bibliothèques, ordinateurs multimédias, etc.) (LEVY, 1998, 71-72)* ».

L'itinéraire que nous venons de retracer n'est pas anodin. Il explique en partie, notre réorientation progressive vers les Sciences de Gestion. En effet, au fur et à mesure de nos recherches sur l'économie d'entreprise et de nos enseignements[77], nous sommes allé à la rencontre du terrain pour résoudre des problèmes concrets de gestion, notamment dans le domaine de la qualité, puis dans d'autres domaines. L'identité de l'objet, l'entreprise, dans les recherches des gestionnaires et de certains économistes oblige à questionner la frontière entre les deux disciplines. Le contexte récent rend, selon nous, ce questionnement encore plus

[73] Henri SAVALL, Véronique ZARDET, 1991, *Maîtriser les coûts et les performances cachés*, Economica.
[74] Dans cette perspective, le souverain (qui n'est plus le Prince) est constitué « *par la convergence des volontés humaines quand les citoyens renoncent à leur singularité et se détachent de leurs intérêts particuliers pour ne regarder que le bien commun* » (Boltanski, Thévenot, 1991, op. cit., p. 138).
[75] Dans la cité du renom, la grandeur d'une personne repose sur l'opinion des autres. Concrètement, dans le cas que nous étudions, l'auditeur a valorisé l'expression des étudiants comme cela se pratique de plus en plus dans les universités anglo-saxonnes, voire européennes, selon les logiques de qualité totale pour lesquelles l'étudiant est un client comme le note SAUNDERS (Cf. Gary SAUNDERS, 1996, Total Quality in University Administrative Process and in the Curriculum, Communication a la 41eme *Atlantic Economic Conference*, Paris).
[76] Frédéric CANARD, 2001, Qualité, Formation professionnelle et enseignement supérieur : service public ou service marchand ?, Communication au séminaire *Politiques, Economie et Management public*, 16 janvier 2001.
[77] Le fait d'encadrer des stagiaires en entreprise et d'assurer des enseignements de gestion lors de nos premières affectations en IUT, est certainement pour beaucoup dans l'évolution de nos recherches.

nécessaire[78]. Nous l'évoquerons dans la section 3.2 de ce travail. Auparavant, il importe de discuter le positionnement paradigmatique qui sous-tend tous les travaux que nous venons de relire. Tel est l'objet de la section 2 de ce chapitre.

1.2. Un ancrage affirmé et assumé au sein de l'Individualisme Méthodologique Sophistiqué.

Les chercheurs se référant à la théorie des conventions ou mobilisant la théorie des jeux adoptent en général une approche du réel particulière qualifiée d'«*Individualisme méthodologique sophistiqué* » par CAHUC (1989[79]) ou d'« *Individualisme méthodologique non rationaliste* » par DUPUY (1988[80]), pour stipuler que tout en donnant une place centrale à l'individu, on s'intéresse essentiellement aux interactions sociales qui contraignent le sujet et façonnent son projet et l'organisation.

On pourrait résumer ce positionnement comme suit. **On doit partir de l'individu pour comprendre le réel, mais le réel ne se réduit pas à une sommation ou à une agrégation simple des actions individuelles**. Le jeu des interactions et des relations intersubjectives risque de provoquer des « sophismes de composition » (BOUDON, 1977[81] ; CAHUC, 1989[82] ; ABRAHAM-FROIS, 2001[83]).

Dans les termes de DUPUY (1992a), cette position « *tient dans la coexistence apparemment paradoxale des deux propositions suivantes :*

1. Ce sont les individus qui font, ou plutôt 'agissent', les phénomènes collectifs (Individualisme) ;

2. les phénomènes collectifs sont (infiniment) plus complexes que les individus qui les ont engendrés, ils n'obéissent qu'à leurs lois propres (auto-organisation) .

Tenir ensemble ces deux propositions permet de défendre la thèse de l'autonomie du social tout en restant fidèle à la règle d'or de l'individualisme méthodologique : ne pas faire des êtres collectifs, des substances ou des sujets » (op. cit. p. 15)[84].

---

[78] La baisse des effectifs étudiants en Facultés de Sciences Economiques conduit (et conduira) les économistes à envisager la proximité de leur discipline avec les Sciences de Gestion pour que les formations de cette discipline leur soient également ouvertes. Ceci oblige, plus que jamais, les gestionnaires à s'interroger sur ce qui fait la spécificité de leur approche par rapport aux premiers.

[79] Pierre CAHUC, 1989, Le renouvellement des fondements microéconomiques de la macroéconomie, Document de Travail du MAD (Macroéconomie et Analyse des Déséquilibres), N°175, Juin ; Université Paris-1-panthéon-sorbonne. Pour l'auteur, « *le concept d'individualisme méthodologique sophistiqué n'insistera pas tant sur le concept d'individu que sur celui d'interaction. Les phénomènes sociaux doivent s'expliquer en termes d'interaction dans un environnement institutionnel donné* » (op. cit.).

[80] Jean-Pierre DUPUY, 1988, L'individu libéral, cet inconnu : d'Adam Smith à Friedrich Hayek, in J.P. DUPUY et alii (Ed), *Individu et Justice sociale, autour de John Ra*wls., Le Seuil, Paris

[81] Raymond BOUDON (1977), *Effet pervers et ordre social*. PUF, Paris.

[82] Op. cit.

[83] Gilbert ABRAHAM-FROIS (2001), La macroéconomie en l'an 2000, *Revue Economique*, Vol. 52, N°3, Mai.

[84] La proximité avec les propos du philosophe Georg SIMMEL dans ses *Questions Fondamentales de la Sociologie* en 1918, est flagrante. Pour l'auteur, « *la société signifie toujours que les individus sont liés par des influences et des déterminations éprouvées réciproquement. Elle est par conséquent quelque chose de fonctionnel que les individus font et subissent à la fois. La société n'est dans ce cas que le nom donné à un ensemble d'individus, liés entre eux par des actions réciproques et que par conséquent on considère comme constituant une unité* » (op. cit. repris dans G. SIMMEL, *Sociologie et Epistémologie*, PUF, 1981, p. 90). Sans la développer ici, on retrouverait également une filiation indéniable avec l'approche de Norbert ELIAS (*La société des individus*, Fayard, 1991).

Dans un autre texte, le même auteur tire les conclusions de cette position dans des termes qui évoquent les écrits de Jean-Paul SARTRE ou de Simone de BEAUVOIR sur la construction de l'individu.
« L'individu n'est pas subordonné à la totalité sociale et le fait que celle-ci le dépasse et lui échappe, non seulement ne le prive pas de sa liberté, mais est une condition nécessaire de sa liberté. La liberté de l'individu est ici ce que l'individu fait de ce que la société fait de lui. C'est grâce à ce que celle-ci lui donne qu'il peut se donner à lui-même des fins privées et les mener à bien » (DUPUY, 1992b, p. 246).
A la différence des approches individualistes classiques qui étudient l'individu comme un sujet autonome totalement libre de ses choix sans subir d'influences extérieures (*Homo-Oeconomicus*) et des approches holistes qui considèrent l'individu comme l'objet et *« le jouet stupide »* [85] de forces sociales (Homo-Sociologicus), la perspective « intersubjectiviste » considère que l'individu ne définit ses projets et ses jugements que dans la relation à l'autre qui lui sert de référent. Comme le note Alain BOYER (1989[86]), l'affirmation individualiste des intersubjectivistes *«tient simplement que chaque individu est potentiellement un centre de décisions et qu'on peut voir en cela une promesse d'autonomie* » ; pour autant, l'individu n'est pas auto-suffisant.

La difficulté lorsque l'on cherche à appliquer cette perspective aux situations de gestion, c'est que l'acteur aura souvent plusieurs référents émettant des signaux éventuellement contradictoires (sa communauté culturelle ; la culture de son entreprise ; les parties prenantes de l'entreprise ; etc.).

Si nous avons nous même fait nôtre ce choix paradigmatique en mobilisant la théorie des conventions et la théorie des jeux, comme le font les leaders de ce courant, il importe toutefois de souligner que ce choix reste discutable. Pour DESCOMBES (1996[87]), admettre que « *les seuls acteurs sont des personnes* [88]» n'impliquerait pas nécessairement le rejet du holisme méthodologique et la priorité à l'option individualiste. Cette dernière ajoute, en fait, une hypothèse d'atomisme du social qui signifie que les relations interindividuelles n'existent que par la volonté propre des individus. Les théories économiques néo-classiques fondent cette volonté sur le contrat tandis que, plus subtilement, les conventionnalistes admettent que les volontés peuvent être exprimées par des accords tacites. En m'insérant dans la circulation routière en Italie du Sud, je fais le choix d'adhérer à la convention en vigueur qui veut que l'automobiliste qui arrive le plus vite ou qui klaxonne le premier aura la priorité au carrefour même s'il vient de la gauche. Mais je peux très bien faire le choix de refuser cette convention et tenter ma chance. Pour CHATEL, RIVAUD-DANSET (2006[89]), cette représentation revient toutefois à considérer que l'on peut dissocier l'individu de la vie sociale et des institutions, ce que nous avons toujours postulé. Le fait de concevoir qu'à un moment donné, à un instant t, on puisse interroger l'individu sur son positionnement vis-à-vis d'autrui heurte ceux qui, tout en reconnaissant que les seuls acteurs sont des personnes, pensent que l'individu est toujours soumis à l'emprise des institutions et que l'on ne peut l'y soustraire. Le choix que nous avons assumé dans tous nos travaux est donc sur ce point réfutable puisque

[85] John ELSTER, 1989, *The cement of society*, Cambridge University Press, Cambridge, New-York.
[86] Alain BOYER, 1989, Individualisme méthodologique et individualisme politique, *Cahiers du CREA*, N° 13, Ecole Polytechnique, Paris.
[87] DESCOMBES V., 1996, *Les institutions du sens*, Les Editions de Minuit, Paris.
[88] Introduction au Collectif de la *Revue Economique* de Mars 1989 consacré à l'économie des conventions, p. 143
[89] CHATEL E., RIVAUD-DANSET D., 2006, L'économie des conventions : une lecture critique à partir de la philosophie de John Dewey, *Revue de Philosophie Economique*, 13, pp. 49-75
www.idhe.ens-cachan.fr/texteEC-DRD.pdf

CHATEL et RIVAUD-DANSET (2006, op. cit.) lui opposent les travaux évolutionnistes sur la path dependancy dans lesquels « *les individus n'ont plus de prise sur un dispositif s'il est institué* »[90].

Si nous assumons malgré ces réserves le choix d'un ancrage au sein du paradigme de l'Individualisme Méthodologique Sophistiqué, c'est aussi parce que, lors de nos enquêtes de terrain, notamment en entrepreneuriat, nous avons considéré qu'il était possible, le temps de l'entretien, d'isoler le sujet pour l'interroger sur ses représentations du phénomène qu'il participe à créer. Mais nous sommes ainsi conscient de la non neutralité de notre positionnement.

Lorsque, par la suite, nous avons étudié l'entrepreneuriat immigré (cf en particulier le chapitre de **T4**[91] et **R8-A8**[92]), notre rejet des approches culturalistes de HOFSTEDE et al.[93] relevait de ce choix. En adoptant la cartographie proposée par AMADIEU (1992[94]), nous avons pris partie pour une approche « interactionniste» décrivant les comportements de gestion des individus à partir de « *leurs choix rationnels compte tenu de règles* » quand les approches culturalistes et les approches institutionnalistes expliquent respectivement ceux-là à partir des valeurs et des règles auxquelles les acteurs adhèrent ou se soumettent.

Pour nous, ce choix n'est pas exempt de multiples implications managériales, comme le suggère le tableau 2 qui développe et généralise les propositions d'AMADIEU (op. cit.) en y situant nos propres écrits et en positionnant les travaux qu'il recensait par rapport à leur approche philosophique du réel. Dans l'optique de notre premier travail doctoral, cette grille sert, en effet à relire comment est assurée l'interface entre le jeu interne et le jeu externe dans l'entreprise. Lorsqu'on se situe à ce niveau, les approches inspirées du holisme pur et de l'individualisme pur nient ou, au contraire, exacerbent le pouvoir des managers sur le devenir de leur entreprise. Ceci tend à suggérer que le positionnement ancré dans l'Individualisme Méthodologique Sophistiqué demeure, malgré toutes les réserves précédemment émises, le fondement principal des Sciences de Gestion, comme nous le montrerons dans le paragraphe 3.2.

---

[90] Nous avions conscience de cette opposition dès le démarrage de notre carrière de chercheur puisque dans un mémoire de DEA réalisé sous la direction du Pr A. Bienaymé, (**T2**) « *Prolégomènes à une nouvelle microdynamique du changement technique* » (1991, Université Paris-IX-Dauphine), nous reprochions au travail de NELSON et WINTER (1982) de minimiser la liberté individuelle des acteurs qui apparaissent dans leur travail monumental comme des robots soumis aux routines organisationnelles.

[91] T. LEVY-TADJINE, 2004, *L'entrepreneuriat immigré et son accompagnement en France*, Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Université du Sud-Toulon-Var. Sous la direction du Professeur Robert Paturel. Prix de Thèse de la FNEGE en Entrepreneuriat, Travail nominé parmi les 4 meilleures thèses en économie et gestion par l'ANDESE (Association Nationale des Docteurs en Sciences Economiques et de Gestion) (**T4**)

[92] T. LEVY-TADJINE, 2005, avec la collaboration de Raphaël NKAKLEU, La singularité de l'entrepreneuriat des migrants africains en France, *Revue Congolaise de Gestion*, N°9-10, Septembre, pp. 23-43.

[93] Geert HOFSTEDE, D. BOLLINGER, 1987, *Les différences culturelles dans le management*, Editions d'Organisation, Paris.

[94] J.F. AMADIEU, 1992, La caque sent-elle le hareng ? au sujet des cultures nationales, Actes du Colloque de l'AGRH, Groupe thématique N°4, Lille, pp. 171-177.

	Approche philosophique du réel		
Applications	**Individualisme Méthodologique pur** L'individu est sous-socialisé	**Individualisme Méthodologique Sophistiqué** L'individu est libre de ses choix et de les rationaliser en intégrant règles et valeurs qui lui sont extérieures	**Holisme méthodologique** L'individu est sur-socialisé
Applications dans le champ du Management interculturel (cartographie d'AMADIEU, 1992, op. cit.)	Pas de travaux recensés. Négation de la spécificité interculturelle	Approches interactionnistes, M. AOKI (1986),	Approches culturalistes
Implication managériale associée pour la Gestion des Ressources Humaines en contexte international	Management universel On peut appliquer les mêmes règles et les mêmes pratiques partout[95].	Management individualisé	Management différencié et adapté selon les univers culturels
Implication managériale associée pour analyser et accompagner l'entrepreneuriat immigré	Il n'est pas nécessaire de mettre en place des dispositifs d'appui spécifiques.	Des organismes génériques se révèlent efficaces moyennant quelques aménagements (cf **R12-A13**[96])	A l'extrême, seul un immigré pourrait accompagner un immigré[97]
Applications dans le champ de l'économie d'entreprise et du management stratégique tel que nous le représentions dans **T4.**	Théorie néo-classique de l'entreprise. Interface limitée entre l'interne et l'externe.	Le Top-Management assure l'interface entre l'interne et l'externe. On retrouve cette idée que nous avons développé dans **T4** chez CYERT et MARCH (1963) avec leur conception du *slack organisationnel* comme chez AOKI (1984, op. cit.).	La stratégie de l'entreprise est déterminée par des forces chaotiques externes. Il y a absence d'interface entre l'interne et l'externe. B. FORGUES, R.A. THIETART (1993 [98]) offrent une modélisation allant dans ce sens ; pour nous le modèle du *Garbage-can* [99] de COHEN et al. [100] y conduit également.

Tableau 2 : Positionnements épistémologiques et cartographie des approches du réel.

[95] Cette vision totalitaire semble être constitutive de la démarche Qualité puisque le principe de la normalisation ISO est, par définition, international. En guise d'illustration, on nous a rapporté le cas d'une entreprise tunisienne au sein de laquelle l'effectif était en grande majorité composé de « barbus » jusqu'à la mise en place des procédures de certification ISO 900 où ils ont progressivement quitté l'entreprise, ce qui a fait dire aux dirigeants et aux observateurs qu'un système totalitaire avait remplacé l'autre.

[96] Thierry LEVY-TADJINE, 2007, L'entrepreneuriat des immigrés nécessite-t-il un accompagnement spécifique ?, *La Revue des Sciences de Gestion, Direction et Gestion*, N 226-227, juillet-octobre, p.39-52.

[97] Comme nous le montrons dans le chapitre 2 de notre travail doctoral (**T4**), cette thèse est ardemment défendue par le psychanalyste Toby NATHAN (*L'influence qui guérit,* Odile Jacob, Paris, 1994 ; *La folie des autres. Traité d'ethnopsychiatrie clinique*, Dunod, Paris, 1996 ; Le migrant, son psy, son juge et son assistante sociale, *Melanpous*, revue des juges pour enfants, 1996).

[98] B. FORGUES, R.A. THIETART, 1993, La dialectique de l'ordre et du chaos dans l'entreprise, *Revue Française de Gestion*, Avril.

[99] Pour LAURIOL (1995, p. 426) qui est très explicite dans cette perspective qui voit l'organisation comme une anarchie organisée, « *la décision stratégique est présentée comme la résultante de situations fortuites dans lesquelles se rencontrent faits, informations, problèmes, solutions et participants sans relation de causalité évidente entre ces éléments* » (cf. J. LAURIOL, Approches cognitives de la décision et concept de représentation sociale, in A.NOEL, P. VERY, M. WISSLER (Eds), *Perspectives en Management Stratégique*, Economica).

[100] M.D COHEN., J.G. MARCH, J.P. OLSEN, 1972, A garbage-can model of organizational choice, *Administrative Science Quaterly*, vol. 7, 1.

1.3. Une nouvelle approche économique de l'entreprise et de la rationalité

L'ancrage au sein du paradigme de l'Individualisme Méthodologique Sophistiqué qui caractérise nos travaux comme ceux des économistes des conventions, incite souvent ces derniers à se revendiquer de l'hétérodoxie économique. La prise en compte des interactions individuelles, des conventions et des sophismes de composition qui en résultent, altèrent de facto la modélisation orthodoxe de la rationalité économique.
De ce fait, nos travaux conduisent d'abord à adopter une nouvelle théorie de la rationalité (1.3.1) dans le cadre de laquelle une théorie économique renouvelée de l'entreprise est concevable (1.3.2.). Ces positionnements constituent le socle de nos recherches ultérieures sur l'entrepreneuriat.

1.3.1. Une redéfinition de la rationalité.

Dans la lignée des travaux de René GIRARD, les prolongements immédiats de notre mémoire de DEA initiateur (**R1**[101]) soulignaient que l'échange marchand pouvait être relu à partir d'une approche microéconomique non basée sur l'hypothèse de rationalité instrumentale puisque la logique mimétique dictait les comportements individuels. Comme nous le rapportons dans **L2-A6** (p. 262), la rationalité instrumentale désigne, pour nous, le fait que toute action peut être expliquée comme le résultat d'un processus d'optimisation, ce qui suppose de doter l'acteur de capacités cognitives démesurées, comme l'a montré SIMON (1975, 1982[102]). A ce modèle, les économistes des conventions (ORLEAN, 1989[103]) opposent une conception de la « *rationalité cognitive*». La substance de ce concept se fonde sur la théorie de la rationalité limitée de H. SIMON et pose que, du fait de ses capacités limitées, l'individu ne sera pas toujours en mesure d'effectuer des calculs complets. Dans certains cas, il lui sera plus économique d'imiter les autres. C'est sur cette base qu'ORLEAN développe ses modélisations des marchés financiers et y explique les phénomènes de bulles. En tout état de cause, qu'il imite ses congénères ou non, l'individu devra tenir compte de ces derniers dans sa prise de décision. Pour autant, ces caractéristiques peuvent aussi bien relever d'une logique de *rationalité stratégique* que d'une logique de *rationalité communicationnelle* (terme proposé en référence à HABERMAS)[104].
Pour nous, la rationalité stratégique décrit le comportement d'un acteur qui pour atteindre son objectif, doit intégrer dans sa décision (et dans les calculs qui la fondent), la coopération ou l'hostilité d'au moins un autre individu. On mesure bien que cette définition fait écho à la théorie des jeux.
La rationalité communicationnelle est à l'œuvre quand plusieurs individus se mettent d'accord (même implicitement) au terme d'un processus discursif, sur des actes et sur des ordres de jugement et d'évaluation des actions qu'ils s'engagent à appliquer.

---

[101] Thierry LEVY, 1994, Measurement Economics, Value-Theory and the Social function of Money, *Atlantic Economic Society Best Papers Proceedings*, Vol. 4, N°2, Juillet.
[102] H.A. SIMON, 1975, *Administrative behavior. A study of decision-making processes in administrative organizations*, The Free Press. H.A. SIMON,1982, *Models of bounded rationality*, MIT Press
[103] A.ORLEAN, 1989, La crise du paradigme walrasien, *Cahiers du CREA*, N°13, pp. 147-66, Ecole Polytechnique ; Paris.
[104] Cf .**L2-A6**, p. 262.

Il est a noter que cette **distinction que nous effectuons entre deux formes de rationalité cognitive qui intègrent toutes les deux l'intersubjectivité** a été fortement contestée par Robert SUGDEN (2004[105], p. 109) dans son commentaire de notre travail.

> *«La tentative de Thierry Levy de différencier la théorie des conventions de l'orthodoxie économique se fonde sur une relecture décoiffante et erronée des travaux de SCHELLING et LEWIS. LEVY admet que les théoriciens orthodoxes font souvent référence au concept de convention proposé par Lewis mais il énonce que « la mobilisation de cette axiomatique est trompeuse car la convention n'est alors assimilée qu'à une institution au sens de la théorie des jeux ». Il critique alors l'absence de prise en compte de la réalité des conventions par la théorie des jeux en soulignant que « deux situations de jeu identiques proposées à deux groupes différents seront résolues sur la base de registres conventionnels différents ». Il ajoute que les conventions sont également des normes sociales qui peuvent etre délibérément et socialement modifiées à l'issue d'un processus de discussion collectif et sous-entend que l'approche ludale orthodoxe ignore ces aspects. Tous ceux-ci sont pourtant des éléments fondamentaux du travail de LEWIS. » (SUGDEN, op. cit.[106]).*

Dans notre travail, notre intention n'était pas de dénier à Lewis une parenté incontestable sur la notion de convention[107], mais davantage de souligner comme GOMEZ (1994[108]) et BATIFOULIER (2001[109]) par ailleurs, que le programme cognitiviste ouvert par ORLEAN et les auteurs des théories des conventions pouvait emprunter deux orientations[110], l'une centrée sur la théorie des jeux[111] et les interactions entre acteurs (rationalité stratégique), l'autre sur les discours de justification de ces derniers (rationalité communicationnelle) dans laquelle nous prétendions nous situer dans ce travail de 2002 (**L2-A6**).
De fait, la différence fondamentale entre les deux formes de rationalité est bien perçue par GIRIN (1990[112], 154) dans sa relecture d'Habermas. « *Habermas semble considérer qu'une*

---

[105] Robert SUGDEN, 2004, Intersubjectivity: the separatist tendency in heterodox economics, *Journal of Economic Methodology*, 11, 1,104-110.

[106] *«Thierry Levy's attempt to demarcate a french school end up airbrushing Schelling and Lewis from the historical record. Levy notes that orthodox theorists often treat Lewis's analysis of convention as canonical, but says that "these references can be very misleading, because convention would then be assimilated to 'institution' in the sense of game theory". Then he criticizes game-theoretic accounts of convention for not recognizing "that two identical situations in two different groups can be solved with very different conventions", for not recognizing that conventions are also social norms and for not recognizing that conventions may be deliberately modified as a result of discussion at the social level. But the two of these supposedly neglected ideas are absolutely central to Lewis's classic work on convention ».*

[107] Pour David K. LEWIS (*Convention : a philosophical study*, Harvard University Press, Cambridge Ma., 1969), solution aux problèmes de coordination (comme le célèbre Dilemme du Prisonnier), la convention est « *une régularité de comportement à laquelle tous les membres d'une collectivité adhèrent et qui spécifie la conduite à suivre dans une certaine situation récurrente* ».

[108] Pierre-Yves GOMEZ, 1994, *Qualité et Théorie des conventions*, Economica.

[109] Philippe BATIFOULIER, 2001, *Théorie des conventions*, Economica.

[110] Nous avons, nous-même, comme plusieurs autres auteurs de ce courant, emprunté les deux chemins.

[111] On la retrouve en particulier chez H.P. YOUNG (The evolution of conventions, *Econometrica*, 61, 1993, pp 57-84). Cet auteur reconnaît d'ailleurs lui-même dans un document de travail de 1996 (Social coordination and social change, Working-Paper 96-32, IIIASA) que ses modèles ne donnent qu'une vision approximative des dynamiques sociales du fait des hypothèses exorbitantes en termes d'information à la disposition des joueurs. Il est notamment postulé que « *la coordination sociale se réalise sans influence du collectif sur l'individuel, ce qui est un résultat pour le moins paradoxal pour modéliser une dynamique sociale* » (Nathalie LAZARRIC, 1999, Routines et apprentissage dans la théorie évolutionniste, in M. BASLE, R. DELORME, J.L. LEMOIGNE, B. PAULRE, Eds, *Approches évolutionnistes de la firme et de l'industrie,* L'Harmattan, p. 165)

[112] Jacques GIRIN, 1990, L'analyse empirique des situations de gestion : éléments de théorie et de méthode, in A.C. MARTINET (Ed), *Epistémologies et Sciences de Gestion*, Economica.

sorte de renoncement des acteurs à l'orientation stratégique, pour ce qui concerne en tout cas les interactions entre ceux qui se livrent ensemble à une activité orientée vers une fin, est nécessaire pour que l'agir communicationnel surgisse » (GIRIN, op. cit., 154).

La nuance est également éclairée par le travail de relecture critique des différents travaux de l'économie des conventions opéré par CHATEL et RIVAUD-DANSET (2006[113]). Les auteurs notent qu'en usant et abusant de la polysémie du terme 'juste', les conventionnalistes ont établi une proximité entre la rationalité et le juste (p. 4), mais sans adopter un consensus[114] puisqu'on peut, selon eux, y distinguer trois approches.

Dans la première perspective, le juste peut s'entendre comme ce qui est ajusté, ce qui convient à une situation. On est alors dans la raison pratique, dans l'action raisonnable. Ce sens traduit une méfiance vis-à-vis des universaux et de la raison transcendante et renvoie à la rationalité stratégique et effectivement aux travaux de LEWIS pour qui agir selon une convention consiste à se conformer à une régularité de comportement. Or, la conformation est la solution optimale à un problème de coordination. Celui qui ne se conforme pas à la convention est sanctionné comme dans l'exemple classique du code de la route qui mérite quelques adaptations. En France, celui qui ne respecterait pas les priorités à droite serait sanctionné par un accident probable. Il est donc rationnel et optimal pour le conducteur d'anticiper que les autres conducteurs arrivant de la droite, considéreront qu'ils ont la priorité. En Italie du Sud ou selon nos observations, la convention qui prévaut est différente et tacite, le conducteur devra accorder la priorité à ceux qui arrivent le plus vite ou qui ont klaxonné les premiers, même s'ils viennent de la gauche, s'il veut éviter la sanction fatale. Au Liban enfin, la priorité à droite étant ignorée de la plupart des conducteurs, l'individu rationnel adoptera la convention dominante qui lui impose de ralentir et de se tenir prêt à toute éventualité aux intersections[115].

Mais comme le notent CHATEL et RIVAUD-DANSET qui critiquent l'ancrage de l'Economie des Conventions sur LEWIS, **le juste renvoie aussi à ce qui peut être justifié et argumenté**, le système de justification pouvant changer d'une *cité* à l'autre. C'est ce sens que BOLTANSKI et THEVENOT (1991) retiennent. Les auteurs se refusent à hiérarchiser les cités. Il n'y a pas une cité et un ordre de grandeur qui soit supérieur. En cas de conflits, les parties argumenteront et envisageront des compromis. **C'est sur ce modèle que se fonde la rationalité communicationnelle.** Dans cette optique, il s'agit pour l'acteur de juger et d'engager des actions sans qu'il n'y ait de sanction pour celui qui ne respecte pas la convention.

Enfin, pour les auteurs, **le juste est aussi le contraire de l'injuste**. Il renvoie à l'équité, à la justice. En évoquant cette possibilité, les auteurs se font l'écho d'EYMARD-DUVERNAY

---

[113] Elisabeth CHATEL, Dorothée RIVAUD-DANSET, 2006, L'Economie des conventions ; une lecture critique à partir de la philosophie pragmatique de John Dewey, *Revue de Philosophie Economique*, 2006, n°13, pp. 49-75.

[114] Pour CHATEL et RIVAUD-DANSET (op. cit.), cette absence de consensus provient notamment du refus de s'accorder sur une définition précise de la convention dans les textes fédérateurs (Introduction au Numéro spécial de la *Revue Economique* en 1989 par exemple). En proposant une cartographie des auteurs conventionnalistes, GOMEZ (1994) explique en partie cette impossible consensus du fait des origines et des positionnements idéologiques variés de ceux qui se revendiquent de cette école.

[115] L'exemple libanais est d'ailleurs particulièrement riche puisque si la conformation à cette stratégie dominante (s'engager avec prudence et aviser) est individuellement rationnelle, elle est souvent collectivement sous optimale puisqu'il en résulte des embouteillages aux carrefours qui sont assimilables à la situation du Dilemme du Prisonnier.

(2001[116]) pour qui l'Economie des Conventions doit se doter d'un projet politique exclu de la première perspective et implicite dans la deuxième. Cette perspective moins fréquente dans nos travaux de recherche renvoie cependant, comme la deuxième, à la notion de *rationalité en valeurs* qu'évoquait Max WEBER pour l'opposer à la *rationalité en finalité* (adaptation des moyens à des objectifs). Dans cette perspective fondamentale qui animera nos travaux ultérieurs sur les entrepreneurs (Cf. Sections 2.1 et 2.2), l'individu ne peut être réduit à un etre calculateur. La conformation à des valeurs sociales, éthiques ou religieuses fait partie de sa rationalité[117]. Il en résulte aussi, une nouvelle théorie de l'entreprise comme espace pluriel ou s'expriment différentes rationalités.

1.3.2. Vers une nouvelle théorie de l'entreprise.

Inscrits dans le cadre de la rationalité communicationnelle, nos travaux prennent part au programme initié par GOMEZ (1996[118]) et définissant l'entreprise comme une « *convention d'effort* », pouvant devenir, dans certains cas, un espace public au sens de HABERMAS (1981[119]), c'est-à-dire un lieu au sein duquel sont discutées collectivement les règles et les solutions organisant la vie collective. Comme le souligne implicitement GOMEZ (1996), un individu particulier, l'entrepreneur, joue un rôle central dans l'élaboration de ce construit. Par la conviction, il rassemble une équipe autour de lui et crée la « convention d'effort » qu'initialement nous caractérisions pour notre part comme l'issue du « jeu interne » de l'entreprise (**T3**).

La conséquence de ces perspectives est double. Plusieurs « conventions d'effort » ou équilibres internes sont envisageables sur un même secteur. Ces derniers résultent des choix et des singularités des entrepreneurs autant que de l'environnement. Dans nos modélisations les plus abouties de la production de la qualité des biens (**L2-A6,** p. 266), nous considérions, en nous démarquant de GOMEZ (1994), que le modèle adopté par une entreprise résultait, en premier lieu, de la convention de qualification qui lui était imposée (selon que les clients sont plutôt sensibles au prix et aux standards techniques ou à la réputation) et, en second lieu, du choix de gestion selon que la direction privilégiait une approche individualisée ou plus communautaire de rétribution de ses collaborateurs. Nous retrouvions les quatre modèles proposés par GOMEZ (1994) correspondant à quatre types d'entreprises fort différentes.

---

[116] François EYMARD-DUVERNAY, 2001, L'Economie des conventions a-t-elle une théorie politique ?, in Philippe BATIFOULIER, 2001, *Théorie des conventions*, Economica

[117] F.R. MAHIEU (*Les fondements de la crise économique en Afrique*, L'Harmattan, 1990) souligne ainsi qu'en milieu africain, la rationalité des acteurs se matérialise par le poids du groupe sur l'individu. La responsabilité sociale dont ce dernier est porteur interfère avec ses calculs de maximisation. De même, dans son étude de la Finance Islamique, Isabelle CHAPELLIERE (*Islam et rationalité économique : De l'éthique musulmane à la Finance Islamique*, Thèse de Doctorat en sciences Economiques, Université de la Méditerranée, 2004) conclut que « *si l'individu musulman est sous l'emprise d'une rationalité individuelle qui le conduit à effectuer comme tout homo-oeconomicus, des calculs coûts-avantages strictement économiques, il est également guidé par une rationalité sociétale, de l'ordre du collectif, qui lui propose de renforcer le lien social au sein de la Umma par ses actes économiques et d'aller dans le sens de l'intérêt économique de tous* » (p. 322).

[118] Pierre-Yves GOMEZ, 1996, *Le gouvernement d'entreprise*, Les éditions d'Organisation, Paris.

[119] Jürgen HABERMAS, 1981, *Théorie de l'Agir communicationnel*, Fayard, Paris.

	Convention d'effort adoptée par l'entreprise dans le cadre du « jeu interne »	
Conventions de qualifications régissant le marché sur lequel l'entreprise est située	*Compromis des cités marchande et industrielle*	*Compromis des cités domestique et civiques*
Compromis des cités marchande et industrielle	*Modèle de la qualité standard*	*Modèle de la Qualité Maison*
Compromis des cités domestique et du renom	*Modèle de la qualité libérale*	*Modèle de la qualité Service public*

Tableau 3. La pluralité des modèles de production de la qualité

La théorie de l'entreprise qui en découle n'est plus universelle et laisse place à la singularité et au libre-arbitre des entrepreneurs pour expliquer la pluralité des trajectoires possibles. Nous concluions d'ailleurs notre essai de 2002 (**L2-A6,** p. 269) en soulignant que l'entrepreneur souffrait pour la théorie économique traditionnelle, du même paradoxe que le concept de qualité. Dans les deux cas et a fortiori dans celui de l'entrepreneur, il s'agit de notions présentées comme centrales. On parle même de comportement de l'entrepreneur dans les manuels de microéconomie. Pour autant, dans la théorie néo-classique de référence, l'entrepreneur en tant que tel est finalement considéré comme exogène à la firme, au même titre que la qualité. Son rôle d'optimisateur dans l'allocation des ressources le met en scène une fois que l'entreprise est établie et en dehors des périodes de crises stratégiques. Les problématiques de la création, de la transmission ou de la restructuration de l'entreprise ne sont effectivement pas au cœur de l'approche économiste de l'entreprise, même dans le cadre des théories de l'organisation (théorie des coûts de transaction par exemple). Au contraire, en plaçant l'entrepreneur comme arbitre simultané du jeu interne et du jeu externe même dans une perspective ludale (**R3-A3**), nous refaisons de lui, **un individu** capable d'engager durablement l'entreprise sur une **trajectoire** correspondant à son propre **projet** qu'il est ou non parvenu à faire partager aux parties prenantes et nous nous inscrivons dans le prolongement des travaux de W.P. BOEKER (1998[120]) ou de Teresa NELSON (2003[121]) qui s'efforcent de montrer que le créateur placent l'entreprise sur un sentier dépendant. Les transmissions et rachats d'entreprise sont un moment privilégié d'émergence des tensions entre conventions. Lors du rachat du pâtissier LENOTRE par le groupe ACCOR, Henri TALZSKA, appelé pour présider le directoire de LENOTRE, raconte comment il a eu à gérer une tension entre la logique « domestique » d'une société artisanale et très hiérarchisée et la logique « industrielle » du groupe acheteur dont les experts financiers et comptables dépêchés dans la nouvelle filiale devaient « rationaliser » l'activité, notamment par la mise en place d'une importante panoplie de ratios. Cette crainte des tensions entre conventions d'effort dicte même leurs choix stratégiques à certaines équipes dirigeantes. La direction du groupe Manpower nous confiait ainsi lors de notre premier travail doctoral qu'à la différence de son rival (Adecco) qui recourait fortement à la croissance externe pour se développer, elle s'y refusait et ne misait que sur la croissance interne pour ne pas avoir à gérer par la suite des conflits dans les modes de travail entre des salariés issus de cultures différentes.

[120] W.P. BOEKER, 1998, Organizational origins: Entrepreneurial and Environmental Imprinting at the Time of Founding, in Glenn R. Caroll (ed), *Ecological models of organizations*, Ballinger Publishers Company, Cambridge Ma., pp 33-51.

[121] Teresa NELSON, 2003, The persistence of founder influence : management, ownership, and performance effects at initial public offering, *Strategic Management Journal*, 24, 707-724.

La contribution de la perspective intersubjectiviste à l'édification d'une nouvelle théorie économique de l'entreprise conduit à fonder celle-ci sur l'entrepreneuriat et sur **la dynamique individu(s)-projet** qui en résulte davantage qu'à chercher à discuter de la firme comme objet. Nos travaux conduits depuis 2002 sur le phénomène entrepreneurial s'inscrivent dans cette perspective.

2. UNE FOCALISATION PRAGMATIQUE SUR L'ENTREPRENEURIAT

Nos recherches en entrepreneuriat ont démarré avec un terrain singulier, les immigrés. Nous avons ensuite élargi nos terrains d'investigation à d'autres publics considérés comme singuliers tout en nous efforçant de questionner l'universalité des modèles visant à expliquer le phénomène. Nous en rappellerons d'abord les grandes phases et les principaux apports (2.1), avant de discuter la modélisation du phénomène entrepreneurial qui sous-tend l'ensemble de nos travaux (2.2) et d'en évoquer les enjeux pour l'accompagnement et la formation à l'entrepreneuriat (2.3).

2.1. L'entrepreneuriat des publics singuliers.

Entre 2000, date de notre inscription en vue de préparer un Doctorat en Sciences de Gestion qui marquait institutionnellement notre réorientation vers cette discipline et 2006, nous avons conduit une série d'enquêtes sur **l'entrepreneuriat des publics issus de l'immigration en France.** Ces travaux ont, pour la plupart, été réalisés dans le cadre des activités d'A.L.E.X.I.S.- Boutiques de Gestion de Lorraine. De ce fait, outre notre travail doctoral et des publications dans la *Revue Congolaise de Gestion*, *La Revue des Sciences de Gestion* et *Vie & Sciences Economiques* et plusieurs communications, nos recherches ont également abouti à la production de rapports collectifs avec l'équipe d'A.L.E.X.I.S.[122]. Pour cette raison, si nous cherchions à modéliser l'entrepreneuriat immigré dans le contexte français et à décrire son éventuelle singularité, notre préoccupation majeure était d'ordre managérial [123]. Il s'agissait de fournir des clefs et une grille aux accompagnateurs d'A.L.E.X.I.S. dont 25% du public relevait de nos travaux. Nos travaux sur l'entrepreneuriat immigré (en particulier **T4**) sont d'ailleurs fréquemment cités en référence par les praticiens de l'accompagnement[124]. Ceci explique sans doute aussi notre sollicitation comme membre expert du Comité Permanent d'étude sur la *Création d'entreprise par les publics migrants ou issus de l'immigration* dont les travaux sont en cours sous l'égide de l'Agence Pour la

[122] Nos interventions rentraient, en effet, dans le cadre d'une commande du Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations (FASILD) adressée à A.L.E.X.I.S. sur l'entrepreneuriat des migrants. Le travail de l'équipe qui a produit plusieurs rapports entre 2002 et 2005, a notamment abouti au document de synthèse intitulé « *Entrepreneuriat immigré, facteur d'intégration ; Recherche-Action : 2003-2005* » en Novembre 2005 et à de nombreuses invitations en tant qu'expert lors de séminaires spécialisés sur le sujet.

[123] Notre contribution doit pouvoir etre relue avec la double exigence de la rigueur scientifique et de la pratique. Dans le prolongement de ces travaux, nous avons d'ailleurs voulu questionner les modalités du dialogue réussi entre chercheurs académiques et praticiens en organisant et animant deux tables rondes sur la question lors du CIFEPME 2006 (cf Annexes **B5** et **B6**).

[124] Voir par exemple :

-Myriam GUZY, 2006, Nurturing immigrant entrepreneurship, A handbook for microcredit and business support, Rapport de l'European Network for Microfinance.

-Line DESCOURRIERES, 2006, *Immigrant business creators and microcredit*, Rapport de l'ADIE.

-Collectif, 2007, Diversiteit in Verscheidenheid, *Les Cahiers de la Solidarité*, N. 10.

-Elsa GODART, 2007, *L'intégration des publics issus des Pays d'Europe Centrale et Orientale dans le domaine entrepreneurial*, Projet EQUAL SEPECO 2004_IDF_43687, Université de Marne-la-Vallée.

Création d'Entreprise (APCE), de la Direction des Populations et des Migrations du Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi (DPM) et de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances (ACSE).

2.1.1. L'entrepreneuriat des publics issus de l'immigration

Sur le fond, en donnant des publics issus de l'immigration, une définition mesurable dans le contexte français[125], nous avons pu identifier les traits permettant de singulariser les porteurs de projet et entrepreneurs de cette sous-population par rapport aux autres en soulignant notamment que l'entrepreneuriat tient plus souvent lieu pour l'immigré de **stratégie d'évitement du chômage**. Cette thèse a été reprise par Marina GOLIK, Juhan TEDER (2006[126]) pour qui, "*it's common that through entrepreneurship, ethnic minorities try to achieve a higher social mobility level (Levy-Tadjine, 2004[127]; Robb, 2002)".*

Lorsque classiquement, l'aventure entrepreneuriale des immigrés est la conséquence logique de leurs expériences et de leur identification d'opportunités, elle n'exclut pas l'affirmation de valeurs altruistes, une fois les opportunités saisies comme l'illustre un des cas étudiés dans notre travail doctoral.

Après un Doctorat et des travaux de recherche sur les concentrations de matières premières minérales et énergétiques en France et en Algérie, BEYOUD crée avec deux associés, une SARL en technologies de l'information et de la communication appelée « ETIC » en travaillant « *sur deux axes principaux : l'application des technologies de communication à l'environnement et aux sciences de l'environnement d'un côté, et, de l'autre, au secteur santé-social* ». Il développe entre autres, « *des modules géotechniques. Il s'agit d'un ensemble de logiciels permettant de visualiser les résultats de mesures sur le terrain pour la construction des routes, le mélange des matériaux comme le bitume par exemple, et les mesures pressiométriques dans l'étude des sols pour différents travaux publics par exemple* » et est fier d'énoncer qu'il a des clients au Maghreb et qu'il *contribue au développement* de son pays d'origine.

S'il est d'usage en Entrepreneuriat de distinguer deux logiques d'action principales (LETOWSKI, 1992[128] ; SAPORTA, 1994[129]) **:** la logique entrepreneuriale pure ou d'entrepreneuriat persistant et la logique de l'entrepreneuriat d'insertion, plusieurs des situations observées nous ont révélé à côté de celles-ci, **une logique d'entrepreneuriat fortement altruiste** conduisant parfois à un statut qui n'est ni créateur d'emplois, ni créateur

[125] Nous les définissions comme « *toute personne étrangère ou française par acquisition, née hors de la France métropolitaine ou toute personne née en France et possédant au moins un parent de nationalité étrangère et né hors de France*». (**T4**, p. 56) Cette définition que nous avons instrumentalisée pour la collecte de nos données au sein d'A.L.E.X.I.S., inclut donc à la fois -les immigrés ayant conservé leur nationalité, -les immigrés devenus français, les bi-nationaux, et –les enfants d'immigrés nés français. En privilégiant cette approche, nous avons donc rejeté les catégorisations « ethniques » ou « raciales » qui correspondent encore difficilement à la réalité sociétale de l'acculturation des immigrés en France et sont, de ce fait, très peu utilisées par les chercheurs et dans les discours pour décrire la population française alors qu'elles sont en revanche privilégiées dans les contextes anglo-saxons ou canadiens où le repérage statistique par ethnie est autorisé.

[126] Marina GOLIK, Juhan TEDER (2006), Ethnic minorities and entrepreneurship in Estonia, colloque NCSB 2006, organisé à ESBRI (Suede), 11-13 Mai 2006. (p. 3)

[127] Thierry LEVY-TADJINE, 2004, Ethnic and Women Entrepreneurship, a French dialectical and teleological modelization, RENT XVIII, CD-Rom (**C26**).

[128] André LETOWSKI, 1992, Comment aborder et analyser les réalités de la création d'entreprise ?, Observatoire de l'A.N.C.E., 12 octobre 1992, 13 pages.

[129] Bertrand SAPORTA, 1994, La création d'entreprises : enjeux et perspectives, *Revue Française de Gestion*, Novembre-Décembre.

d'auto-emploi à proprement parler mais qui, par analogie avec certains emplois préservés, pourrait parfois s'apparenter à de **l'entrepreneuriat occupationnel**. Nous avons montré que ces trois logiques pouvaient être relus à la lumière du modèle des 3F. Bien que le degré d'impulsion d'organisation et de création de valeur soit faible, **la logique d'entrepreneuriat occupationnel** constitue bien pour nous une logique entrepreneuriale dans le sens où la situation paradoxale d'entrepreneuriat occupationnel n'était pas désirée. Dans chacun des cas observés, le porteur avait des ambitions plus marquées qu'il n'a pu atteindre ensuite. Cependant, cette logique lorsqu'elle perdure**, limite l'évaluation du processus entrepreneurial au critère d'effectivité** (satisfaction de l'individu et de ses proches), le processus se révélant inefficace puisque les objectifs de rentabilité économique n'ont pas été atteints. Malgré cela, l'entrepreneur s'inscrit dans une perspective durable.
La logique d'insertion, lorsqu'elle aboutit, associe efficacité et effectivité.
La logique entrepreneuriale pure associe de plus une évaluation de l'efficience. Nous en adoptons la version suggérée par GOY (2000[130], p. 305), l'efficience mesurant selon lui « *le fait que l'entrepreneur pense être plus compétitif que ses concurrents* ».

Parallèlement, notre étude sur l'économie des projets a aussi souligné des ambitions modérées des entrepreneurs immigrés dans leur sollicitation de l'emprunt bancaire. L'accompagnement de plusieurs porteurs de projet finalement bancarisés nous a conduit à expliquer ce résultat par une perception erronée de menaces discriminatoires que nous avons intégré au modèle de la CSIP[131] de BRUYAT[132] pour souligner comment leur perception altérait l'ensemble du projet entrepreneurial en atrophiant ses éléments constitutifs. Nous proposions alors un modèle de la CSI-D-P (Configuration Stratégique Instantanée et Discriminations Perçues) comme l'illustre la figure 2.

[130] Hervé GOY , 2000, *Les réalités de la planification organisationnelle des petites et moyennes entreprises industrielles*, Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Université Pierre-Mendès-France Grenoble II.
[131] Configuration Stratégique Instantanée Perçue.
[132] Christian BRUYAT, 1993, *Création d'entreprise: contributions épistémologiques et modélisation*., Thèse de doctorat ès sciences de gestion, Université Pierre-Mendez-France, Grenoble 2.

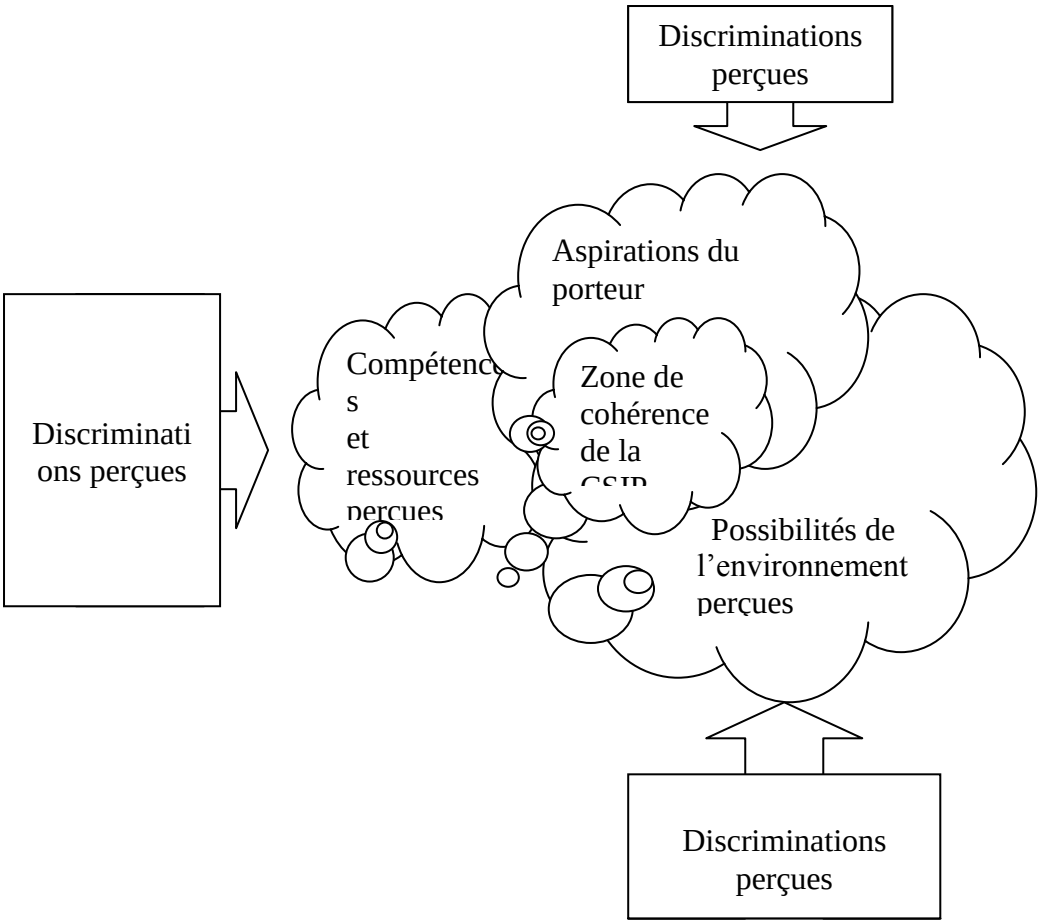

Figure 2: Un modèle de la CSI-D-P (Configuration Stratégique Instantanée et Discriminations Perçues)[133].
Source : Auteur, adapté de BRUYAT (1993).

Ces conclusions sont reprises par GUZY (2006[134], p. 46). « *French statistics show that immigrant entrepreneurs borrow less from the mainstream banking system than other starting entrepreneurs (10% vs 28%). On one hand, this is due to bank rejections, on the other hand* ***the anticipation of discrimination from the immigrants' part plays also a role*** *as analized by Levy-Tadjine (2004)".*

Pourtant, malgré ces traits singularisant l'entrepreneuriat immigré, la plupart des projets étudiés à ALEXIS nous ont conduit à relativiser l'ampleur de *l'ethnic business* en France. Plus de 65% des projets portés par les immigrés sont « assimilationistes » c'est-à-dire qu'on ne les distingue pas de ceux du commun des entrepreneurs. Ce résultat reposait sur l'instrumentalisation du modèle de John BERRY[135] tout en posant **l'hypothèse axiomatique**

[133] Cherchant à mettre l'accent sur les problèmes de perception des entrepreneurs immigrés, nous avons ici et exceptionnellement privilégié le vocable de BRUYAT (1993) à celui de PATUREL (1997) sans ignorer que le modèle de la CSIP et celui des « 3 E » expriment la même réalité, le second étant généralement plus parlant auprès des entrepreneurs.
[134] Myriam GUZY, 2006, Nurturing immigrant entrepreneurship, A handbook for microcredit and business support, Rapport de l'European Network for Microfinance
[135] John W. BERRY, 1997, Immigration, Acculturation and Adaptation, *Applied Psychology*, 46, (1), p. 5-68.
John W. BERRY, D.L. SAM, 1997, Acculturation and Adaptation in J.W. BERRY(ed), *Handbook of Cross-cultural psychology*, vol. 3 ; pp.291-326 ; Allyn and Bacon, Boston.

d'une homologie homme-projet afin de considérer que les quatre postures identitaires envisagées par le psycho-sociologue (Assimilation ; Intégration ; Séparation ; Marginalisation) définissaient quatre stratégies entrepreneuriales typées[136].
Dans la stratégie assimilationniste, le projet du porteur issu de l'immigration tend à converger vers les projets de l'ensemble des entrepreneurs français. Cette convergence porte à la fois sur l'orientation commerciale du projet et sur le système de gestion de l'entrepreneur.
Dans la stratégie de séparation au contraire, le projet du porteur issu de l'immigration est spécifique et il s'apparente aux modèles des théories anglo-saxonnes.
La stratégie d'intégration correspondrait à des projets entrepreneuriaux réalisant un arbitrage entre des éléments culturels propres à l'immigré (un savoir-faire particulier, un mode de gestion original) et des éléments non spécifiques.
La stratégie de la marginalisation est une posture identitaire non conformante s'apparentant à des projets entrepreneuriaux de nature informelle, voire illicite ou à la limite de la légalité.

La mobilisation de la perspective psychosociologique de l'acculturation pour expliquer l'entrepreneuriat immigré dans le contexte français se fonde sur une revue critique des théorisations anglo-saxonnes. **L'originalité de notre discussion repose sur l'étude des soubassements philosophiques des théories usuelles[137].** En prenant la *Théorie de la Justice* de John RAWLS comme décrypteur, nous avons montré que les principales explications du phénomène entrepreneurial immigré (théorie de l'enclave ethnique, théorie des minorités intermédiaires) se fondent sur la riposte communautarienne aux travaux du philosophe politique américain et, en particulier, sur les travaux de SANDEL (1982[138]). Pour ce dernier, alors que l'individu de RAWLS[139] serait un être désincarné, *« avoir une personnalité, c'est savoir m'inscrire dans une histoire que je ne choisis pas (…)»*. De fait, **la plupart des chercheurs mettent en avant les déterminismes de groupe** (la discrimination qui touche l'ensemble d'une communauté ; le rêve partagé collectivement d'un retour au pays qui incite chaque individu à entreprendre dans des secteurs où les coûts de sortie sont faibles comme le postule la théorie des minorités intermédiaires ; la nécessite de la solidarité communautaire pour faire face à un environnement socio-économique hostile) pour expliquer l'entrepreneuriat ethnique. Une telle perspective qui postule une forte prégnance du repli de l'entrepreneur sur son groupe ethnique cadre mal avec la réalité d'une partie des entrepreneurs immigrés qui ne cultivent aucun lien d'affaires avec leur communauté d'origine, notamment en adoptant une stratégie d'acculturation assimilationniste. Elle conduit à la question épistémologique radicale que se sont posée GREENE et al. (2003[140]) : *Faut-il analyser l'entrepreneuriat des minorités en mettant l'accent sur les dynamiques du groupe minoritaire comme le suggèrent les théories disponibles ou en mettant l'accent sur les trajectoires individuelles* **?** Pragmatiques, en élaborant un programme de recherche qu'ils n'achevaient

[136] Dans le cadre de la poursuite de nos travaux au sein d'A.L.E.X.I.S. en 2005-2006, cette hypothèse a toutefois pu être mise en défaut. Nous avons, en effet, montré que le choix d'une activité assimilationniste n'excluait pas des pratiques et des ambitions extra-entrepreneuriales intégrationnistes ou séparationnistes, l'orientation commerciale étant surtout dictée par les coûts d'entrée en affaires. Inversement, nous avons souligné que l'entrepreneuriat ethnique était souvent vécu comme une première étape avant un élargissement du marché… Voir Rapports d'A.L.E.X.I.S. pour le FASILD.
[137] Dans le prolongement de ce travail, nous projetons d'ailleurs d'écrire un article sur la question pour la *Revue de Philosophie* Economique et pour *Philosophy & Public Affairs*.
[138] Mickael SANDEL, 1982, *Liberalism and the limits of justice*, Cambridge University Press, Cambridge. Traduction française 1999 : *Le Libéralisme et les limites de la justice*, Seuil, Paris.
[139] John RAWLS, 1987, (V.O. :1971), *Théorie de la Justice*, Seuil, Paris.
[140] Patricia GREENE, Nancy M. CARTER, Paul REYNOLDS, 2003, Minority Entrepreneurship: trends and explanation. In C. Steyaert, D. Hjorth (Eds), *New movements in Entrepreneurship*. Edwar Elgar.

pas[141], GREENE et al. (2003) recommandaient d'intégrer ces deux dimensions et c'est ce que nous nous sommes efforcé de faire dans l'ensemble de nos travaux sur le sujet. **Cette option permet au chercheur travaillant sur un public singulier d'éviter les deux écueils** que LA VILLE (2001[142], p. 44) rapportait à propos de l'entrepreneuriat technologique. L'auteur montrait, en effet, que celui-ci résultait d'une dynamique collective d'apprentissage et elle invitait à dépasser l'écueil démiurgique qui niait cette dynamique et l'écueil inverse qui consiste à sur-socialiser l'entrepreneur. Si la seconde perspective domine dans les recherches sur l'entrepreneuriat immigré, opter pour la première nierait toute singularité et tout intérêt pour l'objet d'étude puisqu'elle ferait « *fi de la caractéristique culturelle* (….) » en considérant « *que les pressions venant du marché conduisent inexorablement à l'émergence de formes institutionnelles similaires quel que soit le contexte social ou institutionnel* » (LA VILLE, 2001[143], p.45). Dans le prolongement de notre discussion philosophique, pour atteindre l'objectif énoncé par GREENE et al. (2003), nous avons considéré qu'il fallait dépasser les théories de la justice globale (Rawls et les communautariens) à vocation universelle et leur préférer une approche de la justice locale préconisée formellement par ELSTER (1991[144], 1995[145]) et plus conforme à nos positions sur la rationalité (cf 1.3.1) et à la philosophie d'HABERMAS, comme en témoigne sa fameuse discussion avec RAWLS dans *The Journal of Philosophy* (Mars 1995). Au cours de la discussion, tandis qu'Habermas accusait Rawls de « *présenter la théorie de la justice comme une partie de la théorie du choix rationnel* », ce dernier reconnaissait que dans sa théorisation, les agents initiaux (ceux qui s'accordent sur les principes de justice) sont des égoïstes rationnels et ne sont pas munis de compétences cognitives. L'auteur justifiait sa simplification par la visée uniquement politique et non métaphysique de sa théorie de la justice. On retrouve bien en arrière-fond le débat sur la rationalité auquel nous avons préalablement contribué. Cette opposition entre les deux hommes renvoie à deux projets philosophiques. RAWLS fonde son concept de justice sur une éthique du bien (qu'un individu rationnel peut identifier et sélectionner[146]) tandis que HABERMAS entend « *défendre le primat du juste, compris déontologiquement, sur le bien* »[147]. Dans cette perspective, il y a place pour la pluralité des jugements et pour l'argumentation. Le juste n'étant plus le bien absolu mais une situation acceptable et justifiée dans un contexte précis où, pour reprendre les mots de BOLTANSKI et THEVENOT (op. cit.), dans un « *monde* » donné, il peut y avoir compétition entre plusieurs ordres de jugement qui définissent les actions éthiquement valides où les buts communs à atteindre par les individus évoluent dans ces différents contextes. Dans le même ordre d'idées, pour ELSTER (1986[148]), « *il n' y a pas de moi unique ; il n'y a que des moi multiples* » qui peuvent entrer en conflit. Par ces formules, ELSTER rappelle que l'individu est caractérisé par plusieurs

[141] La conclusion de leur étude ne fait aucun doute sur l'ambition programmatique des auteurs. Ils écrivent que "*le développement et l'intégration des approches téléologiques et dialectiques du processus organisationnel sont porteurs d'un fort potentiel pour le développement de futures recherches dans le champ de l'entrepreneuriat des minorités*".

[142] Valerie-Ines de LA VILLE, 2001, L'émergence du projet entrepreneurial: apprentissages, improvisations et irréversibilités, *Revue de l'Entrepreneuriat*, Volume 1, N°1.

[143] Op. cit.

[144] John ELSTER, 1991, *Local Justice*, Cambridge University Press.

[145] John ELSTER, 1995, Justice locale et répartition des biens médicaux, in *Pluralisme et Equité, la justice sociale dans les démocraties*, CGP, Esprit, Paris.

[146] Au contraire, pour HABERMAS, la capacité cognitive limitée des agents les rendrait aveugles en termes de justice, car l'élaboration du juste obéit chez lui d'un processus plus complexe, la discussion, que chez RAWLS (le choix collectif).

[147] Jurgen HABERMAS, 1992, *De l'Ethique de la discussion*,Cerf, Paris.

[148] John ELSTER, 1986, *The Multiple Self*, Cambridge University Press, Cambridge, New-York.

identités ou différentes références qui peuvent entrer en tension. THEVENOT (2006[149]) rappelle comment son travail avec BOLTANSKI s'inscrit dans la même démarche.
« *L'analyse effectuée avec Luc Boltanski des ordres de grandeur nous a conduit à déjà reconnaître un pluralisme radical auquel les personnes sont confrontées dans nos sociétés critiques, celui des façons de qualifier légitimement l'action en public (Boltanski et Thévenot, 1991). Plutôt que de tabler sur des différenciations de statuts, d'appartenance à des groupes sociaux, ou de dispositions durables, nous avons exploré une hypothèse orthogonale sur la vie en société : les mêmes personnes sont amenées à faire l'expérience d'une pluralité de façons de qualifier une conduite et de la mettre à l'épreuve* » (op. cit.).

Cette axiomatique fait de la multi-appartenance, un problème anthropologique fondamental. S'il est indéniable qu'elle caractérise l'immigré plus qu'aucun autre, elle peut également s'appliquer à d'autres publics. L'issue des tensions résultant de cette multi-appartenance est généralement un compromis comme le suggéraient BOLTANSKI et THEVENOT (1991, op. cit.), dans leur théorie de la justification.

2.1.2. L'extension à d'autres publics singuliers.

Dans le prolongement immédiat de nos travaux sur les entrepreneurs immigrés en France et, surtout, en mobilisant la même axiomatique, nous avons entrepris des recherches collectives sur les africains de France, puis sur les femmes. Un travail collectif sur l'entrepreneuriat des migrants libanais en Afrique a parallèlement et plus récemment été engagé avec Théophile Dzaka et un doctorant, M. Justin Kamavuako. Si l'étude de l'entrepreneuriat africain entreprise (**C18 ; R8-A8**) avec Blandine Lanoux et Raphael Nkakleu[150] constitue simplement une focalisation naturelle de nos travaux initiaux sur une sous population afin d'en affiner les conclusions, comme nous le recommandions dans la conclusion de notre travail doctoral, la tentative de transposition de notre axiomatique pour appréhender l'entrepreneuriat féminin relève d'une double logique. D'un point de vue idéologique d'abord, il nous est rapidement apparu que, dans la littérature spécialisée, de nombreux points communs tendent à rapprocher les deux publics. Mais la construction d'un objet de recherche obéissant souvent à des dynamiques sociales, notre ambition de tester nos modélisations sur les entrepreneuses relevait aussi de la vie du Laboratoire ERMMES auquel nous étions rattaché et au sein duquel, plusieurs travaux sur l'entrepreneuriat féminin étaient en préparation sous la direction de Robert Paturel[151]. Ceci explique d'ailleurs qu'hormis notre premier essai signé seul sur le sujet et présenté au RENT en 2004[152], nos travaux sur l'entrepreneuriat féminin ont systématiquement associés une ou deux chercheuses « junior » alors membres du Laboratoire : Jihene Zouiten[153] et Sibel Tokatlioglu[154] qui travaillaient respectivement sur la

[149] Laurent Thevenot, 2006, *L'action au pluriel*, La Découverte, Paris.
[150] Raphael NKAKLEU est Maître de Conférences à l'ESSEC Douala au Cameroun. Blandine LANOUX a finalement quitté le monde de la recherche pour se consacrer au secteur des affaires aux Etats-Unis. Lorsque nous avions engagé nos coopérations, elle achevait un contrat d'ATER sur Strasbourg.
[151] Outre les deux doctorantes mentionnées ci-après et indépendamment de l'issue du projet des uns et des autres, le Laboratoire accueillait entre 2004 et 2007 des chercheuses travaillant sur l'entrepreneuriat des femmes en France, en Tunisie, en Turquie, au Maroc, au Liban et en Iran.
[152] Thierry LEVY-TADJINE, 2004, Ethnic and Women Entrepreneurship :A french dialectical and teleological modelization", RENT XVIII Research in Entrepreneurship and Smalll Business, COPENHAGEN, 24-26 November 2004 (**C26**)
[153] Thierry LEVY-TADJINE, 2005, avec la collaboration de Jihene Zouiten, Les femmes et les immigrés ont-ils besoin d'un accompagnement entrepreneurial spécifique ?, communication présentée au 4ème congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat, 24-25 Novembre 2005, Paris-Sénat (**C37**).
[154] Thierry LEVY-TADJINE, 2006, avec la collaboration de Sibel Tokatioglu et Jihene Zouiten, L'entrepreneuse et le temps : les femmes ont-elles besoin de dispositifs d'accompagnement spécifiques ?, *Revue Organisation et Territoires*, Vol 15, N°3 (Automne), pp 23-26. (**R9-A10**)

Tunisie et la Turquie. Dans le prolongement de ces travaux, nous avons animé la rédaction d'un « chapeau » pour le numéro spécial de la *Revue Marocaine de Commerce et de Gestion* consacré a l'entrepreneuriat[155] et rassemblant quatre études sur l'entrepreneuriat féminin dans les pays méditerranéens (Maroc[156], Tunisie[157], Turquie[158], Iran[159]).

Pour la littérature, les femmes partagent trois éléments de convergence avec les entrepreneurs immigrés au point que les travaux portant sur ces publics sont souvent regroupés sous le label d'*entrepreneuriat de minorités* lors de colloques spécialisés, même si ce raccourci est erroné, les femmes constituant pour nous une minorité entrepreneuriale absolue tandis que les immigrés ne sont qu'une minorité entrepreneuriale relative[160].

1. Comme les immigrés, les femmes sont, en effet, souvent appréhendées comme étant victimes de discrimination sur le marché du travail, ce qui fonderait, en partie, leur motivation à entreprendre. Leur entrepreneuriat est alors prioritairement perçu comme une stratégie de contournement (BRUSH, HISRICH, 1991[161]).
2. On leur reconnaît, en outre, une plus forte propension à entreprendre avec des motivations altruistes parfois contradictoires avec des objectifs de pure rentabilité. En d'autres termes, l'éthos du profit ne constitue pas sa seule motivation à entreprendre. Comme l'a suggéré MIONE (2004[162], 2005[163]), elle se justifierait davantage par une logique d'effectivité et d'affectivité que par une logique d'efficacité ou d'efficience.
3. Enfin, la littérature suggère que, bien souvent, les entrepreneuses subissent des discriminations dans l'accès au crédit ou à certains services au cours du processus entrepreneurial et dans la vie des affaires. Il en résulterait un business model et un style de management singuliers.

Dans **R9-A10**[164]), nous avons proposé de relire cette triple singularité à partir du rapport au temps singulier de l'entrepreneuse. Pour CHALAYE (2005[165]), la temporalité des femmes est encastrée dans leur rôle social. L'auteur, reprenant des statistiques élaborées par l'INSEE et

---

[155] Thierry LEVY-TADJINE, 2007, avec la collaboration de Hayet Jemli & Adnan Maalaoui**,** Un cadre général pour appréhender l'entrepreneuriat féminin au Maghreb et au Moyen-Orient, *Revue Marocaine de Commerce et de Gestion*, N 3, pp 67-74. (**R11**)

[156] Fatimaezzahra RACHDI, 2007, L'entrepreneuriat féminin au Maroc, réalités et défis: une étude exploratoire, *Revue Marocaine de Commerce et de Gestion*, N 3, pp 39-66.

[157] Jihene ZOUITEN, 2007, L'entrepreneuriat féminin en Tunisie est-il singulier ?, *Revue Marocaine de Commerce et de Gestion*, N 3, pp 27-38.

[158] Katia RICHOMME-HUET, Sibel TOKATLIOGLU, 2007, L'entrepreneuriat féminin en Turquie, *Revue Marocaine de Commerce et de Gestion*, N 3, pp 75-92.

[159] Robert PATUREL, Zahra ARASTI, 2007, Les principaux déterminants de l'entrepreneuriat féminin en Iran, *Revue Marocaine de Commerce et de Gestion*, N 3, pp 93-116.

[160] En France, selon l'INSEE, représentant 51% de la population active, les femmes ne représentent que 30% des entrepreneurs quand on observe que 7% des indépendants sont étrangers, l'ensemble de ces derniers pesant 7% de la population active totale.

[161] Candida G. BRUSH, Robert D.HISRICH, 1991, Antecedent influences on women-owned businesses. *Journal of Managerial Psychology*, Vol. 6, N°2, pp. 9-16

[162] Anne MIONE, 2004, CIGALINE, entre affectivité, effectivité et efficacité, Bilan des cinq premières années de vie de l'unique Club d'Investissement pour la Gestion Alternative de l'Epargne Solidaire, au féminin, Communication au 7eme CIFPME, Montpellier, 27-29 octobre 2004.

[163] Anne MIONE, 2005, De l'affectivité à l'effectivité: l'évaluation par ses membres d'un réseau d'affiliation, communication à l'atelier « Accompagnement des jeunes entreprises : entre darwinisme et assistanat » organisé par l'ERFI, le CEROM et l'AIREPME, Montpellier, 26 Mai 2005

[164] Thierry LEVY-TADJINE, 2006, avec la collaboration de Sibel Tokatioglu et Jihene Zouiten, L'entrepreneuse et le temps : les femmes ont-elles besoin de dispositifs d'accompagnement spécifiques ?, *Revue Organisation et Territoires*, Vol 15, N°3 (Automne), pp 23-26.

[165] M.N. CHALAYE, 2005, Faut-il féminiser le temps managérial ?, Polychronicité, instantanéité et genre, communication à la 1ère conférence internationale COM-ICI "Les valeurs du temps dans le développement des organisations", Brest, 1er Décembre 2005. CD-Rom.

par le programme EQUAL, rapporte qu'en France, les femmes consacrent deux fois plus de temps aux activités domestiques que les hommes (262 minutes/jour contre 140 pour les hommes d'après l'enquête emploi du temps de l'INSEE en 1999). Cet élément rendrait les femmes plus polychroniques que les hommes comme l'observait déjà E.T. HALL (1983[166]) et PALMER et SCHOORMAN (1999[167]). Mais la polychronicité qui constitue un des signes distinctifs de l'entrepreneur (KAISH et GILAD, 1991[168]) n'est pas la seule marque du rapport au temps singulier de l'entrepreneuse. Son orientation altruiste génère également des dissonnances temporelles caractéristiques comme l'illustre le cas FAK (issu de notre travail doctoral).

Le Cas FAK

Melle FAK, française d'origine marocaine, à première vue parfaitement intégrée, mais ne trouvant pas d'emploi stable répondant à ses aspirations après des études en Administration économique et sociale, décide de créer son affaire pour, explique-t-elle, « *se réaliser socialement* ». Son projet est un projet intégrationniste qui fait appel à son savoir-faire culturel tout en visant une clientèle autochtone de classe moyenne. Il s'agit de commercialiser des objets d'artisanat marocain à but décoratif en France. Par déficit de ressources financières, elle ne trouve pas de local en centre ville et contre l'avis de son conseiller, pressée d'entreprendre, elle signe un bail pour un local en Zone Franche Urbaine. Au final, elle ouvre son affaire qui se trouve en contradiction avec son « business model » initial… La clientèle qui fréquente sa boutique n'est pas celle qui était prévue. Paradoxalement, malgré son différend avec lui, elle regrette que le conseiller ne l'ait pas relancée par la suite tout en niant la contradiction de son plan d'affaires alors qu'elle n'atteint pas le seuil de rentabilité. Lorsqu'on consulte l'analyse de l'accompagnateur, on se rend compte que celui-ci a un verdict très tranché sur l'affaire de FAK et qu'en tant que technicien, il considère que dès qu'elle a « *baissé les bras* » et renoncé à chercher un local en centre-ville, « *il n'y avait plus rien à faire…* ». Pour autant, en s'interrogeant sur ce constat d'échec de l'accompagnement, il finit après coup par déchiffrer l'empressement de Melle FAK. Si cette dernière s'est précipitée, c'est parce que l'une de ses motivations, alors cachée, à entreprendre consistait à "*employer sa sœur*", chômeuse en fin de droits, afin de lui redonner des droits. La sœur de Melle FAK, la portée du projet (selon l'expression de LEVY-TADJINE, 2004) et l'objet réel de celui-ci ont influencé directement le processus de création et, par la suite, son évaluation et la décision finale.

Ce cas traduit bel et bien un conflit de temporalité. Au temps (temps du projet) que préconisait le chargé de mission de la *Boutique de Gestion*, la porteuse de projet, pressée, a préféré un temps accéléré qui lui permettait de salarier sa sœur au plus vite. Son démarrage a davantage été motivé par l'objet, altruiste, que par le projet de l'aventure entrepreneuriale. Sa logique temporelle est donc entrée en conflit avec celle de la structure d'accompagnement. Dans ce cas et du fait d'un écart d'éthos, l'orientation temporelle de l'entrepreneuse a différé du temps de l'accompagnateur qui cherchait à objectiver la temporalité du projet.

Tout comme nous avons transposé nos modélisations sur l'entrepreneur immigré aux femmes, Vincent LAGARDE (2005[169], p. 4) considère qu'elles sont également transposables aux néo-ruraux qui, il est vrai, connaissent aussi un besoin d'acculturation à leur nouvel espace de vie.

---

[166] E.T. HALL, 1983, *The dance of life : the other dimension of time*, Doubleday. Cité in CHALAYE (2005).

[167] D.K. PALMER, D.F. SCHOORMAN, 1999, Unpackaging the multiple aspects of time in polychronicity, *Journal of Managerial Psychology*, vol. 14.

[168] En interviewant 51 entrepreneurs et 36 cadres d'un grand établissement financier et en comparant leurs réponses, les auteurs ont, en effet, souligné que la vigilance entrepreneuriale que les entrepreneurs cultiveraient les conduirait, en effet, à ne pas segmenter temps professionnel et temps personnel. Comme le notent CHABAUD et NGIJOL (2005, p. 34), la vigilance des premiers «*s'exerce dans des lieux plus inhabituels : à la différence du manager, l'entrepreneur sera vigilant en dehors de son temps et de son lieu de travail habituels. En fait, la vigilance s'apparente avant tout à un état d'esprit de l'entrepreneur qui l'incite finalement à ramener tout ce qu'il voit ou entend à son affaire, et cela, de manière continue, sans qu'il n'existe de cloisonnement strict entre vie professionnelle et vie privée*».

[169] Vincent LAGARDE, 2005, Expérimentation d'un réseau de tuteurs à l'installation en milieu rural. Premiers résultats et difficultés, 4eme Colloque de l'Académie de l'Entrepreneuriat, Paris.

« La condition de migrant conditionne fortement la dimension entrepreneuriale puisque le couple porteur-projet se retrouve en situation de rupture. Saleilles (2005b) répertorie ainsi différents types de ruptures qui vont influer sur le projet économique.
La rupture géographique et sociale est la plus importante puisque la migration entraîne un déracinement à la fois culturel et relationnel, qui induit l'entrée dans un nouvel environnement aux contextes économiques et institutionnels inconnus, et l'absence de réseau personnel et professionnel. ***Il s'agit également d'une rupture culturelle, ou acculturation (Levy-Tadjine et al., 2004), que connaît tout migrant lorsqu'il arrive dans un environnement dont il ignore les normes et valeurs*** » (Op. cit. ; souligné par nous).
Un chercheur junior mobilise même nos modélisations dans son mémoire de Master pour analyser *« la logique entrepreneuriale des travailleurs handicapés »*[170], ce qui ne manque pas de questionner sur les limites de la catégorisation du public entrepreneurial. Ce questionnement a retenu notre attention dans la mesure où nous avons aussi, entre temps, engagé une recherche sur l'éventuelle singularité des « *écopreneurs*[171] ». Sur invitation de Gilles Grioleau, Maître de Conférences en Sciences Economiques à l'Université de Bourgogne et de Sleimane Bedrani, Directeur du Centre de Recherches en Economie Appliquée pour le Développement (CREAD, Alger), nos réflexions sur le sujet ont d'abord pris la forme d'une communication pour les 1ères Journées d'Economie de l'Environnement à Alger[172]. Elles ont ensuite été prolongées par la mise sur pied d'un programme de recherches international dont nous sommes à l'origine dans le cadre du réseau Entrepreneuriat de l'Agence Universitaire de la Francophonie[173]. Ce projet de recherches auquel participent des chercheurs de Strasbourg, du Liban, du Maroc, d'Algérie et du Cameroun, est toujours en cours d'exécution et donnera lieu à l'organisation d'une table-ronde sur le sujet dans le cadre du prochain CIFEPME à Louvain en octobre 2008 (**B4**). Ces initiatives nous obligent aujourd'hui à conduire une réflexion critique sur le travail de catégorisation du public entrepreneurial.

2.1.3. Critique de la singularité

Si, comme nous l'évoquions en introduction à ce travail, singulariser le réel qu'il étudie semble constituer une caractéristique du chercheur, ce dernier doit toutefois s'interroger sur la limite à la singularisation des phénomènes au risque sinon de sombrer dans le relativisme absolu. Cette question se pose particulièrement lorsqu'on prend comme objet, la création et la reprise d'entreprises. Prétendre s'intéresser à l'entrepreneuriat des publics singuliers comme nous le faisons depuis 2002, n'a de pertinence que si, dans la pratique de gestion, ses promoteurs se singularisent effectivement de la majorité des entrepreneurs et si, de fait, on peut estimer qu'ils nécessitent des formes d'accompagnement spécifiques ou au moins aménagées. Sur ce plan, l'étude des dispositifs d'appui à la création d'entreprise existants est éclairante et rassurante. Elle conforte, en effet, la thèse d'une singularité de certains publics entrepreneuriaux, dans la mesure où il est aisé de relever que la plupart des dispositifs cible des publics spécifiques. L'aide publique à l'entrepreneuriat se focalise, en effet, ou sur des

[170] Xavier PELTIER, 2006, *La logique entrepreneuriale des travailleurs handicapés*, Mémoire de Master, Université Bordeaux IV.
[171] Par ce néologisme introduit en anglais par S.J. BENNETT (*Ecopreneuring: the completeguide to Small Business Opportunities from the Environmental revolution*, John Wiley, New-York, 1991), on renvoie aux entrepreneurs dont l'activité et la motivation sont en rapport avec l'écologie et le développement durable.
[172] Thierry LEVY-TADJINE, 2005, avec la collaboration de Amale Kharrouby, De la singularité de l'*écopreneuriat* dans les contextes français et libanais : quels enseignements pour le contexte algérien ?, Communication préparée pour les 1ères Journées d'Economie de l'Environnement, Alger 1-2 octobre 2005. (**C34**)
[173] Dans ce prolongement, nous sommes également devenu évaluateur pour *les cahiers du CREAD* à la demande de Sleimane Bedrani..

publics susceptibles de connaître des difficultés d'insertion pour qui l'entrepreneuriat est présenté comme une stratégie de contournement de ces difficultés (chômeurs ; handicapés) ou sur des projets à forte création de valeur pour la société (c'est le cas des projets innovants[174] et des projets de revitalisation rurale) ou encore sur des publics dont on veut réduire la sous représentation entrepreneuriale (les femmes[175]), pour des raisons idéologiques. Finalement, dans le cas de la France, un seul dispositif est véritablement universel et encore, limité aux petits projets, le PCE (Prêt à la Création d'Entreprises).

Avec ces mesures, les pouvoirs publics français reconnaissent implicitement la singularité entrepreneuriale des chômeurs-créateurs, des handicapés, des femmes ainsi que des innovateurs lorsqu'ils entreprennent. Pourtant, le chercheur ne saurait se contenter de cette perspective, souvent politisée, pour définir quels publics d'entrepreneurs et quelle forme entrepreneuriale sont singuliers d'autant que les ciblages politiques varient selon les pays. L'entrepreneuriat des minorités ethniques est ainsi encouragé aux Etats-Unis, comme le rappelait le député Eric Besson dans son rapport sur la création d'entreprises en 1999[176], alors qu'aucune mesure de discrimination positive équivalente n'existe pour le moment en France, même si certains politiques commencent à en évoquer la pertinence.

La diversité des publics et des manifestations entrepreneuriales susceptibles d'être singularisés appelle donc un effort de clarification. Il convient de définir **à quel niveau peut se situer la singularité d'un public entrepreneurial.**

Pour MARCHESNAY et JULIEN (1996[177], p.8), la littérature sur l'entrepreneuriat renvoie *« à trois champs de recherche : l'esprit d'entreprise, la création d'entreprise, et enfin, l'entrepreneur lui-même* » qui sont l'écho des trois approches généralement identifiées (*What ; How ; Who and Why*). La singularité de certains publics entrepreneuriaux doit pouvoir être appréhendée à ces trois niveaux.

Certains groupes sociaux ont-ils **un esprit entrepreneurial singulier ?** En se concentrant sur les questions *Who* et *Why*, certains évoquent des groupes ethniques plus disposés à l'entrepreneuriat que d'autres pour des raisons socio-historiques. On reconnaît ainsi aux Bamiléké au Cameroun, un fort enclin au commerce qu'expliquerait le fait qu'ils aient peu accès à l'administration occupée par d'autres ethnies. Du fait de leur expérience de la guerre

---

[174] L'aide publique se manifeste alors sous la forme des financements octroyés par l'ANVAR et également par le financement des incubateurs publics qui visent à promouvoir et accompagner l'entrepreneuriat innovant.

[175] Partant du principe que les femmes entreprennent moins que les hommes car elles connaissent des discriminations dans l'accès au crédit, les pouvoirs publics français ont mis en place le Fonds de Garantie Initiative Femmes. Sans nier dans cette introduction la singularité éventuelle de l'entrepreneuriat féminin, il nous faut admettre que l'ambition qui anime les instigateurs de ces dispositifs, d'avoir autant de femmes-entrepreneurs que d'hommes ne peut être mue que par une volonté idéologique. Celle-ci est notable si l'on admet, comme le suggère de manière provocante, Satoshi KANAZAWA (Is discrimination necessary to explain the sex gap in earnings ?, *Journal of Economic Psychology*, vol. 26, Issue 2, April 2005) que l'écart dans les taux d'entrepreneuriat comme dans les rémunérations qui est classiquement présenté comme un indicateur de la discrimination sociale dont seraient victimes les femmes par rapport aux hommes, doit aussi s'expliquer par les motivations psycho-individuelles des femmes qui, dans ses termes *« ont parfois beaucoup mieux à faire que gagner plus d'argent* ».

[176] *« Les américains s'attachent à aider les femmes, les minorités ethniques, les personnes handicapées à devenir entrepreneurs. Ils n'hésitent pas enfin à réserver une part importante des marchés publics aux PME et même à attribuer directement des marchés à des personnes « économiquement et socialement désavantagées », victimes d'un « préjugé racial, ethnique ou culturel* » (Programme « 8(a) » de la Small Business Administration).

[177] Michel MARCHESNAY, Pierre-Andre JULIEN, 1996, *L'Entrepreneuriat,* Economica.

et, conséquemment, d'une anxiété face à la mort différente du commun des humains, les libanais sont également reconnus pour leur esprit entrepreneurial, notamment dans les zones où la géo-politique rend l'aventure incertaine (Afrique, Irak…). Au contraire, on dénote le très faible esprit entrepreneurial des noirs américains (GREENE et al., 2004[178]) qui a conduit les chercheurs à amender leurs théories. C'est ainsi que la théorie tronquée des minorités intermédiaires[179] a été conçue pour amender le modèle de référence de BONACICH et MODELL (1980[180]) qui ne s'appliquait pas aux afro-américains. Ces perspectives renvoient le plus souvent à des approches culturalistes et sont, de ce fait, insatisfaisantes pour le gestionnaire. L'individu serait sur-déterminé par ses appartenances ethniques et culturelles. Il n'y aurait plus lieu d'envisager le pilotage entrepreneurial. Ainsi, pour l'économiste et libaniste Michel CHIHA (1964, 1965[181]) qui qualifie le pays des cèdres de « *république marchande* »,« *le Liban est le pays de l'innovation quotidienne, de l'occasion saisie au vol, de l'opportunité, du mouvement* » (op.cit., 1965, p. 105). La terre des phéniciens serait, par nature, une terre favorable à l'entrepreneuriat, tout simplement parce que, comme le note le père Joseph MOUWANNES (1973[182]) dans sa tentative de construction d'ethnotypes, le libanais « *a le goût de l'aventure et de l'immédiat* » et qu'« *il a un sens poussé du négoce* ».

Au-delà de ces approches historico-culturalistes, évoquer la singularité de l'entrepreneuriat pour certains publics peut emprunter deux voies de recherche. En reprenant les suggestions de MARCHESNAY et JULIEN (op. cit.), **soit on se focalise sur l'entrepreneur, soit on se focalise sur la création d'entreprise.** La première optique conduit à stigmatiser la singularité pré-entrepreneuriale du public tandis que la seconde pousse à s'interroger sur la singularité du phénomène entrepreneurial lui même lorsqu'il concerne ces publics. Dans nos travaux sur les immigrés, sur les femmes et sur les écopreneurs, nous avons emprunté les deux voies tout en privilégiant finalement la deuxième.

Lorsqu'on se focalise sur ce qu'apporte l'entrepreneur à la société et sur sa fonction sociale (approche *What*), on peut alors identifier des manifestations entrepreneuriales singulières. L'entrepreneuriat solidaire (BONCLER, HLADY-RISPAL, 2004[183] ; ZOONEKYND, 2004[184]) est assurément de celles-là. Il se définit, en effet, par une fonction sociale différenciée par rapport à celle qui anime les entrepreneurs « *individuels capitalistes* ». Mais on peut également considérer que remplissant une fonction particulière vis-à-vis de l'environnement, les *écopreneurs* méritent aussi d'être singularisés[185]. Les débats autour du concept révèlent la limite à vouloir singulariser à l'excès. La singularité de l'écopreneuriat

---

[178] Patricia GREENE, Nancy M. CARTER, Paul REYNOLDS, 2003, Minority Entrepreneurship: trends and explanation. In C. Steyaert, D. Hjorth (Eds), *New movements in Entrepreneurship*. Edwar Elgar.

[179] John S. BUTLER, 1991, Entrepreneurship and Self-help among Black americans: A reconsideration of Race and Economics, State University of New-York Press, Albany, USA.

[180] Edna BONACICH, John MODELL, 1980, The Economic Basis of Ethnic Solidarity: Small Business in the Japanese American Community, University of California Press, Berkeley, CA.

[181] Michel CHIHA (1964), *Politique intérieure*, et (1965), *Propos d'économie libanaise*, cité in N. SALAM, 2001, *La condition libanaise*, Editions dar An-Nahar, Beyrouth.

[182] Joseph MOUWANNES, 1973, Les éléments structuraux de la personnalité libanaise : essai anthropologique, USEK, Kaslik ; cité in N. SALAM, 2001, *La condition libanaise*, Editions dar An-Nahar, Beyrouth.

[183] Jérôme BONCLER, Martine HLADY-RISPAL, 2004, L'entrepreneuriat en milieu solidaire : un phénomène singulier ?, *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol. 3, N°1, pp. 21-32.

[184] S. ZOONEKYND, 2004, Contribution à l'analyse d'une forme singulière d'entrepreneuriat : le cas des entreprises d'insertion, *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol. 3, N°1, pp. 33-45.

[185] Pour Anderson et Leal (1997, op. cit., p.3), « *Ecopreneurship refers to entrepreneurs using business tools to preserve open space, develop wildlife habitat, save endangered species, and generally improve environmental quality* ».

viendrait, si l'on en croit ANDERSON et LEAL (1997[186]), de l'objet entrepreneurial (l'environnement, la nature) et des mobiles de l'aventure entrepreneuriale (un ethos qui ne se limite pas au profit). Pour ELKINGTON et BURKE (1989[187]), BENNET (1991[188]) et BERLE (1991[189]), la singularité est moins nettement définie. Elle proviendrait seulement de l'orientation de l'activité. La singularité de l'écopreneuriat serait alors réduite. A notre sens, sur la base de ces remarques, il n'est pas pertinent de définir la singularité d'un phénomène en l'arrimant exclusivement sur l'approche « What »[190]. D'ailleurs, cherchant à discuter de la singularité du phénomène écopreneurial, (**C34**[191]), nous avions proposé de ne le considérer comme phénomène singulier que si, de manière significative, le processus de création organisationnelle s'y rapportant était différent de celui qui caractérise d'autres activités. Sur ce plan, la différenciation s'est avérée bien mince. Pour autant, le vrai test est bien celui de la singularité processuelle. Dans ce dernier cas, on peut se demander si l'engagement entrepreneurial des chercheurs et des sportifs diffère des autres ou si les immigrés rencontrent davantage de difficultés que les autres dans leur démarche entrepreneuriale. La reconnaissance de la singularité est fortement dépendante du contexte social[192] et de l'époque dans lesquels s'immerge le chercheur et, de ce fait, est sujette aux effets de mode. Il se peut qu'à un moment donné des discriminations et des difficultés ou des enjeux spécifiques (comme ceux afférent au développement durable aujourd'hui) affectent un public et son aventure entrepreneuriale et qu'il en aille autrement quelques années plus tard ou dans un autre pays.

Cependant, abstraction faite de ces contingences sociétales, sur le plan conceptuel, la perspective de la singularisation processuelle conduit aussi à se demander si pour les publics étudiés, le phénomène entrepreneurial diffère de sa manifestation générale. OBRECHT (2001[193], 2007[194]) critique ainsi les modèles dialectiques du phénomène entrepreneurial pour arguer qu'ils rendent mal compte de la réalité de l'entrepreneuriat africain. Selon lui, le modèle deviendrait alors trialectique, la dialectique usuelle individu-

---

186 T.L. ANDERSON, D.R. LEAL, 1997, *Enviro-capitalists: Doing good while doing well*, Rowman & Littlefield Publishers, Lanham.

187 J. ELKINGTON, T. BURKE, 1989, *The green Capitalists*, Victor Gollancz; London.

188 S.J. BENNETT, 1991, *Ecopreneuring: the completeguide to Small Business Opportunities from the Environmental revolution*, John Wiley, New-York.

189 *G. BERLE, 1991,* The green entrepreneur: business opportunities that can save the earth and make you money, *Liberty Hall Press, Blue Ridge Summit.*

190 Sauf à verser dans le relativisme absolu, puisque la définition des champs singuliers serait sans limite. On pourrait ainsi considérer que la création d'entreprise commerciale est singulière par rapport à la création d'entreprises industrielles puisque les fonctions économiques diffèrent et ainsi de suite….

191 T. LEVY-TADJINE, A. KHARROUBY, 2005, De la singularité de l'écopreneuriat dans les contextes français et libanais. Communication préparée pour les 1ères Journées d'Economie de l'Environnement d'Alger, 1er-2 octobre 2005.

192 Ainsi, du fait de l'existence d'aires géographiques consacrées à l'entrepreneuriat gay dans les grandes villes nord-américaines (comme « *le village* » de Montréal situé entre les stations de métro Beaudry et Papineau sur la rue Ste Catherine), il est naturel que certains travaux d'outre-Atlantique aient implicitement posé la question de la singularité de l'entrepreneuriat gay, ce qui reste, par contre, hors de propos dans notre contexte socioculturel.

193 Jean-Jacques OBRECHT, 2001a, Plaidoyer pour une conception humaniste de l'entrepreneuriat du 21ème siècle, Conférence FHW, Ecole Supérieure de Commerce de Vienne, Autriche, 30 Mars 2001.
Jean-Jacques OBRECHT, 2001b, Quelques propos sur les capacités entrepreneuriales que devrait viser tout programme d'éducation-formation à l'entrepreneuriat, VIIèmes Journées Scientifiques du Réseau Entrepreneuriat de l'A.U.F., Université de Maurice-Institut de la Francophonie pour l'Entrepreneuriat, 4-7 Juillet.

194 Jean-Jacques OBRECHT, 2007, De l'entrepreneur à l'environnement entrepreneurial : pour un nouveau regard sur l'entrepreneuriat, communication présentée aux Journées scientifiques du réseau Entrepreneuriat de l'AUF, Antananarivo.

organisation étant atrophiée par l'influence sociétale. Ce faisant, sur le plan épistémologique, OBRECHT suggère que la singularité d'un public se définit par l'incapacité à expliquer son comportement à l'aide des modèles généraux de l'entrepreneuriat. Cette critique de la singularité trouve sa limite dans le fait qu'il est possible d'imaginer des modélisations plus générales qui rendent compte de ces comportements particuliers. Dans le prolongement de nos travaux et de ces remarques d'OBRECHT, nous pensons, de fait, avoir proposé un modèle intégrateur du phénomène entrepreneurial qui conserve l'ambition des modèles dialectiques mis en cause tout en admettant les spécificités culturelles des entrepreneurs du Sud comme nous en rendrons compte dans la prochaine section.

2.2. La modélisation du phénomène entrepreneurial

Les critiques précédemment rapportées à l'encontre des modèles dialectiques et nos propres travaux sur la singularité des entrepreneurs immigrés nous ont conduit à formaliser avec Robert Paturel, un modèle intégrateur du phénomène entrepreneurial (**L4-A11**). Cette œuvre qui sera l'objet de la première sous-section (2.2.1) s'inscrit dans une réflexion plus large sur les objets et les concepts de la discipline et de ceux qui se les approprient (2.2.2).

2.2.1. Un modèle intégrateur du phénomène entrepreneurial

Notre ambition de proposer un modèle intégrateur de l'aventure entrepreneuriale, d'ailleurs saluée par OBRECHT (2007, p. 9), visait à rendre compte simultanément de l'intra-singularité et de l'extra-singularité du phénomène[195]. La modélisation dialectique de référence, celle de VERSTRAETE (2003[196]) relevait le second défi en décrivant parfaitement comment l'entrepreneuriat est une action humaine particulière impliquant un individu et une organisation. Pour l'auteur, on y retrouve, en effet les trois dimensions communes a toute action (cognitive comprenant la vision et la pensée stratégiques du porteur, praxéologique qui définit l'action d'entreprendre; structurale qui précise la manière dont l'entrepreneur structure l'organisation qu'il impulse). Toutefois ce modèle ne peut expliquer la singularité de l'entrepreneuriat de certains publics (entrepreneuriat africain, des femmes, des immigrés, des néo-ruraux…) qui qualifie l'intra-singularité du phénomène. Sans reprendre ici l'ensemble de notre construction (**L4-A11**), il est utile de rappeler qu'elle s'ancre sur le modèle bien connu des 3 E (PATUREL, 1997[197]) en lui adjoignant notamment le modèle des 3 F et celui des 3 P. Le recours au modèle des 3F permet, en effet d'identifier des comportements singuliers et de décrire des écarts de rationalité, par exemple lorsque certains entrepreneurs privilégient l'effectivité à l'efficience pour guider leur action comme nous avons pu en évoquer la possibilité dans nos analyses de l'entrepreneuriat immigré (cf. supra 2.1.1). Cette lecture est complétée d'une modélisation du rapport au temps des acteurs impliqués dans le processus dans la continuité de nos remarques précédentes sur le sujet (cf. supra 2.1.2). Fondamentalement, notre conceptualisation propose une **réorientation de l'entrepreneuriat sur la dimension projective** dans les termes d'une trialectique **projet-objet-sujet(s)** qui, accessoirement, permet de ne pas limiter l'homme à ses œuvres (critique adressée par

[195] Pour nous, l'extra-singularité rend compte des efforts, notamment entrepris par VERSTRAETE (2002) avant nous, pour singulariser l'action entrepreneuriale par rapport à d'autres actions humaines tandis que l'intra-singularité, se réfère à l'étude de formes d'entrepreneuriat spécifiques dans leurs mises en œuvre.

[196] Thierry VERSTRAETE, 2003, Proposition d'un cadre théorique pour la recherché en Entrepreneuriat: PhE = f [(C x P x S) ⊂ (E x O) ; Editions de l'ADREG.

[197] Robert PATUREL, 1997, *Pratique du Management Stratégique*, Presses Universitaires de Grenoble.

SCHMITT[198] aux recherches « *endogènes* » de l'entrepreneuriat focalisées sur « *la relation individu-projet de création* »)[199] et évite de concevoir la réponse de l'entrepreneur à son environnement comme « *désincarnée par rapport aux acteurs du projet* » (objet de la critique du même auteur à l'approche exogène de l'entrepreneuriat)[200].

Cette perspective n'est pas nouvelle puisqu'elle est au cœur des travaux de PATUREL (1997, op. cit.; 2007[201]) lorsqu'il définit l'entrepreneuriat et le management en décrivant la recherche de la cohérence des « 3 E » que sont :
- l'**E**ntrepreneur (en fait, le créateur ou le repreneur d'une organisation) et ses aspirations (E 1) ;
- les ressources et les compétences possibles à intégrer à l'**E**ntreprise ou, d'une façon plus générale, à l'organisation (E 2) ;
- les possibilités offertes par l'**E**nvironnement (E 3) qu'il soit global, spécifique ou local (de proximité).

Or, ce modèle dont la dimension pédagogique est éprouvée et la dimension pratique acceptée, permet la mise en perspective critique des paradigmes les plus fréquemment invoqués dans le champ de l'entrepreneuriat. Si VERSTRAETE et FAYOLLE (2005[202]), comme ALDRICH (2003[203]) à l'origine, en identifient quatre, les uns comme les autres reconnaissent que les chercheurs privilégient aujourd'hui l'approche focalisée sur la recherche d'opportunités par l'entrepreneur, dans le prolongement des travaux précurseurs de KIRZNER (1983)[204], ou celle centrée sur l'analyse du processus d'émergence organisationnelle, à la suite des travaux de GARTNER (1988[205]), qui, toutes les deux, se veulent englobantes[206]. D'ailleurs, BYGRAVE et HOFER (1991[207]) proposent de les unifier en définissant l'entrepreneur comme celui qui

---

[198] Christophe SCHMITT, 2004, Pour une approche dialectique de la relation entre recherche et pratiques entrepreneuriales : une relation en quête de sens, *Revue Internationale PME*, 17, 3-4, p. 47.

[199] En suivant J.P. BECHARD (Méthodes pédagogiques des formations à l'entrepreneuriat : résultats d'une étude exploratoire, *Gestion2000*, n°3, mai-juin 2000, pp 165-178). SCHMITT (op. cit.) parle de *gestaltisme* pour caractériser cette façon de décrire le processus entrepreneurial.

[200] Schmitt (op. cit) suggérait que ce soit par le dépassement des deux approches critiquées que chercheurs et praticiens parviennent à entrer davantage en relation. Tel était bien l'objet de notre effort de modélisation avec Robert Paturel : concevoir un modèle explicatif du phénomène entrepreneurial tout en étant utile aux accompagnateurs et aux entrepreneurs en herbe.

[201] Robert PATUREL, 2007, Démarche stratégique et performance des PME**,** chapitre 30 de l'ouvrage *Management des PME, de la création à la croissance*, sous la direction de Louis-Jacques FILION, Pearson Education, 2007, pages 429-443.

[202] Thierry VERSTRAETE, Alain FAYOLLE, 2005, Paradigmes et entrepreneuriat, *Revue de l'entrepreneuriat*, 4, 1, pp 33-52.

[203] Howard ALDRICH, 2003, Entrepreneurship, in N. SMELSER et R. SWEDBERG (Eds): *"Handbook of Economic Sociology*", Princeton University Press.

[204] Cette approche est notamment illustrée par le manifeste de SHANE et VENKATARAMAN (2000) à qui ALDRICH reproche d'être surtout une approche psychologique, trop focalisée sur l'individu, ce qui ne manque pas de faire écho aux limites relatives au travail de BRUYAT (1993). Dans cette perspective, on s'interroge, en effet, sur les prédispositions cognitives et sur les mécanismes psycho cognitifs qui vont permettre à un individu d'identifier des opportunités d'affaires et de les développer avec succès (SHAVER, SCOTT, 1991).

[205] William GARTNER, 1988, "Who is an entrepreneur?" is the wrong question, *American Journal of Small Business*, 12 (4), Spring, p. 11-31

[206] Les deux autres principaux paradigmes identifiés dans la littérature limitent l'entrepreneuriat aux processus innovants dans la lignée des travaux de SCHUMPETER (1935) ou aux activités à forte croissance et à haut degré de capitalisation. CARLAND et al. (1984) opposent ainsi les activités entrepreneuriales aux activités traditionnelles ("traditional businesses") qui seraient développées par des individus se contentant d'une croissance et d'une profitabilité de leur entreprise limitée.

[207] W.D. BYGRAVE, C.W. HOFER C.W. (1991), Theorizing about entrepreneurship, *Entrepreneuship, Theory and Practice*, Winter, pp. 3-22.

développe des opportunités et crée ou reprend une organisation pour les exploiter. Pour autant, avec le double éclairage de nos réflexions précédentes et du modèle décrypteur de CROSSAN, LANE et WHITE (1999[208]), il est possible de **dresser une cartographie des représentations du Phénomène Entrepreneurial** et de montrer comment l'approche « sujet-objet-projet » qu'incarne le modèle des « 3 E » se démarque des autres modélisations.
En transposant le modèle que les auteurs appliquent à l'apprentissage organisationnel, il est possible de distinguer trois moments critiques dans le processus entrepreneurial :
- l'intuition,
- l'interprétation,
- l'institutionnalisation.

Pour CROSSAN et al. (op. cit.), l'intuition constitue une phase de précognition, la reconnaissance intuitive de possibilités qui précède la mise en œuvre du projet entrepreneurial. Dans la deuxième phase, les interactions entre l'individu et son environnement se font jour et donnent lieu à des traductions et à des interprétations avec les autres parties prenantes du projet [209]. Comme le suggère GOMEZ (1996, op. cit.), l'entrepreneur doit convaincre son entourage. Ensuite, l'intégration et l'institutionnalisation inscrivent l'acte dans la durée, ce qui ne signifie pas que les traductions sont définies une fois pour toutes. Une « convention d'effort » admise par les parties prenantes au démarrage de l'entreprise peut se trouver brutalement remise en cause lorsque l'environnement ou les aspirations de l'entrepreneur évoluent par exemple. Le cycle que décrivent CROSSAN et al. n'est donc pas linéaire. Il a davantage une vocation pédagogique et permet de situer les principales approches du phénomène entrepreneurial. En effet, si l'intuition est typiquement un processus qui renvoie à l'individu et à la recherche d'opportunités, l'institutionnalisation fait naturellement référence à la création ou reprise d'organisation. Au contraire, le modèle des « 3 E » que nous qualifions de « *surface de l'aventure entrepreneuriale* » (**L5-A11**), correspond à la phase d'interprétation. Le choix de cette représentation du phénomène entrepreneurial contient, dès lors, comme argument transcendantal, sa démarcation des deux paradigmes dominants comme l'illustre le tableau 4. En représentant l'aventure de création ou de reprise d'entreprise à la lumière du modèle précité, on invite à rompre avec la définition commune de l'entrepreneur comme simple détecteur d'opportunités ou comme créateur ou « *impulseur* » d'organisation dans laquelle le porteur de projet et le commun des mortels se retrouvent sans doute trop facilement pour que la recherche leur soit utile. Sous son apparente simplicité, le modèle des « 3 E » est relatif à une représentation du réel plus complexe que les autres approches ayant la même prétention parce qu'il ne saurait se concevoir autrement qu'*en dynamique* (Cf **L5-A11**, p. 314 pour les détails) et surtout , parce qu'il met l'accent sur la dynamique des acteurs.

---

[208] M.N. CROSSAN, H.W. LANE, R.E. WHITE, 1999, An organizational learning framework: from intuition to institution, *Academy of Management Review*, 24, 3, 522-537

[209] Celles-ci peuvent déboucher sur des conflits comme nous l'avons suggéré dans **C39** (cf. Thierry Levy-Tadjine ; 2005), avec la collaboration de Julien De Freyman et Robert Paturel, Les conflits de temporalité dans le processus entrepreneurial, communication préparée pour la 1ère conférence internationale COM-ICI "Les valeurs du temps dans le développement des organisations", Brest, 1er Décembre 2005.

Le processus entrepreneurial	***Intuition***	***Interprétation***	***Intégration Institutionnalisation***
Niveau	Individu	Individu, Portants, Portés	Organisation
Focalisation	Génération d'opportunités	Conviction	Phase de création d'organisation
Illustrations	BRUYAT	Théories des conventions et de la traduction : faire adhérer le porteur au projet	VERSTRAETE
		Notre positionnement	

Tableau 4. Transposition du modèle des « 4I » de Crossan, Lane et White (1999) au Processus entrepreneurial.

La focalisation sur l'interprétation qui anime notre travail n'est pas anodine. Elle prolonge la perspective intersubjectiviste qui est la nôtre. LAUDOU (2005, op. cit.) rappelait, en effet, qu'outre son fondement philosophique déjà rapporté (Les *Méditations cartésiennes* de Husserl), l'intersubjectivité a été mise au goût du jour avec le développement de la linguistique et, en particulier, les travaux de BENVENISTE (1958[210] ; 1966[211]). Dans cette perspective, **l'individu (le sujet) existe et se fait dans l'acte de parole**. « *C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet. (…). Est ego qui dit ego* » (BENVENISTE, 1958, op. cit. p. 259). Cette perspective devient intersubjectiviste dès lors que BENVENISTE situe le langage dans une optique de dialogue ou d'interaction. « *Je n'emploie 'je' qu'en m'adressant à quelqu'un qui sera dans mon allocution un 'tu'. C'est cette condition de dialogue qui est constitutive de la personne car elle implique que je deviens 'tu' dans l'allocution de celui qui à son tour se désigne par 'je' (…)* » (BENVENISTE, op. cit.,p. 260). De fait, comme le résume LAUDOU (2005, p.111), «*dès que je prends la parole, je m'inscris dans l'espace intersubjectif* ». En adoptant cette voie qui rappelle la rationalité communicationnelle et la référence à HABERMAS évoquées plus haut, on rejoint BRECHET et DESREUMAUX (2005[212], p ; 45) en s'intéressant au projet de l'entrepreneur en tant qu' « *effort de rationalisation* » et en prenant son acteur comme un individu intermédiaire entre l'*homo-economicus* tiré par ses espérances en l'avenir[213] et *l'homo-sociologicus*, poussé par des forces sociales du passé[214] (BRECHET, DESREUMAUX, op : cit :, p. 63).

Indissociable de son projet, **l'entrepreneur est engagé dans un agir communicationnel**[215] qui n'exclut pas les conflits et les rapports de pouvoir avec ceux avec qui ils s'engagent comme nous avons cherché à en rendre compte dans un travail à paraître (**L8-A17**[216]). Dans ce cadre, et c'est l'enjeu de l'imbrication des modèles des 3E, des 3F et des 3P dans notre

[210] Emile BENVENISTE, 1958, De la subjectivité dans le langage, *Journal de psychologie*, juillet-septembre.
[211] Emile BENVENISTE, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris.
[212] Jean-Pierre BRECHET, Alain DESREUMAUX, 2005, Pour une théorie stratégique de l'entreprise. Projet, collectif et régulations, in P. JOFFRE, J. LAURIOL, A. MBENGUE (Eds), *Perspectives en Management stratégique, Tome XI*, EMS, Caen.
[213] Cette orientation temporelle vers l'avenir de l'individu est typique de la définition de l'entrepreneuriat comme recherche d'opportunités qui, conformément au modèle de CROSSAN et al., traduit une focalisation sur la phase d'intuition.
[214] L'accentuation des mécanismes d'institutionnalisation et d'intégration organisationnelles aboutit naturellement à une approche plus sociologique.
[215] Rappelons que, pour Jürgen HABERMAS (*Théorie de l'Agir communicationnel*, Fayard, Paris, 1987), l'agir communicationnel concerne l'interaction d'au moins deux sujets qui engagent une relation interpersonnelle par le medium du langage. Les acteurs recherchent une situation d'action afin de coordonner consensuellement leurs plans d'action et par là-même, leur action.
[216] Thierry LEVY-TADJINE, 2008, avec la collaboration de Robert Paturel, Pouvoir et entrepreneuriat : des relations multiples…, A paraître in *Stratégies et Pouvoirs, Mélanges en l'honneur de A.C. Martinet*, Vuibert.

modélisation précédente, **par ses discours performatifs, l'entrepreneur définit son projet sur les plans ontologique (l'identité), axiologique (ses valeurs et l'objet réel de son engagement que le modèle des 3 F permet de décrypter) et praxéologiques (en se positionnant vis-à-vis de son environnement pour définir sa mission et la valeur qu'il crée).** Le modèle des 3P met en scène, en effet, les principaux instigateurs de la démarche entrepreneuriale que nous séparons en trois groupes : le(s) **P**orteur(s) du projet ou entrepreneur(s) potentiel(s) (soit P 1), les **P**ortants (experts ou partenaires qui valideront, infléchiront le projet, soit P 2) et les **P**ortés (synthétisant le projet lui-même et les partenaires qui en sont tributaires sans avoir la possibilité d'en influencer directement la réalisation immédiate, soit P 3). On peut ainsi penser à de futurs collaborateurs du porteur de projet que celui-ci a pré recrutés ou à l'entourage du porteur. Ils adhèrent au projet et n'attendent que sa réalisation. Même indirecte, leur influence n'en est pas moins importante. De ce fait, il n'est pas possible de faire abstraction des relations de pouvoir.

2.2.2. L'entrepreneur au cœur d'un agir communicationnel politique.

Nous avons répertorié trois configurations politiques fréquentes dans l'aventure entrepreneuriale (**L8-A17**, op. cit.,[217]).

La première configuration la plus classique correspond à *l'exercice du pouvoir des portants (banquiers ; accompagnants ;…) sur le porteur de projet* (P2 ⇒ P1). Celui-ci trouve son origine dans une asymétrie d'expertise entre les deux groupes d'acteurs. Il s'apparente pour le portant à l'exploitation des zones d'incertitude conceptualisées par CROZIER et FRIEDBERG (1977[218]). Ce pouvoir est renforcé dans le cas d'entrepreneurs novices et se lançant dans les affaires par dépit. A l'extrême, certains entrepreneurs se trouvent totalement désappropriés de leur projet par l'expert à qui ils confient l'élaboration de leur plan d'affaires.

Il peut cependant arriver que la *relation de pouvoir s'inverse* (P1 ⇒ P2). C'est notamment le cas lorsque le projet fait appel à une technicité ou à des données que l'accompagnateur ou le financeur appréhendent mal. En servant des accompagnements de projet d'entrepreneurs immigrés, nous avons identifié ce cas assez régulièrement dés lors qu'il s'agissait d'une affaire dont le marché était localisé en Afrique et que le banquier et le chargé d'accompagnement n'avaient aucun moyen de validation des chiffres avancés par le porteur. Cela génère parfois des décisions aberrantes, comme dans le cas de M. MBA rapporté dans le travail cité (**L8-A17**).

M. MBA est un Sénégalais résident en France. Il s'était présenté dans une Boutique de Gestion pour bénéficier d'un accompagnement pour la conduite de son projet dont l'objet est l'exportation de poulets fermiers français vers son pays d'origine. Comme nous le rapportons (LEVY-TADJINE ; 2004), ce type de projets met en tension la compétence des chargés de mission d'une structure générique comme les Boutiques de Gestion. En effet, faute de relais locaux en Afrique et d'accès aux données statistiques du marché, les accompagnateurs sont bien souvent en difficulté pour valider ou invalider la faisabilité commerciale du projet. Ce fut le cas avec M. MBA et son accompagnateur se résolut à monter un Plan d'Affaires qui reposait sur les chiffrages du porteur de projet qu'il n'avait pu vérifier. Les conséquences

[217] Thierry LEVY-TADJINE, 2008, avec la collaboration de Robert Paturel, Pouvoir et entrepreneuriat : des relations multiples…, A paraître in *Stratégies et Pouvoirs, Mélanges en l'honneur de A.C. Martinet*, Vuibert.
[218] M. CROZIER, E. FRIEDBERG, 1977, *L'acteur et le système*, Seuil, Paris.

dépassèrent l'entendement du futur entrepreneur et de son coach. En sollicitant un crédit bancaire pour financer son Besoin en Fonds de Roulement initial prévisionnel et en présentant son projet avec son Plan d'Affaires, M. MBA eut la surprise de voir le banquier accepter l'octroi du prêt, mais aussi lui proposer une prise de participation à titre personnel dans l'affaire. Ce dernier justifia son enthousiasme par la conjugaison de l'originalité du projet et de la fiabilité du document qui lui était avancé. Pour lui, étant labellisés par les experts de la Boutique de Gestion, les indicateurs de Chiffre d'Affaires et de rentabilité étaient crédibles… Finalement, M. MBA déclina l'offre du banquier pour conserver son indépendance dans la gestion de son affaire.

L'asymétrie d'information n'est cependant pas la seule cause d'altération du pouvoir du portant. Dans certains cas, celle-ci résulte de difficultés linguistiques et d'écarts culturels entre les protagonistes, mais aussi de l'urgence socio-économique à entreprendre pour le porteur.

Enfin, dans certains cas, les *acteurs périphériques* de la démarche entrepreneuriale (P3) *peuvent, altérer les jeux de pouvoir usuels* entre porteurs et portants du projet, ce que nous représentons par l'équation suivante : **P1⇔P2 = φ(P3).**
Les situations de cession d'entreprises sont des occasions privilégiées pour ce genre d'action communicationnelle conflictuelle comme l'illustrent DESCHAMPS et PATUREL (2005[219]). De fait, si un rapport de pouvoir et de conflictualité s'établit inévitablement entre cédants et repreneurs au cours de la phase de « *règne conjoint* »[220] où les deux acteurs co-habitent dans l'entreprise, le pouvoir des salariés y est important comme le souligne BOUSSAGUET (2003[221]). Comme le montre cette chercheuse, bien qu'assimilables aux portés du projet puisqu'ils sont théoriquement « subordonnés » au nouveau dirigeant, ils contribuent autant que le cédant à la socialisation du repreneur. DESCHAMPS et PATUREL (op. cit., p. 212-213) illustrent ce pouvoir des salariés en rapportant la reprise d'une tannerie du Sud-Ouest « *par un repreneur extérieur à la firme qui ne connaissait pas le secteur*».

Terriblement attiré par le produit (c'est l'objet de son implication), *il a décidé de se lancer dans l'affaire malgré les avis contraires de son entourage (famille, amis, conseillers, banquiers)* –portants et portés-. *Il a commencé par intéresser les cadres de la cible en les faisant participer au capital. Leur accord constituait pour lui une preuve que l'entreprise était intéressante et que la reprise méritait d'être tentée* (op. cit. p. 212-213).

Dans ce cas, en transformant certains portés (les cadres) en co-porteurs de son projet de reprise, le repreneur a pu faire face à l'influence critique sur le projet des portants. L'engagement des cadres (P3) a donc bousculé la relation de pouvoir (P1⇔P2).

---

[219] Bérengère DESCHAMPS, Robert PATUREL, 2005, *Reprendre une entreprise… saine ou en difficulté*, 2e édition, Dunod, Paris.

[220] DESCHAMPS et PATUREL (2005, op. cit., p. 249) modélise le processus repreneurial en trois composantes indissociables :
-le processus relatif à la décision de reprendre : la décision de l'individu de procéder à un rachat d'entreprise résulte de diverses influences dont la conjonction va conduire le repreneur potentiel vers le statut d'acheteur révélé ;
-le processus de reprise : la phase de préparation de l'opération se décompose en « *plusieurs étapes [réflexion approfondie autour du projet, détection puis études des cibles, négociation du rachat] dont l'enchaînement peut ne pas être linéaire selon les situations, les éléments déclencheurs et les types de repreneurs* » (DESCHAMPS, 2000 : 414) ;
-le processus d'entrée : le processus d'entrée du repreneur dans la cible coïncide temporairement à la cohabitation entre cédant et repreneur, puis à la gestion des changements par le seul acquéreur.

[221] BOUSSAGUET S. (2003), Le rôle des salariés dans le processus de socialisation du repreneur dans un contexte de PME, XIVème Congres de l'AGRH, Grenoble.

Formellement, nous pourrions résumer cette situation avec la formule : P1⇔P2 = φ(P3) qui traduit **combien l'irruption d'acteurs plus ou moins impliqués dans le projet peut altérer les relations de pouvoir préalablement décrites.**

Pour nous, dans le cadre de la relecture de notre parcours de recherche, cette (ré-)introduction des jeux de pouvoir au cœur des dynamiques entrepreneuriales à laquelle nous contribuons avec le modèle des 3 P n'est pas fortuite. Elle prolonge nos travaux antérieurs sur les conflits d'intérêt dans le jeu interne de l'entreprise (cf. supra 1.1.) et constitue un deuxième volet de remise en cause des modélisations dialectiques du phénomène entrepreneurial déjà soumises à la critique. En gommant les dynamiques interindividuelles par une représentation trop globale, elles offrent une représentation trop lisse du processus entrepreneurial. Accessoirement, cette perspective ouvre, selon nous, la voie à un programme de recherches possible (quoique d'un intérêt pratique limité[222]) consistant à formaliser mathématiquement les jeux de pouvoir décrits. Un tel projet a déjà été initié par ELITZUR et GAVIOUS (2003[223]) qui modélisent un jeu séquentiel à trois joueurs mettant en scène un entrepreneur, un *Business-Angel* et un capital-risqueur. Nos propos précédents inviteraient à discuter de l'impact sur le jeu des portés. Si leur influence sur la dynamique entrepreneuriale a pu être démontrée, on imagine dans cette veine que la représentation de « l'entreprendre à plusieurs » pourrait emprunter les mêmes schèmes d'interprétation.

2.2.3. Les différentes manifestations de l'agir communicationnel entrepreneurial

Dans un article à paraître dans *Organisation & Territoire* (**R14-A19**[224]) puis de manière plus extensive dans un texte accepté pour le prochain CIFEPME avec Robert Paturel (**C59-A19Bis**[225]), nous avons ainsi cherché à rendre compte de la dynamique entre porteurs de projet lorsqu'une équipe se lance en affaires. L'entrepreneuriat collectif est incontestablement l'objet d'un intérêt croissant dans la recherche francophone, comme en témoigne l'investissement quasi simultané de cette thématique par les trois principales équipes universitaires de recherche française en Entrepreneuriat (celles de Mohamed BAYAD, de Thierry VERSTRAETE et de Robert PATUREL[226]). Pour autant, le phénomène reste mal

[222] Si l'intérêt pour l'accompagnement entrepreneurial de tels formalismes ne nous parait pas évident, nous leur reconnaissons toutefois une valeur de structuration rigoureuse et pédagogique des configurations envisageables.

[223] Ramy ELITZUR, Arieh GAVIOUS, 2003, Contracting, signaling and moral hazard: a model of entrepreneurs, angels, and venture capitalists, *Journal of Business Venturing*, 18, 709-725.

[224] Thierry LEVY-TADJINE, 2008, Action collective et entrepreneuriat: Proposition d'un cadre conceptuel pour appréhender l'entrepreneuriat en équipe, *Revue Organisation et Territoires*, Vol 17, N°2 (Eté), A paraître.

[225] Thierry LEVY-TADJINE, 2008, avec la collaboration de Robert Paturel, En commun, A plusieurs ou Ensemble ? Proposition d'un cadre conceptuel et d'une typologie pour appréhender l'entrepreneuriat en équipe, communication acceptée pour présentation au CIFEPME 2008, Louvain.

[226] L'équipreneuriat (terme introduit par Robert Paturel, 2005), Pistes de réflexion en vue de l'élaboration d'une grille de positionnement des pratiques en Entrepreneuriat, 4eme *Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat,* Paris) est notamment l'objet de deux travaux doctoraux bientôt aboutis, celui de Cyrine BEN-HAFAIEDH (cf BEN-HAFAIEDH, Entrepreneuriat en équipe : positionnement dans le champ de l'entrepreneuriat collectif, *Revue de l'Entrepreneuriat*, Vol 5, 2, 31-54, 2006.) et celui de Haïfa NAFFAKHI du CEREFIGE (Nancy) (cf BAYAD M. NAFFAKHI H., SCHMITT C. (2007), L'équipe entrepreneuriale: rôle de la diversité dans le processus entrepreneurial, Communication au 5eme Congres de l'Académie de l'Entrepreneuriat.). Dans les deux cas, il ne s'agit pas de recherches isolées mais bien inscrites dans une dynamique. Il suffirait d'évoquer, pour s'en convaincre, les travaux antérieurs que dirigeait Robert PATUREL ou pour les lorrains, de renvoyer le lecteur aux productions stimulantes de BARES et JACQUOT (BARES F., JACQUOT T. (2007), Contribution a l'analyse des comportements d'une équipe entrepreneuriale en phase projet : le cas de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, Communication a la Conférence annuelle de l'AIMS, cahier de recherches N 2006-13 du CEREFIGE, Université de Nancy 2.). La sensibilité de Thierry VERSTRAETE pour étudier le passage de

défini[227]. Pour contribuer à en préciser les contours, nous avons mobilisé les travaux de LIVET (1994[228]) et LIVET et THEVENOT (1994[229]) qui identifient trois **niveaux d'action collective (**l'action ensemble ; l'action à plusieurs ; l'action commune) en fonction de l'implication des individus qui y prennent part.
Nous avons utilisé cette typologie pour circonscrire le champ de l'entrepreneuriat en équipe et mettre au jour ses singularités.

Le premier niveau d'action collective, l'action ensemble, est caractéristique de toute aventure entrepreneuriale et enveloppe les différentes configurations politiques envisagées dans la section précédente. Dans ce registre, comme le souligne LIVET (1994, op . cit.), la non-participation d'un acteur est toujours possible sans nuire au résultat global. A fin d'illustration, l'auteur cite le cas où des automobilistes doivent se mettre à plusieurs pour pousser un rocher tombé en travers de la route. Idéalement, tous les automobilistes présents vont participer, chacun y allant de son conseil et de son apport personnel. Si l'un d'entre eux s'aperçoit qu'en relâchant son effort, les forces des autres suffisent, il peut soit s'arrêter de participer à l'action commune, soit utiliser un geste pour montrer sa participation symbolique ; il pousse le rocher du doigt. Tant que les autres ne rencontrent pas de résistance excessive, ils vont pouvoir accepter cette quasi-participation[230]. Ainsi, il est possible à un porteur de projet de se lancer même en l'absence d'un soutien appuyé de son entourage ou des portants. Dans certains cas, l'issue dépasse ce que ces derniers prévoyaient.

L'« *action à plusieurs* » est une forme d'action collective plus contraignante pour l'individu. Elle correspond, pour nous, au premier niveau de l'entrepreneuriat collectif. Pour LIVET, l'acteur doit intégrer dans son comportement, l'action et les décisions ou les intentions des autres. Ce sont celles-ci qui, en créant des tensions, sont à l'origine du processus entrepreneurial. Pour autant, l'instigateur de l'action peut demeurer unique. Le cas d'Haldun Altan, rapporté par SABONNADIERE et BLANCO (2005[231] ; 44-48), l'illustre bien.

---

l'individuel au collectif qui pointait dans ses travaux de référence l'a aussi conduit à lancer son équipe bordelaise sur ce terrain et à coordonner l'édition d'un numéro spécial de la *Revue de l'Entrepreneuriat* en 2006.

[227] Comme le rapporte BEN-HAFAIEDH (2006, op. cit.), les définitions sont nombreuses et contradictoires. BONCLER et al. (2006 BONCLER J., HLADY-RISPAL M., VERSTRAETE T. (2006), Entreprendre ensemble: cadrage théorique des notions d'entrepreneuriat collectif, d'équipe dirigeante et d'équipe entrepreneuriale,*Revue de l'Entrepreneuriat*, Vol 5, 2, 9-29.) se bornent à proposer de remplacer le concept multivoque d'entrepreneuriat collectif par celui d'"*entreprendre ensemble"* tout en envisageant d'utiliser ce terme pour décrire les équipes entrepreneuriales comme l'entrepreneuriat social, caractéristique des SCOP. Pour BEN-HAFAIEDH (2006, op. cit ., p.47), il conviendrait de « *doter l'entrepreneuriat en équipe d'un cadre intégrateur solide qui permettrait d'appréhender toutes les facettes complexes de cette forme d'entrepreneuriat collectif* ».

[228] P. LIVET, 1994, La Communauté virtuelle, action et communication, Editions de l'Eclat, Combas.

[229] P. LIVET, L. THEVENOT, 1994, Les catégories de l'action collective, in A. ORLEAN (Ed), *Analyse Economique des conventions*, PUF.

[230] Pour LIVET (1994), l'action ensemble présente deux caractéristiques, l'une technique (elle utilise systématiquement des conventions pour coordonner des actions individuelles dispersées dans le temps et l'espace) et l'autre, politique (elle autorise la quasi-participation de certains individus).

[231] J.M. SABONNADIERE, S.BLANCO, 2005, *La création d'entreprises innovantes*, Lavoisier-Hermes, Paris.

Le cas de M. Haldun ALTAN

Accueilli au sein de l'incubateur grenoblois pour développer un projet d'ambiance, interactif, '*une fontaine à rire*'[232] à partir de reproductions de sons et de leur programmation, l'entrepreneur mit deux ans avant que l'incubation n'aboutisse. Au cours de ses démonstrations, Haldun Altar rencontre un autre inventeur, espagnol, qui faisait des jeux à air pulsé. Même s'il a déjà vendu quelques prototypes de sa fontaine a rire, c'est véritablement suite à cette rencontre qu'il devient entrepreneur. Tous deux inventent de nouveaux jeux multimédia et créent ensemble une société, I-Makina.

A la relecture, l'entrepreneur le reconnaît. « *Aujourd'hui, nous avons vendu 30 prototypes et nous avons 7 produits en distribution. (….). Donc je fais maintenant ce que j'avais prévu de faire au départ* ».

L'alternance lexicale du 'nous' et du 'je' dans le discours illustre comment la rencontre fortuite de son futur partenaire lui a permis de remédier à ses propres freins et d'envisager de nouvelles fonctionnalités pour ses concepts initiaux. Son récit illustre l'emprise incomplète du collectif sur son aventure entrepreneuriale intentionnellement pensée en individuel. A ce niveau, la collectivité est simplement faite de l'agrégation d'actions individuelles, alors que les acteurs sont chacun conscients de faire partie de cette collectivité. Ils savent que leurs actions ont des conséquences les unes sur les autres et travaillent ensemble en ce sens. En faisant le lien avec nos réflexions antérieures (1.3.1.), **on mesure aussitôt que cette perspective place l'acteur dans une logique de rationalité stratégique quand l'action ensemble le plaçait dans le registre de la rationalité instrumentale.**

Au contraire, le registre de la rationalité communicationnelle correspond à l'action commune, définie par le fait que les acteurs ont le même but commun, et qu'ils coordonnent leurs actions individuelles en fonction de ce but ou/et de règles communes. En reprenant la philosophie d'HABERMAS, dans cette action, les individus s'engagent dans un processus de coopération intersubjective volontaire et contraignante qui se rapproche du concept de '*we-intention*' de BRATMAN (1987, 1992, 1993[233]) et nous permet de circonscrire précisément ce qu'est l'équipreneuriat. Comme le notait subtilement BEN-HAFAIEDH (2006, op. cit.), le terme 'equipreneuriat' en français, peut renvoyer simultanément à l'idée d'équipe et à celle d'équité ou d'égalité dans l'engagement des membres. Or, cette égalité, toujours relative, est susceptible de générer des conflits de temporalité singuliers comme nous l'illustrons dans l'article annexé à l'aide du cas symptomatique de MB, TK et DC que nous accompagnons depuis deux ans (**C59-A19Bis, page 7**[234]**)**.

En prêtant à nouveau attention au discours utilisé par les acteurs, nous avons essayé de décrire ce que représente l'engagement dans une action commune et donc l'équipreneuriat. **L'action commune exige, en effet, l'entrelacement des processus de correction et de révision des actions individuelles, sources de micro-conflits de temporalité**[235]. A la différence des

[232] Assemblage d'informatique et d'électronique élémentaires, la fontaine à rires développe le concept d'un jeu interactif dans lequel plusieurs personnes peuvent 'jouer' simultanément avec plusieurs parties du produit, provoquant des réactions sonores adaptées et surprenantes. L'inventeur rêvait, par ce produit, de recréer un lieu de convivialité à l'image des fontaines de village, autrefois lieux de rencontres et d'échanges.

[233] M. BRATMAN, 1987, *Intentions Plans and Practical Reason*, Harvard University Press, Cambridge, MA.
M. BRATMAN, 1992, Shared intention, *Ethics*, 104; 97-113.
M. BRATMAN, 1993, Shared cooperative activity, *Philosophical Review*, 101; 372-41

[234] Thierry LEVY-TADJINE, 2008, avec la collaboration de Robert Paturel, En commun, A plusieurs ou Ensemble ? Proposition d'un cadre conceptuel et d'une typologie pour appréhender l'entrepreneuriat en équipe, communication acceptée pour présentation au CIFEPME 2008, Louvain.

[235] De fait, dans leurs verbatim, les acteurs mettaient en avant « *la nécessité d'être prêt à corriger les erreurs de* l'autre ». MB le soulignait précisément en nous expliquant : « *TK n'est pas toujours très carré en contrôle de gestion. Parfois, lorsqu'il fait des offres à nos prospects, je dois repasser derrière, vérifier ses calculs de coût. Je*

actions collectives précédentes, elle n'est pas basée uniquement sur des conventions et ne se satisfait pas de quasi-participation. Il n'est pas anodin de relever que, dans cette configuration, l'équipe préexiste généralement au lancement du projet, ce qui correspond aux modèles 2[236] et 3[237] de COONEY (2005[238]).

Comme l'illustre le tableau suivant, ce parcours aura permis **de définir la singularité de l'entrepreneuriat collectif en référence aux trois logiques de rationalisation des actions préalablement identifiées sans renier pour autant la dimension collective de tout phénomène entrepreneurial.**

Nature de l'action collective	**Réalité entrepreneuriale**	**Type de rationalité mobilisé**
Action commune	Equipreneuriat pur	Rationalité communicationnelle pure
Action à plusieurs	Entrepreneuriat avec forte implication d'acteurs gravitationnels	Rationalité stratégique
Action ensemble	Entrepreneuriat standard conçu comme un phénomène collectif	Rationalité instrumentale

Tableau 5 : Les trois réalités entrepreneuriales et le mode de rationalité associé.

Sur un plan managérial, il semble nécessaire pour les accompagnants d'équipes entrepreneuriales de prendre en compte la possibilité d'inerties fortes entre les parties constituant l'équipe entrepreneuriale, comme l'a montré la longue maturation du projet pour MB, TK et DC. Cette piste de réflexion nous conduit naturellement à questionner ce que nos travaux apportent aux professionnels de la création d'entreprise. Tel est l'objet de la troisième section de ce chapitre.

---

n'ai évidemment pas ce souci dans mon propre cabinet. Mais je crois davantage à ce projet ensemble. Il me donne plus d'ambition, plus de perspectives. Je peux dire qu'il me donne des ailes pour envisager des développements hors du Liban ». De son coté, TK affirmait : « *Avant le démarrage, ça semblait comme un vague projet entre copains. Maintenant, c'est du sérieux, on est obligé de passer du temps pour discuter de notre stratégie, surtout avec MB. Pour l'heure, DC nous suit depuis la France. Avec MB, il nous faut continuellement vérifier qu'on est bien sur la même longueur d'onde. Sinon, on ferait chacun notre projet. Lui, il a déjà son propre cabinet en plus* ».

[236] Les membres de l'équipe se connaissent auparavant, veulent entreprendre ensemble et engagent de ce fait ensemble le processus d'exploration d'idées d'affaires.

[237] Les membres de l'équipe se connaissent auparavant sans pour autant avoir pensé à une création d'entreprise ensemble et il y a un événement déclencheur (opportunité ou « déplacement » au sens de SHAPERO) qui va les pousser à l'envisager.

[238] COONEY M.T. (2005), What is an Entrepreneurial team ?, *International Small Business Journal*, vol. 23, N 3, pp. 226-235

2.3. Une théorie pragmatique de l'accompagnement entrepreneurial

Nos réflexions sur l'entrepreneuriat des publics issus de l'immigration et sur le processus entrepreneurial en général, ne sont pas neutres pour envisager l'accompagnement et la formation à l'entrepreneuriat.

L'une des originalités de notre apport sur l'accompagnement entrepreneurial est relevé par Audrey ASSOUNE (2006[239]). Pour elle, « *l'accompagnement a longtemps enveloppé des aspects d'ordre technique : formalisation du projet, construction d'un plan de financement, études de marché et de faisabilité permettant de réorienter le produit ou la clientèle, formations aidant la personne à acquérir les compétences économiques et managériales qui lui font défaut (Sammut, 2004). L'accompagnement reste un élément favorisant le transfert de compétences. Dans ces différents points de vue de l'accompagnement entrepreneurial, le rôle social est souvent minimisé.* ***Les travaux suivants témoignent d'une approche sociale*** *:*
-« L'accompagnement des entrepreneurs durant les périodes de doute ». P. Valéau (2005) aborde l'accompagnement comme une aide psychologique pour l'entrepreneur ;
-« L'entrepreneuriat immigré et son accompagnement en France » par Thierry Levy-Tadjine (2004) en est aussi une autre manifestation. Ces recherches soulèvent la nécessité d'accompagner le créateur, notamment pour surmonter la phase de doute et le désir d'abandonner » (op. cit. p. 4).

Dans la lignée de nos travaux, l'accompagnement ne peut être appréhendé indépendamment des autres acteurs qui gravitent autour de l'entrepreneur et de son projet, en particulier, les portés. Le cas FAK, rapporté plus haut, souligne comment l'interférence de la sœur de la créatrice a modifié la relation Accompagnateur-Porteur de projet. De ce fait, **nos travaux contredisent la littérature qui considère généralement l'accompagnement comme une relation symbiotique entre le Chargé de mission et le Porteu**r (SAMMUT, 2003[240]) d'autant qu'en plus des portés, d'autres acteurs sont susceptibles d'altérer cette relation. Il s'agit, en l'occurrence des prescripteurs qui, dans certains cas, attendent de la structure d'accompagnement, du remplissage de dossier à la place du porteur et, dans d'autres, donnent à cette entité un rôle décisionnaire dans la conclusion sur la viabilité du projet et, donc, dans l'attribution ou non d'aides ou de subventions. Ce dernier cas de figure est notamment visible avec l'AGEFIPH[241] qui, en orientant un entrepreneur potentiel susceptible de bénéficier de ses dispositifs d'aide vers un organisme d'accompagnement qu'elle a agréé, demande à celui-ci un avis sur le projet qui, du fait de l'agrément, est généralement suivi pour la décision de subvention.

La relation « Porteur-Portant-Porté » qui constitue le cœur de la relation d'accompagnement doit donc intégrer une influence déformante extérieure (Figure 3).

---

[239] Audrey ASSOUNE, 2006, L'accompagnement des créateurs d'entreprise : un passage par la dyade accompagnateur-entrepreneur, Communication présentée au Tutorat national des IAE, juin, Paris. L'auteur est inscrite en Doctorat sous la co-direction de Patrick Valéau et de Pierre Louart.
[240] Sylvie SAMMUT, 2003, L'accompagnement de la jeune entreprise, *Revue Française de Gestion*, Vol. 29, N° 144, Mai-Juin 2003 (N° Spécial consacré à « la petite entreprise »), p. 153-163.
[241] Agence de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Handicapés.

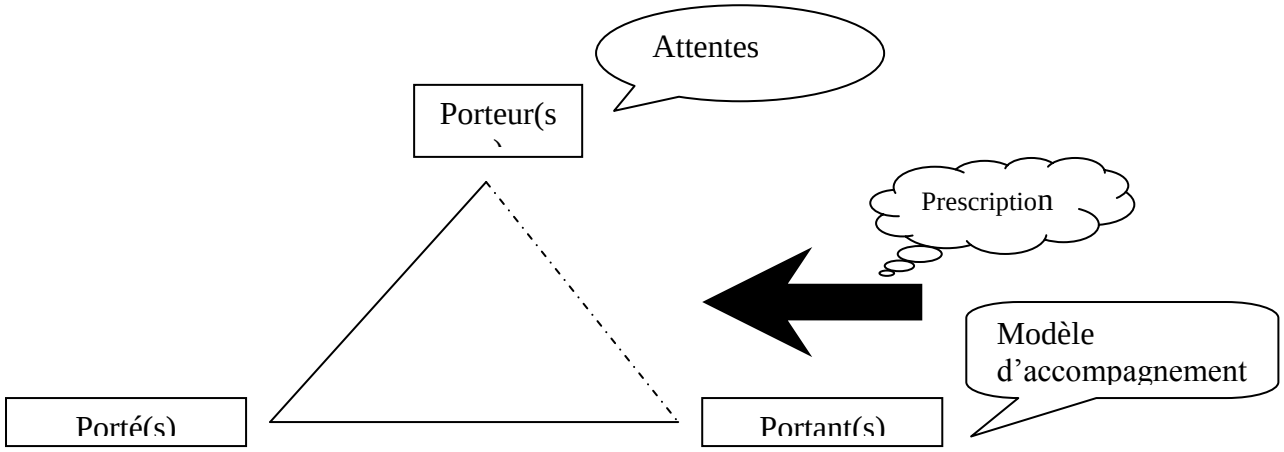

Figure 3: L'altération du triptyque Porteur-Portant-Porté.

Comme nous le suggérons par ailleurs dans un article publié dans *La Revue des Sciences de Gestion et* consacré à l'accompagnement entrepreneurial (**R12-A13**[242], p. 42), les implications de nos réflexions « intersubjectivistes » ne se limitent pas à sensibiliser l'accompagnant sur la présence d'interférences extérieures dans sa relation avec le porteur de projet. Puisque l'accompagnement est un espace d'intercommunication, il est un espace possible de blocages et de tension entre deux représentations du réel comme l'illustre le schéma (figure 4) que nous transposons des propos de DESCHAMPS (2002[243], p.6) sur la relation entre le cédant et le repreneur. Appliquant le modèle des "3 E" aux situations de reprises d'entreprises par les personnes physiques, l'auteur suggère la nécessité d'une mise en cohérence du "modèle des 3E du cédant" et du "modèle des 3E du repreneur". Pour elle, "*toute transition entre le cédant et le repreneur passe par la confrontation des zones de cohérence de leurs projets respectifs*". La confrontation entre l'accompagnant et le porteur de projet est analogue. Il peut dès lors y avoir créations d'incohérence parce que le chargé de mission ne parvient pas soit à comprendre certaines aspirations du Porteur de projet, soit à alerter le Porteur de projet sur certaines zones d'incohérences de son projet, soit enfin parce que le Porteur de projet, quant à lui, refuse d'entendre les remarques du Chargé de mission.

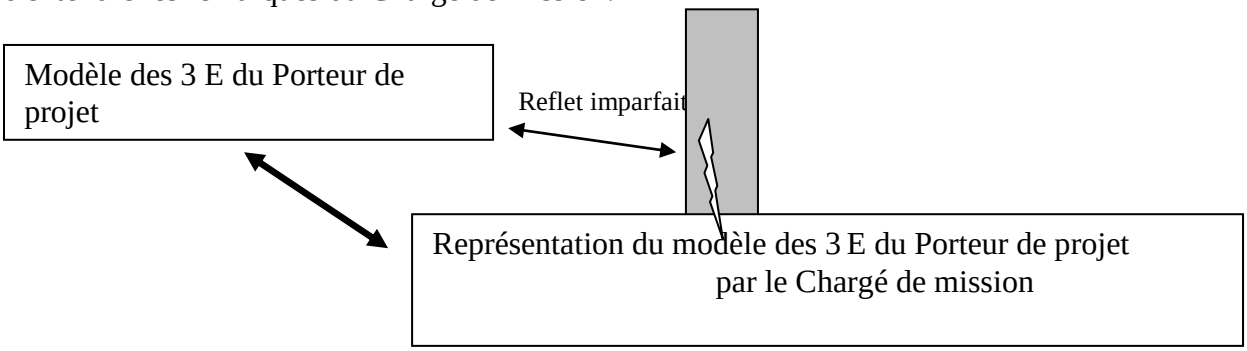

Figure 4. La relation d'accompagnement et les conflits de représentation.

[242] Thierry LEVY-TADJINE, 2007, L'entrepreneuriat des immigrés nécessite-t-il un accompagnement spécifique ?, *La Revue des Sciences de Gestion, Direction et Gestion*, N 226-227, juillet-octobre, p.39-52.
[243] Bérengère DESCHAMPS, 2002, Repreneur, Cédant, salarié: un trio entre rupture et continuité, Cahier de recherches du CERAG, Université Grenoble II.

Comme nous le suggérions en nous focalisant sur la relation d'accompagnement des porteurs de projet issus de l'immigration, **les ordres de jugement de l'accompagnateur peuvent entrer en conflit avec le positionnement de l'entrepreneur.** Formellement, en partant du principe que tous les Chargés de Mission accompagnant des porteurs de projet entrepreneuriaux ont à résoudre un travail d'accommodation entre la convention civique qui motiverait l'engagement dans l'économie solidaire (une approche centrée sur l'individu et la personne et, donc, a priori très ouverte à l'interculturel) et la convention industrielle/marchande à laquelle leur action en faveur de la création d'entreprise obéit (approche davantage centrée sur le projet) et en croisant les deux ideaux-types avec les quatre postures d'acculturation identifiées par BERRY pour l'immigré, nous avons proposé une grille synthétisant l'accompagnement (Figure 5).

		Attitude du Chargé de Mission	
		Convention marchande-Industrielle (Chargé de mission Technicien)	*Convention Civique-Domestique (Chargé de Mission plus « social »)*
Stratégie d'Acculturation du Porteur de Projet lorsqu'il se présente à ALEXIS	ASSIMILATION	1 « Gestion Standard[244] »	2 «Bienveillance critique[245] »
	INTEGRATION	3 « Blocage potentiel d'ordre technique[246]»	4 « Co-Production[247] »
	SEPARATION	5 «Accompagnement limité[248]»	6 « Blocage potentiel d'ordre philosophique [249]»
	MARGINALISATION	7 «Blocage potentiel d'ordre technique [250]»	8 « Blocage potentiel d'ordre éthique [251]»

Figure 5 : Les huit configurations archétypiques de l'accompagnement d'un entrepreneur issu de l'immigration.

[244] Cette configuration semble ne pas poser de difficulté, le Chargé de Mission traitant le projet comme un « projet standard » en s'appuyant sur ses compétences techniques.

[245] Ce cas peut parfois conduire le chargé de mission à interroger le Porteur de Projet sur ses véritables intentions d'assimilation. Un Chargé de Mission trop ouvert à l'interculturel pourrait vivre un tel projet avec frustration. Au contraire, il pourrait aussi trop s'impliquer dans le projet et risquer de désapproprier son porteur.

[246] Comme dans le cas FAK, le projet intégrationniste et, surtout, les motivations altruistes du porteur de projet (qui cherchait avant tout et à tout prix, à créer de l'occupation pour sa sœur) entrent en conflit avec l'approche technicienne du chargé de mission. Ce dernier se trouve dérouté. Les chargés de mission d'A.L.E.X.I.S. évoquaient ainsi une difficulté récurrente à accompagner des projets jetant des ponts entre la France et le pays d'origine du porteur (import-export), car ils ont des difficultés à collecter les données ou à valider celles qu'on leur présente pour évaluer la demande et le marché.

[247] Ce cas de figure est l'une des situations les plus favorables de l'accompagnement. Le projet intégrationniste est parfaitement en phase avec l'ouverture socioculturelle du conseiller. Ce dernier s'enquiert de connaître l'univers culturel du porteur afin de mieux accompagner le projet. Ce travail d'appropriation du chargé de mission contribue à créer un climat de confiance dans la relation.

[248] Cette situation correspond aux situations dans lesquelles un chargé de mission « plutôt technicien » aura certes de l'incompréhension pour la logique du projet mais se bornera à appliquer son instrumentation avec un certain succès technique. D'ailleurs ces cas de figure sont sur A.L.E.X.I.S., caractéristiques de projets portés par des membres de la communauté turque qui, souvent, revendiquent des ressources techniques communautaires, ce qui a pour effet de frustrer les chargés de mission plutôt « solidaires » et, au contraire, de dédouaner les « techniciens » qui pratiquent un « ***accompagnement limité*** ».

[249] Cette configuration a été vécue de l'intérieur par un chargé de mission d'A.LEX.I.S. au cours de notre recherche-intervention. Nous reconnaissant un rôle d'expertise dans l'analyse de l'entrepreneuriat immigré, il est venu nous interpeller. Il hésitait sur la démarche à engager et même sur l'acceptation ou non d'accompagner un porteur de projet qui était venu le trouver avec un projet de création d'une librairie islamique. L'aspect technique du projet ne lui posait pas de problèmes, mais il se disait démuni et dérouté par ce projet ne sachant s'il devait accepter d'accompagner ce projet qui ne correspondait pas à ses valeurs ou s'y opposer.

[250] Tout comme face à un projet séparationniste, la confrontation avec un chargé de mission mettant en avant des principes de légitimité de l'action d'ordre civique ou domestique peut aboutir à une situation de refus d'accompagnement du projet en l'état par le chargé de mission au nom de ses principes et de son éthique. Ce cas de figure traduit une tension et un « ***Blocage potentiel d'ordre éthique*** ». Le plus souvent, l'opposition farouche du conseiller aux pratiques illicites aboutit à un abandon de l'accompagnement par le porteur de projet ou, dans le meilleur des cas, à une accommodation des pratiques de ce dernier.

[251] Si le conseiller est plus conciliant, il peut en quelque sorte « fermer les yeux » et s'en tenir à son rôle d'expert. Nous avons participé à plusieurs entretiens de suivi et d'accompagnement au cours desquels le chargé de mission a émis de sérieux doutes sur la réalité du chiffrage qu'il devait évaluer. Bien que suspectant l'existence d'activités parallèles de l'entrepreneur, il se bornait à diagnostiquer l'entreprise à partir des données qui lui étaient fournies. Sa marge de contrôle est alors limitée et la confrontation débouche sur un « *Blocage potentiel d'ordre technique* ».

Même si dans sa formulation initiale, cette grille est contingente aux singularismes des entrepreneurs immigrés, sa généralisation est envisageable en formalisant les conventions des porteurs de projet. La grammaire des *Economies de la Grandeur (*BOLTANSKI et THEVENOT, op. cit.) permettrait notamment de distinguer les entrepreneurs motivés par l'éthos du profit (« convention marchande et industrielle ») de ceux motivés par un éthos plus altruiste qui se réfèreraient alors à une convention « civique ». Nous esquissons un tel programme au moyen de la Figure 6.
Quel que soit le public d'application de cette approche, elle met l'accent sur **la non immédiateté du compromis interindividuel dans la relation d'accompagnement** et autorise l'appréhension de configurations de tension sur lesquelles il est possible d'agir avec les acteurs.

		Attitude du Chargé de Mission	
		Convention marchande-Industrielle (Chargé de mission Technicien)	*Convention Civique-Domestique (Chargé de Mission plus « social »)*
Positionnement du porteur de projet	*Convention marchande-Industrielle Ethos du profit Logique de l'Efficacité et de l'Efficience (F1, F2)*	1	2
	Convention Civique-Domestique Ethos altruiste Forte prégnance de la logique de l'Effectivité (F3 + F1, F2)	3	4

Figure 6. Un essai de généralisation du modèle configurationnel de la relation d'accompagnement.

Les configurations 1 et 4 correspondent à des symbioses entre l'accompagnateur et le porteur de projet qui partagent une même vision du monde, ce qui ne garantit pas pour autant le succès de l'accompagnement. Dans le cas 4, en particulier, l'empathie de l'accompagnateur risque de lui faire omettre d'alerter l'entrepreneur en herbe sur les contraintes économiques. Nous avons assisté à un de ces cas de figure dans lequel, un individu un peu idéaliste, mais très ingénieux et altruiste a, pendant un temps, convaincu l'accompagnateur par son enthousiasme partagé sur son projet d'écotourisme alors que le marché était limité. Les situations 2 et 3 sont cependant les plus intéressantes dans le cadre de la présente discussion puisqu'elles mettent en scène des tensions avérées entre les logiques des deux acteurs. L'issue de celles-ci dépend du potentiel d'accommodation des deux interlocuteurs. Pour autant, du point de vue du professionnel de la création, nos travaux antérieurs sur le public immigré nous laissent à penser que la troisième situation est la plus critique.

Avec cet espace de configurations, cet outil générique décrit la relation d'accompagnement de l'entrepreneuriat tout en restituant la diversité des parcours des porteurs de projet. Il suggère surtout que l'issue et l'efficacité de la relation d'accompagnement dépendent d'un **double processus d'appropriation** de la démarche proposée par le porteur de projet d'une part, et du projet du porteur par le chargé de mission d'autre part.

L'accompagnement apparaît comme un scénario ouvert d'interactions cognitives dont le contenu ne peut se réduire à sa dimension technique. Nous rejoignons à ce propos, les travaux

de l'équipe stéphanoise PREACTIS coordonnée par De VAUJANY et al. (2005) et auxquels nous avions pris part (**L3-A7**[252]). **Comme tous les dispositifs de gestion, l'accompagnement entrepreneurial et l'outil qui lui sert de support, le plan d'affaires, véhiculent une dimension sociopolitique, cognitive et psychologique**. En envisageant les situations de crise stratégique débouchant sur une reprise de l'entreprise et en relisant les cinq dialogiques de sortie de crise possibles envisagées par DESCHAMPS (2002), selon l'expérience et l'implication du repreneur, nous suggérions qu'il en résultait d'importantes différences d'appropriation des objets, règles, outils et dispositifs existant dans l'entreprise qu'il reprend (**L3-A7**, op. cit., p. 51-53), ce qui invitait à la mise en place d'accompagnements différenciés. La diversité des modèles était à nouveau éprouvée et rend délicate la transmission générique de compétences entrepreneuriales comme nous l'avons discuté dans le cadre de deux communications rédigées avec Jean-Pierre VAUDELIN (**C16 ; C31**) et d'un chapitre d'ouvrage produit avec Robert PATUREL (**L7-A16**[253]).

Dans le même temps, l'influence démontrée des acteurs périphériques sur le processus entrepreneurial donne pour nous, un nouvel objectif aux programmes de formation et de sensibilisation à l'entrepreneuriat. Considérant que « *l'objectif de l'enseignement de l'entrepreneuriat est avant tout culturel, à savoir contribuer au développement d'un environnement reconnaissant et stimulant l'esprit d'entreprendre* », JANSSEN et EECKHOUDT (2005[254], pp. 245-246) concluaient en citant nos travaux : « *Plus que tout autre dispositif de diffusion de cet esprit, les formations universitaires ont pour vocation de devenir des « espaces de socialisation entrepreneuriale » selon l'expression de Vaudelin et Levy (2003[255])* » (op. cit., p. 246).

Dans le prolongement de ces réflexions sur l'enseignement de l'entrepreneuriat, nous avons été conduit à questionner la nature de la relation Université-Entrepreneuriat au Liban dans le cadre d'un projet collectif dirigé par Christophe Schmitt (**L9-A18**)[256]. L'exercice de recension des dispositifs de sensibilisation et d'appui à l'entrepreneuriat existant au pays des cèdres a

---

[252] Thierry LEVY, 2005, avec la collaboration de Gaëlle Dechamp, Hervé Goy, Amaury Grimand, François-Xavier de Vaujany, Gestion stratégique et perspective appropriative : comparaison des modes endogènes et exogènes, Chapitre 2 de l'Ouvrage collectif de PREACTIS édité par F.X. de VAUJANY, *De la conception à l'usage : la gestion de l'appropriation des objets de gestion*, E.M.S.
Notre contribution à cette œuvre réalisée avec quatre co-auteurs a concerné l'appropriation des objets de gestion dans le cadre d'un management stratégique endogène (partie 1 du chapitre) qu'à la suite de C.J.G. GERSICK (Facing strategic change : the case of a new venture, *Academy of Management Journal*, 37, 1, pp. 9-45, 1994), nous considérions comme caractéristique des situations de création et de crise de l'entreprise, la gestion quotidienne renvoyant au Management Stratégique endogène sur lequel nos collègues étaient davantage spécialistes.

[253] Thierry LEVY-TADJINE, 2008, avec la collaboration de Robert Paturel, Quelques réflexions succinctes sur l'enseignement de l'entrepreneuriat; in Godefroy Kizaba, *Entrepreneuriat et accompagnement ; outils, actions et paradigmes nouveaux*, L'Harmattan, Paris.

[254] Frank JANSSEN, Valérie EECKHOUDT, 2005, L'interdisciplinarité dans les programmes universitaires de formation à l'entrepreneuriat: le cas de l'Universite catholique de Louvain, in Christophe SCHMITT (Ed), *Université et Entrepreneuriat, une relation en quête de sens*, L'Harmattan, Paris.

[255] Thierry LEVY, 2003, avec la collaboration de Jean-Pierre Vaudelin, L'Entrepreneuriat est-il énonçable et enseignable ?, communication au colloque de l'AIREPME, Agadir, 23-24 Octobre **(C16).**

[256] Thierry LEVY-TADJINE, 2008, Le Liban est-il un mauvais élève du point de vue de la relation Universite-Entrepreneuriat, in C. Schmitt (ed), *Université et Entrepreneuriat : un panorama international, Tome 2*, Presses Universitaires de Nancy; A paraître.
Notre participation à ce projet est liée à notre prise de fonction au Liban qui permet à l'équipe de prolonger le panorama international amorcé avec le premier volume (C. SCHMITT, *Université et Entrepreneuriat, une relation en quête de sens*, L'Harmattan, 2005) autant qu'à nos commentaires de lecture sur la première phase du travail. Nous avions, en effet, été sollicité pour faire un compte-rendu de l'ouvrage pour la *Revue Internationale PME*, vol ; 19, N°3-4, pp. 198-201 (**R18**).

permis aussi de souligner leur diversité et leur manque de cohérence tout en les positionnant sur la cartographie proposée par Christian Bruyat qui propose de représenter le phénomène entrepreneurial dans les termes d'une dialogique complexe entre l'Individu (le Sujet) et la Création de Valeur Nouvelle qui constitue l'objet du processus entrepreneurial (BRUYAT, 1993, op. cit., pp. 56-57). L'intérêt de ce recours au « *conceptacle* » de Bruyat pour situer les différentes actions initiées au Liban dans le domaine de l'Entrepreneuriat était d'interroger chacune sur la cible qu'elles visent et d'apprécier la cohérence du système. Ainsi, l'incubateur *Berytech* (seul incubateur du pays) et le Master *Entrepreneuriat et Technologie* de l'Université St Joseph visent indubitablement l'entrepreneuriat technologique et innovant tandis que les enseignements d'entrepreneuriat mis en place dans le cadre des programmes de gestion dans les Universités anglophones (*American University of Beyrouth, Lebanese American University*) comme à l'Université St-Joseph, à l'Université Islamique du Liban et au *Centre Universitaire de Technologie Franco-Libanais du Liban-Nord* (CUT) pour lequel, ayant participé à sa fondation et à la définition de ses programmes en 1997, nous en sommes l'initiateur[257], visent davantage la préparation des étudiants au montage de petits projets et à la gestion de PME. Il est à noter qu'à l'Université St-Esprit de Kaslik (USEK), l'intitulé du cours équivalent («Entrepreneuriat et Capital Risque») dont l'enseignement nous a naturellement été confié, traduit l'existence d'une tension ou au moins d'une hésitation entre les deux cibles. L'inscription des actions sur le tableau permet de bien faire ressortir la faiblesse de l'investissement des universitaires libanais pour l'entrepreneuriat innovant et constitue une interrogation pragmatique pour nos actions aujourd'hui[258]. Ce constat distingue le Liban de la Turquie où, au contraire, selon PATUREL (2005[259], 125), «*en se focalisant sur le développement technologique, une faible place est faite aux actions en faveur de personnes qui ne sont pas porteuses de projets*». L'utilisation de la grille sert donc de décrypteur pour identifier finalement deux définitions de l'entrepreneuriat en vigueur dans le cadre de la relation Université-Entrepreneuriat au Liban en soulignant que tous les acteurs ne se réfèrent pas (ou pas encore) aux mêmes paradigmes entrepreneuriaux[260]. L'examen des discussions scientifiques afférentes au sujet prouve que les chercheurs ont également des difficultés à définir consensuellement leur discipline, ce qui nous a invité à proposer quelques tentatives de clarification dont le chapitre 3 rendra compte.

---

[257] Le CUT a été créé par des universitaires lyonnais réunis au sein de l'Association Francophone pour le Développement de l'Enseignement Supérieur (AFDES) dont nous sommes membre et par un investisseur libanais qui a fait de l'association, son conseil scientifique.

[258] Après avoir mis sur pied un programme de Licence Professionnelle « Management des Organisations – Développement entrepreneurial » (**B7**) en 2005 à l'IUT de St-Etienne, nous sommes d'ailleurs à l'origine d'un projet de création d'une nouvelle spécialité « Entrepreneuriat et Affaires Internationales » dans le cadre des Masters en Sciences de Gestion de l'USEK. Pour l'heure, ce dernier projet est en attente d'une habilitation ministérielle.

[259] Robert PATUREL, 2005, Que font les universités turques dans le domaine de l'entrepreneuriat ?, in Christophe SCHMITT (2005) (Ed), *Université et Entrepreneuriat, une relation en quête de sens,* L'Harmattan, Paris ; pp 123-153.

[260] Il importe d'ailleurs de mentionner qu'aucune institution ne propose d'enseignements spécifiques dédiés à la transmission et à la reprise d'entreprises, prouvant que, pour l'heure, le système universitaire libanais en reste à une approche classique de l'entrepreneuriat.

3. Conventions et dynamiques de la recherche en Sciences de Gestion

Dans le chapitre 2 de ce document, nous avons rapporté comment, notamment avec Robert Paturel, nous avons essayé de contribuer à la modélisation et à la clarification du phénomène entrepreneurial dans une perspective pragmatique au service des accompagnateurs et des entrepreneurs en herbe. Cependant, nos modèles ne sont pas les seuls disponibles pour la communauté des chercheurs et des praticiens en Entrepreneuriat. Il importe donc d'en discuter la validité scientifique. Cette ouverture sur l'épistémologie de l'entrepreneuriat anime nos travaux récents et sera soumise à la discussion dans la première section (3.1). Cette préoccupation pour l'épistémologie et le parcours des Sciences Economiques vers les Sciences de Gestion que ce document a rapporté nous ont également autorisé à questionner les frontières entre les deux disciplines dont nous nous sommes successivement revendiqué. La deuxieme section de ce chapitre sera consacrée à l'étude des conventions constitutives des Sciences de Gestion et à l'étude des soubassements méthodologiques de nos approches. Enfin, comme il est d'usage pour ce genre de travail, la dernière section évoquera nos perspectives de recherche pour prolonger l'œuvre dont il était fait le bilan dans ces pages.

3.1. Une contribution à la sémantique entrepreneuriale

Comme le notent SCHMITT et AVENIER (2008 [261]), rares sont les chercheurs en Entrepreneuriat à s'interroger en profondeur sur l'épistémologie de leur discipline, sans doute du fait de sa jeunesse et aussi en raison de la complexité d'un tel programme. Nous avons cependant essayé d'y contribuer dans une réflexion sur la validité scientifique des modélisations entrepreneuriales en recourant au concept de l'argument transcendantal, puis en essayant de discuter des frontières de la discipline entrepreneuriale en particulier vis-à-vis du Management stratégique et de la vision organisante que la communauté académique contribue à produire pour son environnement. Ces trois axes récents de notre réflexion et de nos travaux seront présentés successivement et discutés.

3.1.1. Les modélisations entrepreneuriales face au test de l'Argument Transcendantal (AT)

La validation des modélisations entrepreneuriales est un sujet délicat dans la mesure où elles n'adoptent pas toutes le même positionnement épistémologique. Si certains travaux, notamment les modèles d'intention (KRUEGER et al., 1993[262] ; EMIN, 2003[263]) adoptent une perspective résolument hypothético-déductive se livrant alors au test de la réfutabilité des

[261] Marie-Josée AVENIER, Christophe SCMITT, 2008, Quelles perspectives le paradigme des sciences de l'artificiel offre-t-il à l'entrepreneuriat ?, communication acceptée pour le prochain CIFEPME (octobre 2008, Louvain).

[262] N.F. KRUEGER, A.L. CARLSRUD, 1993, Entrepreneurial intentions: Applying the theory of Planned behavior, *Entrepreneurship and Regional Development*, 5, 315-330.

[263] Sandrine EMIN, 2003, *Création L'intention de créer une entreprise des chercheurs publics français,* Thèse pour le doctorat en Sciences de Gestion, sous la direction de Robert Paturel, Université Grenoble II.

propositions dans la lignée des écrits de POPPER (1959[264], 1969[265]), d'autres auteurs adoptent une perspective constructiviste qui interdit un tel critère de validation. VERSTRAETE (2003[266]), après avoir présenté sa théorisation du Phénomène Entrepreneurial, précise fort justement que son «*modèle ne met pas à jour des hypothèses testées ou testables et ne s'inscrit pas dans une perspective de falsification* » (VERSTRAETE, 2003, 10). Dans une perspective plutôt constructiviste, sa proposition scientifique est une représentation de la réalité et la discussion de sa validité scientifique est plus incertaine que pour les modélisations se prêtant à la réfutation statistique. Est-ce à dire qu'il n'est pas possible d'envisager un critère universel de validité des recherches en entrepreneuriat ?
Dans nos propres modélisations, avec Robert PATUREL, nous recommandions de valider les modèles sur la base de leur utilité pratique pour l'entrepreneur et l'accompagnateur. (**L4-A11**, op. cit., p. 311). Mais se contenter d'un tel critère priverait la discipline entrepreneuriale de tout statut scientifique en la réduisant à une ingénierie. C'est pourquoi, dans un travail récent (**L6-A15** [267]), nous avons proposé le recours à un critère supplémentaire. Il s'agit de **l'argument transcendantal** qui ***consiste à vérifier la cohérence entre les présupposés du discours scientifique et celui-ci.*** Comme le note THOMAS-FOGIEL (2000[268], p. 162), «*dans tout savoir, il y a « ce que l'on dit » et « ce que nous présupposons pour pouvoir le dire* ». Ces présuppositions du discours caractérisent l'argument transcendantal. Pour PARTHENAY (2004[269], p. 18), la mobilisation de « *l'argument transcendantal permet d'interroger les modèles au-delà de leur cohérence interne (logique formelle du discours) et au-delà de l'adéquation de la représentation scientifique à la réalité*».

Si le chercheur, dans sa représentation du réel, n'échappe pas à l'argumentation transcendantale, il en va de même pour l'acteur, a fortiori pour l'entrepreneur. De ce fait, PARTHENAY (op. cit., p.9) retient deux niveaux de validation des théories. Le premier interroge la congruence entre l'acte d'énonciation scientifique et l'énoncé (THOMAS-FOGIEL, op. cit. , p. 162)[270] tandis que le second vérifie que le contenu de représentation de la réalité que le modélisateur prête à l'acteur respecte la liberté de représentation de ce dernier. Ce deuxième niveau débouche, dans le cas de l'entrepreneuriat, sur un troisième échelon que nous rappelions préalablement, à savoir, le potentiel d'accompagnement de l'acteur par le chercheur. En effet, si les potentiels de représentation du chercheur et de l'entrepreneur qu'il décrit sont congruents, ce dernier doit pouvoir « se retrouver » dans le modèle et s'identifier à l'image dépeinte par le concepteur. Ces trois niveaux d'épreuve sont résumés dans le Tableau 6.

---

[264] Karl POPPER,1959 ; Traduction Française : 1973, *La logique de la découverte scientifique*, Payot, Paris.
[265] Karl POPPER, 1969, *Conjectures and refutation*, 3ème éd., Routledge and Keegan, Londres.
[266] Thierry VERSTRAETE, 2003, *Proposition d'un cadre théorique pour la recherché en Entrepreneuriat: PhE = f [(C x P x S)⊂E x O)* ; Editions de l'ADREG.
[267] Thierry LEVY-TADJINE, 2008, avec la collaboration de Robert Paturel, De la validité scientifique des modélisations en Entrepreneuriat; in Godefroy Kizaba, *Entrepreneuriat et accompagnement ; outils, actions et paradigmes nouveaux*, L'Harmattan, Paris
[268] Isabelle THOMAS-FOGIEL, 2000, *Critique de la représentation : étude sur Fichte*, Vrin, Paris.
[269] Claude PARTHENAY, 2004, *Théorie de la firme, croyances des agents et argument transcendantal*, Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, Université Paris 13.
[270] Pour ces auteurs, l'acte d'énonciation scientifique véhicule souvent des postulats non neutres pour l'appréciation du réel et non énoncés. Dans certains cas, ils réduisent la portée de ce qui est dit, d'où la nécessité d'interroger la congruence entre l'argument énoncé et l'argument transcendantal.

	Description du test	Questions discriminantes
Test de Rang 1	Identification des arguments transcendantaux (présupposés, non dits) du modèle.	*Les Arguments Transcendantaux altèrent-ils les conclusions et la portée du modèle ?* *Si la réponse est non, le modèle est validé.* *Dans l'affirmative, le test permet la mise en relief d'incohérences entre les présupposés et l'énoncé.*
Test de Rang 2	Validité de représentation	*Comment est représenté l'entrepreneur vis-à-vis de la réalité entrepreneuriale ?* *La représentation du réel prêtée à l'entrepreneur par le chercheur est-elle conforme à la représentation que le chercheur dévoile de lui-même ?*
Test de Rang 3	Validité pratique pour l'entrepreneur	*Qu'apprendrait l'entrepreneur en découvrant le modèle pour conduire son projet ?*

Tableau 6 : L'épreuve de l'Argument Transcendantal pour l'Entrepreneuriat

Afin d'évaluer la pertinence du critère, nous avons soumis trois travaux à l'examen. Il s'agit des travaux de BRUYAT (1993, op. cit.), de VERSTRAETE (2003[271]) et de MOREAU (2007[272]). Le lecteur pourra apprécier le résultat de l'épreuve dans l'article annexé (**L6-A15**[273]). Nous retenons de l'exercice résumé par le Tableau 7, que les modèles en présence rendent compte avec difficulté du phénomène entrepreneurial. Si le travail de BRUYAT (1993) exclut implicitement les cas où l'entrepreneuriat peut être mis au service d'une économie de destruction de valeur à défaut de création, il focalise tellement l'attention sur le sujet (l'entrepreneur) et l'objet (la création de valeur) de l'aventure entrepreneuriale que la médiation environnementale risque de s'en trouver occultée.

Modèle soumis à l'épreuve de l'AT	Représentation du phénomène entrepreneurial	Argument transcendantal	Limites de validité identifiées
BRUYAT (1993)	Une Dialogique « Individu-Création de valeur »	Minoration du rôle de l'environnement et des parties prenantes	Explication incomplète du Phénomène Entrepreneurial.
MOREAU (2007)	Une dynamique d'échange et de conviction	Conflictualité limitée	Explication idéaliste du phénomène entrepreneurial
VERSTRAETE (2003)	Une Dialogique « Individu-Organisation »	Réification de l'organisation Ou dans le prolongement de WEICK, définition de l'organisation comme lieu de significations partagées.	Ambiguïté dans la définition de l'entrepreneur et dans la définition des frontières de l'Entrepreneuriat comme champ d'étude

Tableau 7. Synthèse des analyses d'AT pour les trois modèles soumis à l'épreuve.

A l'opposé, MOREAU et VERSTRAETE prétendent placer l'environnement du créateur-repreneur au cœur de leurs travaux. MOREAU précise que le modèle du Cycle d'Echange

[271] Thierry VERSTRAETE, 2003, Proposition d'un cadre théorique pour la recherché en Entrepreneuriat: PhE = f [(C x P x S)⊆E x O) ; Editions de l'ADREG.

[272] Régis MOREAU, 2007, La réussite entrepreneuriale : une proposition pour un modèle explicatif général, *Gestion 2000*, a paraître.

[273] Thierry LEVY-TADJINE, 2008, avec la collaboration de Robert Paturel, De la validité scientifique des modélisations en Entrepreneuriat; in Godefroy Kizaba, *Entrepreneuriat et accompagnement ; outils, actions et paradigmes nouveaux*, L'Harmattan, Paris

Entrepreneurial (CEE) qu'il développe « *expose l'entrepreneur en prise avec son environnement, représenté par des acteurs comme les investisseurs, les actionnaires, les fournisseurs, les clients, etc. Il comporte trois phases importantes : la démonstration entrepreneuriale, l'obtention d'un crédit entrepreneurial et l'accès aux ressources*». Pour l'auteur, *« la phase de démonstration est à la fois une mise à l'épreuve et une présentation de ses agissements* » tandis que le crédit entrepreneurial visé désigne « *le capital de reconnaissance que tous les entrepreneurs cherchent à accroître* » afin, au final, d'obtenir les ressources utiles. Si **cette perspective résiste au test de rang 2 puisque la représentation de la réalité entrepreneuriale ainsi décrite** place l'entrepreneur dans une situation analogue à celle du chercheur lorsqu'il l'énonce[274], **elle souffre de flou au niveau des arguments transcendantaux lors du test de rang 1** comme nous allons le montrer afin d'illustrer le fonctionnement de notre critère de validation scientifique. A la lecture des travaux de l'auteur, il est difficile, en effet, de savoir s'il considère l'entrepreneur comme étant doté d'un potentiel cognitif lui permettant d'envisager et d'engager la démonstration entrepreneuriale comme le suggérerait l'approche conventionnaliste mobilisée dans ce document ou si, au contraire, il fait du processus de démonstration, un événement co-construit par l'entrepreneur avec son environnement. De surcroît, en supposant de facto le processus de démonstration entrepreneuriale comme naturellement admis par l'entrepreneur et par ses partenaires, MOREAU exclut de son modèle les situations de démonstration conflictuelle pourtant fréquentes dans la pratique et qui étaient au cœur de nos développements précédents. Il faut reconnaître que VERSTRAETE est plus explicite sur le potentiel cognitif qu'il prête à l'entrepreneur, avec son célèbre modèle que résume une équation « accrocheuse » :

$PhE = f\,[(C \times P \times S) \subset (E \times O)$.

Son modèle fondé sur les trois niveaux caractéristiques de toute action humaine (cognitif, structural et praxéologique), résiste, de ce fait, au test de rang 2. L'action du chercheur relève également de cette triple dimension. Pour VERSTRAETE (2003), *« ces niveaux s'expriment d'une façon singulière dans le cadre de la relation liant l'entrepreneur (E) et l'organisation (O) qu'il impulse* ». Il résulte de cette proposition, **une possible réification de l'organisation (argument transcendantal)** que dénonce WEICK (1969[275] ; 1979[276]) sauf à considérer, comme le fait VERSTRAETE, que le créateur, chemin faisant, met en place un processus organisant *(organizing).* L'organisation renvoie à l'*organizing* et non à la structure aboutie (organization en américain). Mais cette option souffre, à son tour, d'une incohérence dans la conceptualisation discutée. En effet, pour VERSTRAETE, l'entrepreneur cesserait d'être un entrepreneur dès lors qu'il n'impulserait plus de nouveauté dans l'organisation alors que, dans la perspective préconisée par WEICK, l'organisation, étant par elle-même vide de sens, n'existe comme système d'interprétation (DAFT, WEICK, 1984[277]), comme processus de destruction et de construction de significations (GRAY et al. 1985[278]) ou comme lieu de significations partagées (SMIRCICH, 1984[279]), que par l'entremise d'un individu ou d'une équipe qui en impulse les dynamiques. Dans cette optique, l'entrepreneur ne cesserait jamais d'impulser l'organisation. L'examen de l'argument transcendantal (AT) du travail de

[274] On peut, en effet, appliquer les trois phases du modèle du CEE au chercheur. Pour lui, tout commence socialement par une ambition de démonstration visant effectivement à créer une reconnaissance académique, scientifique et/ou sociale lui donnant accès aux ressources utiles au développement de ses projets.

[275] K.E. WEICK, 1969, *The social Psychology of Organizing*, Don Mills, Addison Wesley.

[276] K.E. WEICK, 1979, The *social Psychology of Organizing*, Ramdom House, New-York.

[277] R. DAFT, K.E. WEICK, 1984, Towards a model of Organizations as Interpretation systems, *Academy of Management Review*, vol. 9, pp 284-295.

[278] B. GRAY & al., 1985, Organizations as constructions and destructions of meanings, *Journal of Management*, vol. 11, pp 83-95.

[279] L. SMIRCICH, 1984, Organizations as shared Meanings in L.R. Pondy (Ed), *Organizational symbolism*, JAI Press, Greenwich, pp 55-65.

VERSTRAETE pointe donc une difficulté qui renvoie aux délimitations délicates de l'entrepreneuriat et du Management Organisationnel dont l'analyse est l'objet de la prochaine sous-section. Si nous avons proposé de recourir à l'épreuve de l'Argument Transcendantal pour apprécier la validité scientifique et la portée des propositions de certains chercheurs en Entrepreneuriat, cette invitation constitue pour nous une étape indispensable dans un programme plus large visant à identifier s'il existe une axiomatique propre à l'Entrepreneuriat et à singulariser cette spécialité par rapport au Management stratégique.
Pour certains, l'entrepreneuriat n'est, en effet, pas différent de la discipline « stratégie » et ne constitue en réalité **qu'un terrain** pour les chercheurs en management stratégique. Dans leur essai de référence, publié dans *l'Academy of Management (!) Review*, SHANE et VENKATARAMAN (2000[280]) s'efforcent, eux aussi, de délimiter le champ de la recherche en Entrepreneuriat. Le cadre conceptuel qu'ils retiennent les oblige à admettre que l'entrepreneuriat bénéficie d'apports et d'applications issues d'autres disciplines (Economie ; Psychologie…) et, en particulier, de la stratégie. Comme FRERY (2005[281]) s'était proposé de le faire pour le Management Stratégique, nous avons donc engagé une réflexion sur ce que pourrait être une axiomatique spécifique à l'entrepreneuriat et, par suite, sur la question des frontières avec la discipline stratégique.

3.1.2. La question des frontières disciplinaires.

Pour KUHN, (1972[282], p. 208), «*un paradigme est ce que les membres d'un groupe scientifique possèdent en commun, et réciproquement, un groupe scientifique se compose d'hommes qui se réfèrent au même paradigme* ». Dans cette veine, l'entrepreneuriat pourrait être considéré comme une discipline autonome de la stratégie en particulier si une communauté s'en revendiquait, ce qui semble pouvoir être aisément admis aujourd'hui et si, de plus, il était possible d'identifier des axiomatiques communes auxquelles les membres de la communauté se réfèrent. Dans le cas de l'entrepreneuriat, cet exercice d'identification des théories pures est moins aisé que l'identification sociologique. Pour autant, les tenants de chaque discipline reconnue partagent une définition de ses frontières et de son objet en associant en général, le nom de quelques pères fondateurs à ce travail. Ainsi, comme le suggère FRERY, le domaine de la stratégie est incontestablement associé aux travaux de CHANDLER (1962[283]), ANSOFF (1968[284]), PORTER (1982[285]) ou encore MINTZBERG[286] et, de façon consensuelle, il porterait sur la définition du périmètre d'activités de la firme en visant la création de valeur et en décrivant et prescrivant les dynamiques d'imitation ou de protection à l'égard de celle-ci, qui en résultent. Des outils de diagnostic particuliers facilitent cette analyse et l'attente de cette conception de la stratégie.
Si d'emblée, cette axiomatique de la stratégie interpelle le chercheur en entrepreneuriat, c'est évidemment parce que l'action entrepreneuriale lui semble également asservie. Tout projet entrepreneurial vise, en effet, la création de valeur ou au moins la limitation des destructions de valeur, notamment dans le cas des reprises d'entreprises en difficulté comme l'énonce à

[280] S. SHANE, S. VENKATARAM, 2000, The promise of entrepreneurship as a field of research, *Academy of Management Review*, 2000, vol. 25, n° 1, p. 217-226.
[281] F. FRERY, 2005, Proposition pour une axiomatique de la stratégie, in P. JOFFRE, J. LAURIOL, A. MBENGUE (Ed), *Perspectives en management stratégique*, EMS.
[282] Thomas S. KUHN, 1972, La structure des révolutions scientifiques, Payot.
[283] A.D. CHANDLER, 1962, *Strategy and Structure*, MIT Press, Cambridge.
[284] Igor ANSOFF, 1968, *Business Strategy*, Penguin.
[285] M.E. PORTER, 1982, *Choix stratégiques et concurrence*, Economica, Paris.
[286] H. MINTZBERG, J. LAMPEL, 1999, Reflecting on the strategy process, *Sloan Management Review*, vol. 40, N 3, 21-30.

juste titre PATUREL (2007[287]). Dans la phase-projet, l'entrepreneur est également conduit à formuler sa vision stratégique et à se positionner par rapport à la concurrence, selon un périmètre d'activités correspondant à la zone de cohérence des modèles des « 3 E » et des « 3 F », s'il souhaite optimiser le succès et la pérennité de son affaire.

Or, sur la base des travaux de FRERY (op. cit.), quatre caractéristiques nous semblent pouvoir être relevées comme constitutives d'une axiomatique.

1. Tout d'abord, l'axiomatique repose sur ***l'existence de filiations intellectuelles*** unanimement admises. Sur ce plan, La filiation des chercheurs en Entrepreneuriat aux travaux de Schumpeter est assez naturelle au point que, dans leur première étude sur l'entrepreneuriat dans la littérature francophone, BOISSIN et al. (2000[288], p. 54) s'étonnaient de ce que *« les grands auteurs historiques, à commencer par Schumpeter, soient peu présents »* dans les cartographies que leur artefact bibliométrique leur permettait de construire. D'autres parentés justifieraient sans doute une discussion plus approfondie. On peut ici remarquer que la référence aux auteurs pionniers se fait de plus en plus rare au profit d'autres auteurs plus récents mais « récupérateurs » des approches et des concepts fondamentaux des sciences de gestion, de l'économie et …de l'entrepreneuriat.
2. Ensuite, elle suppose l'existence de ***critères de validation scientifique*** des énoncés. C'est sur ce point que, compte tenu de la diversité des approches retenues[289], le recours au test de l'argument transcendantal nous semble incontournable.
3. Puis, elle permet une ***distinction épistémologique claire du domaine*** par rapport aux disciplines connexes tout en fédérant ses différentes approches constitutives. Dans le cas de l'entrepreneuriat, une telle axiomatique permettrait de fédérer les différents paradigmes identifiés par les chercheurs (Cf ALDRICH, 2003, op. cit. et VERSTRAETE et FAYOLLE, 2005, op. cit.).
4. Enfin, elle ***répond à une « demande sociale »***. Comme le soulignent USUNIER et al. (2000[290] ; p. 99), pour qu'une question de recherche soit pertinente, il faut qu'elle réponde à une demande sociale et qu'au moins elle *« contribue à améliorer la connaissance soit en proposant un développement théorique nouveau, soit en proposant des suggestions pour l'action managériale »*[291]. Comme le note FRERY

[287] Robert PATUREL, 2007, *Grandeurs et servitudes de l'entrepreneuriat* , Editorial du n° spécial de la *Revue Internationale de Psychosociologie* consacré aux Représentations entrepreneuriales, Direction R. PATUREL, C. SCHMITT et C. BOURION, Volume XIII, n° 31, Hiver 2007, pages 27-43.

[288] Jean-Pierre BOISSIN, Jean-Claude CASTAGNOS, Gilles GUIEU, 2000, PME et entrepreneuriat dans la littérature francophone stratégique, *Revue Internationale Pme*, Vol. 13, N°1.

[289] La diversité des méthodes employées par les chercheurs du domaine qui empêche le recours universel aux critères usuels (comme celui de la falsification qui ne s'applique qu'aux modélisations hypothético-déductives) apparaît dans toutes les synthèses de la production scientifique en entrepreneuriat. Mentionnons ici l'analyse perceptuelle et intuitive de SAPORTA (Bertrand SAPORTA, 2002, Préférences théoriques, choix méthodologiques et recherche française en Entrepreneuriat, Editorial du N°2 de la Revue *de l'Entrepreneuriat*) et celle, plus rigoureuse, de PATUREL qui s'appuyait sur l'examen de 421 thèses de la spécialité.
(R. PATUREL, 2006, Analyse de la recherche doctorale française en PME et Entrepreneuriat : Essai de prise en compte de 30 ans de soutenance de thèses, 18èmes Journées Nationales des IAE, *« Les Sciences de Gestion : Acquis & perspectives »*, séance plénière, Montpellier 3-4 Avril 2006, 48 p.).

[290] J.C. USUNIER, M. EASTERBY-SMITH, R. THORPE, 2000, (2ème éd.), *Introduction à la Recherche en Gestion*, Economica.

[291] BRUYAT (1993, p.165) tient des propos analogues. « *Pour un gestionnaire, il est essentiel que l'objet de recherche soit pertinent avec la réalité d'une demande sociale, c'est-à-dire qu'il recouvre un champ d'intervention naturel pour les acteurs susceptibles d'être les utilisateurs de cette recherche* ». Pour MARTINET (1990), cette finalité prescriptive est même constitutive de la Recherche en Sciences de Gestion : « *La connaissance en Gestion est finalisée. Elle a donc vocation à être propositionnelle (…)*».

(op. cit. p. 31), **l'axiomatique doit, de ce fait, offrir « *une définition non ambiguë pour les praticiens, leur permettant de comprendre, d'apprécier et de concevoir aisément les frontières*» du domaine considéré**. En proposant son axiomatique de la stratégie, l'auteur cherche « *un équivalent des 4P du marketing* » facilement utilisables et identifiables par les hommes de terrain. C'est le cas des 3 E, des 3 F, voire des 3 P en entrepreneuriat !

Si l'on reconnaît à l'argument transcendantal, son statut de critère de validation scientifique des énoncés cognitifs à caractère général[292], on mesure bien que c'est surtout sur le troisième point que la communauté des chercheurs en entrepreneuriat risque d'être prise en défaut. L'interpellation ne vient d'ailleurs pas seulement du Management stratégique, mais également de la Sociologie Economique comme nous le rapportions dans une communication co-signée avec Amine Chelly et Robert Paturel (**C51**[293]). Il est de plus en plus fréquent, en effet, de parler d'entrepreneur institutionnel. L'origine de notre travail était d'ailleurs ce que nous considérions comme une utilisation abusive du concept par DURAND et KLEINER (2005[294]) qui qualifiaient *Ryanair* d'entrepreneur institutionnel, en considérant qu'avec une politique commerciale agressive et en recherchant de nouveaux aéroports pour maîtriser ses coûts, la célèbre entreprise de Low-Costs avait modifié le marché du transport aérien en y introduisant de nouveaux acteurs.

Sans remettre en cause les définitions de DI MAGGIO (1988[295]) et SUCKMAN (1995[296]) pour qui l'entrepreneur institutionnel désigne l'acteur qui créée un nouveau contexte institutionnel ou manipule un contexte existant de manière à le redéfinir, nous avons cherché à montrer que *Ryanair* ne relevait pas de l'entrepreneuriat institutionnel, mais d'une logique entrepreneuriale classique[297]. Pour justifier cette position, il faut rappeler :

-que l'implication de nouveaux acteurs (municipalités, aéroports secondaires…) dans la négociation est un élément constitutif du Business Model (*développer des vols 'low-cost' sur des destinations proches*) de la compagnie ;

-que l'introduction de ces nouveaux acteurs n'a pas profondément modifié le positionnement des compagnies aériennes traditionnelles qui ciblent d'autres segments du marché ;

-que l'action de *Ryanair* n'avait nullement l'objectif de redéfinir le contexte du transport aérien, mais uniquement pour but d'offrir un produit au moindre coût à ses clients.

---

[292] Nous empruntons ici le vocabulaire d'Elie COHEN (Epistémologie de la Gestion, in Yves SIMON, Patrick JOFFRE, *Encyclopédie de Gestion*, Tome 1, 2ème édition, 1997, p. 1166) pour bien souligner que l'enjeu du débat tient de la scientificité de la discipline entrepreneuriale. En mesurant sur deux axes, la prétention à la généralité et la nature des effets recherchés du discours (d'ordre pratique ou d'ordre cognitif), l'auteur distingue les Sciences de Gestion, ensemble d'énoncés à ambition générale et visant la cognition, des pratiques de gestion qui se manifestent par des discours locaux ou circonstanciels orientés vers la pratique.

[293] Thierry LEVY-TADJINE, 2006, avec la collaboration de Amine Chelly, Robert Paturel, Pour déconstruire le concept d'entrepreneuriat institutionnel et ses utilisations abusives en Management Stratégique**,** *Communication présentée au CIFEPME 2006*, Fribourg, 25-27 octobre.

[294] R. DURAND, T. KLEINER, 2005, Institutional variation and Entrepreneurship: the Ryanair case, communication presented at the European Academy of Management (EURAM), Munchen. CD-Rom.

[295] Paul Di MAGGIO, 1988, Interest and agency in institutional theory, in L.G. ZUCKER (Ed), *Institutional patterns and organization culture and environment* ; 3-21 ; Ballinger Publishing Co; Cambridge, Massachussets.

[296] M.C. SUCKMAN, 1995, Managing legitimacy: Strategic and institutional approaches, *Academy of Management Review*; 20 (3); 571-610.

[297] En outre, Ryanair n'était pas la première compagnie *'low-cost'* qui ait existé en Europe. Rapidement imité par Easy-Jet ensuite, Ryanair n'a fait que suivre Virgin qui avait initié le business-model en créant une liaison Nice-Bruxelles. Certes en l'adaptant, Ryanair n'a fait que copier un modèle qui existait déjà et qui commençait à faire ses preuves commercialement.

Ce dernier point permet, par contre, de reconnaître au distributeur *Leclerc*, le statut d'entrepreneur institutionnel comme le font FOURQUET-COURBET et MESSEGHEM (2007[298]) qui, mettant nos travaux en perspective, contribuent à un début de clarification des frontières entre les deux domaines. Pour ces auteurs, « *comme l'entrepreneur classique,* il (l'entrepreneur institutionnel) *est à la poursuite de nouvelles opportunités. Ces deux figures de l'entrepreneuriat sont à distinguer. La différence porte notamment sur la nature des opportunités poursuivies. L'entrepreneur institutionnel est un acteur qui repère et exploite, non pas des opportunités d'affaires mais des opportunités politiques* (RAO et al ; 2000[299]) ».

Cette définition qui relève bien d'une distinction épistémologique, demeure cependant insatisfaisante. En mettant l'accent sur l'entrepreneuriat comme processus de recherche et d'exploitation d'opportunités, elle n'épuise pas la totalité du phénomène. Comme le suggère GEINDRE (2002[300]), par son action, le syndicat des lunetiers du Jura a induit de nouvelles relations de réseau pour ses membres, **sans en tirer une réelle opportunité,** mais en oeuvrant dans le but de la compétitivité du collectif qu'il servait. De même, les observations que nous avons pu conduire sur le secteur bancaire libanais, à la suite de KHARROUBY (2006[301]), montrent que l'Association des Banques au Liban (ABL) joue un rôle déterminant dans l'apprentissage organisationnel des banques libanaises. En organisant des séminaires entre établissements, elle permet à celles-ci d'imiter les banques étrangères. Elle est, sinon à l'origine, du moins au cœur du processus de changement des premières.
Il convient, pour rendre compte de ces constats, de donner une définition de l'entrepreneur institutionnel qui ne limite pas ce dernier à un collecteur d'opportunités. Le croisement des travaux de BRUYAT (1993) et des définitions originelles de l'entrepreneuriat institutionnel nous a permis de construire une cartographie des différentes réalités possibles pour l'entrepreneuriat institutionnel (figure 7) et d'identifier deux catégories d'entrepreneurs institutionnels reconnus comme tels par la littérature : -des institutions ou associations qui engagent des actions qui modifient leur environnement en oeuvrant dans un but d'intérêt collectif (c'est le cas de l'Association des banques au Liban comme du Syndicat des lunetiers du Jura) ; -des entreprises, leaders ou suiveuses, qui imposent leur standard technologique ou qui initient un nouveau Business Model.

[298] Marie-Pierre FOURQUET-COURBET, Karim MESSEGHEM, 2007, Les stratégies rhétoriques des distributeurs face à la loi Dutreil-Jacob: le cas du Blog de Michel Edouard Leclerc, 1ere journée de recherché "COMINDUS" (Relations entre Industrie et Grande Distribution alimentaire), 29 mars, Avignon.
[299] H. RAO, C. MORILL, M.N. ZALD, 2000, Power plays/ How Social movements and collective action create new organizational forms, in R.I. SUTTON, B.M. STAW (Eds), *Research in organizational behaviour*, vol. 22, Jai Press, Greenwich, pp 239-282, cité dans FOURQUET-COURBET et MESSEGHEM (op. cit.)
[300] Sébastien GEINDRE, 2000, Du district industriel au réseau stratégique : la transformation des relations inter-organisationnelles sous l'action d'un syndicat professionnel, Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, sous la direction de Robert PATUREL, Université Grenoble 2.
[301] Amale KHARROUBY, 2006, *L'apprentissage organisationnel dans les banques libanaises*, Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, sous la direction de Robert PATUREL, Université du Sud-Toulon-Var.

Changement important pour l'acteur	L'entrepreneuriat institutionnel, fruit d'acteurs institutionnels oeuvrant dans l'intérêt collectif et modifiant les règles de fonctionnement du marché.	L'entrepreneuriat institutionnel comme création d'oportunités par une entreprise développant un nouveau Business Model ou imposant des standards techniques sur son marché	L'entrepreneuriat institutionnel comme création d'oportunités par une entreprise développant un nouveau Business Model ou imposant des standards techniques sur son marché
Changement moyen pour l'acteur	L'entrepreneuriat institutionnel, fruit d'acteurs institutionnels oeuvrant dans l'intérêt collectif et modifiant les règles de fonctionnement du marché.		L'entrepreneuriat institutionnel comme création d'oportunités par une entreprise développant un nouveau Business Model ou imposant des standards techniques sur son marché
Changement faible pour l'acteur	Zone ne caractérisant pas l'entrepreneuriat institutionnel (entreprises imitant un Business Model existant par exemple)	L'entrepreneuriat institutionnel, fruit d'entreprises « suiveuses » qui parviennent néanmoins à imposer leurs standards techniques au marché (Cas de SONY avec le BETAMAX)[302]	
	Création de Valeur Nouvelle faible pour la société	Création de Valeur Nouvelle moyenne pour la société	Création de Valeur Nouvelle élevée pour la société

Figure 7: Les différentes formes d'entrepreneuriat institutionnel et la dialogique Individu/ Création de Valeur.

En plaidant pour un « retour aux sources » vers la discipline entrepreneuriale, des auteurs mobilisant le concept d'entrepreneur institutionnel qui, généralement, font abstraction des recherches conduites en entrepreneuriat, notre travail sémantique contribue davantage à la Sociologie économique qu'à l'entrepreneuriat sauf à faire de l'entrepreneuriat institutionnel une extension particulière de l'entrepreneuriat, ce qui semble envisageable d'autant que dans le même travail, nous proposions également de voir dans l'**acadépreneuriat, une manifestation typique de l'Entrepreneuriat Institutionnel,** comme le suggérait LIU et DUBINSKY (2000[303]) :

"University administrators are facing increasingly difficult time as public funds are contracting…. With these financial exigencies, universities must seek alternative means of generating revenues to support their mission. One such approach involves the use of institutional entrepreneurship".

[302] Si le premier entrant sur le marché, en imposant ses standards techniques ou son Business Model aux suiveurs, est souvent l'entrepreneur institutionnel comme l'énoncent par exemple C.R. ANDERSON et C.P.ZEITHAML (Stage of the product life cycle, business strategy and business life cycle, *Academy of Management Journal*, 27, pp 5-24, 1984), il arrive parfois, comme dans le cas de Sony avec le VHS vis-à-vis de la technologie concurrente du BETAMAX, qu'un suiveur puisse faire figure d'entrepreneur institutionnel en parvenant à imposer ses standards sur le marché. Cet exemple suggère que **l'entrepreneur institutionnel est celui qui sait produire des effets de lock-in et en tirer des opportunités.** Sur la notion de lock-in dans le choix de technologies concurrentes, on peut renvoyer aux travaux de Brian ARTHUR (Competing technologies, increasing-returns and lock-in by historical events, *Economic Journal*, 99, 1989) et de Paul DAVID (Clio and the economics of QWERTY, *American Economic Review*, 1985 ; Some New standards for the economics of standardization in the information age, in P. DASGUPTA, P. STONEMAN (Eds), *Economic Policy and Technology Performance*, Cambridge University Press, Cambridge, 1987) même si, bien souvent, dans les modélisations de ces auteurs influencés par la théorie des jeux, c'est le leader qui impose ses standards aux autres et crée un phénomène de lock-in.

[303] S.S. LIU, A.J. DUBINSKY, 2000, Institutional entrepreneurship, a panacea for universities in transition ?, *European Journal of Marketing*, vol. 34, 11-12.

L'acadépreneur répond, en général, aux deux conditions requises selon BRUYAT pour caractériser l'entrepreneuriat : changement individuel important (I) et création de valeur élevée (CV), tout en respectant la définition originelle de l'entrepreneuriat institutionnel.
Deux exemples l'illustrent aisément :

M. R., universitaire reconnu dans son établissement, en acceptant un poste dans une nouvelle ville, pour y développer un institut supérieur d'enseignement et de recherche en gestion, a pris le risque d'altérer son image et a supporté un déménagement et un déplacement au sens de Shapero[304] (I) tout en apportant à son nouvel environnement local, une offre de formation qui lui faisait défaut (CV).

Dans un autre contexte qui rappelle notre intervention à l'IUT d'Hellespont (;;;;), M. K., formateur dans une institution de l'Est de la France, en engageant un audit interne de sa structure a pris le risque d'être licencié lorsque ses résultats critiques (I) ont été publiés pour finalement, une fois la « digestion de l'audit » réalisée, contribuer à la réorganisation de l'établissement (CV).
Conformément au travail fondateur de DI MAGGIO (1988, op. cit.) et SUCKMAN (1995, op. cit.), le premier a contribué à créer un nouveau contexte institutionnel local tandis que le second a manipulé un contexte existant de manière à le redéfinir.

Cette discussion permet de prouver que **les outils du chercheur en entrepreneuriat** et, en particulier, la grille de BRUYAT, **lui permettent de contribuer à une distinction épistémologique claire du domaine de l'entrepreneuriat institutionnel**.

Sur cette base et sur celle de nos observations sur les différentes manifestations entrepreneuriales (logique persistante ; logique d'insertion ; logique occupationnelle), **nous pensons qu'il est judicieux d'utiliser la version améliorée et instrumentalisée par PATUREL (2005, 2006[305]) de la précédente grille pour appréhender les frontières entre Entrepreneuriat et Management Stratégique.** Il nous apparaît que l'entrepreneuriat se démarque d'autant plus du Management Stratégique que le processus de création ou de reprise d'affaires concerne des néo-entrepreneurs pour qui le changement individuel est élevé[306]. Ce cas de figure correspond à la Zone 1 sur le schéma qui récapitule nos conclusions (figure 8). L'accompagnement d'entrepreneurs appartenant à cette zone supposerait l'emploi d'approches et d'outils spécifiques à l'entrepreneuriat ou largement revisités lorsqu'ils

---

[304] Albert SHAPERO, 1984, The entrepreneurial event, in Calvin A. KENT (Ed), *The environment of entrepreneurship*, Lexington Books. p. 21-40
Albert SHAPERO, Lisa SOKOL, 1982, The social dimensions of entrepreneurship, in C.A. KENT, D.L. SEXTON, K.H. VESPER (Eds), *Encyclopedia of Entrepreneurship*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, NJ. p. 72-90.

[305] Robert PATUREL, 2005, Pistes de réflexion en vue de l'élaboration d'une grille de positionnement des pratiques de l'entrepreneuriat, communication au 4ème Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat, Paris-Sénat.
Robert PATUREL, 2006, Essai d'élaboration d'une grille de positionnement des pratiques et des paradigmes de l'entrepreunariat, *Revue Marocaine de Commerce et de Gestion*, N 2.
L'instrumentalisation ingénieuse de la grille de BRUYAT proposée par PATUREL permet de donner une mesure de l'intensité des changements individuels en notant que ceux-ci peuvent porter sur le statut, le métier, la fonction, l'organisation et la localisation géographique. Pour chacun de ces cinq items, on peut alors graduer le niveau de remise en question. L'auteur proposait trois niveaux de changement (faible, Moyen, Fort) ce qui, sur le plan opératoire et en combinant toutes les configurations de notation possibles générait une grille d'évaluation des changements à 12 échelons. A titre d'illustration sur la modalité d'utilisation que nous avons retenue, cinq changements mineurs (5 « f ») donnent un score de 1 tandis qu'à l'opposé, la perception de changements radicaux pour les 5 items détermine un niveau d'intensité maximal, soit 12.

[306] En pratique, en utilisant l'échelle de PATUREL (2005, op. cit.), on peut estimer que ces cas concernent des degrés de changement individuel notés de 9 à 12.

viennent de la discipline avec laquelle ils se démarquent. Ainsi, quand un chômeur, de surcroît s'il est d'origine immigrée et maîtrise mal le contexte dans lequel il compte entreprendre, décide de se lancer dans les affaires pour créer son propre emploi et opte pour un secteur dont les coûts d'entrée et de sortie lui semblent bas (la restauration par exemple), même s'il n'y a jamais exercé, il supporte un changement élevé que l'on peut situer au niveau 11 selon l'échelle de PATUREL (2005, 2006, op. cit.). Dans ce cas fréquemment rencontré au sein du public fréquentant les *Boutiques de Gestion*, l'expérience d'accompagnement au quotidien à laquelle nous avons été associé en diverses occasions, prouve qu'il est vain de mettre dans les mains de ces entrepreneurs, un ouvrage de management stratégique quel qu'il soit.

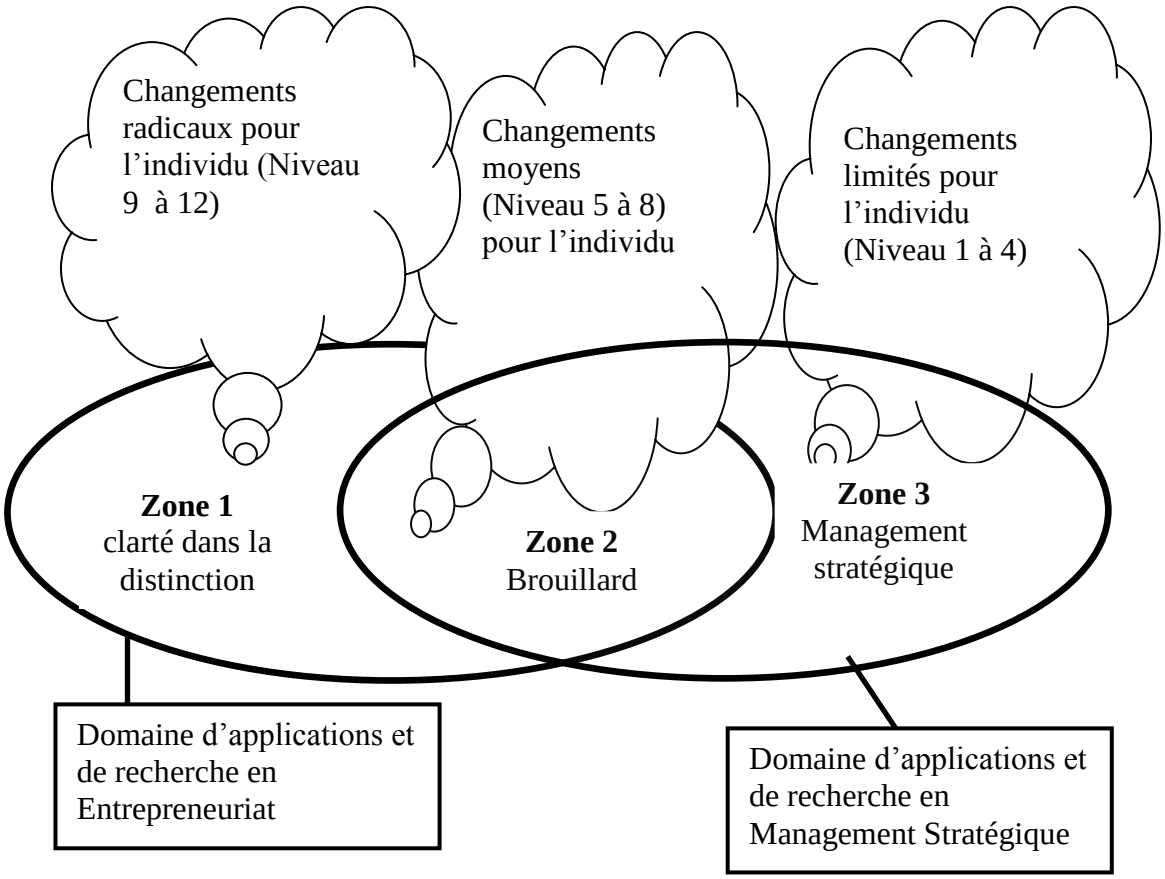

Figure 8 : L'intensité du changement individuel, clef de la différenciation entre Entrepreneuriat et Management Stratégique.

La **Zone 3** dans laquelle on est typiquement face à un dirigeant (non entrepreneur) réclame de sa part comme de la part des chercheurs, une utilisation des outils du Management Stratégique (Analyses SWOT par exemple) de façon classique. A l'extrême, on est face à ce cas quand un expert en reprise d'entreprise en difficulté jette son dévolu sur une cible localisée dans sa zone géographique et sectorielle d'intervention habituelle. Il supporte un changement limité et reproduit ses pratiques stratégiques antérieures.

La **Zone 2**, plus ambiguë, est caractéristique d'**un entrepreneur plutôt dirigeant** et traduit les configurations dans lesquelles les outils du management stratégique sont utilisés sur le terrain que constitue l'entrepreneuriat. Le cas *MultiSaveurs* rapporté par MOSCHETTO

(2005[307], p. 145) traduit cette configuration. Les quatre entrepreneurs, jeunes étudiants diplômés d'une Grande Ecole de commerce, se proposent de créer, un complexe de restauration rapide à thème, composé de plusieurs restaurants de cuisines différentes, d'un bar américain et dont tous les stands sont ouverts sur un patio unique permettant aux clients de *« dîner différemment mais ensemble »*. Comme en témoigne leur plan d'affaires, ils mettent en application les bases du Management Stratégique qu'on leur a inculquées durant leur formation. En désignant par « f », « M » et « F », des changements faibles, moyens et forts, on peut évaluer l'intensité du changement que l'aventure implique pour eux. Dans leur cas, le statut auquel ils se préparaient leur permet de présenter un projet ambitieux et de solliciter 140.000 Euros d'apport en capital et 350.000 Euros de financement bancaire (M). Ils disposent d'une bonne appréhension géographique de leur lieu d'implantation (f) et devront toutefois s'adapter au monde de la restauration (M), à ses métiers (F) et à leur nouvelle fonction de « patron » (F), ce qui correspondrait à un niveau de changement médian (niveau 8) Une part des compétences dont ils auront besoin pour démarrer sont spécifiquement entrepreneuriales.

Globalement, il n'est pas anodin de relever que la singularisation de l'Entrepreneuriat est d'autant plus marquée qu'elle concerne des publics (supportant un changement important en s'engageant dans l'aventure) qui font l'objet des dispositifs professionnels d'accompagnement. Ce constat renforce notre conviction qu'il est vain de débattre de l'axiomatique de l'entrepreneuriat et de ses frontières sans en référer aux experts de terrain qui contribuent également à les définir, comme nous le suggérions dans le 2.2.
Dans le même temps, **l'impossibilité à distinguer radicalement l'axiomatique de l'entrepreneuriat de celle de la stratégie** et l'existence d'une zone d'interface importante corroborent les positions que nous tenions avec nos collègues stéphanois dans nos travaux sur la perspective appropriative dans le management stratégique (**L3–A7**, op. cit.). Collectivement (pages 69-79), nous revendiquions l'existence d'un « *continuum exogène/endogène* » qui trouve ici son point d'orgue. L'absence de frontières entre les deux domaines de recherche n'empêche pas que sociologiquement, une communauté de chercheurs en entrepreneuriat soit identifiable et se reconnaisse d'autant que les praticiens sont eux-mêmes très spécialisés[308]. En s'en tenant au contexte francophone, même si l'entrepreneuriat n'est pas reconnu comme spécialité singulière au sein de la sixième section (Sciences de Gestion) du Conseil National des Universités et si aucune épreuve spécifique n'a été instaurée dans le concours d'agrégation en Sciences de Gestion pour ceux qui ont travaillé sur le domaine, contrairement aux autres spécialités des sciences de gestion, plusieurs traits identifient une communauté singulière. En effet, l'entrepreneuriat se caractérise par l'existence d'associations savantes reconnues (l'Académie de l'Entrepreneuriat et l'Association Internationale de Recherche en Entrepreneuriat et PME), la présence de Revues scientifiques d'ailleurs rattachées aux associations précédentes (la *Revue de l'Entrepreneuriat* et la *Revue Internationale PME* respectivement gérées directement ou indirectement par l'AE et l'AIREPME) , l'organisation régulière de colloques spécialisés ou encore la reconnaissance par la Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion (FNEGE) du domaine par la création du prix de la meilleure thèse en entrepreneuriat (prix attribué tous les deux ans et dont nous avons été lauréat en 2005).

[307] B.L. MOSCHETTO, 2005, *Le Business Plan*, Economica, Paris.
[308] Si certains consultants en Stratégie pratiquent des accompagnements à la création, force est de reconnaître que la plupart des dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat (*Boutiques de Gestion ; Réseau France-Active* ; ADIE ; etc.) sont spécialisés sur le phénomène.

Ces constats conduisent, pour prolonger la réflexion sémantique engagée, à s'interroger sur la représentation du phénomène entrepreneurial que la communauté des chercheurs et des praticiens produit. En transposant le concept de « *Vision Organisante* » (VO) de SWANSON et RAMILLER (1997[309]), il s'agira, dans ce programme de recherches encore en phase exploratoire et n'ayant pas encore donné lieu à publication, d'étudier l'évolution des « discours » de la communauté des chercheurs en Entrepreneuriat et PME.

3.1.3. La Vision Organisante de la recherche en Entrepreneuriat et sur la PME

Etudiant la diffusion des nouvelles technologies dans les organisations, les auteurs définissent le concept de «*vision Organisante» (VO)* comme «*une idée focale de la communauté pour l'application de technologies de l'information dans les organisations* » (p. 460), sorte de « *grille de lecture inter organisationnelle de la technologie* » (CARTON et al., 2003[310], p.5) et proposent, pour l'identifier, de repérer, « *l'existence de structures discursives et de mots clés à la mode (buzzwords) qui seraient particulièrement révélateurs d'idées fortes incarnant la VO* » (CARTON et al., 2003, p. 8)[311]. Considérant que la diffusion des innovations conceptuelles et managériales en entrepreneuriat obéit à des logiques proches de celle qui caractérise les technologies de l'information, nous soumettons à une analyse lexicologique et structurale réalisée à l'aide du logiciel TROPES, les titres des communications présentées aux CIFEPME et aux derniers Congres de l'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'AIMS. Ces medias nous apparaissent, en effet, comme les institutions « autorisées » d'expression de modèles susceptibles ensuite d'aider et d'accompagner les entrepreneurs.

3.1.3.1. La Vision Organisante de la communauté des chercheurs et des praticiens en Entrepreneuriat

La conviction centrale de SWANSON et RAMILLER est que le processus d'innovation technologique est d'emblée institutionnel. En effet, toute innovation en entreprise implique immédiatement de nombreux acteurs externes (consultants ; concurrents ; etc.) et, dans l'esprit des auteurs, le recours à l'extérieur (interventions de consultants et d'organismes d'appui par exemple) et aux propos « autorisés » (revues reconnues et spécialisées ; forums entre experts ; etc.) est même indispensable pour convaincre les décideurs et donner du sens au système. Le but du discours partagé et co-construit, qualifié de « vision organisante » (VO), va donc être à la fois de faciliter l'interprétation, la légitimation et la mobilisation de l'innovation par les adopteurs. L'empreinte des travaux de Karl WEICK[312] est evidente. C'est parce que la technologie est un objet équivoque que ses promoteurs ont besoin d'espaces d'échange et de diffusion «autorisés» sur lesquels s'écrit, au fil du temps, la vision organisante de la technologie qu'ils développent collectivement.

La production scientifique semble partager de nombreuses similitudes avec cette perspective de diffusion et de construction du sens des innovations. On peut, en effet, proposer la

[309] E.B. SWANSON, N.C. RAMILLER, 1997, The organizing vision innovation, *Organization Science*, Vol 8, n°5, pp 458-474.

[310] Sabine CARTON, Francois-Xavier de VAUJANY, Cécile ROMEYER, 2003, Le modèle de la Vision Organisante : un essai d'instrumentation, *Revue S.I.*, 8, 4 ; 3-29.

[311] Dans cette perspective, afin d'étudier la diffusion des systèmes d'information dans les entreprises, CARTON et al. (2003, op. cit.) font une analyse de contenu des journaux *01 Informatique* et *Le Monde Informatique.*

[312] K.E. WEICK, 1990, Technology as equivoque: Sense Making in new technologies, in P.S. GOODMAN (Ed.), *Technology and organization*, Jossy-Bass Publishers, San Fransico.

transposition suivante du modèle de SWANSON et RAMILLER qui illustre comment la VO se nourrit et enrichit simultanément plusieurs ressources culturelles et linguistiques (connaissances des praticiens ; forums d'échange ; journaux spécialisés ; etc.).

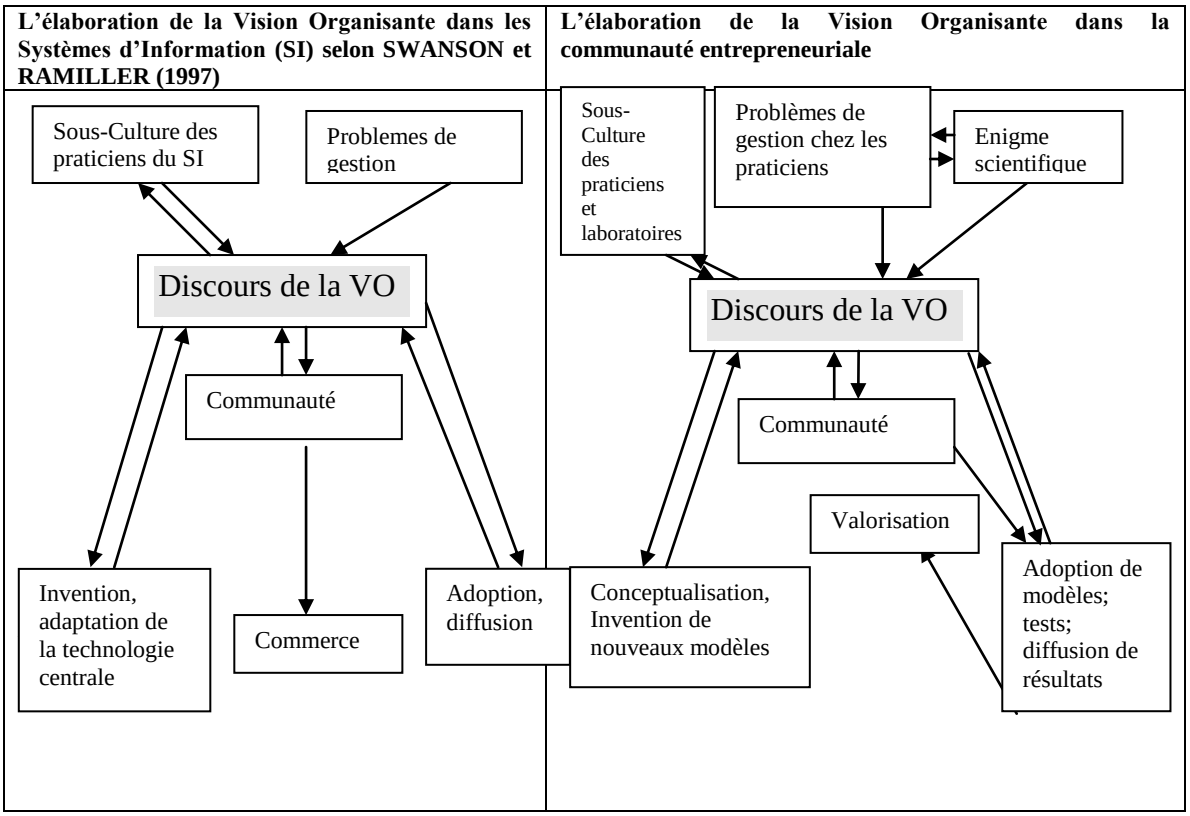

Figure 9 : Transposition du modèle de SWANSON et RAMILLER

Sur ces bases, CARTON et al. (2003, p. 8) identifient trois stratégies méthodologiques de révélation de la VO. Il s'agit :

- des approches ascendantes ciblées dans lesquelles « *on part du discours échangé par des praticiens sur différents sites afin de déterminer des référentiels communs et des ressources culturelles et linguistiques* »[313] ;
- des approches médiatiques qui s'intéressent « *au discours produit par les journaux d'affaires ou les journaux en systèmes d'information (donc directement aux ressources culturelles et linguistiques)…* » (CARTON et al., op. cit., p. 9). C'est cette perspective limitée mais commode que nous retiendrons dans cette initialisation de notre réflexion sur le sujet ;
- des approches descendantes générales qui prolongent les analyses médiatiques par des études de cas intra sites afin d'y identifier l'activation effective du discours de la VO. Dans la perspective de transposition que nous adoptons, cela supposerait qu'après l'analyse médiatique que nous allons conduire, des praticiens de l'entrepreneuriat (accompagnateurs ; formateurs ; entrepreneurs…) soient impliqués pour étudier quels éléments du Discours collectif produit ils mettent en œuvre dans leurs actions quotidiennes. C'est là un programme de recherches pour le futur.

Etudiant le discours à un niveau sociétal ou inter organisationnel, l'approche médiatique retenue est, de fait, celle qui offre le descriptif le plus large des différentes expressions de la

[313] Cette stratégie correspond à la démarche que nous avons utilisée dans nos travaux (**T4**) auprès de praticiens spécialisés dans l'accompagnement d'entrepreneurs immigrés.

Vision Organisante. L'approche ascendante oblige, au contraire, à cibler l'analyse sur un concept (par exemple l'entrepreneuriat collectif). Pour CARTON et al. (op. cit.), l'approche médiatique « *permet d'évaluer la voilure de la VO et de suivre son cycle de vie* ». Telle est la voie que nous proposons de suivre.

3.1.3.2. Vision Organisante ou Vision organisée ?

Nous avons donc soumis les titres des communications présentées aux différents CIFPME et CIFEPME (de 1996 à 2006) à une analyse lexicographique sous TROPES. A des fins de comparaison, le même exercice a, ensuite, été pratiqué sur les communications relevant des sessions « Entrepreneuriat » et « PME » des trois dernières conférences de l'AIMS (2005-2007) et sur les présentations aux deux derniers colloques de l'Académie de l'Entrepreneuriat. Pour nous, **c'est en effet lors de ces colloques que s'exprime le mieux, le discours de la Vision Organisante de la discipline.** Point n'est sans doute besoin de rappeler que le processus naturel et méthodologiquement éprouvé de production scientifique peut être décliné en trois étapes selon l'ancien directeur-créateur du Laboratoire ERMMES R. PATUREL avec -1. Présentation et Discussion de travaux en interne au sein des laboratoires ; -2. -Production de cahiers de recherche / -Soumission à colloques ; -3. Soumission à revue scientifique. Le discours social sur les innovations scientifiques émerge donc lors des colloques.

Il ressort de cet exercice que la spécialisation de l'AIREPME sur la PME est une valeur partagée et distinctive des autres événements de la communauté. « PME » est, en effet, systématiquement, le mot clef le plus répandu dans les titres des communications soumises aux CIFPME depuis 1996 comme l'illustre le Tableau 8 synthétisant les résultats. Le changement institutionnel de nom de ces événements pour prendre en compte la montée en charge des recherches dédiées à l'entrepreneuriat trouve également sa justification dans l'apparition significative des concepts liés à l'entrepreneur à partir des années 2000 (Entrepreneur ; Création-Innovation ; Entrepreneuriat ; Entrepreneurial…). Les termes étaient quasiment absents des discours en 1996 et 1998.
Mais les éléments les plus intéressants du travail concernent les problèmes semblant retenir l'attention de la communauté scientifique.
Si, lors des deux premiers colloques centrés sur la PME, l'identification des réseaux de PME (9 fréquences en 1996), de la stratégie et de la GRH (6 occurrences en 1996) de ces objets d'étude ainsi que du rôle de leurs dirigeants (7 occurrences en 1998) prédominaient, les années 2000 marquent un accent croissant sur la problématique de l'internationalisation des PME et sur la mesure de leurs performances, comme on peut le constater à la lecture du tableau précité. On validera aussi, en 2006, **l'émergence des problématiques équipreneuriales** (3 occurrences identifiées par TROPES) qui concordent avec nos propos précédents. Par contre, il est certainement plus inquiétant pour notre communauté que ce ne soit que cette année que la préoccupation de l'accompagnement n'apparaisse (timidement avec trois occurrences)[314].
Sur le plan des méthodologies employées telles qu'elles peuvent ressortir des titres des communications, il est notable de relever la constance significative et affirmée du recours aux cas et à l'étude de cas au sein de l'AIREPME.

[314] Le terme a pu être abordé préalablement (nous pensons notamment aux travaux de Sylvie SAMMUT), mais le relevé lexicographique et le seuil fixé de 3 occurrences pour affirmer l'apparition d'un discours organisant nous permettent d'affirmer que les travaux consacrés à cette thématique d'intérêt pour les praticiens, étaient limités avant 2006.

	CIFPME 1996	CIFPME 1998	CIFPME 2000	CIFEPME 2002	CIFEPME 2004 Montpellier	CIFEPME 2006 Fribourg
Mot clef 1	**PME (62)**	**PME (45)**	**PME (30)**	**PME (26)**	**PME (26)**	**PME (51)**
Mot clef 2	Entreprise (26)	Entreprise (20)	Entreprise (12)	Entreprise (22)	Entreprise (25)	Stratégie (16), Entreprise (16)
Mot clef 3	Réseau (9)	Analyse (8)	Etude, Etude de cas (7)	Etude, Etude de cas (7), **Entrepreneur (7), Création-Innovation (7)**	**Création-Innovation (12)**	Internationalisation (14)
Mot clef 4	Stratégie (8) Ressources Humaines (8), Développement local ou stratégique (8)	Dirigeant- chef d'entreprise (7)	**Création-Innovation (6),** recherche (6), processus (6)	**Entrepreneuriat** (6), Québec (6), Performance (6)	Recherche (11)	Cas (12), **entrepreneuriale (12),** Etude, étude de cas (12)
Mot clef 5	Croissance (7), Organisation (7), Québec (7)	Etude, Etude de cas (6), Gestion (6)	Approche (4), Gestion (4), impact (4), Analyse (4), **Entrepreneuriale (4), Essaimage (4)**	Stratégie (5), cas (5)	Etude, Etude de cas (10), TPE (10)	**Entrepreneur (9)**
Mot clef 6	Approche (6), Analyse (6), Typologie (6), service (6), France (6)	Cas (5), Compétences (5), Québec (5)	**Entrepreneur (3),** Croissance (3), développement (3), Québec (3)	Problème, problématique (4), vision (4)	Processus (9), **Entrepreneuriat (9)**	**Création-Innovation (8),** Compétences (8)
Mot clef 7	Etude (5), Management (5), Pratique (5), **Création-Innovation (5),** Recherche (5), Politique (5)	Projet (4), croissance (4), développement (4), approche (4), contexte (4), secteur (4), application (4), réseau (4), création-innovation (4)		Productivité (3), développement (3), Projet (3), Internationalisation (3), Environnement (3), modèle (3), gestion (3), femme (3), Canada (3), réseau (3), dirigeant (3)	Structures, organisation (8)	Entrepreneurial (7)
Mot clef 8	Concept (4), Alliance (4), Entrepreneurial (4), Relation (4), Ingénierie (4), Projet (4)	**Entrepreneur (3),** TPE (3), France (3), stratégie (3), processus (3)			Réseau (7)	Exportation (6), Québec (6)
Mot clef 9					Entrepreneur (6), Approche (6), Entrepreneuriale (6)	Impact (5), Performance (5), processus (5), Contexte (5)
Mot clef 10					Compétences (5), Cas (5), Proposition (5), Gestion (5)	Risque (4), développement (4), apprentissage (4), Maroc (4), analyse (4), approche (4), projet (4), femme (4), relation (4), environnement (4)
Mot clef 11					Internationalisation (4), analyse (4), performance (4), impact (4)	Equipe (3), outil (3), Accompagnement (3)….
Mot clef 12					France (3), Canada (3), Femme (3), croissance (3), marché (3), accompagnement (3), artisan (3), Typologie (3)…	

Tableau 8 : Analyse lexicographique des titres des communications présentées aux CIFEPME (1996-2006)

Les préoccupations des chercheurs prenant part aux CIFEPME sont également celles de ceux qui animent les sessions consacrées à l'entrepreneuriat et à la PME lors des conférences de l'AIMS (Cf Tableau 9). On note toutefois qu'au contact des stratèges, les « *PMistes* » découvrent un questionnement sur les alliances stratégiques entre PME qui est absent des

CIFEPME (4 occurrences sur les trois dernières conférences AIMS). Ce constat atteste de la réalité de la fertilisation croisée possible entre Management Stratégique et domaine de l'Entrepreneuriat et confirme, sur le plan épistémologique, la porosité des frontières évoquées plus haut.

	AIMS 2005-2007		**AE 2005 Sénat-Paris**	**AE 2007 Sherbrooke**
Mot clef 1	PME (9)		Accompagnement (20)	Entreprise (20)
Mot clef 2	Creation (6), Entreprise (6), stratégie (6), Cas (6)		Entreprise (16)	Creation-Innovation (12)
Mot clef 3	Etude, Etude de cas (4), **Alliances (4)**		Création-Innovation (10)	PME (10)
Mot clef 4	Entrepreneuriat (3), entrepreneurial (3), France (3), étudiant (3)		Entrepreneur (7), entrepreneuriat (7)	Compétences (9)
Mot clef 5			Entrepreneuriale(5), cas (5)	Entrepreneuriat(8)
Mot clef 6			Engagement (4), créateur (4), entrepreneurial (4), processus (4), financement (4)	Processus (7)
Mot clef 7			Incubation (3), femme (3), PME (3)…..	Projet (6), cas (6), Québec (6), entrepreneur (6)
Mot clef 8				Croissance (5), entrepreneurial (5)
Mot clef 9				Etude (4), Organisation (4), Modèles (4) y compris modèles d'affaires, propositions (4)

Tableau 9 : Analyse lexicographique des discours aux conférences AIMS 2005-2007 et aux colloques de l'Académie de l'Entrepreneuriat (2005-2007).

Le travail esquissé dans ces lignes n'est pas neutre dans la perspective de relecture « intersubjectiviste » qui est la nôtre. Il postule que par les choix individuels de leurs thématiques de recherche, les chercheurs définissent la représentation collective de leur discipline. Cette construction collective obéit toutefois au jeu des interactions comme le postulent nos travaux précédents, ainsi qu'à l'initiative d'acteurs pivots. En effet, en fixant des thématiques fortes (l'internationalisation des PME pour le CIFEPME 2006 ; l'accompagnement pour le 4ème colloque de l'Académie de l'Entrepreneuriat), les organisateurs influencent la vision organisante de la discipline[315]. Un tel phénomène est d'ailleurs négligé par CARTON et al. (2003) quand ils appliquent l'approche médiatique à l'étude des titres de la presse spécialisée en Informatique. Ils sous-estiment, de facto, le rôle entrepreneurial des équipes rédactionnelles. Il interroge néanmoins la pertinence même du concept et de la démarche utilisée. De plus, nous nous sommes limité aux expressions « autorisées » des chercheurs en Entrepreneuriat et des praticiens qui fréquentent les congrès. Ce dernier groupe ne reflète toutefois pas l'ensemble de la communauté. En ce sens, le travail engagé ici ne constitue que **la première étape d'une recherche plus ambitieuse qui permettrait d'identifier la Vision Organisante de la filière Entrepreneuriat (chercheurs et praticiens) dans l'espace francophone, en y transposant plus complètement le modèle de Swanson et Ramiller.** Par la suite, des comparaisons entre espace francophone et espace anglo-saxon pourraient être envisagées suivant le modèle de CARTON et al. (2007[316]) pour les Systèmes d'information.

[315] Le thème associé aux colloques n'influence toutefois pas systématiquement la vision organisante de la discipline. Les deux cas mentionnés font même figure d'exception et nous devons convenir que souvent le titre proposé pour attirer les communicants tient davantage d'un effet d'annonce pour le colloque que d'une réalité du contenu des communications finalement sélectionnées.

[316] Sabine CARTON, Francois-Xavier de VAUJANY, 2007, Organizing Vision and Local IS Practices : a France-US Comparison, *Communications of the Association for Information Systems (CAIS)*, vol19, article 11, p.205-240.

Véritable programme de recherche, notre travail sur la sémantique entrepreneuriale trouve son prolongement dans une réflexion sur la singularité des Sciences de Gestion au sein desquelles nos travaux sont conduits.

3.2. L'Intersubjectivité, un paradigme pour les Sciences de Gestion

La perspective « intersubjectiviste » qui anime l'ensemble de nos travaux n'est pas neutre pour appréhender ce que sont les Sciences de Gestion et les Sciences Economiques, comme nous le montrerons dans le premier paragraphe (3.2.1), avant de souligner ses implications méthodologiques (3.2.2) sur la base de la relecture critique de nos pratiques.

3.2.1. A la recherche des conventions constitutives des sciences de gestion.

A la relecture de nos « passages » au sein des Sciences Economiques (rapporté dans le paragraphe 1.1) et des Sciences de Gestion, il nous semble, en effet que le paradigme de l'Individualisme Méthodologique Sophistiqué qui fonde la perspective « intersubjectiviste » constitue une convention pour le gestionnaire, comme nous avons tenté de le suggérer dans un article (**R13-A14**[317]) faisant suite à une communication pour le cinquantenaire des IAE en France (**C42**). Cette convention se fait jour par les silences réciproques et différenciés des chercheurs des deux disciplines. Alors que les gestionnaires discutent plus abondamment que les économistes de leur rapport aux données (Positivisme VS Constructivisme), deux positionnements épistémologiques du chercheur en Sciences de Gestion sont rarement énoncés: l'angle par lequel il aborde le réel (réductionnisme méthodologique ou globalisme méthodologique) et le paradigme philosophique auquel il se rattache (Holisme ou Individualisme méthodologiques). Si le premier est aisément identifiable à la lecture de l'objet de recherche, le silence sur le second est certainement plus problématique, ce positionnement étant fortement empreint d'idéologie. Un détour par les Sciences Sociales est fortement instructif et révèle ainsi que l'Individualisme Méthodologique pur est assimilé à la pensée libérale tandis que les penseurs marxiens ou socialistes optent plus systématiquement pour le holisme méthodologique. Comment interpréter les silences des chercheurs en Sciences de Gestion sur ces questions ? La reconnaissance d'affiliations idéologiques y est-elle taboue ? Cette question est d'autant plus troublante qu'à première vue, il semble que les mutismes des Sciences Economiques et Sociales soient symétriques à ceux des sciences du Management, comme le résume le Tableau 10 construit sur des bases perceptuelles avec les limites inhérentes à ce genre d'approche.

Rares sont, en effet, à notre connaissance, les travaux d'Economie ou de Sociologie qui ont besoin de se positionner par rapport aux trois premiers niveaux épistémologiques évoqués tant il semble admis que la Science Economique est associée au Positivisme et au raisonnement Hypothético-Déductif avec une ambition globaliste et qu'au contraire, la Sociologie dominante est interprétativiste, inductive et plutôt réductionniste. En revanche, la référence aux paradigmes holistes ou individualistes semble constituer le cœur du découpage paradigmatique de ces disciplines. Il suffit d'ouvrir un ouvrage de Microéconomie pour lire dès les premières pages que la théorie néo-classique et que l'approche microéconomique

[317] Thierry LEVY-TADJINE, 2008, Un essai sur les conventions constitutives des Sciences Economiques et des Sciences de Gestion, *Vie et Sciences Economiques*, N 178, Mars, p. 113-123.

s'appuient sur l'hypothèse de rationalité des individus et sur le principe de l'Individualisme méthodologique et s'oppose ainsi à la Macroéconomie d'inspiration Keynésienne et plutôt holiste…. Par la suite, en choisissant son objet de recherche et les paradigmes qui s'y rattachent, l'économiste opte presque malgré lui pour un positionnement et une représentation du réel plutôt individualiste ou plutôt holiste.

Sciences de Gestion	**Les différents choix épistémologiques**	**Sciences Economiques et Sociales**
√	Positivisme / Constructivisme	X
√	Déductivisme / Inductivisme	X
√	Globalisme / Réductionnisme	X
X	Individualisme méthodologique/ Holisme	√

Tableau 10: Comparaison des mutismes et des discours épistémologiques chez les gestionnaires et chez les autres chercheurs en Sciences Sociales.
Légende : √ = Positionnement épistémologique discuté dans les travaux de chercheur, X = tendance au mutisme sur ce positionnement.

Le contraste est saisissant. Bien que d'inspirations proches[318], les Sciences de Gestion, à la différence des Sciences Economiques, ne souffrent pas d'oppositions aussi idéologiquement marquées. Il semble que les chercheurs en Gestion, à la différence des économistes, s'entendent dans l'ensemble sur une approche du monde commune pour appréhender le réel.
Il reste à voir sur quoi porte le consensus ou, à défaut de discours explicite, sur quoi implicitement, il pourrait porter. Nous considérerons, en effet, que ce sur quoi les gestionnaires s'entendent, c'est sur une approche se rattachant à l'Individualisme Méthodologique Sophistiqué. Cette approche partagée n'étant pas formulée, elle a le statut d'une convention, globalement admise et respectée par la communauté scientifique des gestionnaires, même si la cartographie proposée précédemment (Supra Tableau 2) atteste que des positions « déviantes » sont possibles et envisagées parfois par les chercheurs. Il en va ainsi de la mobilisation de la théorie du chaos par FORGUES et THIETART (op. cit.) qui, pour nous, relève toutefois davantage d'un exercice d'école de la part de ces auteurs que d'une de leurs convictions profondes, puisque l'ancrage dans le holisme méthodologique qui en résultait entre en contradiction avec le positionnement et la philosophie qui animent le reste de leurs travaux[319].

Dans le cas de l'entrepreneuriat, si les trois familles de questions (*-Who, -What, -How)* admises par l'ensemble des chercheurs du champ à la suite de GARTNER (1988[320]) pour caractériser les différentes démarches prédisposent chacune un ancrage épistémologique particulier[321], l'assimilation de la démarche du gestionnaire au troisième questionnement clôt

[318] On peut, en effet, dans une lignée Portérienne, considérer que les deux sont concernées par la création et le partage de la richesse et ainsi attribuer la paternité des disciplines aujourd'hui soeurs ennemies à Adam SMITH, en ayant à l'esprit, entre autres, sa description de l'organisation d'une fabrique d'épingles. (cf SMITH, 1776).
[319] A l'opposé de l'essai de 1993, R.A. THIETART revendiquait deux ans plus tôt, l'apport de la microéconomie au Management stratégique et optait alors pour une perspective radicalement individualiste. Cf J. THEPOT, R.A. THIETART (Eds), *Microeconomic contributions to Strategic Management*, North-Holland.
[320] William B. GARTNER, 1988, "Who is an entrepreneur?" is the wrong question, *American Journal of Small Business*, 12 (4), Spring, p. 11-31
[321] En suivant FAYOLLE (Cf Alain FAYOLLE, Processus entrepreneurial et recherche en entrepreneuriat : les apports d'une approche perceptuelle et empirique du domaine, Communication au CIFPME 2000, 25-26-27 octobre, Lille ; Alain FAYOLLE, Research and researchers at the heart of entrepreneurial situations, In C. Steyaert, D. Hjorth (Eds), *New movements in Entrepreneurship*, Edwar Elgar, 2003), la question « Who », centrée sur l'individu (l'entrepreneur) poserait la question des traits distinctifs de l'entrepreneur et est

les débats. Or, une telle option n'est pas neutre épistémologiquement puisque davantage centrée sur le projet que sur le sujet ou sur l'objet de l'entrepreneuriat, comme nous l'avons rappelé (cf 3.1.1). Elle conduit les théoriciens de l'entrepreneuriat à représenter le phénomène entrepreneurial dans les termes d'une dialogique Sujet-Objet ou, dans notre cas, d'une trialectique complexe Projet-Objet-Sujet. Travaillant sur l'interface et sur sa dynamique, le chercheur en entrepreneuriat ne pourrait opter ni pour l'individualisme méthodologique standard, ni pour le holisme méthodologique et privilégierait, même sans l'affirmer, un positionnement ancré dans l'Individualisme Méthodologique sophistiqué.
Ces choix, très visibles dans le champ en émergence de l'entrepreneuriat, nous semblent caractéristiques de la recherche en Sciences de Gestion dans son ensemble. Ainsi, lorsqu'il s'agit de traiter de l'apprentissage organisationnel ou de tout facteur impliquant la dynamique de l'organisation, seul ce paradigme est à même d'expliquer le phénomène.
Dans ces domaines, les chercheurs tiennent simultanément la thèse de SIMON, («*les organisations n'ont pas de cerveau, seuls les individus apprennent*») et le consensus selon lequel «*l'apprentissage organisationnel n'est pas la simple somme des apprentissages individuels*» et que le passage de l'individuel à l'organisationnel se fait grâce aux processus sociaux d'interactions entre les membres de l'organisation. La citation suivante d'ARGYRIS & SCHON (1981) prouve bien que ni l'Individualisme pur, ni le Holisme pur n'épuiseraient le phénomène.
« *L'apprentissage organisationnel intervient lorsque les individus, agissant sur la base de leurs cartes cognitives, détectent une réalisation ou un écart dans les anticipations qui confirme ou infirme les « theories in use » dans les organisations. (…) Mais pour que l'apprentissage organisationnel intervienne, il faut que les découvertes de ceux qui ont appris, leurs inventions, leurs réalisations soient inscrites dans la mémoire organisationnelle. Elles doivent être encodées dans les images et les cartes cognitives des « theories in use » de l'organisation à partir desquelles les individus continueront d'agir. Sinon, l'individu a appris, mais pas l'organisation* ».

Reprenant l'axiomatique de GIRIN (1990[322]) qui était leur directeur de thèse, JOURNE et RAULET-CROSET (2004[323]) suggèrent que ces remarques **s'appliquent à toutes les « situations de gestion[324] ».** La situation est *« par essence individuelle » puisqu'elle renvoie à une prise de conscience par un individu à un moment donné… »,* mais elle est aussi liée *« à la notion d'intelligence collective »,* le groupe (et dans notre terminologie, l'intersubjectivité) permettant par la confrontation des idées[325], *« des rapprochements entre situations »*

---

apparentée à la psychologie tandis que la question « What » qui analyse les fonctions de l'entrepreneur et ses apports à l'économie dans une perspective plus holiste est assimilée au travail de l'économiste. FAYOLLE conclut que l'approche gestionnaire est concernée par l'étude du processus (question « How ») et cherche à décrire comment l'entrepreneur réalise son aventure et, par la suite, à envisager comment on peut l'aider et l'encourager à mener à bien son projet.

[322] Jacques GIRIN, 1990, L'analyse empirique des situations de gestion, in A.C. MARTINET (Ed), *Epistémologie et Sciences de Gestion*, Economica.

[323] Benoît JOURNE, Nathalie RAULET-CROSET, 2004, Le concept de situation dans les sciences du management…, Communication présentée à la conférence internationale de l'AIMS, Le Havre et reprise dans les *Cahiers du GREGOR* (IAE de Paris), N°2005-01

[324] Rappelons que, pour GIRIN (1990, p. 142), une situation de gestion se présente « *lorsque des participants sont réunis et doivent accomplir, dans un temps déterminé, une action collective conduisant à un résultat soumis* à un jugement externe »

[325] Dans la veine d'HABERMAS, le sociologue interactionniste Erwing GOFFMAN (*Façons de parler*, Editions de Minuit, 1987) souligne bien que l'examen de la situation par les acteurs est de nature à générer des conflits d'interprétation. Certains auteurs, comme Donald SCHON (*Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*, Les éditions logiques, 1994), se sont pourtant concentrés sur le dialogue de l'individu (isolé) avec la situation. L'auteur montre comment, dans sa pratique professionnelle, l'architecte va créer de la

comparables (op. cit., pp 19-20). Il nous semble donc avéré que les Sciences de Gestion sont ancrées dans le paradigme de l'Individualisme Sophistiqué.
Cet ancrage n'est pas sans conséquences sur le plan méthodologique.

3.2.2. Questions de méthodes dans une perspective intersubjectiviste.

Se concentrer sur les acteurs, leurs interactions et les compositions qui en résultent comme le préconise la perspective intersubjectiviste adoptée, oblige le chercheur à rompre avec « *l'objectivisme du regard éloigné* [326]» sans pour autant sombrer dans le subjectivisme et lui pose quelques difficultés techniques.
Le chercheur est, en effet, au cœur des mécanismes intersubjectifs qu'il cherche a analyser. Dans notre intervention au sein des Boutiques de Gestion A.L.E.X.I.S., notre statut de chargé d'études, membre de l'équipe, nous permettait d'avoir accès aux difficultés des chargés de mission dans leur travail d'accompagnement des porteurs de projet issus de l'immigration. Mais, dans le même temps, de ce fait, nous étions coproducteur du dispositif mis en place par A.L.E.X.I.S. Dans **(T4),** nous avons montré que ce statut nous a placé au cœur d'une communauté épistémique et d'une communauté de pratique de la structure [327]. Notre appréhension du réel ne peut faire abstraction d'apriorismes et de subjectivité. Dans la perspective intersubjectiviste, le chercheur est rarement totalement étranger et neutre face à son objet d'études et on peut rejoindre DEVEREUX (1967[328]) rappelant que la tentative de Montesquieu de se positionner comme étranger à ce qu'il observait a échoué.

« *Montesquieu voulut décrire et analyser objectivement la société française : il inventa, pour ce faire, un voyageur persan, dont les lettres à ses compatriotes cherchèrent à expliquer la façon de vivre des Français. A quel point la tentative de Montesquieu échoua est démontré par le fait qu'aujourd'hui* Les Lettres persanes *sont principalement lues comme de la littérature tandis que les mémoires de Saint-Simon, violemment subjectifs, continuent d'être une source d'information sur la vie sociale sous l'ancien régime* ».
Pour Devereux, '*se transformer en Martien'* pour décrire les comportements humains et le social, est '*une manoeuvre qui assure son propre échec scientifique*' car « *un ethnographe ou un psychologue martien incapable d'**empathie avec ses sujets,** pourrait tout décrire sauf justement ce qui est proprement humain dans l'homme* **» (**DEVEREUX, op. cit**.).**

De fait, une partie des données qualitatives que nous avons utilisées pour analyser l'entrepreneuriat immigré étaient constituées de nos propres réactions aux réactions que notre entretien ou notre travail suscitait. Nos observations et notre perception en visitant les sites des entrepreneurs tenaient lieu de « mémo » (comme les recommandent MILES et HUBERMAN, 1994[329]) qui complétaient et enrichissaient le diagnostic porté par l'analyse des discours.

---

connaissance pour trouver des solutions à une difficulté qui fait obstacle à son action sans que ces difficultés n'aient pris la forme d'un problème à résoudre. Formellement, l'acteur se dit « *si je fais ça, il se passe ça* ». Cet exercice réflexif est toutefois rarement le fait d'un individu isolé dans les organisations.

[326] Expression de Pierre BOURDIEU, 2003, L'objectivation participante, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 50, pp. 43-58.

[327] L'équipe des chargés d'accompagnement s'est, en effet, positionnée dans une optique explicite de production de connaissances sur l'entrepreneuriat immigré et sur son accompagnement. Au gré des besoins, nous mobilisions, en effet, tel ou tel membre de l'équipe pour recueillir son expérience et, en retour, ayant acquis le statut d'expert, les chargés de mission nous demandaient ponctuellement conseil.

[328] Georges DEVEREUX, 1967, *De l'angoisse à la méthode dans les Sciences du comportement*, Flammarion, Paris, Nouvelle Bibliothèque scientifique.

[329] M. MILES, H. HUBERMAN, 1994, *Qualitative Data Analysis: An expanded sourcebook*, Sage Publications.

Pour autant, sur la base de notre expérience, puisque le gommage de la subjectivité du chercheur est illusoire, ce n'est que par la réplication critique des observations que l'on tend vers la scientificité. Dans une perspective intersubjectiviste, le chercheur est un participant. Ceci a été notre cas pour nos travaux dans le domaine de l'entrepreneuriat, mais c'était également notre positionnement dans notre recherche sur la qualité d'un établissement supérieur (**R6-A5**).
Le chercheur doit tendre vers « l'objectivation participante » qui, selon BOURDIEU (op. cit. p.44), « *se donne pour objet d'explorer, non l'expérience vécue du sujet connaissant, mais les conditions sociales de possibilité (donc les effets et les limites) de cette expérience et, plus précisément, de l'acte d'objectivation. Elle vise à une objectivation du rapport subjectif à l'objet qui, loin d'aboutir à un subjectivisme relativiste et plus ou moins antiscientifique, est une des conditions de l'objectivité scientifique* ».

Une telle perspective oblige le chercheur à une attitude critique sur son protocole de recherche. Celle-ci peut être obtenue par la démultiplication des sources d'intersubjectivité (avis d'experts ; confrontation des points de vue ; etc.) qui crée une forme de triangulation autant que par une parfaite conscience et un affichage clair par le chercheur de son « *cadre de référence* », selon l'expression de Pierre BESNARD, enseignant-chercheur en Sciences de l'Education de l'Université Paris V.

Pour nous, la triangulation et l'affichage d'un cadre de référence sont un des fondements de la démarche scientifique intersubjectiviste dans la lignée des écrits de HUSSERL (1980[330], p. 97) pour qui, l'intersubjectivité traduit le fait que **dès qu'un individu entre dans le champ de ma perception, «*une autre monade se constitue, par apprésentation, dans la mienne* ».** Pour HUSSERL (op. cit.), **"*le monde objectif est constitué par la communauté des monades*".** On pourrait énoncer que, de l'intersubjectivité répliquée (en théorie jusqu'à l'ensemble de la communauté des monades), naît l'objectivité. A défaut de pouvoir épuiser la communauté des monades, le chercheur doit afficher la limite de son approche au moyen de la publicité de son cadre de référence. Celui-ci est modelé à partir de ses expériences, de sa formation, de ses lectures et de son appréhension de la littérature ainsi que de son idéologie et de ses valeurs. De ce fait, la représentation du processus de production de recherche proposée par Sandrine EMIN (2003, p. 40) qu'elle attribue à un enseignement de méthodologie de BERGADAA[331], nous semble devoir être enrichie et complexifiée. L'auteur y définissait la production de recherche au confluent de la réalité observable, voire transformable (pôle ontologique), du positionnement scientifique et philosophique du chercheur et de la manière dont il définit son objet de recherche (pôle épistémologique) et du mode d'appréhension du réel (pôle méthodologique). Or, nous considérons que la relation entre la réalité observée et le positionnement épistémologique du chercheur est altérée par les théories auxquelles il se réfère ou dont il a pris connaissance pour les écarter (pôle idéologique) et par son expérience (pôle anthropologique). Cette réintroduction place le chercheur au cœur de la relation impliquant les sujets et l'objet qu'il observe, comme l'illustre la figure 10.

[330] Edmund HUSSERL, 1980, *Méditations cartésiennes*, Vrin, Paris.
[331] Cours de méthodologie ; Ecole Doctorale des Sciences de Gestion N° 275 ; 2000.

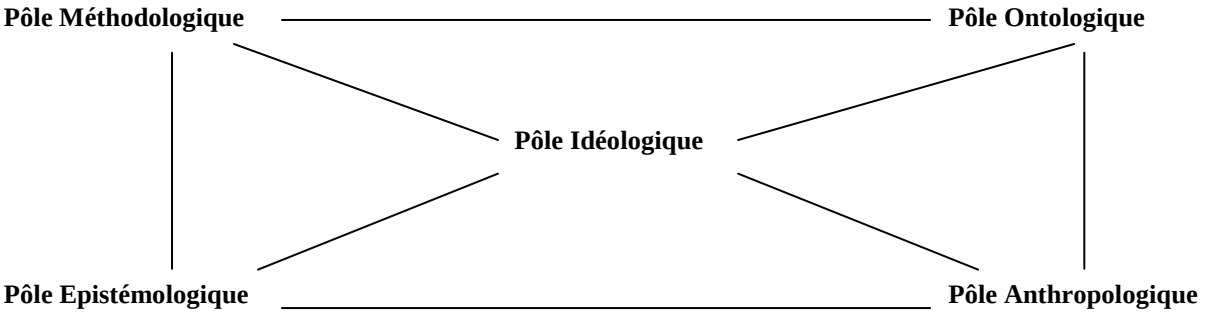

Figure 10 : Les cinq pôles de la production de recherche.

Une fois admise son intersubjectivité avec les acteurs qu'il observe ou conseille, le chercheur intersubjectiviste se donne généralement pour **mission d'identifier les conventions régissant les organisations** ou les communautés qu'il étudie. Un tel exercice se révèle particulièrement délicat, comme nous le relevions en concluant notre essai de 2002 et comme en conviennent LAMARQUE et MAYMO (2007[332]). Pour ces auteurs, l'identification d'une convention nécessite une représentation qui rende compte des conditions réelles de son apparition et du contexte. La convention **n'est pas totalement implicite, car elle peut être énoncée, décrite et dénoncée (op. cit., p. 9). L'analyse du discours des acteurs est donc souvent privilégiée. Pour autant, la seule** analyse des discours est insuffisante du fait de l'écart bien connu entre les théories et les conventions affirmées et les « *théories en usage* »[333]. Ce biais suppose donc l'encastrement du chercheur et suggère idéalement une méthodologie de recherche par '*camouflage*' du chercheur[334]. Le camouflage peut être total, comme c'était notre cas dans le cadre de notre premier travail doctoral pour observer les interactions entre jeu interne et jeu externe au *Parc Asterix***.** Dans ce cas, le chercheur agit comme un anthropologue.

Mais, comme le note BULMER (1982[335]), la recherche dissimulée n'oblige pas le scientifique à masquer son statut de chercheur. Seul son objectif (ou une partie de celui-ci) doit l'être pour ne pas générer de biais. Pour BULMER (op. cit.), le chercheur est '*déguisé*' (*disguish*). Cette posture correspond davantage à celle que nous avons privilégiée dans notre travail sur l'entrepreneuriat immigré (2002-2006) au sein de diverses structures d'accompagnement (*A.L.E.X.I.S.-Boutiques de Gestion* mais aussi le dispositif CREAGIR sur St-Etienne dont nous étions un des animateurs) comme auprès des autres entrepreneurs, mais aussi dans notre intervention d'audit organisationnel au sein de l'IUT d'Hellespont (**R6-A5**). MOISDON (1998[336], p. 578) explique comment il adopte une posture analogue lorsqu'il est sollicité par une organisation pour construire un modèle d'aide à la décision. Son intervention lui sert de prétexte pour repérer les conventions en place dans la mesure où, pour lui, les outils de la recherche opérationnelle doivent plutôt être vus dans une optique « *learning process* » que dans une optique « *problem solving* », ce qui le conduit à parler de « *modélisaction* ». Selon

[332] Eric LAMARQUE, Vincent MAYMO, 2007, L'analyse des mécanismes conventionnels de la coordination intra-organisationelle, le cas du crédit immobilier, communication à la conférence annuelle de l'AIMS, Montréal.
[333] C. ARGYRIS, D. SCHON, 1974, *Theory in Practice*, Jossey Bass, San Francisco.
[334] Cf G. ARNAUD, 2003, L'observation directe en milieu organisationnel, position du chercheur et impact sur l'élaboration d'une étude de cas, *Revue Sciences de Gestion*, 39, pp 89-106.
[335] M. BULMER, 1982, When is disguishes justified ? Alternative to covert participant research, *Qualitative Sociology*, pp 251-264.
[336] MOISDON J.C., (1998), Vers des modélisations apprenantes ?, *Economies et Sociétés-Sciences de Gestion*, série SG, N° 8-9/ 1998, pp. 569-582.

ses termes, le modèle devient « un outil d'investigation clinique » et il montre que ce n'est que du dialogue avec les acteurs durant la conception du modèle que jaillit le repérage précis du fonctionnement effectif des relations d'organisation et de production, ce qui lui permet d'affiner en retour son modèle…

Pour notre part, en jumelant entretiens et observations camouflées, nous avons privilégié l'analyse multi-niveaux des discours[337] au point que certains (BARES et JACQUOT, 2006[338]) s'inspirent de notre démarche méthodologique. Par rapport à la seule observation déguisée, l'analyse textuelle autorise des communications ouvertes avec les acteurs sur la thématique de recherche. Afin de garantir la rigueur de l'identification des conventions, trois niveaux d'investigation (analyse thématique ; analyse propositionnelle ; analyses lexicologiques et logico-syntaxiques) doivent idéalement être conduits simultanément et confrontés, comme nous l'avons montré en particulier dans **R12-A13**[339].

Seule la combinaison de l'analyse thématique et de l'analyse propositionnelle offre quelques garanties permettant d'éviter l'écart entre les énoncés individuels spontanés et les conventions collectives sous-jacentes[340]. Comme le notent GHIGLIONE et BLANCHET (1991[341]), l'analyse thématique[342] « *cherche à étudier une parole, une personne, ce qu'elle dit. Cette visée déplace l'accent sur la part de l'individuel, sur ce qui se joue dans le cadre d'une interlocution spécifique et qui n'est pas entièrement réductible à des mécanismes systémiques* » alors que « *ce que nous donne à entendre le parleur, c'est un discours, et ce que nous donne à voir l'analyse propositionnelle du discours*[343], ***c'est un monde invisible :***

---

[337] Sans l'avoir expérimenté personnellement à ce jour, nous avons l'intuition que la cartographie cognitive constitue également une voie d'accès privilégiée aux conventions, notamment sur la base des travaux de Michel G. BOUGON et John M. KOMOCAR (Les cartes cognitives composites, in Pierre COSSETTE, Ed, *Cartes cognitives et organisations*, Presses de l'Université de Laval, 1994) qui proposent de rendre compte de l'agrégation des cartes cognitives individuelles en construisant « la carte composite » représentant la façon dont un ensemble d'individus définit sa réalité.

[338] Frank BARES, Thierry JACQUOT, 2006, Contribution à l'analyse des comportements d'une équipe entrepreneuriale en phase projet : le cas de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, *Cahier de Recherche du GREFIGE-CEREMO*, n°2006-13.

[339] Thierry LEVY-TADJINE, 2007, L'entrepreneuriat des immigrés nécessite-t-il un accompagnement spécifique ?, *La Revue des Sciences de Gestion, Direction et Gestion*, N 226-227, juillet-octobre, p.39-52.

[340] Comme nous le notions, en effet, en suivant ARGYRIS et SCHON (1981), « *a gap often exists between the rationales which individuals, when questioned, give for their actions and the conventions that they actually used in reaching their decisions* » (Thierry Levy, The Theory of conventions and a new theory of the firm, in *Intersubjectivity in Economics : Agents and Structures*. Edited by Edward FULLBROOK, Routledge, New-York, London, 2002, p. 268).

[341] Rodolphe GHIGLIONE, Alain BLANCHET, 1991, *Analyse de contenu et contenus d'analyse*, DUNOD, Paris.

[342] L'Analyse thématique consiste, selon Laurence BARDIN (*L'analyse de contenu*, PUF, Paris, 1980), en *« un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de description des messages, à obtenir des indicateurs permettant l'inférence des connaissances relatives aux conditions de production/ réception de ces messages*». Elle suppose le découpage du discours en thèmes afin de repérer les thèmes les plus marqués, leur fréquence et leur occurrence. Dans l'exercice du chercheur, on retrouve l'affirmation de sa subjectivité affirmée précédemment. L'identification des thèmes est inévitablement liée à la subjectivité des codeurs. Ces difficultés portant à la fois sur la définition de l'unité d'analyse du discours (le thème) et sur sa validité (l'organisation du contenu est, par nature, subjective et arbitraire).

[343] L'Analyse propositionnelle (ou Analyse structurale) du discours est une méthode importée de la psychologie sociale qui a surtout été appliquée à l'examen des discours politique et qui commence d'être appliquée à la gestion pour l'étude du discours des dirigeants (Dominique BONET, 2000, Coopération et compétition dans le canal logistique: une analyse du discours des acteurs, Communication aux Troisièmes Rencontres Internationales de Recherche en Logistique (RIRL), Trois-Rivières, 9-10-11 Mai.). Elle se veut plus objective que l'analyse thématique en adoptant « *une approche mécaniste, en découpant le texte par ses propositions, au sens*

***celui de la représentation du monde pour un individu**, c'est-à-dire de la réalité pour soi* » (souligné par nous).
De ce fait, avec ces outils qu'il est possible de compléter par des analyses ayant les mêmes ambitions d'objectivité que l'analyse propositionnelle et portant sur le vocabulaire utilisé et sur ses modalisations[344], le chercheur intersubjectiviste est armé pour appréhender le réel. La mobilisation de ces artefacts n'est toutefois pas fortuite. Elle stipule que les actes langagiers sont les vecteurs premiers de l'intersubjectivité et des conventions sociales, conformément aux fondements de l'approche intersubjectiviste que nous avons rapprochée des travaux de HABERMAS sur l'agir communicationnel et de BENVENISTE. C'est muni de cet équipement méthodologique interdisciplinaire[345] que nous entendons poursuivre nos travaux.

3.3. Un engagement à poursuivre.

Les perspectives de recherche qui nous animent aujourd'hui sont liées aux responsabilités que nous avons prises autant qu'à l'approfondissement des thèmes qui structuraient nos travaux antérieurs.

3.3.1. Nos perspectives de recherche

Depuis octobre 2007, en effet, nous avons pris la direction d'un Centre de Recherches en émergence au Liban[346] après avoir tenté, deux ans auparavant, l'aventure de l'expatriation.
Notre préoccupation est aujourd'hui de mettre sur pied une dynamique de recherche dans l'institution qui nous emploie et de pérenniser les actions que nous engageons. Notre projet d'Habilitation à Diriger des Recherches s'inscrit d'ailleurs autant dans le cadre de notre projet individuel que dans ceux de l'USEK. De fait, dans le cadre du développement de son école doctorale et de sa crédibilité, l'USEK entend privilégier des encadrements doctoraux en co-tutelles et nous souhaitons y contribuer.

De ce fait, si nos recherches antérieures nous poussent à conduire de nouveaux travaux dans le champ de l'entrepreneuriat, notre ancrage actuel au Liban tend à donner à ceux-ci une coloration particulière comme l'illustre le premier axe de notre programme de recherche (3.3.1.1). La problématique de l'intention entrepreneuriale laissée de coté dans nos travaux initiaux sur l'entrepreneuriat constitue le deuxième volet de nos perspectives de recherche

---

grammatical du terme » (BONET, op. cit., p. 7). Elle est, de ce fait, généralement réalisée à l'aide de logiciels comme TROPES.

[344] Il s'agit des analyses lexicologiques du discours qui consistent à étudier le vocabulaire employé par les interviewés et des analyses logico-syntaxiques qui font également appel aux logiciels d'analyse de discours comme ALCESTE, LEXICO, TROPES.
On peut, en particulier, s'attacher à identifier la nature des verbes employés (verbes d'action ou non), la nature des pronoms personnels utilisés, la nature et la récurrence des modalisations (temps ; lieu ; manière ; affirmation ; doute ; négation ; intensité ; etc.).

[345] Notre récente participation à un colloque réunissant des linguistes, des économistes et des chercheurs en Sciences de Gestion (**C57,** Thierry Levy-Tadjine, Confrontation de l'offre et de la demande d'accompagnement de l'entrepreneuriat immigré à partir du discours des acteurs, Communication au colloque *Langue Economie et Gestion* organisé par l'Université Paris-III-Sorbonne nouvelle, Paris, 27 Mars 2008) nous a renforcé dans la pertinence de cette position. Ce travail devrait d'ailleurs donner lieu à la production d'un chapitre dans un ouvrage collectif dirigé par les organisateurs du colloque. Nous devons livrer une première version de notre texte pour Septembre 2008 (**W3**).

[346] Nous dirigeons, en effet, le CIRAME (Centre International de Recherches et d'Applications en Management et Economie), Centre de Recherches de la Faculté de Gestion et des Sciences commerciales de l'USEK (Université St Esprit de Kaslik) qui regroupe une vingtaine d'enseignants-chercheurs.

(3.3.1.2). Enfin, de manière transversale, nous envisageons d'approfondir les déterminants des comportements et des discours de justification des actions (3.3.1.3). Ces perspectives complètent le programme d'approfondissement sémantique présenté dans ce chapitre.

3.3.1.1. Des études contextualisées sur le processus entrepreneurial

Dans le prolongement de nos travaux sur l'entrepreneuriat immigré, thème qui sera approfondi[347], **l'étude de l'entrepreneuriat des migrants libanais**, notamment en Afrique, constitue un premier axe déjà amorcé de développement de nos travaux. Parallèlement aux travaux de collègues congolais et camerounais qui interrogent des entrepreneurs sur place, nous administrons un questionnaire analogue au Liban, les entrepreneurs libanais étant notamment caractérisés par une forte ubiquité résidentielle[348] que LUTULALA (2005[349]) observait également chez les congolais. Ce projet est aussi à l'origine d'un article en cours de révision[350] pour une revue libanaise, *Palma Journal* éditée par la *Notre Dame University* (NDU) qui abrite un des deux centres d'études libanaises consacrées à la migration.

De même, **l'entrepreneuriat de la minorité arménienne** au Liban offrirait un cadre privilégié d'application des théories basiques de l'entrepreneuriat immigré (Théorie de l'Enclave Ethnique ou Théorie des Minorités Intermédiaires) que nos travaux antérieurs sur les immigrés en France ont partiellement invalidés du fait du modèle social français dans lequel les appartenances communautaires sont moins prégnantes. Comme il en va différemment au Liban, les arméniens constituant une communauté identifiée disposant de ses propres élus au Parlement, l'applicabilité des modèles mentionnés serait plus pertinente. Dans ce prolongement, même si, dans nos travaux, nous avons toujours manifesté une certaine réticence face aux approches culturalistes, **une étude comparée des comportements entrepreneuriaux dans les principales communautés** constitutives de la mosaïque libanaise (chiites ; sunnites ; maronites) serait un programme stimulant auquel nous espérons contribuer à condition de parvenir à réunir une équipe de jeunes chercheurs appartenant à ces différentes communautés pour faciliter l'objectivation participante dans chacune d'elle. Ce serait l'occasion de valider (ou d'invalider si tel était le cas) notre hypothèse d'une absence de différenciation intercommunautaire[351] (tout comme dans notre travail doctoral en 2004, nous

---

[347] A court terme, outre notre participation au Comité Permanent d'étude sur la *Création d'entreprise par les publics migrants ou issus de l'immigration* dont les travaux sont en cours sous l'égide de l'Agence Pour la Création d'Entreprise (APCE), de la Direction des Populations et des Migrations du Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi (DPM) et de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances (ACSE), deux chantiers nous incitent à prolonger nos travaux sur cette thématique. Altay MANCO, Directeur scientifique de l' Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations et Claudio BOLZMAN de Genève nous ont commandé un article sur « L'entrepreneur immigré, acteur de co-développement ? » que nous leur livrerons pour Septembre 2008 dans le cadre d'un numéro spécial de la revue Politiques sociales (Louvain) qu'ils coordonnent sur le thème de la *gestion locale des diversités* et des *pratiques de solidarité internationale soutenues par des migrants*. Parallèlement, à la demande de la rédaction de la *Revue de l'IRES*, nous travaillons avec Robert PATUREL à l'élaboration d'un numéro spécial consacré aux *enjeux sociaux et sociétaux de l'entrepreneuriat.*

[348] Dans ses premiers travaux, Justin KAMAVUAKO, doctorant associé à ce programme de recherche avec Théophile DZAKA de l'Université de Brazzaville, a pu observer que pour 42% des entrepreneurs libanais au Congo, la résidence principale est située au Liban, 29% considérant qu'ils ont une double résidence tandis que seuls 29% se considèrent comme établis au Congo. Ces chiffres sont confirmés par le fait que 60% des entrepreneurs justifient leur affaire comme un moyen de faire vivre leur famille restée au Liban.

[349] B. LUTULALA, 2005, L'élargissement des espaces de vie des familles congolaises sur des migrants à Paris, in KOKON et VIMARD (Eds), *Famille au Nord, Famille au Sud*, AUF, Réseau Démographie, pp. 409-426.

[350] Intitulé "Entrepreneurial strategies of Lebanese Migrants in West Africa: An exploratory theoretical frame", ce travail confronte les premières observations de notre groupe aux théories de l'entrepreneuriat immigré pour démontrer la singularité de l'entrepreneuriat immigré libanais en Afrique.

[351] Contre tous les préjugés qui prévalent dans l'opinion publique libanaise et au risque d'être politiquement incorrect pour les classes politique et religieuse locales, soucieuses d'affirmer les différences intercommunautaires pour exercer leur pouvoir, cette hypothèse trouve son fondement dans les travaux

avions globalement rejeté l'hypothèse de différenciation interethnique dans l'appréhension de l'entrepreneuriat immigré).

Plus largement, nous sommes plus sensible que jamais aux spécificités de **l'engagement entrepreneurial dans les pays du Sud**. Cette orientation se traduit notamment par notre désignation comme coordinateur d'un numéro spécial de la *Revue Libanaise de Gestion et d'Economie*[352] dont la réception des propositions est en cours à l'heure de l'écriture de ces lignes, la parution étant prévue pour Décembre 2008 **(B8).**
L'ensemble de ces travaux relèvent toujours de notre préoccupation pour la singularité en entrepreneuriat. Dans ce cadre, nous travaillons aussi avec nos collègues de l'USEK sur l'entrepreneuriat social et solidaire dans le cadre d'un projet du CNRS Liban porté par Jean-François VERNE, professeur assistant, membre de notre équipe.

3.3.1.2. La modélisation de l'Intention entrepreneuriale individuelle et collective.

Apres avoir encadré un mémoire de Master Recherche sur l'intention entrepreneuriale des ingénieurs tunisiens[353], nous poursuivons l'engagement dans ce domaine en nous proposant de modéliser l'intention entrepreneuriale des étudiants libanais. Ce projet fait l'objet d'une réponse aux appels d'offre du CNRS Liban et associe sous notre direction, une équipe d'enseignants chercheurs de l'USEK et une doctorante libanaise, Melle Lena Saleh, inscrite sous la direction de M. Christophe SCHMITT mais qui, du fait de sa résidence au Liban et de son terrain et de son sujet d'études (l'intention entrepreneuriale des femmes libanaises), participe activement aux travaux et aux activités du CIRAME (**B2, B3)** que nous animons.
Pour notre part, nous avons déjà investi le sujet en réalisant à titre exploratoire, une enquête non encore publiée auprès de 110 étudiants de Niveaux Licence et Master en Gestion de différentes universités (Université Libanaise; Université Islamique du Liban; Université St Esprit de Kaslik ; ISAE-CNAM-Tyr). Si la désirabilité perçue de l'aventure entrepreneuriale semble avérée, la faisabilité perçue reste critique. S'ils avaient le choix, 83% des répondants seraient certainement ou plutôt créateurs ou repreneurs d'affaires[354] mais seuls 22% estiment que la probabilité qu'ils deviennent entrepreneurs est forte ou très forte.

Mais la perspective la plus originale que nous comptons approfondir, notamment avec Frank BARES porte sur l'Intention entrepreneuriale dans les équipes entrepreneuriales en phase-projet dans le prolongement de notre travail rapporté sur l'équipreneuriat (cf **A19** et **A19bis**)
Une bonne partie, pour ne pas dire l'essentiel de la littérature consacrée aux équipes entrepreneuriales porte sur la constitution optimale de celles-ci (RUEF et al., 2003[355]). On cherche alors à modéliser comment un individu va optimiser son équipe entrepreneuriale pour conduire son projet. Dans cette veine, BAYAD, NAFFAKHI, SCMITT (2007, op. cit.)

---

passionnants de Youssef COURBAGE et Emmanuel TODD (*Le rendez-vous des civilisations*, La République des idées, Seuil, 2007) qui démontrent qu'il n'y a aujourd'hui plus aucune différence statistiquement significative dans les comportements démographiques des trois communautés (notamment en ce qui concerne les taux de natalité) et que ceux-ci tendent même vers les comportements occidentaux.

[352] Cette nouvelle revue en ligne est éditée par l'USEK avec le soutien financier de l'Agence Universitaire de la Francophonie. Les deux premiers numéros (dont celui que nous coordonnons) devraient sortir Fin 2008.

[353] Aymen Ben Cheikh, 2008, *L'intention de créer une start-up en TIC : cas des ingénieurs tunisiens*, ISG de Sousse.

[354] Parallèlement, autre spécificité libanaise liée au climat d'incertitude politique et sécuritaire et à l'héritage de la guerre civile et des invasions israéliennes et syriennes, 87% des interviewés, garçons comme filles, déclaraient avoir le goût du risque en général.

[355] M. RUEF, H. ALDRICH, N.M. CARTER, 2003, The structure of founding teams : Homophily, Strong ties, and Isolation among U.S. entrepreneurs, *American Sociological review*, 68; 2; 195-222.

montrent que la recherche de la diversité est pertinente. En suivant COONEY (2005[356]), cette configuration dans laquelle l'idée à l'origine de l'aventure entrepreneuriale provient d'UN individu qui, en devenant leader, va « assembler » une équipe autour du projet, ne correspond qu'à une facette du phénomène équipreneurial. Lorsque les membres de l'équipe se connaissent avant d'entreprendre, il n'est plus question d'optimisation de la constitution de l'équipe puisqu'elle pré-existe sous une forme plus ou moins robuste au projet. Ces cas de figure dans lesquels l'émergence et la dynamique de l'équipe précèdent (ou accompagnent[357]) l'idée d'affaires ont reçu moins d'attention malgré l'invitation restée sans suites de SHEPHERD et KRUEGER (2002[358]). Dans ces cas qui correspondent aux deux derniers scenarios[359] listés par COONEY (2005, op. cit.), SHEPHERD et KRUEGER suggèrent de transposer les modèles d'intention (généralement envisagées sur un individu) à l'équipreneuriat. La difficulté à conceptualiser l'intention collective explique sans doute le peu d'engouement des chercheurs à leur suite et rend nécessaire un travail d'exploration sur le sujet. Nous nous proposons donc d'y contribuer en analysant plusieurs études de cas et en mobilisant la théorie (intersubjectiviste) de la We-Intention de BRATMAN (op. cit.).

3.3.1.3. Les déterminants des comportements des entrepreneurs et des discours de justification.

La relecture de notre travail a mis l'accent sur la modélisation des conventions économiques en soulignant que l'analyse des discours était une voie à explorer pour identifier ces dernières. Nous entendons poursuivre cette piste qui se matérialisera notamment par la poursuite de nos travaux avec les linguistes de l'Université Paris-III dans le prolongement de notre contribution au colloque Langue-Economie-Gestion.

Parallèlement, nous entendons développer une étude portant sur les fondements neuropsychologiques des comportements entrepreneuriaux. En plein essor dans l'espace anglophone, le programme de recherche sur les fondations neuroscientifiques des décisions économiques est encore inexistant dans l'espace francophone à l'exception de quelques applications dans le domaine du Marketing qui sont le fait d'Olivier DROUERS, Professeur des Universités à l'Université de Bretagne Sud, et de Bernard ROULLET, Maître de Conférences à l'Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne. La difficulté de réalisation tient à l'accès aux équipements d'Imagerie Fonctionnelle par Résonance Magnétique (IRMf) ou à d'autres techniques qui sont logiquement réservés en priorité aux patients. Dans notre cas, une pré-négociation de disponibilité des moyens a été engagée sur la base d'une équipe interdisciplinaire déjà constituée , associant un neuro-psychologue, le Dr Mazen JABRE de la *Lebanese American University* et un jeune collègue gestionnaire de notre équipe, le Dr Charbel KARAM[360]. Il s'agirait de mobiliser ces outils pour identifier en situation, des

---

[356] COONEY M.T. (2005), What is an Entrepreneurial team ?, *International Small Business Journal*, vol. 23, N 3, pp. 226-235.

[357] Il est fréquent, dans les écoles d'ingénieurs, notamment lors de leur Projet industriel de fin d'études, qu'un binôme d'étudiants découvre une opportunité d'affaires et que les deux individus décident naturellement de l'exploiter ensemble. La constitution formelle de l'équipe accompagne alors l'idée d'affaires.

[358] D. SHEPHERD, N. KRUEGER, 2002, An Intentions-Based Model of Entrepreneurial teams'social cognition, *Entrepreneurship Theory & Practice*, Winter, 167-184.

[359] Dans le scénario 2, les membres de l'équipe se connaissent auparavant et veulent entreprendre ensemble. Ils engagent de ce fait ensemble le processus d'exploration d'idées d'affaires. Dans le troisième scénario, les membres de l'équipe se connaissent auparavant sans pour autant avoir pensé à une création d'entreprise ensemble et il y a un événement déclencheur (opportunité ou « déplacement » au sens de SHAPERO) qui va les pousser a l'envisager. A l'évidence, ces scenarios ne se distinguent que par le motif (push ou pull) du lancement en affaires mais, pour chacun, l'équipe précède l'idée entrepreneuriale.

[360] Ce dernier a soutenu son Doctorat en 2006 sous la direction du Pr. Gérard HIRIGOYEN sur *Le gouvernement de l'entreprise familiale au Liban.* (Université Bordeaux IV).

différences de fonctionnement du système cérébral suivant les populations (entrepreneurs / non-entrepreneurs ; hommes entrepreneurs / femmes entrepreneurs). Comme le démontre SINGER et FEHR (2005[361]), les neurosciences permettent de prolonger la descente à l'intérieur de la boîte noire de l'individu placé au cœur de jeux d'acteurs. Une telle perspective n'est d'ailleurs pas si nouvelle que ne le laissent croire les auteurs anglo-saxons se revendiquant de la neuro-économie puisque le travail de Guy MICHOUD en 1995[362] avait ouvert la voie pour un tel programme en montrant qu'il existait une corrélation entre l'orientation cérébrale et psychologique du dirigeant de PME et les performances financières de son entreprise. L'enjeu de prolonger cette perspective est d'autant plus important que l'auteur se situait dans la perspective managériale du diagnostic préventif des difficultés d'entreprise.

3.3.2. Une vision politique et plurielle de la recherche

Seul ou a fortiori avec d'autres, nos travaux s'inscrivent dans une optique « pragmatique » de la Science qui caractérise le courant de l'Economie des Conventions. Comme le note COULON (2004 ; 12)[363], « *selon le pragmatisme, le philosophe est impliqué dans la vie de sa cité, s'intéresse à son environnement, à l'action sociale qui a pour but le changement social. (...) Le pragmatisme est, en effet, une philosophie de l'action qu'on pourrait également appeler une philosophie de l'action sociale*».

Fondateur de cette approche, le philosophe John DEWEY distinguait trois postures, celles de l'acteur, celle du public et celle du chercheur, en précisant aussitôt :

L'acteur est dans le cours des choses.

Le public, préoccupé, est dans la projection, le futur-présent.

Le chercheur est, a priori hors du temps de l'action mais il est appelé à rejoindre le public.

De fait, par le choix de nos sujets d'études, nous nous sommes fréquemment confronté à des débats influençant la sphère publique[364] en assumant l'engagement qui en résultait sans pour autant sombrer dans le militantisme (ou seulement à titre privé) en nous retrouvant sur ce point de démarcation, dans les propos d'Irène SALENSON[365], chercheuse du CNRS réalisant une thèse sur la géographie et la démographie de Jérusalem et leurs enjeux politiques.

« *Voici deux exemples de la différence que je fais entre engagement et militantisme. Tout d'abord sur la forme : la majorité des chercheurs qui travaillent sur le Proche-Orient, pour ne pas dire la quasi-totalité, travaillent seulement d'après des sources israéliennes ou des sources palestiniennes. C'est déjà une forme de choix et de militantisme. Pour mes recherches, je souhaite utiliser les sources des deux camps. Sur le fond, je donnerai un exemple mais je pourrais en donner des centaines : il y a aujourd'hui un débat parmi les historiens autour de l'existence du temple juif à Jérusalem dans l'Antiquité. Certains disent que le Temple a existé, d'autres disent qu'il n'a pas existé, en utilisant l'archéologie. Le*

---

[361] Tania SINGER, Ernst FEHR, 2005, Neuroscientific fooundations of economic decision making ; The neuroeconomics of Mind Reading and empathy, *American Economic Review*, 95 ; 2 ; Mai.

[362] Guy MICHOUD, 1995, *Contribution à la recherche de nouveaux indicateurs en vue de prévoir au plus tôt les difficultés dans les entreprises de petites et moyenne dimensions*, Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, sous la direction du Pr. Robert Paturel, Université Grenoble II.

Cf aussi Guy MICHOUD, 1995, Diagnostic : comportements managériaux et performances financières en PME, Communication à la conférence internationale de l'AIMS. http://www.strategie-aims.com/lille/com4902.pdf

[363] A. COULON, 2004, *L'Ecole de Chicago*, PUF.

[364] A titre d'exemple, nos travaux sur l'entrepreneuriat immigré ou féminin éclairaient les débats sur la discrimination positive.

[365] Irène SALENSON, 2004, Recherche ou militantisme ? Un doctorat dans un pays en guerre, *Strates*, Numéro 11. 2004. Disponible sur : http://strates.revues.org/document422.html.

chercheur militant dirait « oui, le temple a existé » ou « non, le temple n'a pas existé », « pour telles et telles raisons ». À mon avis, le chercheur doit témoigner de l'existence d'un débat, mais il ne doit pas choisir son camp. » (op. cit.). Dans cette perspective, la recherche scientifique est bien un engagement, le souci d'être juste, c'est-à-dire tout autant de parler avec justesse que de rendre justice. Pour autant, comme le note Irene SALENSON, « *Je sais qu'il est impossible de ne pas développer des opinions personnelles face à une situation de conflit et qu'il est très difficile d'élaborer des réflexions objectives. Je ne prétends pas réaliser un travail « neutre ». Mais je cherche, par mon travail, à exercer un regard critique sur les deux camps et les deux pouvoirs.* » (op. cit.)[366].

Nous rejoignons la thèse de BOUCHIKI (2004[367]) qui considère que le chercheur en entrepreneuriat (et plus largement en Sciences de Gestion) doit gérer la tension entre trois audiences (académique, pratique et politique) qu'il lui incombe de satisfaire (Figure 9).
En proposant une table-ronde sur l'entrepreneuriat et le développement durable qui a été acceptée pour le prochain CIFEPME (Voir **B 4**), nous espérons servir ce triple objectif. Afin d'éviter le mélange des genres et comme nous le mentionnions plus haut en suivant Irène SALENSON, l'orientation du triangle n'est au demeurant pas neutre. Nous concevons la préoccupation pour les questions touchant aux enjeux politiques et sociaux comme subordonnée à une double assise académique et pratique.

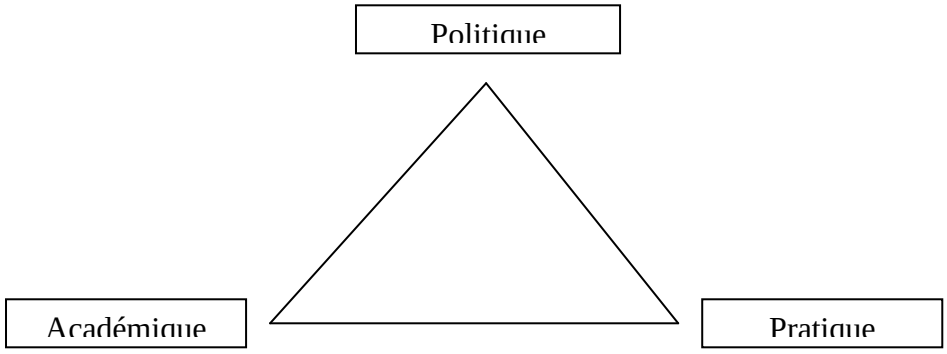

Figure 11: Les trois audiences hiérarchisées de la recherche en Entrepreneuriat.
Source : Auteur, Adapté de BOUCHIKI (2004, op. cit.).

Mais notre parcours a aussi souligné l'importance de la rencontre et de l'intersubjectivité dans la conduite de l'activité de recherche, surtout lorsqu'elle est collective. Celles-ci se jouent pour nous, sur au moins trois niveaux : l'espace idéologique, celui des idées ; l'espace praxéologique, celui de la pratique et de l'action ; l'espace téléologique et axiologique, celui des finalités et des valeurs afin que la recherche, lorsqu'elle est engagée à plusieurs, débouche sur un sens partagé, ce qui suppose l'adhésion à une déontologie commune. De fait, comme nous l'avons mentionné au fil de ces pages, concernant les deux premiers niveaux de la

[366] Une telle perspective est exigeante et rejoint ce qui, pour le sage iranien Ali SHARIATI (*Marxism and other western fallacies*, Mizan Press, Berkeley, 1986) s'adressant à ses « frères » musulmans, doit caractériser «*l'intellectuel authentique*». Pour lui, qu'il soit religieux ou laïc, il doit se tenir sur le champ de bataille intellectuel, social et politique. «*Si tu n'es pas sur le champ de bataille, peu importe que tu sois à la mosquée ou au bar*» (op. cit.).
[367] Hamid BOUCHIKI , 2004, Quels fondements pour une identité professionnelle de l'Entrepreneuriat dans les Sciences de Gestion ?, Conférence d'ouverture du 3ème congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat, Lyon, 31 Mars-1er Avril 2004.

production intersubjective de connaissances scientifiques, nos travaux réalisés en équipe ont associés d'autres collègues chercheurs expérimentés ou débutants, mais aussi des praticiens qu'il s'agisse de nos travaux au sein d'A.L.E.X.I.S. ou des communications co-signées avec son délégué-général, Louis-Michel BARNIER ou encore des co-écritures avec Jean-Pierre VAUDELIN, consultant. Dans tous les cas, la rencontre productive n'était possible que parce qu'il y avait partage de valeurs éthiques communes. Ces remarques de bon sens prennent aujourd'hui un nouveau relief alors que nous dirigeons une équipe de recherche dans un pays où les pratiques de recherche de quelques-uns sont parfois empreintes de comportements mafieux et dans l'ensemble peu valorisées et à l'heure ou les nouvelles technologies rendent le plagiat plus aisé. Nous reprenons à notre compte l'invitation à la formation à la recherche par l'exemple de Diego GAMBETTA, professeur de sociologie à Oxford, internationalement connu pour ses travaux sur la mafia[368], dans un courrier qu'il nous avait adressé en réponse à nos commentaires sur sa réflexion sur le système universitaire[369].

Un grand merci pour votre message d'encouragements qui constitue à ce jour le seul retour reçu pour cet article. Je pense que changer un environnement empreint de pratiques mafieuses est très difficile pour un individu isolé. C'est ainsi que dans mon cas, j'ai émigré en Angleterre il y a plusieurs années et ici, le système est assez convenable pour travailler sereinement. Ceci signifie que pour ma part, je n'ai aujourd'hui aucune influence directe sur le système académique italien si ce n'est en dénonçant certaines pratiques comme je m'efforce de le faire. Ces systèmes corrompus ne peuvent se métamorphoser positivement que sur le long terme par une lente corrosion et le déclin qu'ils génèrent. En effet, face à de tels systèmes, les individus plus compétents émigrent et la recherche est progressivement produite hors du pays ce qui affecte finalement l'économie et constitue le point de retour. ***Pour autant, au plan individuel, je pense que le seul combat possible à conduire, consiste à tenir nos propres standards de recherche, en rejoignant des collègues et des réseaux de haut niveau et en s'efforçant de promouvoir le mérite et le travail des que l'occasion se présente, en d'autres termes, d'enseigner par l'exemple.***
Avec mes meilleurs sentiments,
Diego Gambetta (29 Avril 2008[370])

De fait, dans la mesure du possible, nous appliquons dans nos choix de coopération scientifique, le triptyque « intersubjectiviste » Projet-Objet-Sujets que nous avons mobilisé pour caractériser le processus entrepreneurial[371]. Dans cette perspective, le processus de production collective ne se réduit pas à une équipe de chercheurs réunis autour d'un projet. Il pré-suppose aussi un objet commun, c'est-à-dire, des valeurs, des conventions et une passion

[368] Diego GAMBETTA, 1993, *The Sicilian mafia, The Business of private protection*, Harvard University Press, Cambridge, Ma.
Diego GAMBETTA, 2006, *Crimes and signs: Cracking the codes of the underworld*, Princeton University Press, Princeton New-Jersey.

[369] Cf Diego GAMBETTA, Texte d'un débat transcrit par Herve Dumez, 2006, La valeur de l'incompétence: de la mafia tout court à la mafia universitaire, Revue *Gérer et Comprendre*, 85, Septembre.

[370] *"Many thanks for your message of support, the first and only response I received on that article! I guess changing this state of affairs is very hard for isolated individuals like us; also, in my case I migrated to England a long time ago and here things are not so bad, but that means that I have no influence on Italian academic systems, nor to tell the truth I ever tried to acquire it. These corrupt systems are likely to change over the long term only by slow corrosion and decline, their degrees will become worthless, the best people will migrate, research will be done elsewhere and affect the economy.* ***I think the only battle that individuals can do is by keeping up their own standards of research, joining high quality colleagues and networks, and trying to promote merit and hard work whenever possible, in other words teach by example.*** *With best wishes"*

[371] Dans la conclusion de notre second travail doctoral (T4, p. 385), nous concluions déjà à l'existence d'une analogie entre la démarche entrepreneuriale et l'entreprise de recherche sur la base de ce modèle.

communes. En reprenant de manière non anodine les termes de THEVENOT (2006)[372], notre implication en recherche peut donc être relue comme une « *action au pluriel* ».

Enfin, dans nos pratiques de recherche, nous partageons aussi avec Diego GAMBETTA (op. cit.), la nécessité pour le chercheur et pour l'encadreur, d'un affranchissement des étiquettes et des stéréotypes. Sa nouvelle compréhension des phénomènes mafieux repose, en effet, sur une triple dynamique, de rupture avec les évidences du sens commun[373], de mobilisation critique des modèles antérieurs[374] en vue d'une réécriture bâtie sur les faits et observations, surtout les plus inattendues[375]. Comme le note Christian SCHMIDT (1985[376]), « la fécondité » du travail de réécriture qui fait partie de l'activité de recherche au même titre que la confrontation au terrain « *dépend principalement de deux opérations : la compréhension et l'extension* » (op. cit., p. 41). Pour illustrer la première, l'auteur rappelle que « *Sraffa, par son travail, rend intelligibles certains aspects de l'économie ricardienne* ». C'est cette démarche, nous semble-t-il, que nous avons appliquée en utilisant le critère de l'Argument Transcendantal pour relire et approfondir les travaux de BRUYAT et de VERSTRAETE (cf supra 3.1). Par contre, notre proposition d'un modèle intégrateur du phénomène entrepreneurial (2.2.) relève davantage de l*'extension*. En suivant SCHMIDT (op. cit.), « *la portée des propriétés économiques mises en évidence par Sraffa et Debreu, bien qu'elles ne portent pas sur l'ensemble des champs explorés par Ricardo et Walras*[377]*, dépasse cependant les domaines ricardiens et walrassiens initiaux* ». Dans notre cas, si notre modélisation, proposée alors comme une autre voie par rapport au travail de singularisation du phénomène entrepreneurial suggéré par VERSTRAETE, n'en reprenait pas tous les aspects, elle visait à rendre compte de l'intra-singularité…

---

[372] L. THEVENOT, 2006, *L'action au pluriel*, La Découverte, Paris.

[373] Dans son cas d'étude, le recours à la violence était la réponse trop évidente du fonctionnement de l'économie mafieuse. Il l'a rejetée….

[374] Dans le travail de Diego Gambetta, la théorie économique est mobilisée pour montrer que la violence, la suspicion permanente sont tellement coûteuses qu'elles constituent des systèmes d'organisation sociale inefficace.

[375] Diego Gambetta a interrogé des mafieux, analysé leurs écrits et leurs confessions (notamment lors des procès dont certains parrains furent l'objet en Italie). Il a ainsi souligné que l'une des clefs communes à tous les discours était la reconnaissance et l'affirmation par les mafieux de leur incompétence. Il en a fait sa théorie… Pour lui, le système social mafieux repose sur la valeur de l'incompétence. Il souligne que la mafia ne gère d'ailleurs pas ses activités. Elle « *protége* ». Elle ne pratique pas le trafic de drogue mais le supervise en prélevant un pourcentage. Pour lui, si un mafioso avait une compétence en matière de « *dealing* », il ferait trop peur aux autres en tant qu'entrant potentiel et serait probablement liquidé.

[376] Christian SCHMIDT, 1985, *La sémantique économique en question*, Economica.

[377] En proposant sa *Théorie de la valeur*, le prix Nobel d'Economie se focalise, en effet, uniquement sur les *Eléments d'Economie Pure* de WALRAS et néglige les deux autres livres constituant pourtant la trilogie du Professeur de Lausanne *(Eléments d'Economie Sociale* et *Eléments d'Economie Politique*).

Conclusion

Compte tenu de la structure « à double entrée » (verticale et horizontale) retenue pour présenter cet exercice de relecture de nos travaux, nous proposerons pour conclure d'en récapituler le parcours pour chaque intérêt de connaissance avant d'en discuter les perspectives.

Intersubjectivité et Singularités en Entrepreneuriat et en Sciences de Gestion	
Niveau 1 Intérêt technique et immédiat *Décrire notre parcours et nos engagements.*	La relecture thématique et idéologique de nos travaux nous a permis de décrire notre parcours des Sciences Economiques, avec un accent particulier sur la modélisation des jeux d'acteurs et des conventions (1.1), vers le domaine de la Gestion et, plus particulièrement, de l'entrepreneuriat (2.1). La dernière étape de notre parcours traduit notre volonté de contribuer à la réflexion épistémologique de notre nouvelle discipline (3.1) comme nous le faisions à nos débuts au sein des Sciences Economiques.
Niveau 2 Intérêt interprétatif et communicationnel *Rendre intelligible et décortiquer les soubassements de nos choix.*	Nous avons d'abord présenté le paradigme de l'Individualisme Méthodologique Sophistiqué (1.2) en montrant qu'il constituait le fondement de l'approche intersubjectiviste. Dans le chapitre 2 (Section 2.2), nous avons souligné que, d'après nos travaux, la meilleure explication du phénomène entrepreneurial nécessitait un recentrage sur le projet et sur l'action et supposait l'étude du triptyque complexe Projet-Objet-Sujets. Les modélisations en résultant, résolument inscrites dans le domaine des Sciences de Gestion, constituent une illustration d'une des thèses que nous avons pu soutenir dans le chapitre 3 et relatif à la singularité des Sciences de Gestion par rapport aux Sciences Economiques. Nous avons affirmé que les Sciences de Gestion relevaient quasi exclusivement du paradigme de l'Individualisme Méthodologique (3.2).
Niveau 3 Intérêt critique et émancipatoire *Proposer à la discussion en vue de l'action les conséquences de nos positions.*	Nos recherches ne sont pas sans implications idéologiques et praxéologiques. La section 1.1 illustrait les premières en montrant que nos travaux conduisaient à redéfinir les conceptions de la rationalité et même de l'entreprise. L'aboutissement du chapitre 2 nous permettait d'offrir quelques points de repères et des guides pour l'action aux professionnels de l'accompagnement entrepreneurial, tandis que la section 3.3, présentant nos perspectives de recherche, rappelait aussi le sens notre engagement moral et politique au service de la production scientifique. En présentant l'accompagnement comme un scénario ouvert d'interactions cognitives (2.3), nous invitions les interlocuteurs des entrepreneurs, à mettre en œuvre la rationalité communicationnelle élaborée dans le premier chapitre (1.3) tout comme nous considérons que ce n'est que sur cette base que se développe la recherche (3.3).

Tableau 9 : Relectures horizontales du parcours.

En mettant l'accent sur la rationalité communicationnelle et sur l'intersubjectivité, notre construction, apparaît fondée philosophiquement. Toutefois, en reprenant la fameuse

typologie de VAN DE VEN et POOLE (1995)[378], on peut admettre que si nos travaux mettent l'accent, sur les dimensions dialectiques voire téléologiques du réel, ils laissent de côté par construction, les perspectives qui renvoient à l'approche du cycle de vie et à l'approche évolutionniste qui supposeraient une vision plus holiste du monde. Dans la perspective intersubjectiviste qui est la nôtre, ces points comme nos apports méritent d'être discutés.

Il y a quelques années, dans un article au titre évocateur, PETER et OLSON (1983[379]) ont proposé d'appliquer de manière analogique, les concepts du Marketing à la science. Ils stipulaient que les idées nouvelles relevaient d'un plan de marchéage. L'exercice auquel nous nous sommes livré permet au lecteur d'évaluer le nôtre. Dans ce travail, nous avons présenté et discuté l'étendue de nos apports conceptuels et empiriques étalés sur une quinzaine d'années (produit). Si on peut nous reprocher une insuffisance de publicité pour certains de nos travaux, la publicité correspondant dans la transposition proposée aux productions d'articles scientifiques dans des revues majeures, ce qui constitue un de nos objectifs pour l'avenir, nous pensons avoir fait la preuve de notre participation aux réseaux de la production et du transfert de connaissance (politique de distribution) et de notre disposition à adopter de nouvelles théories et à investir de nouveaux champs de recherche ; dans ce sens, il appartient au lecteur de dire si nos travaux sont accessibles (« politique de prix[380] »).

.

[378] A.H., VAN DE VEN, M.S. POOLE, 1995, Explaining development and change in organizations, *Academy of Management Review*, 20 (3), p. 510-540.
Rappelons que les auteurs identifient 4 théories combinables pour expliquer le développement d'actions humaines et le changement ou l'évolution des processus sociaux : -la théorie du cycle de vie ; -la théorie dialectique (le changement résulte de la confrontation des points de vue et du conflit…..) ; -la théorie téléologique (le changement est pour partie volontariste et fonction des buts et objectifs ciblés) ; -la théorie évolutionniste (influence des routines et des compétences).

[379] J. Paul PETER, Jerry C. OLSON, 1983, Is Science Marketing ?, *Journal of Marketing*, 47, Fall, pp 111-125.

[380] Pour les auteurs (p. 115), "*the scientist who adopts a new theory must pay a price that involves time and money as well as psychological and behavioural costs. Part of the price of adopting a new theory involves the time spent learning the new theory and its methods, as well as the associated opportunity cost. 5…) Other costs include the psychological effort and disruption involved in changing one's existing beliefs and established behaviours. A major component of the price of adopting a new theory involves the behavioural effort of actively researching the theory, writing about it, and performing the behaviours necessary to get the results published in major journals*".

BIBLIOGRAPHIE

ABRAHAM-FROIS G., 2001, La macroéconomie en l'an 2000, *Revue Economique*, Vol. 52, N°3, Mai.

AGLIETTA M., ORLEAN A., 1982, *La violence de la monnaie*, PUF, Paris.

ALDRICH H., 2003, Entrepreneurship, in N. SMELSER et R. SWEDBERG (Eds): *"Handbook of Economic Sociology*", Princeton University Press.

AMADIEU J.F., 1992, La caque sent-elle le hareng ?; au sujet des cultures nationales, Actes du Colloque de l'AGRH, Groupe thématique N°4, Lille, pp. 171-177.

ANDERSON C.R., ZEITHAML C.P., 1984, Stage of the product life cycle, business strategy and business life cycle, *Academy of Management Journal*, 27, pp 5-24, 1984

ANDERSON T.L., LEAL R.L., 1997, *Enviro-capitalists: Doing good while doing well*, Rowman & Littlefield Publishers, Lanham.

ANSOFF I., 1968, *Business Strategy*, Penguin.

AOKI M., 1984, *Cooperative Game-Theory of the Firm*, Oxford University Press, Oxford.

ARGYRIS C., SCHÖN D.A., 2002, *Apprentissage Organisationnel : Théorie, Méthode, Pratique*,, De Boeck Université.

ARNAUD G., 2003, L'observation directe en milieu organisationnel, position du chercheur et impact sur l'élaboration d'une étude de cas, *Revue Sciences de Gestion*, 39, pp 89-106.

ARTHUR B., 1989, Competing technologies, increasing-returns and lock-in by historical events, *Economic Journal*, 99.

ASSOUNE A., 2006, L'accompagnement des créateurs d'entreprise : un passage par la dyade accompagnateur-entrepreneur, Communication présentée au Tutorat national des IAE, juin, Paris.

AVENIER M.J., SCMITT C., 2008, Quelles perspectives le paradigme des sciences de l'artificiel offre-t-il à l'entrepreneuriat ?, communication acceptée pour le CIFEPME 2008, Louvain.

BARDIN L., 1980, *L'analyse de contenu*, PUF, Paris, 1980.

BARES F., JACQUOT T., 2007, Contribution a l'analyse des comportements d'une équipe entrepreneuriale en phase projet : le cas de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, Communication a la Conférence annuelle de l'AIMS, cahier de recherches N 2006-13 du CEREFIGE, Université de Nancy 2.

BATIFOULIER P., 2001, *Théorie des conventions*, Economica.

BAYAD M. NAFFAKHI H., SCHMITT C., 2007, L'équipe entrepreneuriale: rôle de la diversité dans le processus entrepreneurial, Communication au 5eme Congres de l'Académie de l'Entrepreneuriat.

BECHARD J.P., 2000, Méthodes pédagogiques des formations à l'entrepreneuriat : résultats d'une étude exploratoire, *Gestion2000*, n°3, mai-juin, pp 165-178.

BEN-HAFAIEDH C., 2006, Entrepreneuriat en équipe : positionnement dans le champ de l'entrepreneuriat collectif, *Revue de l'Entrepreneuriat*, Vol 5, 2, 31-54.

BENNETT S.J., 1991, (*Ecopreneuring: the completeguide to Small Business Opportunities from the Environmental revolution*, John Wiley, New-York.

BENVENISTE E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris.

BERLE G., 1991, *The green entrepreneur: business opportunities that can save the earth and make you money*, Liberty Hall Press, Blue Ridge Summit.

BERRY J. W., 1997, Immigration, Acculturation and Adaptation, *Applied Psychology*, 46, (1), p. 5-68.

BERRY J.W., SAM D.L., 1997, Acculturation and Adaptation in BERRY J.W. (ed), *Handbook of Cross-cultural psychology*, vol. 3 ; pp.291-326 ; Allyn and Bacon, Boston.

BOEKER W.P., 1998, Organizational origins: Entrepreneurial and Environmental Imprinting at the Time of Founding, in Glenn R. Caroll (ed), *Ecological models of organizations*, Ballinger Publishers Company, Cambridge Ma., pp 33-51.

BOISSIN J.P., CASTAGNOS J.C., GUIEU G., 2000, PME et entrepreneuriat dans la littérature francophone stratégique, *Revue Internationale Pme*, Vol. 13, N°1.

BOLTANSKI L., THEVENOT L, 1987, *Les Economies de la grandeur*, PUF, Paris.

BOLTANSKI L., THEVENOT L., 1991, De la justification, Gallimard, Paris.

BONACICH E., MODELL J., 1980, The Economic Basis of Ethnic Solidarity: Small Business in the Japanese American Community, University of California Press, Berkeley, CA.

BONCLER J., HLADY-RISPAL M., 2004, L'entrepreneuriat en milieu solidaire : un phénomène singulier ?, *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol. 3, N°1, pp. 21-32.

BONCLER J., HLADY-RISPAL M., VERSTRAETE T., 2006, Entreprendre ensemble: cadrage théorique des notions d'entrepreneuriat collectif, d'équipe dirigeante et d'équipe entrepreneuriale,*Revue de l'Entrepreneuriat*, Vol 5, 2, 9-29.

BOUCHIKI H. , 2004, Quels fondements pour une identité professionnelle de l'Entrepreneuriat dans les Sciences de Gestion ?, Conférence d'ouverture du 3ème congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat, Lyon, 31 Mars-1er Avril 2004.

BOUDON R., 1977, *Effet pervers et ordre social*. PUF, Paris.

BOUGON G., KOMOCAR J.M., 1994, Les cartes cognitives composites, in Pierre COSSETTE, Ed, *Cartes cognitives et organisations*, Presses de l'Université de Laval.

BOURDIEU P., 2003, L'objectivation participante, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 50, pp. 43-58.

BOUSSAGUET S., 2003, Le rôle des salariés dans le processus de socialisation du repreneur dans un contexte de PME, XIVème Congres de l'AGRH, Grenoble.

BOYER A., 1989, Individualisme méthodologique et individualisme politique, *Cahiers du CREA*, N° 13, Ecole Polytechnique, Paris.

BRATMAN M., 1987, *Intentions Plans and Practical Reason*, Harvard University Press, Cambridge, MA.

BRATMAN M., 1992, Shared intention, *Ethics*, 104; 97-113.

BRATMAN M., 1993, Shared cooperative activity, *Philosophical Review*, 101; 372-41

BRECHET J.P., DESREUMAUX A., 2005, Pour une théorie stratégique de l'entreprise. Projet, collectif et régulations, in P. JOFFRE, J. LAURIOL, A. MBENGUE (Eds), *Perspectives en Management stratégique, Tome XI*, EMS, Caen.

BRUSH C.G., HISRICH R.D., 1991, Antecedent influences on women-owned businesses. *Journal of Managerial Psychology*, Vol. 6, N°2, pp. 9-16

BRUYAT C., 1993, *Création d'entreprise: contributions épistémologiques et modélisation*., Thèse de doctorat ès sciences de gestion, sous la direction du Pr. Robert Paturel, Université Pierre-Mendez-France, Grenoble 2.

BULMER M., 1982, When is disguishes justified ? Alternative to covert participant research, *Qualitative Sociology*, pp 251-264.

BUTLER J.S., 1991, Entrepreneurship and Self-help among Black americans: A reconsideration of Race and Economics, State University of New-York Press, Albany, USA.

BYGRAVE W.D., HOFER C.W. (1991), Theorizing about entrepreneurship, *Entrepreneuship, Theory and Practice*, Winter, pp. 3-22.

CAHUC P., 1989, Le renouvellement des fondements microéconomiques de la macroéconomie, Document de Travail du MAD (Macroéconomie et Analyse des Déséquilibres), N°175, Juin ; Université Paris-1-panthéon-sorbonne

CANARD F., 2001, Qualité, Formation professionnelle et enseignement supérieur : service public ou service marchand ?, Communication au séminaire *Politiques, Economie et Management public*, 16 janvier 2001.

CARLAND J., FRANK H., BOULTON W.R., CARLAND J.A., 1984, Differentiating Entrepreneurs from Small Business Owners: A conceptualization, *Academy of Management Review*; 9, pp. 354-359.

CARTON S., de VAUJANY F.X., 2007, Organizing Vision and Local IS Practices : a France-US Comparison, *Communications of the Association for Information Systems (CAIS)*, vol19, article 11, p.205-240.

CARTON S., de VAUJANY F.X., ROMEYER C., 2003, Le modèle de la Vision Organisante : un essai d'instrumentation, *Revue S.I.*, 8, 4 ; 3-29.

CHABAUD D., NGIJOL J., 2005, La contribution de la théorie des réseaux sociaux à la reconnaissance des opportunités de marché, *Revue Internationale PME*, Vol. 18, N°1, pp. 29-46.

CHALAYE M.N., 2005, Faut-il féminiser le temps managérial ?, Polychronicité, instantanéité et genre, communication à la 1ère conférence internationale COM-ICI "Les valeurs du temps dans le développement des organisations", Brest, 1er Décembre 2005. CD-Rom.

CHANDLER A.D., 1962, *Strategy and Structure*, MIT Press, Cambridge.

CHAPELLIERE I., 2004, *Islam et rationalité économique : De l'éthique musulmane à la Finance Islamique*, Thèse de Doctorat en sciences Economiques, Université de la Méditerranée.
.
CHATEL E., RIVAUD-DANSET D., 2006, L'économie des conventions : une lecture critique à partir de la philosophie de John Dewey, *Revue de Philosophie Economique*, 13, pp. 49-75
www.idhe.ens-cachan.fr/texteEC-DRD.pdf

CHIHA M.,1964, *Politique intérieure*, et (1965), *Propos d'économie libanaise*, cité in N. SALAM, 2001, *La condition libanaise*, Editions dar An-Nahar, Beyrouth.

COHEN M.D., MARCH J.G., OLSEN J.P., 1972, A garbage-can model of organizational choice, *Administrative Science Quaterly*, vol. 7, 1

COONEY M.T., 2005, What is an Entrepreneurial team ?, *International Small Business Journal*, vol. 23, N 3, pp. 226-235.

COULON A., 2004, *L'Ecole de Chicago*, PUF.

COURBAGE Y., TODD E., 2007, *Le rendez-vous des civilisations*, La République des idées, Seuil.

CROSS J., 1969, *The economics of Bargaining*, Basic Books.

CROSSAN M.N., LANE H.W., WHITE R.E. (1999), An organizational learning framework: from intuition to institution, *Academy of Management Review*, 24, 3, 522-537

CROZIER M., FRIEDBERG E., 1977, *L'Acteur et le système*, Le seuil, Paris.

CYERT R., MARCH J., 1963, *A behavioral theory of the firm*, Englewood Cliffs, N.J : Prentice Hall.

DAFT R.L., WEICK K.E., 1984, Toward a model of organizations as interpretations systems, *Academy of Management Review*, 9, 284-295..

DALLE J.M., 1995, Dynamiques d'adoption, coordination et diversité : la diffusion des standards technologiques, *Revue Economique*, 46,4.

DASGUPTA P., STONEMAN P., 1987, (Eds), *Economic Policy and Technology Performance*, Cambridge University Press, Cambridge,

DAVID P., 1985, Clio and the economics of QWERTY, *American Economic Review*.

DEBREU G., 1959, *The theory of value*, Yale University Press, New Haven.

DESCHAMPS B., 2002, Repreneur, Cédant, salarié: un trio entre rupture et continuité, Cahier de recherches du CERAG, Université Grenoble II.

DESCHAMPS B., PATUREL R., 2005, *Reprendre une entreprise… saine ou en difficulté*, 2e édition, Dunod, Paris.

DESCOMBES V., 1996, *Les institutions du sens*, Les Editions de Minuit, Paris.

DESCOURRIERES L., 2006, *Immigrant business creators and microcredit*, Rapport de l'ADIE.

DESREUMAUX A., 2005, *Théorie des organisations*, 2ème éd., E.MS., Caen.

DEVEREUX G., 1967, *De l'angoisse à la méthode dans les Sciences du comportement*, Flammarion, Paris, Nouvelle Bibliothèque scientifique.

Di MAGGIO P., 1988, Interest and agency in institutional theory, in L.G. ZUCKER (Ed), *Institutional patterns and organization culture and environment* ; 3-21 ; Ballinger Publishing Co; Cambridge, Massachussets.

DUNCAN R., WEISS A., 1979, Organizational learning: implications for organizational design, *Organizational behavior*, vol. 1, pp. 75-123.

DUPUY J.P., 1988, L'individu libéral, cet inconnu : d'Adam Smith à Friedrich Hayek, in J.P. DUPUY et alii (Ed), *Individu et Justice sociale, autour de John Ra*wls., Le Seuil, Paris

DUPUY J.P., 1989, Common-Knowledge et conventions" in Collectif, *l'économie des conventions*, Revue Economique, Mars, 1989.

DUPUY J.P., 1991, *La panique*, Les empêcheurs de penser en rond, Paris.

DUPUY J.P., 2004, Intersubjectivity and Embodiment, *Journal of Bioeconomics*, -, pp 275-294.

DURAND R., KLEINER T., 2005, Institutional variation and Entrepreneurship: the Ryanair case, communication presented at the European Academy of Management (EURAM), Munchen. CD-Rom.

ELIAS N., 1991, *La société des individus*, Fayard, Paris.

ELITZUR R., GAVIOUS A., 2003, Contracting, signaling and moral hazard: a model of entrepreneurs, angels, and venture capitalists, *Journal of Business Venturing*, 18, 709-725.

ELKINGTON J., BURKE T., 1989, *The green Capitalists*, Victor Gollancz; London.

ELSTER J., 1986, *The Multiple Self*, Cambridge University Press, Cambridge, New-York.

ELSTER J., 1989, *The cement of society*, Cambridge University Press, Cambridge, New-York.

ELSTER J., 1991, *Local Justice*, Cambridge University Press.

ELSTER J., 1995, Justice locale et répartition des biens médicaux, in *Pluralisme et Equité, la justice sociale dans les démocraties*, CGP, Esprit, Paris.

EMIN S., 2003, *Création L'intention de créer une entreprise des chercheurs publics français*, Thèse pour le doctorat en Sciences de Gestion, sous la direction de Robert Paturel, Université Grenoble II.

EYMARD-DUVERNAY F., 1989, Conventions de qualité et formes de coordination, *Revue Economique*, Mars.

EYMARD-DUVERNAY F., 1994, Les interactions aux frontières des organisations: l'économie des relations de proximité, Université Lyon 2, janvier.

EYMARD-DUVERNAY F., 2001, L'Economie des conventions a-t-elle une théorie politique ?, in Philippe BATIFOULIER, 2001, *Théorie des conventions*, Economica

FAVEREAU O., BIENCOURT O., EYMARD-DUVERNAY F., 1994, L'économie doit définir le marché à partir de l'entreprise plutôt que l'inverse", Communication au colloque de la *Society for the Advancement of Socio-Economic*s, Paris, juillet.

FAYOLLE A., 2000, Processus entrepreneurial et recherche en entrepreneuriat : les apports d'une approche perceptuelle et empirique du domaine, Communication au CIFPME 2000, 25-26-27 octobre, Lille.

FAYOLLE A.,2003, Research and researchers at the heart of entrepreneurial situations, In C. Steyaert, D. Hjorth (Eds), *New movements in Entrepreneurship*, Edwar Elgar,.

FORGUES B., THIETART R.A,, 1993, La dialectique de l'ordre et du chaos dans l'entreprise, *Revue Française de Gestion*, Avril.

FOURQUET-COURBET M.P.,, MESSEGHEM K., 2007, Les stratégies rhétoriques des distributeurs face à la loi Dutreil-Jacob: le cas du Blog de Michel Edouard Leclerc, 1ere journée de recherché "COMINDUS" (Relations entre Industrie et Grande Distribution alimentaire), 29 mars 2007, Avignon.

FRERY F., 2005, Proposition pour une axiomatique de la stratégie, in P. JOFFRE, J. LAURIOL, A. MBENGUE (Ed), *Perspectives en management stratégique*, EMS.

FULLBROOK E., 1993, Nominal versus Real values : a nominal distinction, *Atlantic Economic Society Best Paper Proceedings*, vol. 4, 1, January.

FULLBROOK E., 1994, No reality, Please. We're Economists, *The Times Higher Education Supplement* du 25 Mars 1994

FULLBROOK E., 1996, The Metaphysics of Consumer Desire and the French intersubjectivists, *International Advances in Economic Research*, 2 (3), pp 289-294.

FULLBROOK E., 2002 (Eds), *Intersubjectivity in economics*, Routledge, London.

FULLBROOK E., FULLBROOK K., 1994, *Simone de Beauvoir and Jean-Paul Sartre : The Remaking of a Twentieth Century Legend*, Basic Books, New-York, London.

GAMBETTA D., 1993, *The Sicilian mafia, The Business of private protection*, Harvard University Press, Cambridge, Ma.

GAMBETTA D., 2006, *Crimes and signs: Cracking the codes of the underworld*, Princeton University Press, Princeton New-Jersey.

GAMBETTA D., 2006, Texte d'un débat transcrit par Herve Dumez, 2006, La valeur de l'incompétence: de la mafia tout court à la mafia universitaire, Revue *Gérer et Comprendre*, 85, Septembre.

GARTNER W.B., 1988, "Who is an entrepreneur?" is the wrong question, *American Journal of Small Business*, 12 (4), Spring, p. 11-31

GEINDRE S., 2000, Du district industriel au réseau stratégique: la transformation des relations inter-organisationnelles sous l'action d'un syndicat professionnel, Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, sous la direction de Robert PATUREL, Université Grenoble 2.

GHIGLIONE R., BLANCHET A., 1991, *Analyse de contenu et contenus d'analyse*, Dunod, Paris.

GIRIN J., 1990, L'analyse empirique des situations de gestion, in A.C. MARTINET (Ed), *Epistémologie et Sciences de Gestion*, Economica.

GOFFMAN E., 1987, *Façons de parler*, Editions de Minuit, Paris.

GOMEZ P.Y., 1994, *Qualité et Théorie des organisations*, Economica, Paris.

GOMEZ P.Y., 1996, *Le gouvernement d'entreprise*, Les éditions d'Organisation, Paris.

GOY H., 2000, *Les réalités de la planification organisationnelle des petites et moyennes entreprises industrielles*, Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, Université Pierre-Mendez-France Grenoble II.

GRAY B., BOUGON M.G., DONNELLON A., 1985, Organizations as constructions and destructions of meanings, *Journal of Management*, vol. 11, pp 83-95.

GREENE P., CARTER N.M., REYNOLDS P., 2003, Minority Entrepreneurship: trends and explanation. In C. Steyaert, D. Hjorth (Eds), *New movements in Entrepreneurship*. Edwar Elgar.

GUZY M., 2006, Nurturing immigrant entrepreneurship, A handbook for microcredit and business support, Rapport de l'European Network for Microfinance

HABERMAS J., 1987, *Théorie de l'Agir communicationnel*, Fayard, Paris.

HABERMAS J., 1992, *De l'Ethique de la discussion*,Cerf, Paris.

HALL E.T., 1983, *The dance of life : the other dimension of time*, Doubleday. Cité in CHALAYE (2005).

HATCHUEL A., WEIL B., LE MASSON P., 2002, De la gestion des connaissances aux organisations orientées conception in *Faire de la Recherche en Système d'information*, (Edité par F. ROWE), Vuibert-Fnege, pp. 155-156.

HENRY J., 1981, *La Théorie du commerce extérieur dans le temps historique*, PUF, Paris.

HOFSTEDE G., BOLLINGER D., 1987, *Les différences culturelles dans le management*, Editions d'Organisation, Paris.

HUBER G.P., 1991 Organizational Learning : the contributing processes and the litteratures, *Organization Science*, Vol. 2, No. 1, February, 1991.

HUSSERL E., 1980, *Méditations cartésiennes*, Vrin, Paris.

IGALENS J., PENAN H., 1993, La structure des connaissances en gestion des ressources humaines, *Revue de Gestion des Ressources Humaines*, 7, pp 13-31.

JANSSEN F., EECKHOUDT V., 2005, L'interdisciplinarité dans les progmmes universitaires de formation à l'entrepreneuriat: le cas de l'Universite catholique de Louvain, in Christophe SCMITT (Ed), *Université et Entrepreneuriat, une relation en quête de sens*, L'Harmattan, Paris.

JOURNE B., RAULET-CROSET N., 2004, Le concept de situation dans les sciences du management…, Communication présentée à la conférence internationale de l'AIMS, Le Havre et reprise dans les *Cahiers du GREGOR* (IAE de Paris), N°2005-01

KANAZAWA S., 2005, Is discrimination necessary to explain the sex gap in earnings ?, *Journal of Economic Psychology*, vol. 26, Issue 2, April.

KHARROUBY A., 2006, *L'apprentissage organisationnel dans les banques libanaises*, Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, sous la direction de Robert PATUREL, Université du Sud-Toulon-Var.

KIZABA G., 2008, *Entrepreneuriat et accompagnement ; outils, actions et paradigmes nouveaux*, L'Harmattan, Paris.

KIRZNER I. M., 1983, *Perception, opportunity and profit: studies in the theory of entrepreneurship*, University of Chicago Press, Chicago.

KRUEGER N.F., CARLSRUD A.L., 1993, Entrepreneurial intentions: Applying the theory of Planned behavior, *Entrepreneurship and Regional Development*, 5, 315-330.

KUHN T.S., 1972, La structure des révolutions scientifiques, Payot.

LAGARDE V., 2005, Expérimentation d'un réseau de tuteurs a l'installation en milieu rural. Premiers résultats et difficultés, 4eme Colloque de l'Académie de l'Entrepreneuriat, Paris.

LAMARQUE E., MAYMO V., 2007, L'analyse des mécanismes conventionnels de la coordination intra-organisationelle, le cas du crédit immobilier, communication à la conférence annuelle de l'AIMS, Montréal.

LAUDOU C., 2005, L'intersubjectivité à l'épreuve de la parole : le concept d'intersubjectivité pris dans le mouvement rétrograde du vrai, in G.W. BERTRAM, S. BLANK, C. LAUDOU, D. LAUER (Eds), *Intersubjectivité et pratique, contributions à l'étude des pragmatismes dans la philosophie contemporaine*, L'Harmattan, Paris.

LAURIOL J., 1995, Approches cognitives de la décision et concept de représentation sociale, in A.NOEL, P. VERY, M. WISSLER (Eds), *Perspectives en Management Strategique*, Economica

LA VILLE V.I., 2001, L'émergence du projet entrepreneurial: apprentissages, improvisations et irréversibilités, *Revue de l'Entrepreneuriat*, Volume 1, N°1.

LAWSON T., 1997, *Economics and reality*, Routledge, London, 1997

LAZARRIC N., 1999, Routines et apprentissage dans la théorie évolutionniste, in M. BASLE, R. DELORME, J.L. LEMOIGNE, B. PAULRE, Eds, *Approches évolutionnistes de la firme et de l'industrie,* L'Harmattan, p. 165

LEIBENSTEIN H., 1989, *Inside the firm; the inefficiencies of hierarchy*, Harvard University Press, Cambridge, London.

LETOWSKI A., 1992, Comment aborder et analyser les réalités de la création d'entreprise ?, Observatoire de l'A.N.C.E., 12 octobre 1992, 13 pages.

LEVITT B., MARCH J., 1988, Organizational learning, *Annual review of sociology*, vol.14, pp.319-340.

LEWIS D.K., 1969, *Convention : a philosophical study*, Harvard University Press, Cambridge Ma.

LIU S.S., DUBINSKY A.j., 2000, Institutional entrepreneurship, a panacea for universities in transition ?, *European Journal of Marketing*, vol. 34, 11-12.

LIVET P., 1994, La Communauté virtuelle, action et communication, Editions de l'Eclat, Combas.

LIVET P., THEVENOT L., 1994, Les catégories de l'action collective, in A. ORLEAN (Ed), *Analyse Economique des conventions*, PUF, Paris..

LUTULALA B., 2005, L'élargissement des espaces de vie des familles congolaises sur des migrants a Paris, in KOKON et VIMARD (Eds), *Famille au Nord, Famille au Sud*, AUF, Réseau Démographie, pp. 409-426.

MAHIEU R., 1990, *Les fondements de la crise économique en Afrique*, L'Harmattan, Paris.

MARCHESNAY M., JULIEN P.A., 1996, *L'Entrepreneuriat,* Economica.

MARTINET A.C., 1990, (Ed), *Epistémologies et Sciences de Gestion*, Economica.

MICHOUD G., 1995, *Contribution à la recherche de nouveaux indicateurs en vue de prévoir au plus tôt les difficultés dans les entreprises de petites et moyenne dimensions*, Thèse de Doctorat en Sciences de Gestion, sous la direction du Pr. Robert Paturel, Université Grenoble II.

MILES M., HUBERMAN H., 1994, *Qualitative Data Analysis: An expanded sourcebook*, Sage Publications.

MINTZBERG H., LAMPEL J., 1999, Reflecting on the strategy process, *Sloan Management Review*, vol. 40, N 3, 21-30.

MIONE A., 2004, CIGALINE, entre affectivité, effectivité et efficacité, Bilan des cinq premières années de vie de l'unique Club d'Investissement pour la Gestion Alternative de l'Epargne Solidaire, au féminin, Communication au 7eme CIFPME, Montpellier, 27-29 octobre 2004.

MIONE A., 2005, De l'affectivité à l'effectivité: l'évaluation par ses membres d'un réseau d'affiliation, communication à l'atelier « Accompagnement des jeunes entreprises : entre darwinisme et assistanat » organisé par l'ERFI, le CEROM et l'AIREPME, Montpellier, 26 Mai 2005

MOISDON J.C., 1998, Vers des modélisations apprenantes ?, *Economies et Sociétés-Sciences de Gestion*, série SG, N° 8-9/ 1998, pp. 569-582.

MONDELLO G., 1990, Essai sur l'expression monétarisée d'un vecteur de prix de production sraffaien, in R. ARENA, J.L. RAVIX (eds), *Sraffa, trente ans après*, PUF.

MOREAU R. (2007), La réussite entrepreneuriale : une proposition pour un modèle explicatif général, *Gestion 2000*, a paraître.

MOUWANNES J., 1973, Les éléments structuraux de la personnalité libanaise : essai anthropologique, USEK, Kaslik ; cité in N. SALAM, 2001, *La condition libanaise*, Editions dar An-Nahar, Beyrouth.

NATHAN T., 1994, *L'influence qui guérit,* Odile Jacob, Paris.

NATHANT T., 1996; *La folie des autres. Traité d'ethnopsychiatrie clinique*, Dunod, Paris.

NATHAN T., 1996 ; Le migrant, son psy, son juge et son assistante sociale, *Melanpous*, revue des juges pour enfants.

NELSON R.R., WINTER S.G., 1982, *An evolutionary theory of economic change*, The Belknap Press

NELSON T., 2003, The persistence of founder influence : management, ownership, and performance effects at initial public offering, *Strategic Management Journa*l, 24, 707-724.

OBRECHT J.J., 2001, Plaidoyer pour une conception humaniste de l'entrepreneuriat du 21ème siècle, Conférence FHW, Ecole Supérieure de Commerce de Vienne, Autriche, 30 Mars 2001.

OBRECHT J.J., 2001, Quelques propos sur les capacités entrepreneuriales que devrait viser tout programme d'éducation-formation à l'entrepreneuriat, VIIèmes Journées Scientifiques du Réseau Entrepreneuriat de l'A.U.F., Université de Maurice-Institut de la Francophonie pour l'Entrepreneuriat, 4-7 Juillet.

OBRECHT J.J., 2007, De l'entrepreneur à l'environnement entrepreneurial : pour un nouveau regard sur l'entrepreneuriat, communication présentée aux Journées scientifiques du réseau Entrepreneuriat de l'AUF, Antanarivo.

ORLEAN A., 1988, L'Auto-Référence dans la théorie keynésienne de la spéculation, *Cahiers du CREA*, 11, Ecole Polytechnique, Paris.

ORLEAN A. , 1989, Pour une approche cognitive des conventions économiques, *Revue Economique*, 2, pp 241-272, Mars.

ORLEAN A., 1989, La crise du paradigme walrassien, *Cahiers du CREA*, 13, Ecole Polytechnique, Paris.

ORLEAN A., 1990, Le rôle des influences interpersonnelles dans la formation des cours boursiers, *Revue Economique*, 5, Septembre.

PALMER D.K., SCHOORMAN D.F., 1999, Unpackaging the multiple aspects of time in polychronicity, *Journal of Managerial Psychology*, vol. 14.

PARTHENAY C., 2004, *Théorie de la firme, croyances des agents et argument transcendantal*, Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, Université Paris 13.

PATUREL R., 1997, *Pratiques du management stratégique*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.

PATUREL R., 2005, Pistes de réflexion en vue de l'élaboration d'une grille de positionnement des pratiques de l'entrepreneuriat, communication au 4ème Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat, Paris-Sénat

PATUREL R., 2006, Analyse de la recherche doctorale française en PME et Entrepreneuriat : Essai de prise en compte de 30 ans de soutenance de thèses (421 thèses retenues), 18èmes Journées Nationales des IAE, *« Les Sciences de Gestion : Acquis & perspectives »*, séance plénière, Montpellier 3-4 Avril 2006, 48 p.).

PATUREL R., 2006, Que font les universités turques dans le domaine de l'entrepreneuriat ?, in Christophe SCHMITT (Ed), *Université et Entrepreneuriat, une relation en quête de sens,* L'Harmattan, Paris ; pp 123-153.

PATUREL R., 2007, *Grandeurs et servitudes de l'entrepreneuriat* , Editorial du n° spécial de la *Revue Internationale de Psychosociologie* consacré aux Représentations entrepreneuriales, Direction R. PATUREL, C. SCHMITT et C. BOURION, Volume XIII, n° 31, Hiver 2007, pages 27-43.

PATUREL R., 2007, Démarche stratégique et performance des PME, chapitre 30 de l'ouvrage *Management des PME, de la création à la croissance*, sous la direction de Louis-Jacques FILION, Pearson Education, 2007, pages 429-443.

PATUREL R., ARASTI Z., 2007, Les principaux déterminants de l'entrepreneuriat féminin en Iran, *Revue Marocaine de Commerce et de Gestion*, N 3, pp 93-116.

PELTIER X., 2006, *La logique entrepreneuriale des travailleurs handicapés*, Mémoire de Master, Université Bordeaux IV.

PETER J.P., OLSON J.C., 1983, Is Science Marketing ?, *Journal of Marketing*, 47, Fall, pp 111-125.

POPPER K.. 1969, *Conjectures and refutation*, 3ème éd., Routledge and Keegan, Londres.

POPPER K.,1973, *La logique de la découverte scientifique*, Payot, Paris.

PORTER M.E., 1982, *Choix stratégiques et concurrence*, Economica, Paris.

RACHDI F., 2007, L'entrepreneuriat féminin au Maroc, réalités et défis: une étude exploratoire, *Revue Marocaine de Commerce et de Gestion*, N 3, pp 39-66.

RAO H., MORILL C., ZALD M.N., 2000, Power plays/ How Social movements and collective action create new organizational forms, in R.I. SUTTON, B.M. STAW (Eds), *Research in organizational behaviour*, vol. 22, Jai Press, Greenwich, pp 239-282, cité dans FOURQUET-COURBET et MESSEGHEM (op. cit.)

RAWLS J., 1987, (V.O. :1971), *Théorie de la Justice*, Seuil, Paris.

RICHOMME-HUET K., TOKATLIOGLU S., 2007, L'entrepreneuriat féminin en Turquie, *Revue Marocaine de Commerce et de Gestion*, N 3, pp 75-92.

ROSCH E., 1978, Principles of categorization, in E. ROSCH, B. LLOYD, *Cognition and categorization*, Erlbaum, Hillsdale NJ, p. 27-48.

RUEF N., ALDRICH H., CARTER N.M., 2003, The structure of founding teams : Homophily, Strong ties, and Isolation among U.S. entrepreneurs, *American Sociological review*, 68; 2; 195-222.

SABONNADIERE J.M., BLANCO S., 2005, *La création d'entreprises innovantes*, Lavoisier-Hermes, Paris.

SALENSON I., 2004, Recherche ou militantisme ? Un doctorat dans un pays en guerre, *Strates*, Numéro 11. 2004. Disponible sur : http://strates.revues.org/document422.html.

SAMMUT S., 2003, L'accompagnement de la jeune entreprise, *Revue Française de Gestion*, Vol. 29, N° 144, Mai-Juin 2003 (N° Spécial consacré à « la petite entreprise »), p. 153-163.

SANDEL M., 1982, *Liberalism and the limits of justice*, Cambridge University Press, Cambridge. Traduction française 1999 : *Le Libéralisme et les limites de la justice*, Seuil, Paris.

SAPORTA B., 1994, La création d'entreprises : enjeux et perspectives, *Revue Française de Gestion*, Novembre-Décembre.

SARTRE J.P., 1947, *Situations 1*, Gallimard.

SAUNDERS G., 1996, Total Quality in University Administrative Process and in the Curriculum, Communication a la 41eme *Atlantic Economic Conference*, Paris).

SAVALL H., ZARDET V., 1991, *Maîtriser les coûts et les performances cachés*, Economica.

SCHMIDT C., 1985, *La sémantique économique en question*, Economica, Paris.

SCHMITT C., 2004, Pour une approche dialectique de la relation entre recherche et pratiques entrepreneuriales : une relation en quête de sens, *Revue Internationale PME*, 17, 3-4, p. 47.

SCHMITT C., 2006, *Université et Entrepreneuriat, une relation en quête de sens*, L'Harmattan, 2006

SCHON D., 1994, *Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*, Les éditions logiques, Paris.

SCHUMPETER J., 1935, *Théorie de l'évolution économique*, Dalloz, Paris.

SEUROT F., 1979, Les théories de la négociation, in SCHEILCHER (Ed), *Jeux, Information et groupes*, Economica, Paris.

SHANE S., VENKATARAM S., 2000, The promise of entrepreneurship as a field of research, *Academy of Management Review*, 2000, vol. 25, n° 1, p. 217-226.

SHAPERO A. 1984, The entrepreneurial event, in Calvin A. KENT (Ed), *The environment of entrepreneurship*, Lexington Books. p. 21-40

SHAPERO A., SOKOL L., 1982, The social dimensions of entrepreneurship, in C.A. KENT, D.L. SEXTON, K.H. VESPER (Eds), *Encyclopedia of Entrepreneurship*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, NJ. p. 72-90.

SHARIATI A., 1986, *Marxism and other western fallacies,* Mizan Press, Berkeley.

SHAVER K.G., SCOTT L.R. (1991), Person, process, choice : the psychology of new venture creation, *Entrepreneurship Theory and Practice*, Vol. 16, N°1, Winter, pp. 23-45

SHEPHERD D., KRUEGER N., 2002, An Intentions-Based Model of Entrepreneurial teams'social cognition, *Entrepreneurship Theory & Practice*, Winter, 167-184.

SIMMEL G., 1977, *Philosophie de l'Argent*, PUF, Paris.

SIMMEL G., 1981, *Sociologie et Epistémologie*, PUF, Paris.

SIMON H.A., 1975, *Administrative behavior. A study of decision-making processes in administrative organizations*, The Free Press.

SIMON H.A,,1982, *Models of bounded rationality*, MIT Press

SINGER T., FEHR E., 2005, Neuroscientific fooundations of economic decision making ; The neuroeconomics of Mind Reading and empathy, *American Economic Review*, 95 ; 2 ; Mai.

SMIRCICH L., 1984, Organizations as shared Meanings in L.R. Pondy (Ed), *Organizational symbolism*, JAI Press, Greenwich, pp 55-65.

SMITH E.E., MEDIN D.L., 1981, *Categories and concepts*, Cambridge MA, Harvard University Press

SRAFFA P., 1960, *Production of commodities by mean of commodities*, Cambridge University Press, Ma.

SUCKMAN M.C., 1995, Managing legitimacy: Strategic and institutional approaches, *Academy of Management Review*; 20 (3); 571-610.

SUGDEN A., 2004, Intersubjectivity: the separatist tendency in heterodox economics, *Journal of Economic Methodology*, 11, 1,104-110.

SWANSON E.B., RAMILLER N.C., 1997, The organizing vision innovation, *Organization Science*, Vol 8, n°5, pp 458-474.

THEPOT J., THIETART R.A., 1998, (Eds), *Microeconomic contributions to Strategic Management*, North-Holland.

THEVENOT L., 2006, *L'action au pluriel*, La Découverte, Paris.

THOMAS-FOGIEL I., 2000, *Critique de la représentation : étude sur Fichte*, Vrin, Paris.

TOOL M.R., 1994, Costing and Valuation, Communication présentée au colloque de la *Society for the Advancement of Socio-Economics*, Paris.

USUNIER J.C., EASTERBY-SMITH M., THORPE R., 2000, (2ème éd.), *Introduction à la Recherche en Gestion*, Economica, Paris.

VAN DE VEN A.H., POOLE M.S., 1995, Explaining development and change in organizations, *Academy of Management Review*, 20 (3), p. 510-540.

VERNE J.F., 2008, Subventions à la production et comportements stratégiques dans une situation de concurrence duopolistique, *La Revue des Sciences de Gestion*, 230, mars-avril.

VERSTRAETE T., 2003, Proposition d'un cadre théorique pour la recherché en Entrepreneuriat: PhE = f [(C x P x S)⊆E x O) ; Editions de l'ADREG.

VERSTRAETE T., FAYOLLE A., 2005, Paradigmes et entrepreneuriat, *Revue de l'entrepreneuriat*, 4, 1, pp 33-52.

WEICK K.E., 1969, *The social Psychology of Organizing*, Don Mills, Addison Wesley.

WEICK K.E., 1979, The *social Psychology of Organizing*, Ramdom House, New-York.

WEICK K.E., 1990, Technology as equivoque: Sense Making in new technologies, in P.S. GOODMAN (Ed.), *Technology and organization*, Jossy-Bass Publishers, San Fransico.

YOUNG H.P., 1993, The evolution of conventions, *Econometrica*, 61, pp 57-84.

ZOUITEN J., 2007, L'entrepreneuriat féminin en Tunisie est-il singulier ?, *Revue Marocaine de Commerce et de Gestion*, N 3, pp 27-38.

ZOONEKYND S., 2004, Contribution à l'analyse d'une forme singulière d'entrepreneuriat : le cas des entreprises d'insertion, *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol. 3, N°1, pp. 33-45.

4. Curriculum-Vitae

Dr Thierry Levy-Tadjine 	-Agrégé d'Economie-Gestion -Docteur en Sciences de Gestion. *-Prix FNEGE 2004 de la Meilleure Thèse en Entrepreneuriat.* *-Nominé parmi les 5 meilleures thèses d'Economie-Gestion 2004-2005 par l'ANDESE (Association Nat. des docteurs en Sc. Eco. Et de gestion)* -Docteur en Sciences Economiques. Statut actuel : **Professeur-Associé à l'Université St Esprit de Kaslik (USEK, Liban),** **En disponibilité de l'Education Nationale française.** **-Directeur du Centre de Recherches en Economie-Gestion de l'Université St Esprit de Kaslik (CIRAME).**

Né le 20/03/1967 ; 41 ans. Nationalité : française.

Adresse personnelle au Liban : Elissa Ex. Cy
Rue Principale
SARAFAND, Liban
Tel. 00-961-9-216-425
Portable : 00-961-70-10-75-92

Adresse personnelle en France : 63 rue Vasco de Gama,
75015- Paris

Adresse professionnelle : Université St esprit de Kaslik
Faculté de Gestion et des sciences commerciales,
BP 446, Jounieh, liban
Tel. 00-961-9-600-800
Fax. 00-961-9-600-801

Adresses électroniques : thierrylevy@usek.edu.lb
thierry.levy@univ-st-etienne.fr

1. TRAVAUX et PUBLICATIONS :

Thèses de Doctorat et mémoires de DEA

T1 -Thierry Levy-Tadjine, 1991, Conventions et fondements de l'Echange marchand et de la monnaie. A propos de la Violence de la Monnaie, Mémoire de DEA, sous la direction du Pr Daniele Blondel, Université Paris-Dauphine

T2 -Thierry Levy (1991), Prolégomènes à une nouvelle microdynamique du changement technique, Memoire de DEA, sous la direction du Pr Alain Bienamee, Universite Paris-Dauphine.

T3 -Thierry Levy (1994), *"L'interaction entre jeu interne et jeu externe dans la dynamique des entreprises."*, **Doctorat es Sciences Economiques**, ***Mention Très Honorable,*** 1994, Université PARIS IX-Dauphine.

T4 -Thierry Levy-Tadjine (2004), *"L'entrepreneuriat immigré et son accompagnement en France."*, **Doctorat es Sciences de Gestion**, ***Mention Très Honorable avec les Félicitations du jury***, Université du Sud-Toulon-Var, Thèse téléchargeable et consultable en ligne sur www.adreg.net ou sur www.alexis.fr

Chapitres dans des livres (9) :

L1 -Thierry Levy (1995), Firm's Information Structure and International Trade (Chapitre 4) in *International Trade and the new economic order*, Edited by Raul MONCARZ, Pergamon-Press (USA).

L2 -Thierry Levy (2002), The Theory of conventions and a new theory of the firm, in *Intersubjectivity in Economics : Agents and Structures*. Edited by Edward FULLBROOK, Routledge, New-York, London.

L3 -Thierry Levy (2005), avec la collaboration de Gaëlle Dechamp, Hervé Goy, Amaury Grimand, François-Xavier de Vaujany, Gestion stratégique et perspective appropriative : comparaison des modes endogènes et exogènes, Chapitre 2 de l'Ouvrage collectif de PREACTIS édité par F.X. de VAUJANY, *De la conception à l'usage : la gestion de l'appropriation des objets de gestion*, E.M.S.

L4 -Thierry Levy-Tadjine (2006), avec la collaboration de Robert Paturel, Essai de modélisation trialogique du phénomène entrepreneurial., in *La Stratégie dans tous ses états, Mélanges en l'honneur de M. Marchesnay*. E.M.S., Caen.

L5 -Thierry Levy-Tadjine (2007), avec la collaboration de Robert Paturel, Construire des ponts Nord-Sud par l'entrepreneuriat immigré, in *Dynamiques entrepreneuriales et développement économique*, éd. Par R. Paturel, L'Harmattan.

L6 -Thierry Levy-Tadjine (2008), avec la collaboration de Robert Paturel, De la validité scientifique des modélisations en Entrepreneuriat; in Godefroy Kizaba, *Entrepreneuriat et accompagnement ; outils, actions et paradigmes nouveaux*, L'Harmattan, Paris.

L7 -Thierry Levy-Tadjine (2008), avec la collaboration de Robert Paturel, Quelques réflexions succinctes sur l'enseignement de l'entrepreneuriat; in Godefroy Kizaba, *Entrepreneuriat et accompagnement ; outils, actions et paradigmes nouveaux*, L'Harmattan, Paris.

L8 -Thierry Levy-Tadjine (2008), avec la collaboration de Robert Paturel, Pouvoir et entrepreneuriat : des relations multiples…, A paraître in *Stratégies et Pouvoirs, Mélanges en l'honneur de A.C. Martinet*, Vuibert.

L9 -Thierry Levy-Tadjine (2008), Le Liban est-il un mauvais élève du point de vue de la relation Universite-Entrepreneuriat, in C. Schmitt (ed), *Université et Entrepreneuriat : un panorama international, Tome 2*, Presses Universitaires de Nancy; A paraître

Publications dans des revues scientifiques (16):

R1 -Thierry Levy (1994), Measurement Economics, Value-Theory and the Social function of Money, *Atlantic Economic Society Best Papers Proceedings*, Vol. 4, N°2, Juillet.

R2 -Thierry Levy (1994), Sraffa's standard commodity, money, prices and unit of account, *Archives of Economic History*, Vol. V, N°1-2, pp.149-163.

R3 -Thierry Levy (1995), An intersubjectivist economic approach and the theory of firm's dynamic, *Archives of Economic History*, Vol. VI, N°1, Janvier-Juin, pp. 35-62.

R4 -Thierry Levy (1995), Money, Nations and nationalisms in the prospect of European Monetary Union, *Archives of Economic History*, Vol. VI, N°2, Juillet-Décembre, pp. 87-109.

R5 -Thierry Levy (1997), Intersubjective Economics, Production Theory and the Transformation Problem., *International Advances in Economic Research*, Vol. 3, N°1, Février, pp. 37-45.

R6 -Thierry Levy (1998), Démarche-Qualité, Conventions et Audit de type socio-économique dans les institutions éducatives du Supérieur. (Récit et Analyse d'une intervention menée à l'IUT d'Hellespont), Revue *Savoirs-Education-Formation*, N°1, 1998, pp. 69-96

R7 -Thierry Levy (1999), Keynes and Sraffa reconcilied, *Archives of Economic History*, Vol. X, N°1-2, 1999, pp. 7-20.

R8 -Thierry Levy-Tadjine (2005), avec la collaboration de Raphaël Nkakleu, La singularité de l'entrepreneuriat des migrants africains en France, *Revue Congolaise de Gestion*, N°9-10, Septembre, pp. 23-43.

R9 -Thierry Levy-Tadjine (2006), avec la collaboration de Sibel Tokatioglu et Jihene Zouiten, L'entrepreneuse et le temps : les femmes ont-elles besoin de dispositifs

d'accompagnement spécifiques ?, *Revue Organisation et Territoires,* Vol 15, N°3 (Automne), pp 23-26.

R10 -Thierry Levy-Tadjine (2007), L'entrepreneuriat immigré et son accompagnement en France, *Vie et Sciences Economiques*, N 173, Mars, pp 31-45.

R11 -Thierry Levy-Tadjine (2007), avec la collaboration de Hayet Jemli & Adnan Maalaoui**,** Un cadre général pour appréhender l'entrepreneuriat féminin au Maghreb et au Moyen-Orient, *Revue Marocaine de Commerce et de Gestion*, N 3, pp 67-74**.**

R12 -Thierry Levy-Tadjine (2007), L'entrepreneuriat des immigrés nécessite-t-il un accompagnement spécifique ?, *La Revue des Sciences de Gestion, Direction et Gestion*, N 226-227, juillet-octobre, p.39-52.

R13 -Thierry Levy-Tadjine (2008), Un essai sur les conventions constitutives des Sciences Economiques et des Sciences de Gestion, *Vie et Sciences Economiques*, N 178, Mars, p. 113-123.

R14 -Thierry Levy-Tadjine (2008), Action collective et entrepreneuriat: Proposition d'un cadre conceptuel pour appréhender l'entrepreneuriat en équipe, *Revue Organisation et Territoires,* Vol 17, N°2 (Eté), A paraître **.**

R15 -Thierry Levy-Tadjine (2008), avec la collaboration de Amale Kharrouby, Y-a-t-il place pour un management singulièrement méditerranéen en contexte de globalisation ?, Instruction de la question à partir du cas des banques libanaises ,*Arab Economic & Business Review*, 3; A paraître,

R16 -Thierry Levy-Tadjine (2008), A propos de la gouvernance entrepreneuriale : une modélisation LOGIT de la relation d'accompagnement, *Revue Libanaise de Gestion et d'Economie,* Vol. 1, N1, A paraître.

Comptes rendus d'ouvrages publiés dans des revues:

R17 -Thierry Levy-Tadjine (2004), Compte rendu de « *Histoires d'Entreprendre-Mallette pédagogique* », *Revue Internationale PME,* vol. 17, N°1, pp 142-143.

R18 -Thierry Levy-Tadjine (2006), Compte rendu de l'ouvrage « *Université et Entrepreneuriat, une relation en quête de sens* » (Christophe Schmitt), L'Harmattan, *Revue Internationale PME* Vol 19, N 3-4, pp 198-201.

Chantiers de publications à court-terme :

W1 -Coordination avec Robert Paturel d'un numéro spécial de la *Revue de l'IRES* consacré aux enjeux sociaux et sociétaux de l'entrepreneuriat.

W2 -Coordinateur d'un Numéro spécial de la *Revue Libanaise de Gestion et d'Economie* consacré à l'entrepreneuriat. Soumission des contributions en cours. Parution prévue : Décembre 2008.

W 3 -Thierry Levy-Tadjine, Entrepreneurial strategies of Lebanese Migrants in West Africa: An exploratory theoretical frame, Article en cours de révision pour *Palma Journal* (Liban)

W4 -Thierry Levy-Tadjine, Confrontation de l'offre et de la demande d'accompagnement de l'entrepreneuriat immigré à partir du discours des acteurs, Chapitre d'ouvrage dans le prolongement du colloque Langue-Economie-Gestion organisé par l'UFR d'Allemand de l'Université Paris-III-Sorbonne ; Livraison du texte pour Septembre 2008.

W5 -Thierry Levy-Tadjine, L'entrepreneur immigré, acteur de co-développement ? , Article en cours de rédaction pour la revue *Politiques sociales* (Louvain) à l'invitation de Altay MANCO et Claudio BOLZMAN, coordinateurs d'un numéro collectif ; Livraison du texte pour Septembre 2008.

Principales Communications à des colloques avec comite scientifique :

C1 -Thierry Levy (1993), Flexibility, Innovation and Learning, Communication à l'Atlantic Economic Conference, Bruxelles, Avril.

C2 -Thierry Levy (1993), Flexibilités et cultures dans l'entreprise, communication au congres biennal de l'AFCET, Juin 1993, Reproduit dans *Cultures, Techniques, Organisations*, édition AFCET, Paris.

C3 -Thierry Levy (1993), The Entry of Eastern and Central Europe economies into European Economy : the influences of migrations and micro-comportments, Communication au Symposium *A progressive entry of Central-Europe into the European Economy : which speed ?*, organisé par la Hungarian Economic Association, Debrecen, Septembre.

C4 -Thierry Levy (1994), Flexibilités et détermination des salaires, Contribution au Congrés Annuel de l'Association d'Econométrie Appliquée ; Aix-en-Provence ; Avril ; Reproduit dans les Actes de la Journée.

C5 -Thierry Levy (1994), Are socio-economic analyses helpful to analize the transition of Eastern and Central Europe ?, Communication à la 6ème conférence de la SASE (Society for the Advancement of Socio-Economics), Paris-HEC, Juillet.

C6 Thierry Levy (1996), The paradox of perfect information in financial markets, communication présentée à *l'International Atlantic Economic Conference*, 12-19 Mars, Paris

C7 -Thierry Levy (1997), Conventions'economics and Sraffaian Theory of Production : an attempt of synthesis and its consequences to solve the *Transformation problem*, Communication à la conférence annuelle de l'ESHET (European Society for the History of Economic Thought), Marseille, Mars.

C8 -Thierry Levy (1997), Modelization of power : power-games and organizational learning, communication à la 11ème Conférence Internationale sur la Théorie des Jeux et ses Applications, Bocconi-University, Milan, Juin.

C9 -Thierry Levy (1998) : Participation à la table ronde finale du tutorat doctoral « *Qualité* » organisé à Lyon par l'ISEOR (Université Lyon 2). Contribution support de notre prise de parole reproduite dans les Actes de la journée sous le titre : Evaluation interne et évaluation externe de la qualité des biens : que nous apporte l'économie des conventions ?

C10 -Thierry Levy (2001), The French Theory of Conventions and Its Relevance for Analizing and Managing Entrepreneurship, Communication à la 1ère conférence de l'EURAM (European Academy of Management), 19-21 Avril 2001, Barcelone , reproduit dans les Actes du colloque sur CD-ROM.

C11 -Thierry Levy (2001), Economie Sociale, Nouvelle Economie et Rapport au territoire, un éclairage entrepreneurial, Communication aux deuxièmes Journées du LAME (Laboratoire d'Analyse des Mouvements Economiques), « *Economie sociale, mutations systémiques et Nouvelle Economie* » ; -Université de Reims, 29 et 30 octobre 2001.

C12 -Thierry Levy (2002), Entrepreneuriat immigré en France et dispositifs d'accompagnement : Etude exploratoire, Contribution épistémologique et esquisse de modélisation., Communication au 2ème Congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat, Bordeaux, 17-18 Avril 2002 ; reproduit dans les Actes du colloque : pp.291-308.

C13 -Thierry Levy (2002), Vers une modélisation intersubjectiviste du phénomène entrepreneurial immigré, Communication présentée à la XIème conférence internationale de Management Stratégique (AIMS 2002), Paris (ESCP), 5-7 juin 2002 ; reproduit dans les Actes du colloque sur CD-ROM et transférable en ligne (Format Pdf) à l'adresse : http://www.strategie-aims.com/actes02/Fichiers/Levy.pdf

C14 -Thierry Levy (2003), avec la collaboration de Robert Paturel, Entrepreneuriat immigré et Accompagnement de Projets: Construire des Ponts Nord/Sud. (L'Accompagnement de l'Entrepreneuriat immigré dans les économies du Nord comme outil de Développement des économies du Sud), communication présentée au XVème Colloque international du CEDIMES -Alexandrie (Egypte), 14-17 Mars 2003.

C15 -Thierry Levy (2003), Dans quelle mesure faut-il innover dans l'accompagnement des porteurs de projet d'origine immigrée ?, Communication aux VIIIèmes journées scientifiques du réseau Entrepreneuriat de l'AUF-AUPELF, « *Entrepreneuriat et Innovation* », Rouen, 22-24 Avril 2003.

C16 -Thierry Levy (2003), avec la collaboration de Jean-Pierre Vaudelin, L'Entrepreneuriat est-il énonçable et enseignable ?, communication au colloque de l'AIREPME, Agadir, 23-24 Octobre 2003.

C17 -Thierry Levy (2003), Les conventions au cœur de l'accompagnement entrepreneurial, Communication présentée au *Colloque Conventions et Institutions* organisé par le FORUM (Université Paris-X-Nanterre) et par la Fondation Capitalismes et Démocraties, Paris, 11-13 Décembre 2003. CD-Rom

C18 -Thierry Levy (2004), avec la coopération de Blandine Lanoux et Raphaël Nkakleu, Mon Entreprise est mon visa, communication présentée au 3eme congres de l'Académie de l'Entrepreneuriat; Lyon, 31 Mars-2 Avril 2004

C19 -Thierry Levy-Tadjine (2004), avec la collaboration de Jihene Zouiten et Raef Masmoudi, Women Entrepreneurship : The enlightment of New Minority Entrepreneurship Researches, communication présentée a la 4ème Université Européenne d'Eté : « Entrepreneuriat en Europe : Renouveau des pratiques pédagogiques», Université Paris-Dauphine

C20 -Thierry Levy (2004), avec la collaboration de Jean-Pierre Vaudelin, Teaching Entrepreneurship: an andragogic and socio-cognitive prospect, communication présentée à la 4ème Université Européenne d'Eté : « Entrepreneuriat en Europe : Renouveau des pratiques pédagogiques», Université Paris-Dauphine

C21 -Thierry Levy (2004), avec la collaboration d'Olivier Devise et Jean-Pierre Vaudelin, Les conditions du travail infirmier : les infirmières ou la position inconfortable mais stratégique d'intermédiaires, *Actes de la conférence GISEH 2004, 9-11 septembre, Mons (Belgique),* ISBN 2 930294 16 7 (CD-ROM).

C22 -Thierry Levy (2004), Les spécificités de l'entrepreneuriat immigré dans le contexte français : La pertinence conceptuelle et empirique d'une approche dialectique et téléologique du phénomène, Communication aux 17èmes Journées des IAE, 13-14 Septembre 2004, Lyon. CD-Rom

C23 -Thierry Levy (2004), Approche cognitive conventionnaliste et accompagnement entrepreneurial des publics immigrés, communication présentée à la Journée de recherche : *Les approches cognitives en Sc. De gestion*, Evry, 30 Septembre 2004

C24 -Thierry Levy (2004), avec la collaboration de Franck Bares et Amine Chelly , Entrepreneuriat et Intelligence Economique : Vers une relecture de la Relation Porteur-Portant-Porté, communication présentée au 4eme Congres « *Métamorphoses des Organisations* » ; GREFIGE, Nancy, 21-22 Octobre.

C25 -Thierry Levy-Tadjine (2004), avec la collaboration de Raphaël Nkakleu et Blandine Lanoux, L'acculturation entrepreneuriale de l'entrepreneuriat africain en France, communication présentée au 7ème CIFPME, Montpellier, 27-29 octobre 2004

C26 -Thierry Levy-Tadjine (2004), Ethnic and Women Entrepreneurship :A french dialectical and teleological modelization, RENT XVIII Research in Entrepreneurship and Smalll Business, COPENHAGEN, 24-26 November 2004

C27 -Thierry Levy-Tadjine (2005), avec la collaboration de Louis-Michel Barnier, L'inter culturalité dans la relation d'accompagnement entrepreneurial de publics immigrés en France, Communicants invités au Xème Congres de l'ARIC, Alger – 2-6 Mai 2005. *Recherche interculturelle : partage de cultures et partage de savoirs.*

C28 -Thierry Levy-Tadjine (2005), La relation d'accompagnement et l'accommodation : le cas des entrepreneurs issus de l'immigration, communication à l'Atelier international de recherche AIREPME *Accompagnement des jeunes entreprises entre darwinisme et assistanat,* Montpellier, Mai 2005

C29 -Thierry Levy-Tadjine (2005), avec la collaboration d' Amine Chelly et Franck Bares, The diversity of the entrepreneur's praxeo-cognitive models, Communication à la conférence de l'EURAM 2005, 4-7 Mai, Munich.

C30 -Thierry Levy-Tadjine (2005), avec la collaboration de Robert Paturel, Essai sur l'évaluation de la décision en Entrepreneuriat, communication préparée pour le 4ème colloque international de l'A2ID, Bordeaux, 17-18 Mai.

C31 -Thierry Levy (2005), avec la collaboration de avec la collaboration de Jean-Pierre Vaudelin, Comment développer l'esprit d'entreprendre des étudiants ?, 3 ème Colloque sur la Pédagogie en Enseignement Supérieur, 1-3 juin 2005, Lille, pp 194-200. ISBN 2-915913-00-5

C32 -Thierry Levy-Tadjine (2005), La diversité des stratégies entrepreneuriales des immigrés en France., Communication présentée à la Conférence Internationale de l'AIMS 2005, 9-6 juin, Angers.

C33 -Thierry Levy-Tadjine (2005), avec la collaboration d' Amine Chelly et Franck Bares, La diversité des modèles praxéo-cognitifs de l'entrepreneur et ses interactions avec les portants et portés du projet, Communication à la Conférence Internationale de l'AIMS 2005, 9-6 juin, Angers. CD-Rom

C34 -Thierry Levy-Tadjine (2005), avec la collaboration de Amale Kharrouby, De la singularité de l'*écopreneuriat* dans les contextes français et libanais : quels enseignements pour le contexte algérien ?, Communication préparée pour les 1ères Journées d'Economie de l'Environnement, Alger 1-2 octobre 2005.

C35 -Thierry Levy-Tadjine (2005), Immigrant Entrepreneurship and Co-development (Immigrant entrepreneurs in France: How do they contribute to the development of their origin country and how to help them to ?), présentée au RENT XIX, 17-19 Nov, Napoli.
.
C36 -Thierry Levy-Tadjine (2005), Essay on the evaluation of entrepreneurship decision, communication présentée au RENT XIX, 17-19 Nov, Napoli.

C37 -Thierry Levy-Tadjine (2005), avec la collaboration de Jihene Zouiten, Les femmes et les immigrés ont-ils besoin d'un accompagnement entrepreneurial spécifique ?, communication présentée au 4ème congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat, 24-25 Novembre 2005, Paris-Sénat.

C38 -Thierry Levy-Tadjine (2005), avec la collaboration de Louis-Michel Barnier et Raphaël Nkakleu, Interactions et accommodations dans l'accompagnement d'entrepreneurs immigrés par une Boutique de Gestion », communication présentée au 4ème congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat, 24-25 Novembre 2005, Paris-Sénat.

C39 -Thierry Levy-Tadjine (2005), avec la collaboration de Julien De Freyman et Robert Paturel, Les conflits de temporalité dans le processus entrepreneurial, communication préparée pour la 1ère conférence internationale COM-ICI "Les valeurs du temps dans le développement des organisations", Brest, 1er Décembre 2005.

C40 -Thierry Levy-Tadjine, (2005), avec la collaboration de Julien De Freyman et Robert Paturel, La net-économie modifie-t-elle les conflits de temporalité dans le processus

repreneurial, communication préparée pour le colloque « Transmission des PME-PMI, comment tirer profit de la net-économie ? », E.S.C. de St-Etienne, 8 Décembre 2005.

C41 -Thierry Levy-Tadjine (2006), avec la collaboration de Jean-Pierre Vaudelin, Knowledge-Management en contexte de changement : de la compétence à l'engagement, communication présentée au 5ème colloque de l'Association Tunisienne des Sciences de Gestion, Hammamet, Mars 2006. CD-Rom.

C42 -Thierry Levy-Tadjine (2006), Un essai sur les conventions constitutives des Sciences de Gestion, communication présentée aux XVIIIèmes Journées Nationales des IAE, Congres du cinquantenaire, Avril, Montpellier. CD-Rom

C43 -Thierry Lévy-Tadjine (2006), avec la collaboration de Jean-Pierre Vaudelin et Olivier Devise, Knowledge Management and Management of meaning, communication présentée au 9th IFAC Symposium on Automated Systems Based on Human Skill and Knowledge, Nancy, 22-24 Mai.

C44 -Thierry Levy-Tadjine (2006), avec la collaboration de Robert Paturel, Un modèle générique et pédagogique de l'entrepreneuriat pour accompagner les porteurs de projet au Liban et ailleurs, *communication présentée au 1er colloque du Réseau Méditerranéen des Ecoles de Management*, ESA- Beyrouth 9-10 juin 2006.

C45 -Thierry Lévy-Tadjine (2006), avec la collaboration de Jean-Pierre Vaudelin et Olivier Devise, De la compétence à l'engagement, communication au colloque *C2EI - Modélisation et pilotage des systèmes de connaissances et de compétences dans les entreprises industrielles*, Nantes, 29 juin 2006.

C46 -Thierry Levy-Tadjine (2006), Le Management s'enseigne-t-il ?, communication aux Journées Scientifiques du C.U.T., *Education et Evolution des Savoirs*, Deddeh, Liban, 22-23 juin 2006

C47 -Thierry Levy-Tadjine (2006), avec la collaboration de Maya Velmuradova, La problématique complexe de l'aide au développement du secteur privé par les Organisations Non Marchandes soumises au contact inter-culturel, Communication aux Septièmes journées scientifiques du réseau « Analyse Economique et développement » (AUF) « Institutions, développement économique et transition » ; Paris, 6-7 Septembre 2006

C48 -Thierry Levy-Tadjine, avec la collaboration de Jean-Pierre Vaudelin (2006), Involving nurses and practitioners to promote entrepreneurial quality in the hospital, Communication pour la 9th Toulon-Verona Conference, *Quality in services*, University of Paisley- Scotland, 7-8 September 2006

C49 -Thierry Levy-Tadjine (2006), Une réflexion critique sur la définition des paradigmes en Entrepreneuriat, *Communication préparée pour le colloque annuel du Conseil Canadien de la PME 2006*, Trois-Rivières, 28-30 septembre 2006.

C50 -Thierry Levy-Tadjine, (2006), avec la collaboration de Robert Paturel, Modéliser et singulariser le phénomène entrepreneurial, *Communication présentée au CIFEPME 2006*, Fribourg, 25-27 octobre 2006.

C51 -Thierry Levy-Tadjine, (2006), avec la collaboration de Amine Chelly, Robert Paturel, Pour déconstruire le concept d'entrepreneuriat institutionnel et ses utilisations abusives en Management Stratégique**,** *Communication présentée au CIFEPME 2006*, Fribourg, 25-27 octobre 2006.

C52 -Thierry Levy-Tadjine, (2006), avec la collaboration de Maya Velmuradova, La problématique complexe de l'accompagnement entrepreneurial et de PME par des Organisations Non Marchandes soumises au contact inter-culturel, *Communication présentée au CIFEPME 2006*, Fribourg, 25-27 octobre 2006.

C53 -Thierry Levy-Tadjine, (2006), avec la collaboration de Sibel Tokatioglu, Jihene Zouiten, Entrepreneuriat féminin, Accompagnement et conflits de temporalité dans les contextes français, tunisiens et turcs, *Communication présentée au CIFEPME 2006*, Fribourg, 25-27 octobre 2006.

C54 -Thierry Lévy-Tadjine (2006), avec la collaboration de Jean-Pierre Vaudelin et Olivier Devise, Knowledge-Management, competence et engagement dans les PME en contexte de changement, *Communication présentée au CIFEPME 2006*, Fribourg, 25-27 octobre 2006.

C55 -Thierry Levy-Tadjine (2007), Faut-il singulariser l'accompagnement entrepreneurial selon les publics ?, Résultats et Discussions issus d'une recherche-action et de la pratique d'une *Boutique de Gestion*, communication proposée pour la Journée de Recherche de l'Académie de l'Entrepreneuriat, organisée par l'ESC Chambéry, 27 Mars 2007.

C56 -Thierry Levy-Tadjine (2008), avec la collaboration de Adnan Maalaoui, Actualités et enjeux des querelles épistémologiques en Sciences de Gestion, Colloque International *Financement des Entreprises et Stratégies de Développement*, ISG de Sousse, 22-23 Fevrier 2008.

C57 -Thierry Levy-Tadjine (2008), Confrontation de l'offre et de la demande d'accompagnement de l'entrepreneuriat immigré à partir du discours des acteurs, Communication au colloque *Langue Economie et Gestion* organisé par l'Université Paris-III-Sorbonne nouvelle, Paris, 27 Mars 2008.

C58 -Thierry Levy-Tadjine (2008), avec la collaboration de Robert Paturel, l'entrepreneuriat familial : action a plusieurs ou action commune ?, Journée Georges Doriot 2008, Paris.

C59 -Thierry Levy-Tadjine (2008), avec la collaboration de Robert Paturel, En commun, A plusieurs ou Ensemble ?, Proposition d'un cadre conceptuel et d'une typologie pour appréhender l'entrepreneuriat en équipe, communication acceptée pour présentation au CIFEPME 2008, Louvain.

Principales Communications invitées à des colloques à vocation professionnelle

C60 -Thierry Levy-Tadjine (2004), avec la collaboration de Louis-Michel Barnier, L'entrepreneuriat au secours de l'intégration , communication au colloque « Les nouveaux

entrepreneurs. Pour dynamiser les territoires ruraux et urbains.» organisé par la Boutique de Gestion *Créer*, Toulouse, 14 Septembre 2004. Reproduit dans les Actes du colloque.

C61 -Thierry Levy-Tadjine (2005), Plaidoyer pour la construction de passerelles Nord/Sud par l'entrepreneuriat immigré, La journée du RESHAF (Réseau des Hommes d'Affaires Africains) : *L'apport de l'entrepreneur immigre au Nord dans le développement des pays du Sud* ; 26 Novembre 2005, Pôle Européen de Gestion et d' Economie, STRASBOURG (France).

C62 -Thierry Levy-Tadjine (2007), avec la collaboration de Louis Michel Barnier, Vers de nouvelles modalités d'accompagnements entrepreneuriaux -L'éco-entrepreneuriat et l'entrepreneuriat collectif : l'expérience d'ALEXIS Boutiques de gestion (Nancy et Strasbourg), Rencontres des Hommes d'affaires d'Afrique et d'Europe: *Le traité OHADA et les opportunités d'investissement en Afrique*, 9-10 février 2007, Pôle Européen de Gestion et d' Economie, Strasbourg (France).

C63 -Thierry Levy-Tadjine (2008), L'entrepreneuriat immigré et son accompagnement, Forum sur la *Création d'entreprise par les publics migrants ou issus de l'immigration*, organisé par l'Agence Pour la Création d'Entreprise (APCE), la Direction des Populations et des Migrations du Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi (DPM), l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances (ACSE), Paris, 8 Février 2008.

C64 -Thierry Levy-Tadjine (2008), Comment promouvoir l'entrepreneuriat ?, communication au colloque *Vers une francophonie entrepreneuriale* organisé par l'Université Laval (Québec) et l'AUF, 3-4 Mars 2008.

Contribution au débat social et politique :

P1 -Thierry Levy-Tadjine (2001), Effets pervers du TGV Méditerranée, article publié dans la rubrique *Rebonds*, quotidien *Libération*, 19 juin 2001, p.6.
P2 -Interview sur le sujet pour *Europe 1* dans les chroniques matinales, le 21 juin 2001.
P3 -Invité comme expert pour débattre avec M. Luc Roger (Réseau Ferré de France) dans l'émission *Gros-Plan* consacrée au développement du TGV- Méditerranée sur *Radio-France International*, le 28 juin 2001.

P4 -Thierry Levy-Tadjine (2006), Le pari de l'enseignement supérieur et de la recherche au Liban, un pari perdu ?, 31 Mai 2006, Tribune du *Tayyar*,
http://www.tayyar.org/tayyar/articles.php?article_id=13648&type=opinions

2.AUTRES ACTIVITES LIEES A LA RECHERCHE:

2 1- Activités d'évaluation scientifique et éditoriales

-Evaluateur scientifique pour les conférences internationales 2007 et 2008 de *l'Academy of Management* (5 communications évaluées chaque année, Divisions *Entrepreneurship* et *Gender-Diversity*), pour les CIFEPME (2002, 2004, 2008), pour les Journées Nationales des IAE (2006) et pour les Conférences Internationales de l'AIMS (2005 ; 2006 ; 2007, 2008) et ponctuellement pour la *Revue de l'Entrepreneuriat*, la *Revue Internationale PME*, pour la revue *Gestion* (HEC Montréal ; 1 article évalué) et pour les *Cahiers du CREAD*.
-Membre du comité éditorial des *Archives of Economic History* de 1995 à 2000.

2 2- Activités d'encadrement de recherches

-Participation à des jurys de thèse comme suffragant:
*Thèse de Amine CHELLY, *Les processus de génération d'opportunités entrepreneuriales: une recherche exploratoire auprès d'entrepreneurs tunisiens*, Juillet 2006, Université du Sud-Toulon-Var. Autres membres du jury : Pr Bruno Amann, Pr H. Mahe de Boislandelle, Pr Karim Messeghem, Pr Robert Paturel.

-Encadrements de Mémoires de Master Recherche :
*Aymen Ben Cheikh, *L'intention de créer une start-up en TIC : cas des ingénieurs tunisiens*, 2008, ISG de Sousse.
*Anissa Chebil, *La perception de la personnalité de l'entrepreneur dans la décision d'octroi de crédit bancaire pour une nouvelle création*, 2008, ISG de Sousse.

2 3- Animation de projets de recherche collectifs

-Chef de file et initiateur du projet de recherche financé par le réseau Entrepreneuriat de l'A.U.F. sur '*Entrepreneuriat et développement durable, comment développer l'écopreneuriat ?'* (Prog. D-2092 RR 612). Ce projet associe des chercheurs libanais, des chercheurs du BETA-Strasbourg, du CREAD (Algérie), du centre d'Entrepreneuriat et PME (Maroc) et de l'ESSEC (Cameroun). Le taux de sélection des projets était de 26% (5 projets, dont le nôtre, ont été retenus sur 19 proposés).

2.4- Organisations de séminaires et responsabilités académiques et scientifiques exercées

-Initiateur et animateur d'une table ronde acceptée pour le CIFEPME 2008, Louvain :
-PME et Développement durable ? Y-at-il une foret derrière l'arbre ? comment la peupler ?

-Initiateur et animateur de deux tables rondes au CIFEPME 2006, 25-27 octobre, Fribourg:
-Chercheurs académiques – Dirigeants de PME : Même combat ?
-Recherche-Action et Accompagnement entrepreneurial ; L'accompagnement entrepreneurial d'un public singulier, les immigrés, comme cas d'école.

-Organisateur et animation de plusieurs séminaires de sensibilisation à la démarche entrepreneuriale (tous publics adultes) et d'ateliers (pour étudiants) à partir de la mallette pédagogique «*Histoires d'entreprendre* » éditée par la Boutique de Gestion A.L.E.X.I.S. à l'Université de St-Etienne: 2003-2005.

-Co-organisateur avec C. VIVEL et J. MAUCOURANT d'une conférence publique à l'IUT de St-Etienne sur le thème de la réussite et de l'échec des entrepreneurs le 7 Avril 2003. Intervenant : Dimitri UZUNIDIS (Université de Dunkerque).

-Organisation d'un atelier thématique sur le thème : « Portée et enjeux de l'accompagnement à la création d'entreprise : existe-t-il des besoins spécifiques pour certaines populations ? », dans le cadre du 6ème Congrés International Francophone sur la PME, 30-31 octobre, 1er novembre 2002, Montréal.

-Organisation d'un séminaire de recherche : « panorama des théories de l'entrepreneur », à l'IUT de St-Etienne le 30 Mai 2002 ; Communicants : Paul LAURENT (Université Lyon III) et Christel VIVEL (Université Lumière-Lyon2 –Centre Walras-CNRS). Discutant : Jérôme MAUCOURANT (Maître de Conférences).

2 5- Valorisation de la recherche

-Chargé des Etudes de Faisabilité et membre du comité de suivi pour le compte du gouvernement du Bénin sur le projet de création d'un hôpital à vocation régionale transnationale entre Cotonou et Porto-Novo. (2006).
-Activités d'accompagnement à la création d'entreprises dans le cadre du Master Entrepreneuriat de l'Université du SUD-Toulon-Var (2005-2006).
-Participation à la recherche-action sur l'Entrepreneuriat immigré en France avec A.L.E.X.I.S. Boutiques de Gestion de Lorraine. Projet financé par le F.A.S.I.L.D. (2002-2005).
-Activités d'accompagnement à la création d'entreprises dans le cadre du dispositif *CREAGIR* (Université St Etienne, 2004-2005) et du Master Professionnel Entrepreneuriat de l'Université du Sud-Toulon-Var.

3. DIPLOMES ET TITRES UNIVERSITAIRES

-Doctorat es Sciences de Gestion, ***Mention Très Honorable avec les Félicitations du jury,*** 2004, Université du Sud-Toulon-Var
Titre : *"L'entrepreneuriat immigré et son accompagnement en France."*,
Thèse soutenue le 26 octobre 2004 à l'Université du Sud-Toulon-Var.
Directeur de recherche : Professeur Robert PATUREL.
Autres membres du jury : Mohamed BAYAD (Président du jury), Alain DESREUMAUX (Rapporteur), Yvon GASSE (Rapporteur), Louis-Michel BARNIER (praticien, Délégué Général des Boutiques de Gestion de Lorraine)
***Prix FNEGE de la meilleure thèse 2004 en Entrepreneuriat.**
***Nominé parmi les cinq meilleures thèses de Doctorat en Sciences Economiques et de Gestion pour l'année 2004 par l'ANDESE (Association Nationale des Docteurs en Sciences Economiques)**
Thèse téléchargeable et consultable en ligne sur www.adreg.net ou sur www.alexis.fr

-***Honorary Member*** de la *Greek Economic History Society*, 1995, Athènes.

-Agrégation des Techniques Economiques de Gestion, Option B : Comptabilité-Finances, 1995.

-Doctorat es Sciences Economiques, ***Mention Très Honorable,*** 1994, Université PARIS IX-Dauphine.
Titre : *"L'interaction entre jeu interne et jeu externe dans la dynamique des entreprises."*,
Thèse soutenue le 30 Janvier 1994 à l'Université PARIS IX-Dauphine.
Directeur de recherche : Mme Le Professeur Danièle BLONDEL.
Autres membres du jury : Bernard PAULRE, Pierre-Jean BENGHOZI, Marc GUILLAUME, Christian DU TERTRE.

-**Diplôme d'Etudes Approfondies « Conjoncture Economique et Prospective »,** sous la direction du Professeur Alain Bienaymé, 1991, Université Paris-IX-Dauphine,

-**Maîtrise es Sciences Economiques,** 1989, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne

4. ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT

4.1. PRINCIPAUX DOMAINES d'ENSEIGNEMENT:

-Management et Entrepreneuriat :

Management Stratégique ; Management des risques ; Management de l'innovation et de la connaissance ; Management interculturel ; Management de la qualité ; Conduite du changement ; Management d'équipe ; Jeux d'entreprise…..

Méthodologie Entrepreneuriale ; Business-Plan ; Méthodologie de l'accompagnement entrepreneurial ; Prévention des difficultés des entreprises ; Méthodologie de la reprise d'entreprises….

Théorie des organisations ; Théories managériales.

-Méthodologie de la recherche en management ; Epistémologie des Sciences de Gestion

-Economie : Microéconomie appliquée ; Economie Industrielle ; Environnement économique de la stratégie d'entreprise….

4.2. ENSEIGNEMENTS ET FONCTIONS 2007-2008:

***Professeur-Associé à l'Université St Esprit de Kaslik (USEK**) (Faculté des Sciences Commerciales et de Gestion), enseignements de - Méthodologie de la Recherche en Gestion (MBA et DEA), -Entrepreneuriat et Capital-Risque, –Management des Opérations, –Management International, -Méthodes Quantitatives de Recherche (MBA), et –Techniques Quantitatives de Gestion (Licence, BBA).

Directeur du Centre de Recherches en Economie-Gestion de l'USEK (CIRAME).

***Chargé de cours à l'Université Islamique du Liban** (Faculté de Gestion, Beyrouth), enseignement de -Théorie des Organisations (L3- Management).

4.3. INGENIERIE PEDAGOGIQUE

2005

-*Conception de maquettes pédagogiques de Masters en « Sciences du Management »*.

Travail réalisé en Mai 2005 dans le cadre d'une convention liant l'Université du Sud-Toulon-Var et le C.U.T., Tripoli, Liban, et dans l'optique initiale d'une transposition et adaptation des Masters délivrés à l'USTV au C.U.T. pour ouverture envisagée Septembre 2005. La direction du CUT a différé le projet. Cinq maquettes ont été conçues (-la première année commune, M1 ; Les maquettes M2 des quatre spécialités envisagées:- *orientation Recherche en Stratégie, Entrepreneuriat et Performance, - orientation professionnelle en Entrepreneuriat, - orientation professionnelle en Management de la Qualité, -orientation professionnelle en « Diagnostic et management des entreprises en difficulté »°.*

2004-2005

-Initiateur et concepteur de la Licence Professionnelle *« Management des Organisations - Développement Entrepreneurial »* habilitée par le Ministère de l'Education, Université de St-Etienne; Ouverture en septembre 2005.

4.4. PRINCIPALES EXPERIENCES ANTERIEURES D'ENSEIGNEMENTS : Depuis 1993……

En Formation pour adultes :

-Université de St Etienne (2002-2005), Séninaires Création d'Activités ; Accompagnement de porteurs de projet.
-CNAM Lyon, 1995-2002 : Management de la Qualité ; Microéconomie Appliquée
-IDRAC Lyon et Université de St-Etienne, 1995-2004 : Environnement économique de la stratégie d'entreprise ; Séminaires Créations d'activités…

En formation initiale :

-Université Paris-Dauphine, Licence, 1992-1993 : Macroéconomie ; Microéconomie ; Economie Internationale.
-Université de Reims-Champagne-Ardennes, 1997-2000 : Economie générale ; Marketing Stratégique et Opérationnelle ; Comptabilité.
-Institut Français de Mécanique Avancée (Ecole d'Ingénieurs, Clermont-Ferrand), 2000-2002 : Economie ; Choix d'investissement ; Analyse Financière ; Calcul de coûts ; Jeux d'entreprises ; Séminaires de Management d'équipes.
-Université de St-Etienne, 2002-2005, Comptabilité, Economie Industrielle, Entrepreneuriat et Mathématiques Financières.
-Université Bordeaux IV, 2004-2005, Interventions en Entrepreneuriat dans le DESS *Création d'entreprise et gestion de projets innovants*
-C.U.T. de Tripoli, 2004-2006, Responsable des séminaires d'Entrepreneuriat
-I.S.G. Sousse (Tunisie), 2004-2006, Enseignement de Théories Managériales dans le DEA devenu Master Recherche *Entrepreneuriat*. Encadrement de mémoires de DEA.
-Université Libanaise (Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, section 2, Beyrouth), 2005-2006, enseignement d'Etudes de Faisabilité (Master 1 Management).
-Ecole Supérieure des Affaires- Beyrouth (MBA), 2005-2006, Enseignement d'Innovation et Gestion de produits innovants.
-Université du Sud-Toulon-Var, 2004-2007, Enseignements d'Aides et Appui à l'Entrepreneuriat (Master Professionnel Entrepreneuriat), de –Prévention et Gestion des difficultés des entreprises et de –Transmission des Entreprises en Difficulté (Master Professionnel Entreprises en Difficulté).

4.5- Responsabilités académiques exercées

-Responsable du Pole de Recherches sur le Management des Entreprises (PREMES), Université St Esprit de Kaslik (Liban), 2006-2007.

-Chargé du montage du dossier de titularisation du C.U.T. (Liban) comme membre de l'Agence Universitaire de la Francophonie (octobre 2005). Suite à ce dossier, le C.U.T. a été amis comme membre titulaire par décision du Conseil associatif de l'A.U.F. lors de sa séance du 17 Décembre 2005

-Responsable du département de Gestion au Centre Universitaire de Technologie du Liban Nord (définition des programmes ; recrutement des enseignants ; suivi des étudiants), 2005-2006.

-Co-Responsable de la filière Entrepreneuriat (Sensibilisation ; Formation-Accompagnement ; co-responsable du dispositif *CREAGIR*) à l'I.U.T. de St-Etienne, 2003-2005.

-Directeur des Etudes, Département Techniques de Commercialisation, IUT de Troyes, 1998-1999 (organisation des emplois du temps ; suivi des étudiants ; etc).

-Membre fondateur du Centre universitaire de Technologie du Liban-Nord (1997) : définition des programmes des Licences universitaires GEA et ACOBA.

5. Liste des productions annexées dans le volume 2

A1 -Résumé de notre premier travail doctoral (Thierry Levy (1994), *"L'interaction entre jeu interne et jeu externe dans la dynamique des entreprises."*, **Doctorat es Sciences Economiques**, ***Mention Très Honorable,*** 1994, Université PARIS IX-Dauphine.)

A2 --Thierry Levy-Tadjine (2007), L'entrepreneuriat immigré et son accompagnement en France, *Vie et Sciences Economiques*, N 173, Mars, pp 31-45.
Cet article produit à l'occasion de notre nomination par l'ANDESE pour le prix de thèse en 2005 tient lieu de résumé de notre second travail doctoral -Thierry Levy-Tadjine (2004), *"L'entrepreneuriat immigré et son accompagnement en France."*, **Doctorat es Sciences de Gestion**, ***Mention Très Honorable avec les Félicitations du jury***, Université du Sud-Toulon-Var, Thèse téléchargeable et consultable en ligne sur www.adreg.net ou sur www.alexis.fr)

A3 -Thierry Levy (1995), An intersubjectivist economic approach and the theory of firm's dynamic, *Archives of Economic History*, Vol. VI, N°1, Janvier-Juin, pp. 35-62.

A4 -Thierry Levy (1997), Intersubjective Economics, Production Theory and the Transformation Problem., *International Advances in Economic Research*, Vol. 3, N°1, Février, pp. 37-45.

A5 -Thierry Levy (1998), Démarche-Qualité, Conventions et Audit de type socio-économique dans les institutions éducatives du Supérieur. (Récit et Analyse d'une intervention menée à l'IUT d'Hellespont), Revue *Savoirs-Education-Formation*, N°1, 1998, pp. 69-96

A6 -Thierry Levy (2002), The Theory of conventions and a new theory of the firm, in *Intersubjectivity in Economics : Agents and Structures*. Edited by Edward FULLBROOK, Routledge, New-York, London.

A7 -Thierry Levy (2005), avec la collaboration de Gaëlle Dechamp, Hervé Goy, Amaury Grimand, François-Xavier de Vaujany, Gestion stratégique et perspective appropriative : comparaison des modes endogènes et exogènes, Chapitre 2 de l'Ouvrage collectif de PREACTIS édité par F.X. de VAUJANY, *De la conception à l'usage : la gestion de l'appropriation des objets de gestion*, E.M.S.

A8 -Thierry Levy-Tadjine (2005), avec la collaboration de Raphaël Nkakleu, La singularité de l'entrepreneuriat des migrants africains en France, *Revue Congolaise de Gestion*, N°9-10, Septembre, pp. 23-43.

A9 -Thierry Lévy-Tadjine (2006), avec la collaboration de Jean-Pierre Vaudelin et Olivier Devise, De la compétence à l'engagement, communication au colloque *C2EI - Modélisation et pilotage des systèmes de connaissances et de compétences dans les entreprises industrielles*, Nantes, 29 juin 2006.

A10 -Thierry Levy-Tadjine (2006), avec la collaboration de Sibel Tokatioglu et Jihene Zouiten, L'entrepreneuse et le temps : les femmes ont-elles besoin de dispositifs d'accompagnement spécifiques ?, *Revue Organisation et Territoires*, Vol 15, N°3 (Automne), pp 23-26.

A11 -Thierry Levy-Tadjine (2006), avec la collaboration de Robert Paturel, Essai de modélisation trialogique du phénomène entrepreneurial., in *La Stratégie dans tous ses états, Mélanges en l'honneur de M. Marchesnay*. E.M.S., Caen.

A12 -Thierry Levy-Tadjine (2007), avec la collaboration de Robert Paturel, Construire des ponts Nord-Sud par l'entrepreneuriat immigré, in *Dynamiques entrepreneuriales et développement économique*, éd. Par R. Paturel, L'Harmattan.

A13 -Thierry Levy-Tadjine (2007), L'entrepreneuriat des immigrés nécessite-t-il un accompagnement spécifique ?, *La Revue des Sciences de Gestion, Direction et Gestion*, N 226-227, juillet-octobre, p.39-52.

A14 -Thierry Levy-Tadjine (2008), Un essai sur les conventions constitutives des Sciences Economiques et des Sciences de Gestion, *Vie et Sciences Economiques*, N 178, Mars, p. 113-123.

A15 -Thierry Levy-Tadjine (2008), avec la collaboration de Robert Paturel, De la validité scientifique des modélisations en Entrepreneuriat; in Godefroy Kizaba, *Entrepreneuriat et accompagnement ; outils, actions et paradigmes nouveaux*, L'Harmattan, Paris.

A16 -Thierry Levy-Tadjine (2008), avec la collaboration de Robert Paturel, Quelques réflexions succinctes sur l'enseignement de l'entrepreneuriat; in Godefroy Kizaba, *Entrepreneuriat et accompagnement ; outils, actions et paradigmes nouveaux*, L'Harmattan, Paris.

A17 -Thierry Levy-Tadjine (2008), avec la collaboration de Robert Paturel, Pouvoir et entrepreneuriat : des relations multiples…, A paraître in *Stratégies et Pouvoirs, Mélanges en l'honneur de A.C. Martinet*, Vuibert.

A18 -Thierry Levy-Tadjine (2008), Le Liban est-il un mauvais élève du point de vue de la relation Universite-Entrepreneuriat, in C. Schmitt (ed), *Université et Entrepreneuriat : un panorama international, Tome 2*, Presses Universitaires de Nancy; A paraître

A19 -Thierry Levy-Tadjine (2008), Action collective et entrepreneuriat: Proposition d'un cadre conceptuel pour appréhender l'entrepreneuriat en équipe, *Revue Organisation et Territoires*, Vol 17, N°2 (Eté), A paraître.

A19 bis -Thierry Levy-Tadjine (2008), avec la collaboration de Robert Paturel, En commun, A plusieurs ou Ensemble ?, Proposition d'un cadre conceptuel et d'une typologie pour appréhender l'entrepreneuriat en équipe, communication acceptée pour présentation au CIFEPME 2008, Louvain.

6. Liste des autres Annexes

B1 -Reproduction de l'avant-propos de Edward FULLBROOK en ouverture de l'ouvrage « *Intersubjectivity in economics* » (Routledge, 2002, p. xiv) qu'il a dirigé. Il y souligne explicitement le rôle qu'ont joué nos échanges et sa lecture de notre travail de DEA (**T1**) précité dans la structuration de sa pensée pour concevoir le paradigme intersubjectiviste.

B2 -Lettre de mission du recteur de l'Université St-Esprit de Kaslik nous confiant la responsabilité du Centre de Recherches de la Faculté de Gestion et des Sciences commerciales.

B 3 -Reproduction du premier rapport d'activité et énoncé de la vision du CIRAME réalisés par le candidat en Janvier 2008.

B4 -Présentation de la table-ronde acceptée pour le 9eme CIFEPME, Octobre 2008, Louvain-la-Neuve.
-*PME et Développement durable ? Y-at-il une foret derrière l'arbre ? comment la peupler ?*

B5 -Présentation de la table-ronde initiée et animée au CIFEPME 2006, 25-27 octobre, Fribourg: -*Chercheurs académiques – Dirigeants de PME : Même combat ?*

B6 -Présentation de la table-ronde initiée et animée au CIFEPME 2006, 25-27 octobre, Fribourg:-*Recherche-Action et Accompagnement entrepreneurial ; L'accompagnement entrepreneurial d'un public singulier, les immigrés, comme cas d'école.*

B7 -Dossier de demande d'habilitation de la Licence Professionnelle « Développement Entrepreneurial » monté par le candidat avant son expatriation au Liban. La Licence a été habilitée par le Ministère. Les premiers effectifs ont été accueillis en Septembre 2005.

B8 Appel à contribution pour la *Revue Libanaise de Gestion et d'Economie*. Numéro thématique : « Entrepreneuriat et singularités au Sud »